



Le Monde

Télévision Radio Multimédia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16019 – 7 F

DIMANCHE 28 – LUNDI 29 JUILLET 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Attentat à la bombe dans le centre d'Atlanta

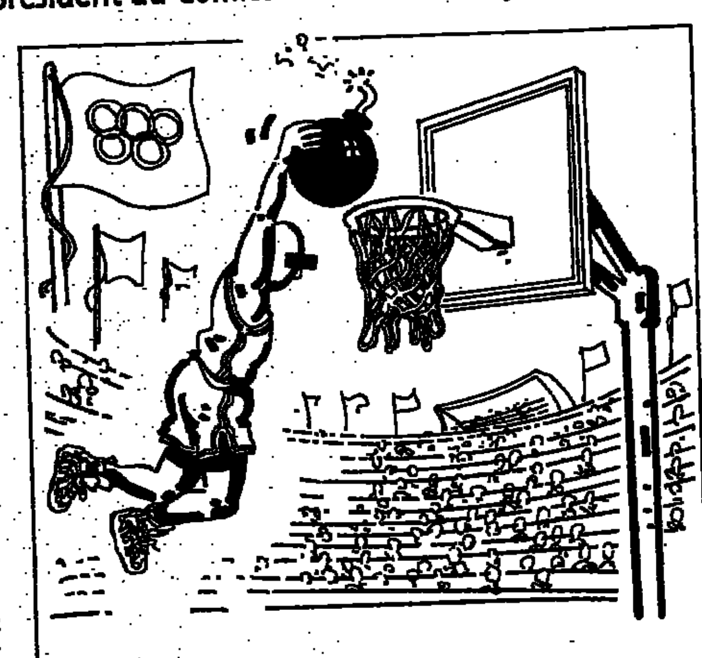
● L'engin, placé dans un sac, a explosé pendant un concert en plein air, à 1 h 15 (7 h 15, heure française)

● Le premier bilan dressé par le FBI faisait état de deux morts et d'une centaine de blessés

● Le vice-président du Comité international olympique a annoncé que les Jeux allaient continuer

LES JEUX OLYMPIQUES d'Atlanta ont viré au drame après une explosion qui a fait au moins deux morts et une centaine de blessés dans la nuit de vendredi à samedi 27 juillet parmi les spectateurs d'un concert de rock en plein air qui se déroulait au parc du Centenaire, au centre de la ville olympique. Il était alors 1 h 15, heure locale (7 h 15, heure française).

Le maire d'Atlanta a d'abord confirmé la mort d'au moins une personne et que 50 à 60 autres avaient été blessées. Le FBI a ensuite fait état de deux morts. Ce dernier a aussi affirmé que la déflagration était due à un engin explosif, information confirmée par le département de la justice à Washington. Un agent de sécurité du groupe Jack Mack and Heart Attac, qui se produisait sur scène, avait découvert un sac suspect et alerté la police, qui avait commencé à évacuer les spectateurs. Selon CNN, deux autres bombes auraient été découvertes et désamorcées à Atlanta.



La déflagration s'est produite en direct devant les caméras de télévision. Plusieurs milliers de jeunes se pressaient au concert. L'explosion a eu lieu apparemment à la base d'un pylone supportant des projecteurs, à proximité de la scène où se produisait le groupe. Elle a creusé un cratère d'un mètre de profondeur dans le sol.

Plusieurs témoins interrogés par nos envoyés spéciaux ont fait état de la violence de la déflagration. « *C'était une très grosse explosion,* raconte Charles Mc Nash. *J'ai senti la chaleur et j'ai vu les gens s'affaler par terre. J'ai vu sept ou huit personnes blessées aux jambes. Elles étaient allongées par terre et le sang coulait.* » Autre témoignage, celui d'un médecin secouriste, David Loya : « *C'était effrayant. Il y avait une vingtaine de personnes allongées, touchées aux jambes, aux épaules, dans le dos. Les gens criaient, j'ai vu de la fumée. Les médecins sont tout de suite arrivés. En cinq minutes, ils étaient là, ils ont fait du bon travail. C'est un choc incroyable.* » Peu après l'explosion, le centre ville d'Atlanta a été bouclé par les forces de police tandis que des hélicoptères survolaient les lieux du drame. Comme en témoigne un avocat, Ramin Massis, « *en cinq minutes, les policiers ont bouclé le parc. Il y avait à peu près quinze mille personnes dans le public. C'est incroyable, et pourtant c'est l'Amérique. Ces explosions, ces attentats, cela arrive partout dans le monde. Et nous on ne pense pas que cela puisse nous arriver chez nous, aux Etats-Unis.* »

Le président du Comité international olympique, Juan Antonio Samaranch, a réuni d'urgence son organisation pour décider de la suite des compétitions. Le vice-président du CIO a annoncé que les Jeux continueraient.

Lire pages 2 et 22 et notre cahier JO pages 11 à 13

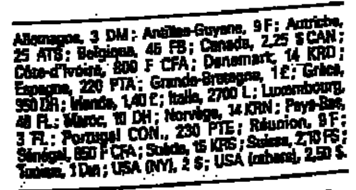
Les aides européennes aux régions sont en forte augmentation

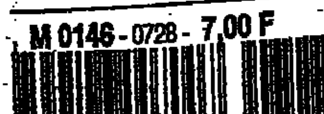
LE GOUVERNEMENT vient d'adresser aux préfets de région le montant des enveloppes alimentées par des fonds européens, dont ils disposeront entre 1997 et 1999 pour lancer des opérations de conversion et de développement industriels.

Il s'agit à la fois de soutenir la création d'activités nouvelles génératrices d'emplois, d'appuyer la politique de la ville et la rénovation des banlieues et de faciliter le processus de repli des industries militaires et de restructuration des armées.

Par rapport à la période 1994-1996, la progression est d'environ 16 %. Les régions de l'Ouest, notamment la Bretagne, et du Sud enregistreront des hausses de crédits importantes.

Lire page 6





L'infini décryptage des archives khmères rouges

PHNOM-PENH
de notre envoyé spécial

Niché dans le damier des ruelles cabossées de Phnom-Penh, l'endroit est tenu secret. Il faut patauger un bon moment dans les flaques de boue avant de recevoir un discret signe de l'index d'un gardien faussement distrait. Une grande salle équipée d'ordinateurs et tapissée d'archives envahissantes : le décor intérieur est plus classiquement celui d'un repaire de chercheurs. La quinzaine de jeunes Cambodgiens qui y travaillent sont protégés par un scrupuleux anonymat. Le seul visage que s'autorise cette équipe très spéciale est celui de son animateur en chef, Ben Kiernan, un Américain quadragénaire. Spécialiste du mouvement polpotiste à l'université de Yale, il est, lui, plus connu des Khmers rouges dont il fut naguère un laudateur avant d'en dénoncer plus tard le délire criminel.

On comprend que la radio polpotiste le taxe aujourd'hui d'« *exécutant de l'impérialisme américain* ». M. Kiernan supervise un ambitieux programme de recherche sur le génocide perpétré par les Khmers rouges durant leur folle expérience de pouvoir (avril 1975-janvier 1979). L'idée d'une investigation de cette ampleur a éclos dans la fièvre de la mobilisation internationale autour du Cambodge au moment des élections de 1993. Une année plus tard, le Sénat américain vote une résolution instituant ce programme de recherche, et le département d'Etat le finance à hauteur de 500 000 dollars. Faut-il voir derrière cette poussée de curiosité officielle des Américains un obscur désir de se racheter une bonne concience ? On se rappellera simplement que les Etats-Unis n'avaient pas été aussi regardants lorsqu'ils soutenaient généreusement le mouvement de résistance à l'occupation vietnamienne (1979-1989), au sein duquel les Khmers rouges jouaient un rôle central.

Le travail de M. Kiernan et de son équipe est d'un intérêt scientifique incontestable. 8 000 fosses communes de victimes ont déjà été identifiées dans 10 provinces (sur 21), ce qui donne à penser à M. Kiernan que le pays en recèlerait un total de 20 000. En outre, plus de 300 000 pages d'archives sont en cours d'exploitation. Ces documents émanent d'institutions-clés de l'ancien régime polpotiste comme la prison de Tuol Sleng – devenue un musée – mais surtout de la sinistre police secrète (Sante bal). Un vrai trésor d'informations. Au fil du décryptage, le portrait collectif des bourreaux se précise. Le travail de M. Kiernan est amplement facilité par la manie obsessionnelle qu'avaient les Khmers rouges de se mettre eux-mêmes en fiches. « *L'énergie intellectuelle et bureaucratique dépensée par ce régime à surveiller son propre personnel,* dit-il, *est stupéfiante.* »

Mais la tâche est titanesque. Le décodage de cette masse de documents en est à ses balbutiements alors que le contrat de financement du département d'Etat s'achève en fin d'année. M. Kiernan se démène pour grappiller quelques rallonges financières. Faut-il craindre que les bonnes volontés initialement affichées en haut lieu – y compris au sein du pouvoir cambodgien – s'estompent avec le temps ? En attendant d'éventuels nouveaux donateurs, M. Kiernan a trouvé une méthode peu coûteuse pour identifier 6 000 photos de victimes anonymes : il les met à disposition sur Internet.

Frédéric Bobin

L'empire de Leo Kirch

CET INDUSTRIEL allemand est désormais l'un des personnages les plus influents sur le marché européen de la télévision. Il s'est constitué une banque de programmes exceptionnellement riche, qui comprend 15 000 films et 50 000 heures de séries et documentaires. Conservateur bavarois catholique proche du chancelier Kohl, ce marchand d'images engage aujourd'hui la « bataille » du numérique, avec son nouveau bouquet de chaînes thématiques à péage. Il vient d'annoncer un accord avec son concurrent Bertelsmann pour la mise en vente de décodeurs communs. Son ambition : occuper une position-clé sur le marché de la diffusion télévisée de demain.

Lire pages 8 et 17

Les silences de M. Nétanyahou

LES PLUS OPTIMISTES voudraient voir dans les premières initiatives diplomatiques de Benyamin Nétanyahou la preuve qu'il n'y a pas d'inquiétudes à se faire sur l'avenir du processus de paix. Les plus pessimistes n'y ont perçu qu'une opération de pure façade, uniquement destinée à améliorer son image. Les uns et les autres jugent ses actes par rapport aux thèses du candidat Nétanyahou, parce que deux mois après son élection au suffrage direct, le 29 mai, le premier ministre israélien ne s'est pas illustré par une ligne d'action suffisamment lisible.

Nul ne contestera que le choix par M. Nétanyahou d'un pays arabe, en l'occurrence l'Egypte, pour son deuxième déplacement à l'étranger – après les Etats-Unis – était un choix heureux. C'est vers l'Egypte qu'ont convergé les multiples expressions des craintes et des appréhensions arabes après la victoire du Likoud. Et les conseils que lui a prodigués le président Hosni Moubarak ne sont sans doute pas inutiles, si le nouveau premier ministre israélien n'a pas envie de voir l'unité arabe se refaire contre l'Etat juif.

Qui pourra d'autre part reprocher à M. Nétanyahou, dont l'un des thèmes favoris de campagne était de dénoncer les poignées de main entre ses prédécesseurs travaillistes et le « *terroriste* » Yasser Arafat, d'avoir compris que l'Autorité palestinienne était incontournable et que c'était avec elle qu'il fallait traiter ? La poignée de main entre David Lévy, le nouveau ministre des affaires étrangères, et M. Arafat est le signe, comme l'a écrit le quotidien *Maariv*, que « *la politique est aussi l'art de l'impossible.* »

Les Palestiniens, pour leur part, ne se plaindront pas que 35 000 des leurs, et non plus 25 000, soient désormais autorisés à travailler en Israël – même si ce chiffre est bien en deçà de leurs espoirs et du quota appliqué naguère. Mais le flux des travailleurs palestiniens demeure tributaire des questions de sécurité, comme le prouve le bouclage immédiat de la Cisjordanie et de la bande de Gaza après un attentat anti-israélien, vendredi, près de Jérusalem.

Le refus de M. Nétanyahou de remettre en question l'« *unification* » de Jérusalem, capitale « *éternelle* » de l'Etat juif, n'aura surpris personne.

Mouna Naïm

Lire la suite page 10

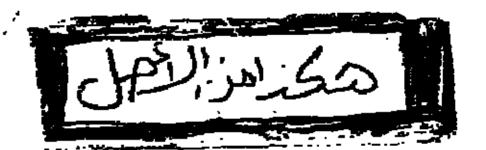
« Tueurs-nés » au tribunal



OLIVER STONE

UNE ŒUVRE cinématographique est poursuivie en justice pour l'influence qu'elle aurait eue sur le comportement de criminels. *Tueurs-nés* était le film préféré d'un couple qui a assassiné un homme et grièvement blessé la caissière d'une épicerie en Louisiane. Celle-ci s'est retournée contre le réalisateur, Oliver Stone, et son producteur, Time-Warner.

Lire page 19



ÉTATS-UNIS **Une violente explosion d'origine criminelle s'est produite, samedi 27 juillet, vers 1 h 15 (7 h 15, heure de Paris) dans le parc olympique du Centenaire, situé en plein centre d'Atlanta, faisant au moins deux morts et une centaine de blessés. Créé spécialement à l'occasion des Jeux olympiques, ce parc était le lieu de rassemblement le plus populaire de la ville. ● LES J. O. ont souvent été utilisés comme tribune politique, qu'il s'agisse de l'exploitation qu'en avait faite Hitler, en 1936, jusqu'aux différents boycottages des années 1976, 1980 et 1984, en passant par l'attaque des Palestiniens de l'organisation Septembre noir, à Munich, en 1972. ● CETTE EXPLOSION intervient alors que les enquêteurs excluent de plus en plus la possibilité qu'un incident mécanique soit à l'origine de la disparition du Boeing de la TWA qui a fait 230 victimes, le 17 juillet.**

Attentat à la bombe dans le centre-ville d'Atlanta

Selon le FBI, le premier bilan de l'explosion qui s'est produite dans la nuit de vendredi à samedi s'élèverait à deux morts et à une centaine de blessés. Le Comité international olympique a annoncé que les Jeux se poursuivaient

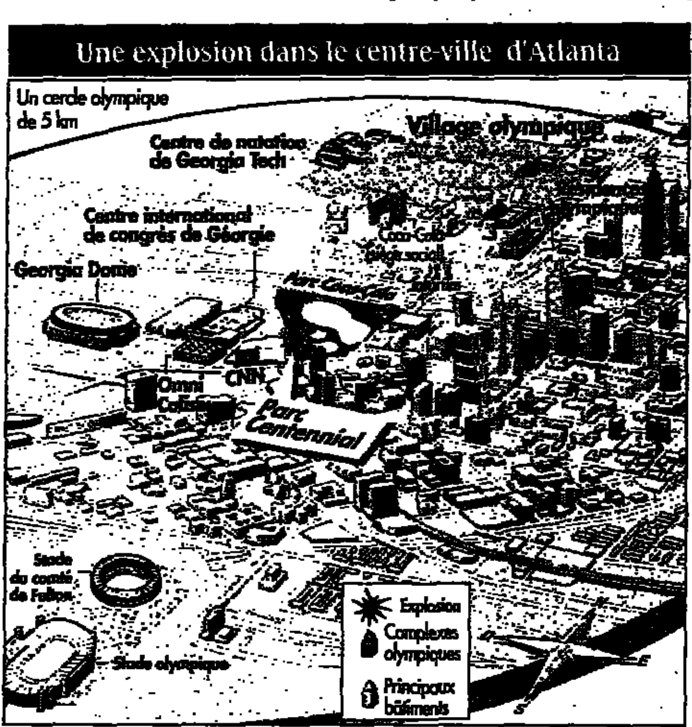
ATLANTA
de nos envoyés spéciaux

Ramin Massis, un avocat de trente-quatre ans, raconte : « *J'assistais au concert de rhythm and blues au parc du Centenaire. Je ne me souviens pas tellement du groupe mais on passait un bon moment et, tout à coup, dans un coin à droite de la scène, j'ai senti un choc sur mes jambes et j'ai vu des gens courir. Je me suis mis à courir aussi et, ensuite, j'ai marché très vite parce que j'ai pensé qu'il ne fallait pas céder à la panique. Le policiers ont bouclé le parc. En cinq minutes, ils ont fait du bon travail. Les ambulances sont arrivées tout de suite. Il y avait à peu près 15 000 personnes dans le public. C'est incroyable et pourtant c'est l'Amérique. Ces explosions, ces attentats, ça arrive partout dans le monde et nous, on ne pense pas que ça puisse nous arriver chez nous, aux Etats-Unis, on se sentait immunisé et maintenant ça arrive...* »

La fête a tourné subitement au cauchemar. L'explosion s'est produite à 1 h 15 du matin (heure locale), sur une des deux tours d'images qui entourent la scène, à l'heure où des milliers de badauds déambulent dans les rues de la cité olympique, décontractés, sortant d'un café ou d'un concert, une bière à la main. Le parc du Centenaire est situé en plein centre-ville, aux abords de l'immeuble de la chaîne de télévision CNN et du centre des congrès. Steve sortait justement d'un restaurant : « *J'étais à moins de 200 mètres. J'ai entendu une petite et une forte déflagration compacte. J'ai vu 20 à 25 corps sur le sol. J'ai eu l'impression que mon oreille gauche sortait de ma tête* ». Charles Mc Nash confirme : « *C'était une très grosse explosion. J'ai vu les gens s'affaler par terre. C'était vraiment une grande explosion. J'ai senti la chaleur sur mon visage et je me suis retrouvé avec mon short déchiré. J'ai vu sept ou huit personnes blessées aux jambes. Elles étaient allongées par terre et le sang coulait.* »

INTERVENTION RAPIDE

Tous les témoins s'accordent à dire que les services de secours sont intervenus très rapidement. Les services de sécurité ont vite bouclé les lieux et de nombreuses ambulances ont été dépêchées sur les lieux du drame qui étaient survolés par cinq ou six hélicoptères. L'hotel Mariott où est installé le Comité international olympique (CIO) a été immédiatement interdit d'accès par la garde nationale. L'ampleur des dégâts a surpris plusieurs médecins. « *C'était effrayant*, expliquait par exemple David Loya, *il y avait une vingtaine de personnes allongées, touchées aux jambes, aux épaules, dans le dos. Les gens criaient. J'ai vu de la fumée. Les médecins sont tout de suite arrivés. En cinq minutes, ils étaient là, ils ont fait du bon travail. C'était extrêmement bien organisé. J'ai vu, à côté, des morceaux de métal. Je ne peux pas en dire plus. Il y avait une énorme colonne de fumée. C'est un choc incroyable. Vous sentiez le souffle. Il y avait tellement de gens à terre, il y avait tellement de sang... Il n'y avait qu'une vingtaine de blessés réellement atteints gravement, tous les autres ont été évacués tranquillement.* »



Samedi 27 juillet, en fin de matinée, le bilan était d'au moins deux morts et d'une centaine de blessés, selon le FBI et les spéculations allaient bon train sur les causes de l'explosion qui est survenue dix jours après la destruction en vol du Boeing de la TWA : attentat criminel ou accident technique ? L'hypothèse d'une bombe était avancée par la chaîne CNN. Selon le porte-parole du ministère de la justice à Washington, il s'agissait sans doute d'une « *sorte d'engin explosif* ». Un reporter de CBS annonçait qu'il s'agissait « *définitivement* » d'une bombe tandis qu'une autre chaîne indiquait que deux autres bombes auraient été découvertes à Atlanta.

« BRUIT DE VERRE »

Selon un témoin, une lumière bleue a été vue avant l'explosion qui ne lui semblait pas de forte puissance. Un autre ne parle pas de lumière mais dit que l'explosion a été violente... Les témoignages sur la panique qui a suivi l'explosion sont aussi contradictoires. Rosalind Williams, une vendeuse de T-shirts, était installée à un bloc de l'explosion : « *Quand j'ai entendu l'explosion*, dit-elle, *je savais que c'était une bombe alors que je n'en avais jamais entendu avant. Les flics nous ont donné cinq minutes pour plier bagages. Je pense que les J. O. sont terminés. On a payé 4 000 dollars pour avoir l'emplacement mais tant pis pour ce que j'ai investi, ce n'est pas très grave quand je vois toutes ces ambulances. Je ne comprend pas ce qui se passe ; la semaine dernière tout était à la fête et au bonheur.* »

Un étudiant de Boston, Justin Delay, vingt et un ans, était venu passer le week-end à Atlanta avec un ami : « *On a entendu comme un bruit de verre*, raconte-t-il, *puis une explosion. On a été projetés contre un mur par le souffle. Comme si une quinzaine de personnes nous poussaient. Les gens se sont couchés. On ne voyait plus le sol, seulement des têtes.* » « *Nous étions au Village global d'ATT où les athlètes et leur familles se retrouvent le soir*, ajoute l'accompagnatrice d'un sélectionné cubain, *il y avait 25 athlètes, des lutteurs et des judokas. Pour la plupart des Cubains. On s'apprêtait à aller danser quand on a entendu l'explosion...* » Le Grady Memorial Hospital qui se trouve au centre d'Atlanta, à un kilomètre environ du lieu de l'explosion, a accueilli 31 blessés. Une quinzaine ont été admis au services des urgences et l'un d'entre eux est mort sur place. D'après Roy Traywic, chirgien orthopédiste, les nombreux blessés souffrent pour la plupart de fractures ouvertes aux jambes et de traumatismes liés à l'explosion.

Selon certaines sources, citées par des chaînes de télévision, un musicien des groupes Travis Tritt et Mary Stuart, qui se produisaient ce soir-là sur la scène du parc du Centenaire, aurait repéré un paquet suspect. Il l'aurait observé de près avant d'appeler la police. Après avoir examiné le paquet, celle-ci aurait commencé à faire évacuer les lieux. L'explosion se serait produite juste à ce moment. Selon plusieurs témoignages, une bonne partie du public aurait d'abord cru à un feu d'artifice, faisant partie du spectacle.

Conférence du G7 sur le terrorisme le 30 juillet à Paris

Une conférence ministérielle sur le terrorisme, du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7), se tiendra le 30 juillet à Paris, avec la participation de la Russie, conformément à une décision prise lors du sommet du G7 fin juin à Lyon. La réunion regroupera les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur. Selon le porte-parole du Quai d'Orsay, « *des mesures concrètes et précises seront étudiées* » qui s'appliqueront pour les pays concernés, mais elles « *intéressent aussi l'ensemble de la communauté internationale* ». « *Le fait même que cette conférence se tienne dès le mois de juillet et que les huit Etats y soient représentés (...) manifeste une détermination commune à se mobiliser contre le terrorisme* », a-t-il ajouté. Seul manquera le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui se fera représenter par Peter Tarnoff, secrétaire d'Etat chargé des affaires politiques.

Une tribune idéale pour des revendications politiques

LES JEUX OLYMPIQUES ont souvent été utilisés dans le passé à des fins politiques ou de propagande. Mêlant sans vergogne anneaux olympiques et croix gammées, Hitler avait fait des Jeux de 1936 à Berlin une célébration de l'organisation allemande et de l'idéologie nazie. C'est encore en Allemagne, à Munich, que l'olympisme a connu son plus grand drame. Le 5 septembre 1972, peu avant 5 heures du matin, un commando de huit terroristes de l'organisation palestinienne Septembre noir avait réussi à s'introduire dans le village olympique endormi pour prendre en otage des sportifs israéliens. Un haltérophile et un entraîneur sont tués dans cette première opération. Une longue journée d'attente commence. Les tireurs d'élite allemands prennent position autour du pavillon des Israéliens. Tandis que le président américain du CIO, Avery Brundage, se résigne à interrompre les Jeux, les autorités allemandes restent longtemps partagées entre la discussion et le recours à la force.

En fin d'après-midi, les Allemands persuadent le commando de quitter le village avec neuf otages. Trois hélicoptères les emmènent sur l'aéroport militaire de Fürstenfeldbrück où un avion pour Le Caire les attend. Vers minuit, le bruit court que les otages ont été libérés. La vérité sera connue vers 2 heures du matin. Les policiers allemands ont déclenché une fusillade sur la piste de l'aérodrome. Tous les otages et cinq des huit terroristes ont été tués, de même qu'un policier et un pilote d'hélicoptère. Le drame a fait dix-huit victimes. Après une cérémonie souvenir organisée au stade olympique le 6 septembre au matin, les Jeux reprennent dans l'après-midi, sans les délégations israélienne et égyptienne.

Ebranlé par ce drame, l'olympisme sera encore diminué par les différents boycottages. A Montréal, en 1976, le Conseil supérieur du sport africain (CSSA) réclame en vain l'exclusion de la Nouvelle-Zélande dont les rugbymen ont effectué une tournée en Afrique du Sud. Vingt-neuf pays africains, à l'exception du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, boycottent ces Jeux.

Quatre ans plus tard, c'est l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, le 27 décembre 1979, qui provoque le boycottage des Jeux de Moscou par les Américains et bon nombre de leurs alliés occidentaux. Les Soviétiques se vengent quatre ans plus tard en invoquant le « *grossier mépris des idéaux et des traditions du mouvement olympique* » par les Américains pour appeler au boycottage des Jeux de Los Angeles en 1984. Parmi les pays satellites de l'URSS, seule la Roumanie passe outre.

A Moscou, Juan Antonio Samaranch avait été élu à la présidence du CIO. Il n'avait eu de cesse de restaurer l'autorité et les finances du comité. Les étudiants sud-coréens avaient bien tenté de perturber l'organisation des Jeux de Séoul pour dénoncer les répressions du régime militaire, mais les villes sont de plus en plus nombreuses à se porter candidates à l'organisation des Jeux. Le rêve d'une trêve olympique avait à nouveau été évoqué par le président du CIO à l'occasion de l'ouverture des Jeux d'Atlanta. En vain.

Gérard Albouy

Les enquêteurs n'ont rien trouvé d'anormal dans le fonctionnement du Boeing de la TWA

WASHINGTON
de notre correspondant

Rien n'est encore officiel certes, mais une série de détails fournis par les enquêteurs, notamment par le chef des agents du FBI, James Kallstrom, renforcent la thèse d'un attentat terroriste pour expliquer la destruction brutale du Boeing 747 de la TWA, le 17 juillet. « *Nous avons des informations* [indiquant] *qu'il y avait quelque chose dans le ciel* [proche de l'avion]. *Plusieurs personnes l'ont vu, plusieurs personnes l'ont décrit de la même façon.* » Et « *cela montait* »...

Prononcée, vendredi 26 juillet, par le responsable de l'enquête criminelle, cette petite phrase aurait de quoi renforcer la thèse d'un tir de missile, bien que le Pentagone ait émis de sérieux doutes sur cette possibilité. Les propos de M. Kallstrom sont d'autant plus surprenants que l'impression qui se dégage, à ce stade de l'enquête, favorise plutôt la thèse d'une explosion causée par une bombe. Robert Francis, vice-président du Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), a indiqué que les enregistrements des deux boîtes noires de l'appareil se terminaient de la même façon brutale, sans dévoiler d'anomalie technique, par exemple dans la vitesse ou la pression des moteurs, « *ce qui signifie qu'il n'y a rien pour indiquer qu'un moteur s'est arrêté* ». Ces premiers résultats semblent donc écarter l'explication d'un incident technique qui aurait eu des conséquences catastrophiques.

Les experts poursuivent l'examen des bandes magnétiques afin de décripter ce « *son bref, d'une fraction de seconde* » qui a été capté par l'enregistreur de voix du cockpit (CVR). Des spécialistes en analyse spectrale qui étudient les phénomènes acoustiques doivent arriver prochainement de Grande-Bretagne. Ils pourront aider les enquêteurs américains à comparer l'enregistrement des boîtes noires du vol de la TWA avec celui du Boeing de la Pan Am, victime d'un attentat à la bombe, en décembre 1988, au-dessus de Lockerbie (Ecosse).

Vendredi, deux des quatre moteurs de l'avion ont été repérés sur le site de l'accident par des plongeurs qui fouillaient les fonds marins à la recherche des corps manquants. Robert Francis a qualifié d'« *extraordinairement importante* » cette découverte qui se révèle néanmoins difficile à exploiter immédiatement. Chaque réacteur pèse en effet entre trois et quatre tonnes, et il sera, selon les autorités américaines, difficile de les ramener à la surface.

Jusqu'à présent, près de 140 corps, sur les 230 que transportait l'avion, ont été retrouvés par les plongeurs, chiffre que Robert Francis a jugé « *encourageant* » et qui, selon lui, « *continue d'augmenter* ». Sur ce total, 111 victimes ont été formellement identifiées.

Compte tenu des derniers événements, la mise en place dans les aéroports américains, des dispositifs de détection des explosifs annoncée après la récente visite de M. Clinton aux familles des victimes, devrait s'accélérer. Le président américain avait annoncé à cette occasion que les services de sécurité fouilleraient « *plus de bagages* », passeraient aux rayons X « *davantage de sacs* » et exigeraient « *des inspections d'avant-vol pour tout avion à destination ou à partir des Etats-Unis* ». Le chef de la Maison Blanche n'avait pas non plus caché que ces mesures augmenteraient le coût du transport aérien et auraient des conséquences sur le confort des passagers.

Laurent Zecchini

■ **Le détournement vers Miami d'un DC-10** de la compagnie espagnole Iberia reliant Madrid à La Havane, vendredi 26 juillet, s'est terminé sans violence par la reddition du pirate qui n'était pas armé. Saad Mohamed Ibrahim, d'origine libanaise, vivait dans un camp de réfugiés du sud du Liban selon les autorités espagnoles. Il s'est livré sans difficultés. La « bombe » qu'il menaçait de faire sauter était en réalité un magnétophone recouvert d'une feuille d'aluminium, d'où sortaient quelques fils. – *(Corresp.)*

Quelque 30 000 policiers fédéraux et 10 000 militaires veillent sur l'ensemble des sites

ATLANTA
de nos envoyés spéciaux

Assurée par la police de l'Etat de Georgie, et la garde nationale, la sécurité est maximale aux abords du village olympique d'Atlanta. Les entrées sont doublement contrôlées, au détecteur de métaux d'abord, puis aux rayons X. Sur l'ensemble des sites olympiques, ce sont quelque 30.000 policiers fédéraux, de l'Etat et de la ville, qui sont mobilisés depuis le début des Jeux. Une dizaine de milliers de militaires ont été inclus au dispositif. La police locale a la responsabilité de la sécurité de trois des principaux sites: le stade olympique, l'Omni Coliseum, où se déroule le tournoi de volley-ball, et le stade de Fulton (baseball).

Deux hélicoptères survolent en permanence le village olympique. Un incident, survenu le 4 juillet, avait mis en alerte la sécurité. Une rafale de kalachnikov (AK 47) avait été tirée sur le site, et une balle avait atteint un garde national à la poitrine, sans que sa vie soit mise en danger. De jeunes volontaires étrangers avaient d'autre part été victimes de jets de pierre, dans le voisinage du centre-ville. « *Ces deux incidents sont regrettables, mais ils ne constituent pas une menace sérieuse sur la sécurité des Jeux* », avait alors commenté Beverly Harvard, chef de la police d'Atlanta.

L'explosion du Boeing de la TWA au-dessus de Long Island n'avait pas entraîné de renforcement visible du dispositif de sécurité. Elle n'avait pas non plus particulièrement inquiété le Comité international olympique (CIO). « *La sécurité est notre préoccupation prioritaire, quel que soit l'endroit où se déroulent les Jeux. On ne réunit pas 197 pays sans prendre toutes les précautions* », avait noté le directeur général du CIO, François Carrard. « *Nous avons une absolue confiance dans les mesures prises par les services américains de sécurité.* » Ces derniers n'en avaient pas moins renforcé les mesures de sécurité à l'aéroport. M. Carrard avait néanmoins admis qu'il n'y avait « *pas de risque zéro* ».

Un homme armé d'un pistolet avait déjà réussi à s'introduire dans le stade olympique

L'arrestation, dans les tribunes du stade olympique, d'un homme armé d'un pistolet chargé de 11 balles, une heure avant la cérémonie d'ouverture, vendredi 19 juillet, avait mis en évidence les défaillances de la sécurité à Atlanta.

Cet incident, révélé par un journaliste, mardi 23 juillet, au cours d'une conférence de presse, avait provoqué l'embarras des porte-parole du comité d'organisation des Jeux. La personne arrêtée était revêtue d'un uniforme d'agent de sécurité et n'avait ni accréditation ni billet d'entrée. « *La seule explication que l'on puisse donner, c'est que cette personne a réussi à entrer et qu'elle a été neutralisée* », avait dit Lyn May, l'une des porte-parole, en provoquant les rires ironiques de son auditoire.

Le nouveau président burundais refuse toute intervention étrangère

Le calme est revenu dans la capitale après le coup d'Etat qui a porté au pouvoir le major Pierre Buyoya, tandis que la communauté internationale manifeste un prudent attentisme

Quarante-huit heures après le coup d'Etat qui a de nouveau porté au pouvoir le major Pierre Buyoya, d'ethnie tutsie, le calme régnait à Bujumbura, toujours quadrillée, cependant, par l'armée. Au cours de sa première conférence de presse, vendredi 26 juillet, le nouvel homme fort du Burundi a donné le coup d'envoi d'une campagne de recrutement de miliciens tutsis tout en faisant un geste en direction de la majorité hutue en promettant réconciliation et retour à la démocratie. Les Etats-Unis ont suspendu leur aide militaire et humanitaire. L'Union européenne s'apprête, elle aussi, à suspendre la sienne. Quant au Conseil de sécurité des Nations unies, qui s'est réuni à huis clos, vendredi, s'il a exprimé sa « très grande préoccupation » face aux événements de jeudi, il s'est abstenu de condamner expressément le putsch.

BUJUMBURA n'a pas vraiment réagi à l'annonce du *coup d'Etat* sans effusion de sang qui a porté au pouvoir, jeudi 25 juillet, l'ancien président tutsi Pierre Buyoya. Le lendemain, la capitale semblait calme. Certes, le déploiement de l'armée demeurait assez important, avec des soldats placés aux principaux carrefours et notamment autour de l'université, fief d'extrémistes tutsis favorables à l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza, mais les habitants avaient repris presque normalement le cours de leurs activités. Aucun incident n'avait, non plus, été signalé en province. L'aéroport international de Bujumbura devait être rouvert samedi, a annoncé la direction de l'aéronautique.

Lors de sa première conférence de presse, après son retour au pouvoir, M. Buyoya a donné le coup d'envoi d'une campagne de recrutement de jeunes miliciens tutsis tout en se déclarant prêt à ouvrir des discussions avec les rebelles hutus, dès que ceux-ci renonceraient à la violence. A Nairobi, cependant, le Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), dont l'aile militaire, les Forces pour la défense de la démocratie (FDD), mène une sanglante guérilla, a décliné, vendredi, la main tendue par le nouveau *« président de transition »*. Le CNDD, composé de Hutus, accuse le major Buyoya d'avoir renversé le président légitime Sylvestre Ntibantungaya, un Hutu – qui n'a *toujours pas démissionné* –, pour défendre les intérêts égoïstes de son ethnie.

Chef d'Etat proclamé, M. Buyoya s'est prononcé contre une intervention étrangère au Burundi. *« Je n'attends aucune solution là-dedans. Nous avons vu ce que l'idée d'une intervention étrangère a produit ici, l'idée seulement. Cela a produit la chute du peu de gouvernement qu'il restait »*, a-t-il déclaré. Le 25 juin, lors d'un sommet régional à Arusha, en Tanzanie, le président Ntibantunganya et le premier ministre tutsi, Antoine Nduwayo – qui vient d'annoncer sa démission –, avaient demandé une *« assistance sécuritaire »* de pays voisins pour arrêter les massacres.

SUSPENSION DE L'AIDE

Les Etats-Unis, qui continuent de reconnaître M. Ntibantunganya comme président du Burundi, et font preuve d'un attentisme prudent face au nouvel homme fort du pays, devaient annoncer, vendredi, la *suspension de leur* aide, qui s'élevait à 3 millions de dollars pour le volet humanitaire et à 50 000 dollars pour le volet militaire. L'aide humanitaire pourrait être distribuée directement, dorénavant, aux organisations non gouvernementales plutôt qu'aux autorités burundaises, a précisé le département d'Etat.

La Commission européenne a, elle aussi, décidé se suspendre l'aide de l'Union européenne (UE) au Burundi. Cette décision doit être entérinée par les gouvernements des Etats membres. L'UE a accordé une aide de 112 millions *d'écus pour la période 1991-1996*, dont seulement 23 millions ont été effectivement déboursés.

De son côté, le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni à huis clos, vendredi, s'est abstenu *de condamner expressément* le coup d'Etat, mais il a cependant exprimé sa *« très grande préoccupation »*, face à l'évolution de la situation. *« L'incapacité des responsables civils et militaires à résoudre leurs différends par des moyens constitutionnellement reconnus a augmenté cette préoccupation »*, devait estimer le Français Alain Dejammet, président en exercice dudit Conseil.

Vingt-deux pays africains et sept pays asiatiques et proche-orientaux, qui ont proposé de fournir des troupes, devaient se réunir, vendredi, avec les responsables du *département du maintien* de la paix de l'ONU, pour préparer la mise sur pied d'une force d'alerte au Burundi. – *(AFP.)*

De Bujumbura à Kampala, la région des Grands Lacs sous domination tutsie ?

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

ANALYSE

Le coup d'Etat au Burundi a permis aux militaires tutsis d'éliminer la dernière parcelle de pouvoir *détenue* par les Hutus depuis les élections pluralistes de juin 1993, ramenant ainsi leurs pays à la situation qui a prévalu pendant trente ans *d'indépendance*, à savoir le contrôle total du pouvoir par la minorité tutsie.

Deux ans plus tôt, en juillet 1994, les rebelles *tutsis du Front* patriotique rwandais (FPR) s'emparaient de Kigali et réinstallaient au pouvoir la minorité tutsie qui en avait été chassée trente ans plus tôt. *Enfin, depuis dix ans, en* Ouganda, la présidence et les principaux postes des forces armées sont aux mains de la tribu des Banyankoles, cousins ougandais des Tutsis.

L'émergence de ces pouvoirs tutsis en Afrique centrale conduit les extrémistes hutus à dénoncer la formation, dans la région des Grands Lacs, d'un royaume tutsi, ambitieux et va-t-en-guerre. Cette propagande a pour but de présenter les *dirigeants* tutsis, ou apparentés, de ces trois Etats comme membres d'une seule ethnie assoiffée de conquêtes à l'instar des royautés tutsies de l'époque pré-coloniale. Mais chaque pouvoir *tutsi affronte* une *situation* particulière et réagit différemment, au point que l'on peut douter de la *solidarité* sans f[illegible]e de ces Etats. Le président ougandais Yoweri Museveni n'a pas la même conception de l'exercice du pouvoir que ses *« frères »* rwandais *et burundais. Il a su élargir son soutien dans* le pays par une série d'ouvertures politiques vers d'autres tribus et demeure populaire après dix ans de règne.

Au Rwanda, l'illusion d'un gouvernement *d'union nationale – au sein duquel* l'opposition hutue rescapée du génocide de 1994 participait à l'exercice du pouvoir – n'a duré que quatorze mois. Après quoi Paul Kagamé, vice-président et ministre de la défense, chef *d'une armée verrouillée par* les Tutsis, a révoqué les quelques ministres hutus à forte personnalité qui dénonçaient, avec trop d'insistance, les exactions ethniques des soldats rwandais. *On a pu ainsi parler d'une « burundisation »* du pouvoir pour expliquer l'incapacité de la minorité tutsie à partager le pouvoir tout en maintenant la fiction d'une union nationale, grâce au concours de *quelques « Hutus de service »*.

Même réaction au Burundi, chez les responsables tutsis qui, eux, n'ont pas résisté, plus de trois ans, aux vieux démons de l'exclusivité *du pouvoir. Ils n'ont eu de cesse de* paralyser les institutions issues des élections démocratiques de 1993 et d'assassiner, outre un président, des dizaines d'intellectuels hutus, jusqu'à ce que l'ancien président Pierre Buyoya, *putchiste et démocrate*, rejeté par les urnes en 1993, reprenne le pouvoir pour rétablir le calme dans un pays que l'armée elle-même avait largement contribué à déstabiliser.

CONVERGENCE D'INTÉRÊTS

La solidarité tutsie paraît avant tout basée sur des convergences d'intérêts. Les régimes burundais et rwandais font face à un défi identique : contenir l'hostilité de la majorité *des Hutus qui composent 85 % de la population* dans les deux pays, et dont près de deux millions, responsables de génocide ou simples citoyens fuyant la répression des soldats tutsis, sont réfugiés dans les pays voisins. Et *notamment* au Zaïre où ils ont trouvé, en la personne du président Mobutu, un *« grand frère »* à l'écoute de leurs problèmes.

Plusieurs sources d'information ont déjà fait état d'une coopération militaire entre Kigali et Bujumbura contre la guérilla hutue au Burundi, qui, répliquant à la solidarité des armées tutsies, collaborerait avec les insurgés rwandais. Il est vrai aussi que l'on parle de la présence de soldats ougandais sous l'uniforme rwandais ou burundais, mais sans savoir exactement s'il s'agit d'un *soutien explicite* du président Museveni ou de mercenaires recrutés en Ouganda.

D'autres incertitudes subsistent sur l'attitude réelle de l'Ouganda vis-à-vis du FPR ou même des militaires burundais. M. Museveni *a-t-il fermé les yeux sur* les activités du FPR pour se débarrasser des immigrés rwandais dont la présence commençait à irriter ses compatriotes, ou bien a-t-il soutenu activement le mouvement tutsi, trahissant ainsi des ambitions régionales ?

Mais il est possible que, loin de rassurer M. Museveni, l'intransigeance des dirigeants rwandais et burundais constitue pour lui un sujet d'inquiétude dans le sens où leur jusqu'au-boutisme ne peut qu'exacerber les *guérillas hutues et déstabiliser la région des* Grands Lacs. Ses réserves vis-à-vis du coup d'Etat au Burundi paraissent *« sincères »*, d'après ceux qui ont pu l'approcher.

L'instabilité grandissante dans la province zaïroise du Kivu nord qui borde l'Ouganda et où vivent près d'un million de réfugiés et d'immigrés d'origine rwandaise, et de récentes incursions armées dans le sud-ouest *de l'Ouganda à partir du Zaïre, ne* peuvent que préoccuper M. Museveni dont les forces ont déjà maille à partir, dans le nord du pays, avec une rébellion insaisissable soutenue par le Soudan.

Si les dirigeants burundais et rwandais font peu d'efforts pour dissimuler leurs ambitions, en revanche le jeu régional du *« grand frère »* de Kampala reste une interrogation. Il est des observateurs pour affirmer que l'Ouganda est un trop petit pays pour un homme d'Etat de la carrure de M. Museveni...

Jean Hélène

Tempête en Israël autour du meurtre de Palestiniens par le Shin Beth

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La révélation, par un *ex-agent* du Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël, qu'il avait tué de sang-froid, en 1984, deux *Palestiniens* arrêtés après un détournement de bus, a soulevé une tempête en Israël et des remous au sein du Shin Beth, encore *ébranlé* par l'assassinat du premier ministre, Itzhak Rabin, le 4 novembre 1995. Le scandale qui avait, à l'époque, entaché la réputation des sacro-saints services secrets, soulève des questions délicates : jusqu'où s'étend l'impunité des agents dans la lutte antiterroriste et, dans ce contexte, quelle *doit être l'attitude de l'Etat juif* vis-à-vis des Palestiniens ?

Les révélations ont été faites par Ehoud Yatom au quotidien *Yediot Aharonot*, qui les a publiées, *jeudi 25 juillet*, après *que* la censure militaire les eut retardées de quelques jours. Certains agents du Shin Beth ont qualifié Yatom de *« traître »*, tandis que d'autres ont loué son *« courage »*. N'y allant pas de main morte, Yossi Sarid, député du parti de gauche Meretz, a traité Yatom de *« vermine de la société »* et de *« fruit pourri de la mentalité militaire. »*

Craignant d'autres scandales, le ministère de la justice prépare une loi qui devrait interdire à tout ex-agent de révéler des détails sur ses activités sous peine de cinq ans de prison.

« Je les ai tués avec une grosse pierre ; je leur ai écrasé le crâne. Croyez-moi, je n'ai pas dû faire beaucoup d'efforts, ils étaient déjà pratiquement finis », a déclaré Yatom au *Yediot Aharonot*. *« Nous les avions mis dans la camionnette, c'est alors que j'ai reçu l'ordre de les tuer, de Avrom Shalom* [son supérieur, qui a démissionné], *et c'est ce que j'ai fait*, a-t-il ajouté. *Ils avaient été sérieusement passés à tabac, ils ressemblaient à deux sacs de pommes de terre. »* Ehoud Yatom, qui a tué les deux Palestiniens en leur *brisant* le crâne à coups de pierre, n'exprime d'autre regret que celui de s'être laissé piéger par la presse qui avait photographié les prisonniers vivants, après leur capture. – *(Intérim.)*

Le long du Niger, les paysans maliens ont quadruplé en dix ans la production de riz

SÉGOU (MALI)
de notre envoyé spécial

C'est un condensé de l'histoire *de l'Afrique noire du XX[e] siècle. Un* lieu de rendez-vous exceptionnel qui a vu défiler les colons français et leurs rêves les plus fous, les *élites africaines* et un *socialisme* à la mode de Moscou ou de Pékin et, nouveaux venus, les représentants de la Banque mondiale avec leur vade-mecum libéral. Oui, c'est cela l'*Office du Niger* : une entreprise hors du commun créée par le colonisateur au lendemain de la Grande Guerre pour mettre en valeur des terres irriguées par le fleuve Niger et dont l'histoire mouvementée aura reflété les errements d'une bonne partie du continent *noir. Or, aujourd'hui*, l'Office du Niger se porte mieux. Restructurée, l'entreprise a perdu de sa superbe, mais les agriculteurs attachés à *ses terres* vivent mieux que leurs aînés et affichent des rendements de riz qui n'ont rien à envier à ceux des Asiatiques...

Joli clin d'œil de l'Histoire pour une entreprise créée dans les années 20 pour approvisionner la France en coton et, accessoirement, produire du riz pour *faire* disparaître la famine d'AOF. Sur le papier, l'idée est séduisante. Envoyé par le gouvernement, un jeune ingénieur civil, Emile Béline, avait *mis en évidence* dans ce *qui* était le Soudan français – le Mali actuel – une plaine alluvionnaire, vaste comme la moitié de la Belgique, qui pouvait être irriguée par simple gravitation en mettant à profit *l'ancien delta du fleuve* Niger redécouvert à la même époque.

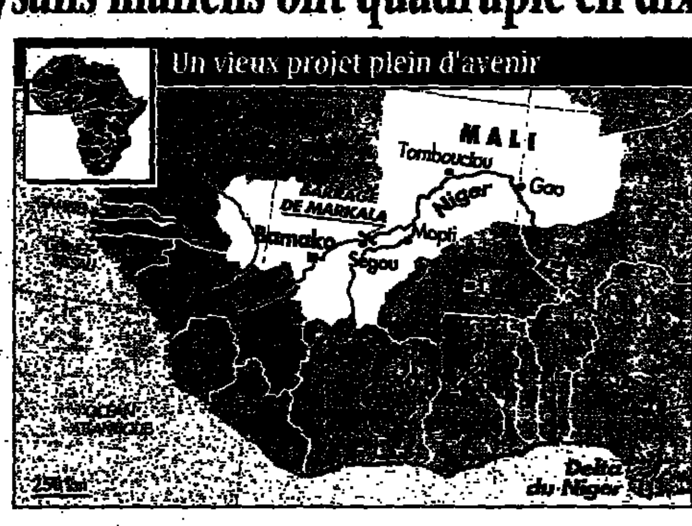
Encore fallait-il construire des barrages et creuser une centaine de kilomètres de canaux. L'argent n'est pas un problème – au moins au début. Il viendra de la métropole. La main-d'œuvre, elle, sera recrutée sur place, par la force. Les *« volontaires »* deviendront des militaires de la « coloniale », comme *Dramane Diarra*, l'un des ultimes témoins de ce chantier pharaonique, retrouvé dans un village proche de Ségou, siège historique de l'Office du Niger. *« C'était en 1940. Il y a eu une rafle dans notre village. J'avais vingt et un ans, et ma femme était enceinte. Les militaires français ont rassemblé les jeunes du village et nous ont laissé le choix : partir en France se battre contre les Allemands ou rester ici et construire le barrage. »*

PITOYABLE MAIN-D'ŒUVRE

Crâne dégarni et barbichette blanche, le rescapé du barrage de Markala ne regrette pas les années de bagne. *« Le barrage, il fallait le construire. J'en suis fier. Avant, ici, il n'y avait que des fauves et des oiseaux »*, *dit-il* d'une voix lointaine. De fait, la région était déserte et, pour exploiter les nouvelles terres irrigués, l'administration va faire venir plusieurs milliers d'individus arrachés de force à leur région natale, le sud du Mali et l'actuel Burkina Faso. Pitoyable main-d'œuvre taillable et corvéable à merci.

Le résultat ne pouvait qu'être décevant. A la fin de la guerre, l'Office du Niger – l'une des plus importantes entreprises d'Afrique de l'Ouest : il emploie près de 6 000 « colons » noirs et 200 expatriés – exploite 12 000 hectares, alors qu'un million devaient être mis en valeur – pour un coût estimé entre 20 et 25 milliards de francs (valeur 1960).

On se débarrassera du vichyste Emile Béline, mais on ne fermera pas l'Office, devenu un Etat dans l'Etat. Au contraire. C'est la fuite en avant. La superficie irriguée passe à 40 000 hectares (le riz détrône le coton, dont les rendements sont quatre fois plus faibles *qu'au Soudan britannique*), alors que les quelque 35 000 « colons » sont mécontents de leur sort et que l'ardoise augmente pour la *métropole* : *14 milliards de francs* supplémentaires engloutis entre 1946 et 1955.



« ÉLÉPHANT BLANC »

Conservées tant bien que mal dans une maison coloniale endormie sur les berges du Niger, les archives de l'Office, avec leurs dossiers copieusement saupoudrés d'insecticide *faute de mieux*, racontent cette coûteuse déconfiture dénoncée à l'époque avec véhémence par le journaliste Raymond Cartier. Tandis que l'agronome René Dumont parlera de résultats *« décevants »*, un rapport de l'inspection des finances commandé par Paris en 1956 conclura sans appel : le programme est *« un échec »*.

Et il va le rester dans le jeune Mali indépendant et socialiste qui hérite de ce premier *« éléphant blanc » au début des années 60.*

Du prix du riz ou du coton à la fourniture des semences et des engrais, l'Etat-propriétaire décide de tout. Jusqu'à interdire de repiquer le riz, car *« la révolution n'avance pas à reculons »*. On imagine le résultat. Si les effectifs de l'Office explosent, si la corruption se répand, la *production dégringole* en dessous de son niveau d'avant l'indépendance, en dépit de l'accroissement des surfaces irriguées. D'exportateur, le Mali devient importateur de riz en 1968. *Quant* au coton, qui était la raison d'être de la création de l'Office, sa culture est abandonnée en 1970 : dans le sud du pays, d'autres régions s'y prêtent mieux sans avoir besoin d'être *irriguées*. Le lieutenant Moussa Traoré, tombeur du régime de Modibo Keita en novembre 1968, n'est pas un doctrinaire. A l'inverse *de son* prédécesseur, la collectivisation et la centralisation ne sont pas pour lui articles de foi. C'est ce qui va sauver l'Office, conjugué avec l'introduction de variétés de riz qui ont permis la « révolution verte » en Asie. Conjugué aussi avec la redécouverte par la communauté internationale, au lendemain de la terrible sécheresse de 1973 au Sahel, de ce filet de sécurité alimentaire sans équivalent qu'est la zone sous tutelle de l'Office du Niger.

TITRE FONCIER

A partir de ce moment, l'Office devient *« un vieux projet de développement plein d'avenir »*. En 1986, les Pays-Bas et la France financent la première tranche de la réhabilitation *du système* d'irrigation et la construction d'un centre de formation. Brutalement, dans ces zones, le rendement de riz est *multiplié par six et l'Office du* Niger s'avère très vite incapable de décortiquer la totalité de la production. Les associations de paysans et les producteurs indépendants acquièrent leurs premiers moulins. L'Office voit son monopole entamé. Il ne va plus cesser de s'effilocher.

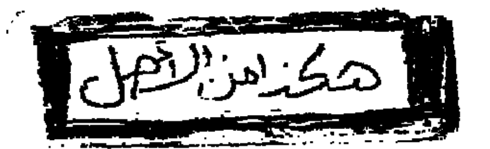
Réduit au seul *entretien* des canaux d'irrigation, l'Office ne compte plus aujourd'hui que quelques centaines de salariés. Ses quatre rizeries, où la céréale est *décortiquée*, blanchie, glacée, *sont* à vendre. Le gros matériel est à l'abandon. Quant aux agriculteurs, ils commercialisent librement leur production, multipliée par quatre en dix ans. *Les villages de la zone* ont cessé de se *dépeupler*. Et le Mali est à la veille de redevenir autosuffisant en riz.

Un seul verrou subsiste : celui de la *propriété* du sol. Les bailleurs de fonds – Banque mondiale en tête – veulent que *« la terre appartienne à ceux qui la travaillent »*, et non, *comme c'est le cas depuis Emile* Béline, à l'Office du Niger. *« Ce serait une erreur de changer le système*, assure l'actuel président de l'Office, le docteur Fernand Traoré. *Les terres irriguées sont un investissement, propriété de la nation tout entière. Si l'on donne un titre foncier aux agriculteurs, on court le risque de voir se constituer de grandes propriétés. » « Par ailleurs*, ajoute-t-il, *si un paysan refuse de payer sa redevance sur l'eau, aujourd'hui, on peut lui retirer sa concession. Lorsqu'il sera devenu propriétaire, nous n'aurons plus de moyen de pression. »*

Ultime argument, un peu poussiéreux dans un pays converti au libéralisme en même temps qu'à la démocratie, celui du caractère stratégique de la culture du riz. *« Le riz est une céréale stratégique au Mali*, dit M. Traoré. *Si l'Etat privatise les terres, il s'enlève un instrument de contrôle. Que ceux qui ne veulent plus faire de riz aillent ailleurs. »*

Le combat du patron de l'Office est perdu d'avance. Les bailleurs de fonds sont décidés à régler le problème au profit des cultivateurs, quitte à prendre leur temps. Il leur restera ensuite à résoudre un problème culturel d'envergure : faire en sorte que l'argent gagné par les producteurs de l'Office du Niger aille s'investir ailleurs que dans de prestigieux mais improductifs troupeaux de vaches.

Jean-Pierre Tuquoi



ÉTATS-UNIS Une violente explosion d'origine criminelle s'est produite, samedi 27 juillet, vers 1 h 15 (7 h 15, heure de Paris) dans le parc olympique du Centenaire, situé en plein centre d'Atlanta, faisant au moins deux morts et une centaine de blessés. Créé spécialement à l'occasion des Jeux olympiques, ce parc était le lieu de rassemblement le plus populaire de la ville. ● LES J. O. ont souvent été utilisés comme tribune politique, qu'il s'agisse de l'exploitation qu'en avait faite Hitler, en 1936, jusqu'aux différents boycottages des années 1976, 1980 et 1984, en passant par l'attaque des Palestiniens de l'organisation Septembre noir, à Munich, en 1972. ● CETTE EXPLOSION intervient alors que les enquêteurs excluent de plus en plus la possibilité qu'un incident mécanique soit à l'origine de la disparition du Boeing de la TWA qui a fait 230 victimes, le 17 juillet.

Attentat à la bombe dans le centre-ville d'Atlanta

Selon le FBI, le premier bilan de l'explosion qui s'est produite dans la nuit de vendredi à samedi s'élèverait à deux morts et à une centaine de blessés. Le Comité international olympique a annoncé que les Jeux se poursuivaient

ATLANTA
de nos envoyés spéciaux

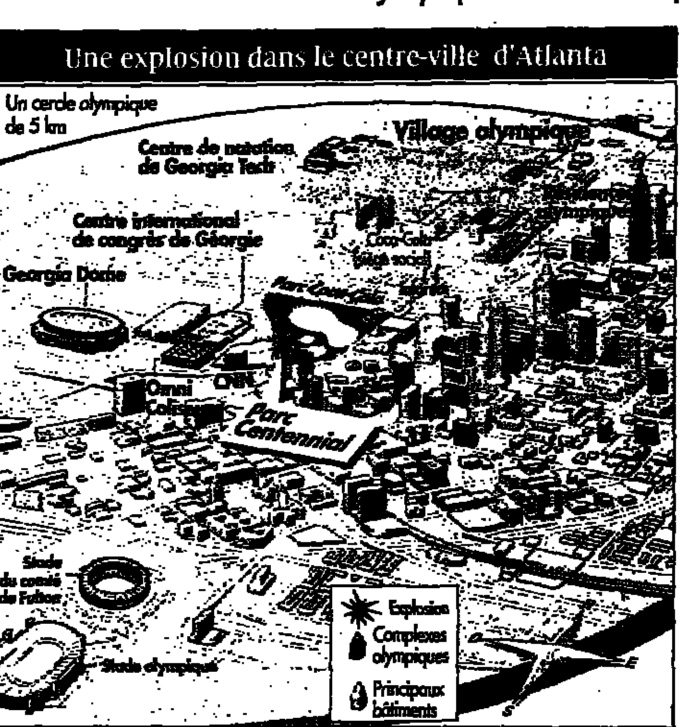
Ramin Massis, un avocat de trente-quatre ans, raconte : *« J'assistais au concert de rhythm and blues au parc du Centenaire. Je ne me souviens pas tellement du groupe mais on passait un bon moment et, tout à coup, dans un coin à droite de la scène, j'ai senti un choc sur mes jambes et j'ai vu des gens courir. Je me suis mis à courir aussi et, ensuite, j'ai marché très vite parce que j'ai pensé qu'il ne fallait pas céder à la panique. Le policiers ont bouclé le parc. En cinq minutes, ils ont fait du bon travail. Les ambulances sont arrivées tout de suite. Il y avait à peu près 15 000 personnes dans le public. C'est incroyable et pourtant c'est l'Amérique. Ces explosions, ces attentats, ça arrive partout dans le monde et nous, on ne pense pas que ça puisse nous arriver chez nous, aux Etats-Unis, on se sentait immunisé et maintenant ça arrive... »*

La fête a tourné subitement au cauchemar. L'explosion s'est produite à 1 h 15 du matin (heure locale), sur une des deux tours d'images qui entourent la scène, à l'heure où des milliers de badauds déambulent dans les rues de la cité olympique, décontractés, sortant d'un café ou d'un concert, une bière à la main. Le parc du Centenaire est situé en plein centre-ville, aux abords de l'immeuble de la chaîne de télévision CNN et du centre des congrès. Steve sortait justement d'un restaurant : *« J'étais à moins de 200 mètres. J'ai entendu une petite et une forte déflagration compacte. J'ai vu 20 à 25 corps sur le sol. J'ai eu l'impression que mon oreille gauche sortait de ma tête ».* Charles Mc Nash confirme : *« C'était une très grosse explosion. J'ai vu les gens s'affaler par terre. C'était vraiment une grande explosion. J'ai senti la chaleur sur mon visage et je me suis retrouvé avec mon short déchiré. J'ai vu sept ou huit personnes blessées aux jambes. Elles étaient allongées par terre et le sang coulait. »*

INTERVENTION RAPIDE

Tous les témoins s'accordent à dire que les services de secours sont intervenus très rapidement. Les services de sécurité ont vite bouclé les lieux et de nombreuses ambulances ont été dépêchées sur les lieux du drame qui étaient survolés par cinq ou six hélicoptères. L'hotel Mariott où est installé le Comité international olympique (CIO) a été immédiatement interdit d'accès par la garde nationale. L'ampleur des dégâts a surpris plusieurs médecins. *« C'était effrayant,* expliquait par exemple David Loya, *il y avait une vingtaine de personnes allongées, touchées aux jambes, aux épaules, dans le dos. Les gens criaient. J'ai vu de la fumée. Les médecins sont tout de suite arrivés. En cinq minutes, ils étaient là, ils ont fait du bon travail. C'était extrêmement bien organisé. J'ai vu, à côté, des morceaux de métal. Je ne peux pas en dire plus. Il y avait une énorme colonne de fumée. C'est un choc incroyable. Vous sentiez le souffle. Il y avait tellement de gens à terre, il y avait tellement de sang... Il n'y avait qu'une vingtaine de blessés réellement atteints gravement, tous les autres ont été évacués tranquillement. »*

Une explosion dans le centre-ville d'Atlanta



Samedi 27 juillet, en fin de matinée, le bilan était d'au moins deux morts et d'une centaine de blessés, selon le FBI et les spéculations allaient bon train sur les causes de l'explosion qui est survenue dix jours après la destruction en vol du Boeing de la TWA : attentat criminel ou accident technique ? L'hypothèse d'une bombe était avancée par la chaîne CNN. Selon le porte-parole du ministère de la justice à Washington, il s'agissait sans doute d'une *« sorte d'engin explosif ».* Un reporter de CBS annonçait qu'il s'agissait *« définitivement »* d'une bombe tandis qu'une autre chaîne indiquait que deux autres bombes auraient été découvertes à Atlanta.

« BRUIT DE VERRE »

Selon un témoin, une lumière bleue a été vue avant l'explosion qui ne lui semblait pas de forte puissance. Un autre ne parle pas de lumière mais dit que l'explosion a été violente... Les témoignages sur la panique qui a suivi l'explosion sont aussi contradictoires. Rosalind Williams, une vendeuse de T-shirts, était installée à un bloc de l'explosion : *« Quand j'ai entendu l'explosion,* dit-elle, *je savais que c'était une bombe alors que je n'en avais jamais entendu avant. Les flics nous ont donné cinq minutes pour plier bagages. Je pense que les J. O. sont terminés. On a payé 4 000 dollars pour avoir l'emplacement mais tant pis pour ce que j'ai investi, ce n'est pas très grave quand je vois toutes ces ambulances. Je ne comprend pas ce qui se passe ; la semaine dernière tout était à la fête et au bonheur. »*

Un étudiant de Boston, Justin Delay, vingt et un ans, était venu passer le week-end à Atlanta avec un ami : *« On a entendu comme un bruit de verre,* raconte-t-il, *puis une explosion. On a été projetés contre un mur par le souffle. Comme si une quinzaine de personnes nous poussaient. Les gens se sont couchés. On ne voyait plus le sol, seulement des têtes. » « Nous étions au Village global d'ATT où les athlètes et leur familles se retrouvent le soir,* ajoute l'accompagnatrice d'un sélectionné cubain, *il y avait 25 athlètes, des lutteurs et des judokas. Pour la plupart des Cubains. On s'apprêtait à aller danser quand on a entendu l'explosion... »* Le Grady Memorial Hospital qui se trouve au centre d'Atlanta, à un kilomètre environ du lieu de l'explosion, a accueilli 31 blessés. Une quinzaine ont été admis au services des urgences et l'un d'entre eux est mort sur place. D'après Roy Traywic, chirgien orthopédiste, les nombreux blessés souffrent pour la plupart de fractures ouvertes aux jambes et de traumatismes liés à l'explosion.

Selon certaines sources, citées par des chaînes de télévision, un musicien des groupes Travis Tritt et Mary Stuart, qui se produisaient ce soir-là sur la scène du parc du Centenaire, aurait repéré un paquet suspect. Il l'aurait observé de près avant d'appeler la police. Après avoir examiné le paquet, celle-ci aurait commencé à faire évacuer les lieux. L'explosion se serait produite juste à ce moment. Selon plusieurs témoignages, une bonne partie du public aurait d'abord cru à un feu d'artifice, faisant partie du spectacle.

Conférence du G7 sur le terrorisme le 30 juillet à Paris

Une conférence ministérielle sur le terrorisme, du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7), se tiendra le 30 juillet à Paris, avec la participation de la Russie, conformément à une décision prise lors du sommet du G7 fin juin à Lyon. La réunion regroupera les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur. Selon le porte-parole du Quai d'Orsay, *« des mesures concrètes et précises seront étudiées »* qui s'appliqueront pour les pays concernés, mais elles *« intéressent aussi l'ensemble de la communauté internationale ». « Le fait même que cette conférence se tienne dès le mois de juillet et que les huit Etats y soient représentés (...) manifeste une détermination commune à se mobiliser contre le terrorisme »,* a-t-il ajouté. Seul manquera le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui se fera représenter par Peter Tarnoff, secrétaire d'Etat chargé des affaires politiques.

Une tribune idéale pour des revendications politiques

LES JEUX OLYMPIQUES ont souvent été utilisés dans le passé à des fins politiques ou de propagande. Mêlant sans vergogne anneaux olympiques et croix gammées, Hitler avait fait des Jeux de 1936 à Berlin une célébration de l'organisation allemande et de l'idéologie nazie. C'est encore en Allemagne, à Munich, que l'olympisme a connu son plus grand drame. Le 5 septembre 1972, peu avant 5 heures du matin, un commando de huit terroristes de l'organisation palestinienne Septembre noir avait réussi à s'introduire dans le village olympique endormi pour prendre en otage des sportifs israéliens. Un haltérophile et un entraîneur sont tués dans cette première opération. Une longue journée d'attente commence. Les tireurs d'élite allemands prennent position autour du pavillon des Israéliens. Tandis que le président américain du CIO, Avery Brundage, se résigne à interrompre les Jeux, les autorités allemandes restent longtemps partagées entre la discussion et le recours à la force.

En fin d'après-midi, les Allemands persuadent le commando de quitter le village avec neuf otages. Trois hélicoptères les emmènent sur l'aéroport militaire de Fürstenfeldbrück où un avion pour Le Caire les attend. Vers minuit, le bruit court que les otages ont été libérés. La vérité sera connue vers 2 heures du matin. Les policiers allemands ont déclenché une fusillade sur la piste de l'aérodrome. Tous les otages et cinq des huit terroristes ont été tués, de même qu'un policier et un pilote d'hélicoptère. Le drame a fait dix-huit victimes. Après une cérémonie souvenir organisée au stade olympique le 6 septembre au matin, les Jeux reprennent dans l'après-midi, sans les délégations israélienne et égyptienne.

Ebranlé par ce drame, l'olympisme sera encore diminué par les différents boycottages. A Montréal, en 1976, le Conseil supérieur du sport africain (CSSA) réclame en vain l'exclusion de la Nouvelle-Zélande dont les rugbymen ont effectué une tournée en Afrique du Sud. Vingt-neuf pays africains, à l'exception du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, boycottent ces Jeux.

Quatre ans plus tard, c'est l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, le 27 décembre 1979, qui provoque le boycottage des Jeux de Moscou par les Américains et bon nombre de leurs alliés occidentaux. Les Soviétiques se vengent quatre ans plus tard en invoquant le *« grossier mépris des idéaux et des traditions du mouvement olympique »* par les Américains pour appeler au boycottage des Jeux de Los Angeles en 1984. Parmi les pays satellites de l'URSS, seule la Roumanie passe outre.

A Moscou, Juan Antonio Samaranch avait été élu à la présidence du CIO. Il n'avait eu de cesse de restaurer l'autorité et les finances du comité. Les étudiants sud-coréens avaient bien tenté de perturber l'organisation des Jeux de Séoul pour dénoncer les répressions du régime militaire, mais les villes sont de plus en plus nombreuses à se porter candidates à l'organisation des Jeux. Le rêve d'une trêve olympique avait à nouveau été évoqué par le président du CIO à l'occasion de l'ouverture des Jeux d'Atlanta. En vain.

Gérard Albouy

Les enquêteurs n'ont rien trouvé d'anormal dans le fonctionnement du Boeing de la TWA

WASHINGTON
de notre correspondant

Rien n'est encore officiel certes, mais une série de détails fournis par les enquêteurs, notamment par le chef des agents du FBI, James Kallstrom, renforcent la thèse d'un attentat terroriste pour expliquer la destruction brutale du Boeing 747 de la TWA, le 17 juillet. *« Nous avons des informations* [indiquant] *qu'il y avait quelque chose dans le ciel* [proche de l'avion]. *Plusieurs personnes l'ont vu, plusieurs personnes l'ont décrit de la même façon. »* Et *« cela montait »...*

Prononcée, vendredi 26 juillet, par le responsable de l'enquête criminelle, cette petite phrase aurait de quoi renforcer la thèse d'un tir de missile, bien que le Pentagone ait émis de sérieux doutes sur cette possibilité. Les propos de M. Kallstrom sont d'autant plus surprenants que l'impression qui se dégage, à ce stade de l'enquête, favorise plutôt la thèse d'une explosion causée par une bombe. Robert Francis, vice-président du Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), a indiqué que les enregistrements des deux boîtes noires de l'appareil se terminaient de la même façon brutale, sans dévoiler d'anomalie technique, par exemple dans la vitesse ou la pression des moteurs, *« ce qui signifie qu'il n'y a rien pour indiquer qu'un moteur s'est arrêté ».* Ces premiers résultats semblent donc écarter l'explication d'un incident technique qui aurait eu des conséquences catastrophiques.

Les experts poursuivent l'examen des bandes magnétiques afin de décripter ce *« son bref, d'une fraction de seconde »* qui a été capté par l'enregistreur de voix du cockpit (CVR). Des spécialistes en analyse spectrale qui étudient les phénomènes acoustiques doivent arriver prochainement de Grande-Bretagne. Ils pourront aider les enquêteurs américains à comparer l'enregistrement des boîtes noires du vol de la TWA avec celui du Boeing de la Pan Am, victime d'un attentat à la bombe, en décembre 1988, au-dessus de Lockerbie (Ecosse).

Vendredi, deux des quatre moteurs de l'avion ont été repérés sur le site de l'accident par des plongeurs qui fouillaient les fonds marins à la recherche des corps manquants. Robert Francis a qualifié d'*« extraordinairement importante »* cette découverte qui se révèle néanmoins difficile à exploiter immédiatement. Chaque réacteur pèse en effet entre trois et quatre tonnes, et il sera, selon les autorités américaines, difficile de les ramener à la surface.

Jusqu'à présent, près de 140 corps, sur les 230 que transportait l'avion, ont été retrouvés par les plongeurs, chiffre que Robert Francis a jugé *« encourageant »* et qui, selon lui, *« continue d'augmenter ».* Sur ce total, 111 victimes ont été formellement identifiées.

Compte tenu des derniers événements, la mise en place dans les aéroports américains, des dispositifs de détection des explosifs annoncée après la récente visite de M. Clinton aux familles des victimes, devrait s'accélérer. Le président américain avait annoncé à cette occasion que les services de sécurité fouilleraient *« plus de bagages »,* passeraient aux rayons X *« davantage de sacs »* et exigeraient *« des inspections d'avant-vol pour tout avion à destination ou à partir des Etats-Unis ».* Le chef de la Maison Blanche n'avait pas non plus caché que ces mesures augmenteraient le coût du transport aérien et auraient des conséquences sur le confort des passagers.

Laurent Zecchini

■ **Le détournement vers Miami d'un DC-10 de la compagnie espagnole Iberia reliant Madrid à La Havane, vendredi 26 juillet, s'est terminé sans violence par la reddition du pirate qui n'était pas armé. Saad Mohamed Ibrahim, d'origine libanaise, vivait dans un camp de réfugiés du sud du Liban selon les autorités espagnoles. Il s'est livré sans difficultés. La « bombe » qu'il menaçait de faire sauter était en réalité un magnétophone recouvert d'une feuille d'aluminium, d'où sortaient quelques fils. – *(Corresp.)***

Quelque 30 000 policiers fédéraux et 10 000 militaires veillent sur l'ensemble des sites

ATLANTA
de nos envoyés spéciaux

Assurée par la police de l'Etat de Georgie, et la garde nationale, la sécurité est maximale aux abords du village olympique d'Atlanta. Les entrées sont doublement contrôlées, au détecteur de métaux d'abord, puis aux rayons X. Sur l'ensemble des sites olympiques, ce sont quelque 30.000 policiers fédéraux, de l'Etat et de la ville, qui sont mobilisés depuis le début des Jeux. Une dizaine de milliers de militaires ont été inclus au dispositif. La police locale a la responsabilité de la sécurité de trois des principaux sites: le stade olympique, l'Omni Coliseum, où se déroule le tournoi de volley-ball, et le stade de Fulton (baseball).

Deux hélicoptères survolent en permanence le village olympique. Un incident, survenu le 4 juillet, avait mis en alerte la sécurité. Une rafale de kalachnikov (AK 47) avait été tirée sur le site, et une balle avait atteint un garde national à la poitrine, sans que sa vie soit mise en danger. De jeunes volontaires étrangers avaient d'autre part été victimes de jets de pierre, dans le voisinage du centre-ville. *« Ces deux incidents sont regrettables, mais ils ne constituent pas une menace sérieuse sur la sécurité des Jeux »,* avait alors commenté Beverly Harvard, chef de la police d'Atlanta.

L'explosion du Boeing de la TWA au-dessus de Long Island n'avait pas entraîné de renforcement visible du dispositif de sécurité. Elle n'avait pas non plus particulièrement inquiété le Comité international olympique (CIO). *« La sécurité est notre préoccupation prioritaire, quel que soit l'endroit où se déroulent les Jeux. On ne réunit pas 197 pays sans prendre toutes les précautions »,* avait noté le directeur général du CIO, François Carrard. *« Nous avons une absolue confiance dans les mesures prises par les services américains de sécurité. »* Ces derniers n'en avaient pas moins renforcé les mesures de sécurité à l'aéroport. M. Carrard avait néanmoins admis qu'il n'y avait *« pas de risque zéro ».*

Un homme armé d'un pistolet avait déjà réussi à s'introduire dans le stade olympique

L'arrestation, dans les tribunes du stade olympique, d'un homme armé d'un pistolet chargé de 11 balles, une heure avant la cérémonie d'ouverture, vendredi 19 juillet, avait mis en évidence les défaillances de la sécurité à Atlanta.

Cet incident, révélé par un journaliste, mardi 23 juillet, au cours d'une conférence de presse, avait provoqué l'embarras des porte-parole du comité d'organisation des Jeux. La personne arrêtée était revêtue d'un uniforme d'agent de sécurité et n'avait ni accréditation ni billet d'entrée. *« La seule explication que l'on puisse donner, c'est que cette personne a réussi à entrer et qu'elle a été neutralisée »,* avait dit Lyn May, l'une des porte-parole, en provoquant les rires ironiques de son auditoire.

Le nouveau présid

De Bujumbura

Le long du

la fille de Sukarno

Démission du gouvernement péruvien

LIMA. Tous les membres du gouvernement péruvien ont remis, vendredi 26 juillet, leurs mandats à la disposition du président Alberto Fujimori, selon une tradition qui permet au chef de l'Etat de restructurer l'équipe de ses collaborateurs à l'occasion de la fête nationale. Exprimant sa satisfaction face à un cabinet sortant *« homogène et qui a donné de bons résultats »*, M. Fujimori a indiqué qu'il prendrait son temps pour réfléchir à une nouvelle équipe, tout en se déclarant confiant dans le maintien de Jorge Camet comme ministre de l'économie.
Par ailleurs, un attentat à la voiture piégée, dirigé contre la garnison de la police anti-émeute à Lima, a eu lieu dans la nuit du 25 au 26 juillet, nous signale notre correspondante dans la capitale péruvienne. Selon plusieurs spécialistes, cette attaque témoignerait de la réorganisation d'une tendance dissidente des guérilléros du Sentier lumineux dont la majorité a abandonné la lutte armée.

L'armée sri-lankaise regagne du terrain sur la guérilla tamoule

COLOMBO. Les troupes gouvernementales sri-lankaises ont enlevé, samedi 27 juillet, une place forte des rebelles tamouls, à Paranthan, dans le nord de l'île, au cours d'une opération de grande envergure visant à regagner le terrain perdu ces derniers jours. Appuyée par l'aviation et des chars, l'armée de terre consolidait, samedi, ses positions dans cette zone avant de progresser plus au sud vers la ville de Kilinochchi, où les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont établi un nouveau quartier général. La guerre civile fait rage au Sri-Lanka depuis le succès militaire remporté, le 18 juillet, par les rebelles contre la base de Mullaitivu (nord-est) et un attentat perpétré, le 24 juillet, contre en train, à Colombo, qui a fait 70 morts et plus de 600 blessés. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : l'ex-Front islamique du salut** (FIS) a accusé, vendredi 26 juillet, la Belgique d'être responsable du décès d'un de ses membres mort, selon le mouvement islamiste, *« sous la torture, après avoir été extradé vers l'Algérie par la Belgique »* où il avait demandé asile politique. Dans un communiqué, la délégation du FIS à l'étranger précise que Saïd ben Othman, membre de la wilaya de Mostaganem, a été extradé par Bruxelles le 15 juillet. – *(AFP, Reuter.)*

■ **NIGER : les Etats-Unis** ont annoncé, vendredi 26 juillet, dans un communiqué du département d'Etat, la suspension de leur programme d'aide économique et militaire au Niger *« en réaction à l'abandon très visible de la démocratie à la fois à travers le coup d'Etat du 27 janvier et les récentes élections frauduleuses »* des 7 et 8 juillet, remportées par le général Ibrahim Baré Maïnassara. De leur côté, trois des quatre candidats malheureux au récent scrutin présidentiel – Mahamane Ousmane, Mamadou Tandja et Mahamadou Issoufou – ont demandé la formation d'un gouvernement de transition, chargé d'organiser des élections transparentes. – *(Reuter.)*

■ **NIGERIA : le Comité des droits de l'homme de l'ONU** a condamné, vendredi 26 juillet, la junte nigériane pour non-respect des libertés fondamentales, notamment pour avoir appliqué massivement la peine de mort sans garantie de justice et toléré les exécutions sommaires, les disparitions et la torture. Ce Comité qui réunit 18 experts indépendants, a recommandé *« des mesures immédiates »* pour rétablir la démocratie et les droits constitutionnels. Le Comité s'est dit *« profondément préoccupé »* par le fait que le gouvernement n'a pas abrogé les décrets qui créent des tribunaux spéciaux, et a estimé qu'*« il n'y a pas de protection des droits au Nigéria »* en raison de la révocation de la Constitution de 1989. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : le chef de guerre Mohamed Farah Aidid** *« n'a été ni sérieusement blessé, ni blessé du tout »*, a déclaré, vendredi 26 juillet, son *« ministre de l'intérieur »*. Il a démenti que les troupes de son rival Ali Mahdi aient pris le contrôle d'Afgoye, à 30 km de la capitale, mais a refusé de commenter la perte présumée de l'aéroport de Ballidogle, à 90 km de Mogadiscio. – *(AFP.)*

■ **Les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest** (Cedeao) ont unanimement condamné, vendredi 26 juillet, à l'ouverture de leur 1er sommet à Abuja, au Nigéria, le comportement des factions libériennes. Le chef de l'Etat gambien l'a qualifié de *« honte pour l'ensemble de l'Afrique et de la race noire. »* Le président ghanéen a dit que la Force ouest-africaine de paix, envoyée, en 1990, au Libéria, *« ne peut demeurer au delà d'un certain point »*, compte tenu de la *« fatigue et du coût financier de ses opérations. »* – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné**, vendredi 26 juillet, *« l'emploi des armes contre les aéronefs civils en vol »*, adressant ainsi une critique implicite à Cuba dont la chasse avait abattu, il y a cinq mois, deux petits avions américains pilotés par des exilés anticastristes. La Chine et la Russie se sont abstenues lors du vote de la résolution de New York.

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : des heurts se sont produits** jeudi sur le site de l'ancien camp de concentration de Buchenwald, près de Weimar, dans l'est de l'Allemagne, entre des extrémistes de droite arborant des insignes néo-nazis et des jeunes participant à des *« camps de travail antifascistes »*, a-t-on appris, jeudi 25 juillet, à Weimar. Buchenwald est chroniquement le théâtre de provocations de la part de groupes néo-nazis. – *(AFP.)*

■ **Le gouvernement de Bonn va verser** deux millions de deustchemarks au gouvernement lituanien pour le dédommagement des victimes du nazisme, concluant ainsi près de trois ans de négocations, a annoncé, vendredi 26 juillet, le ministère allemand des affaires étrangères. Les fonds seront versés pour des infrastrucutres sociales en Lituanie.- *(AFP.)*

■ **RUSSIE/ALLEMAGNE : à la veille de la conférence ministérielle des pays du G7** sur le terrorisme qui s'ouvre à Paris, le 30 juillet, les ministres russe et allemand des affaires étrangères, Evgueni Primakov et Klaus Kinkel, se rencontreront lundi dans la capitale française. Au menu de ce premier entretien entre les deux hommes depuis l'élection présidentielle russe figurent notamment la sécurité européenne et l'épineuse question de la restitution des biens culturels emportés d'Allemagne par les troupes soviétiques à la fin de la seconde guerre mondiale. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : les manifestations au Pays basque** prennent de l'ampleur. Après San Sebastian la veille, de violents incidents ont éclaté dans la soirée de vendredi 26 juillet dans la banlieue de Bilbao, à Getxo, où plusieurs dizaines de jeunes en cagoules ont lancé des cocktails molotov contre des succursales bancaires et un concessionaire Citroën. Les manifestants, proches de l'organisation séparatiste basque ETA selon la police, avaient érigé des barricades et incendié une fourgonnette. – *(AFP.)*

Le ministre turc de la justice menace de faire intervenir les forces de l'ordre dans les prisons

Le nombre des morts de la grève de la faim ne cesse d'augmenter

La communauté occidentale suit avec de plus en plus d'inquiétude l'aggravation de la situation en Turquie, où un dixième détenu est mort, samedi 27 juillet, des suites du mouvement de grève de la faim déclenché par l'extrême gauche dans les prisons turques. Le gouvernement turc a lancé vendredi un ultimatum aux grévistes, menaçant de faire intervenir les forces de l'ordre.

UN ULTIMATUM a été lancé, vendredi 26 juillet, par le gouvernement turc aux responsables du mouvement de grève de la faim dans les prisons turques. Le ministre de la justice, Sevket Kazan, a brandi la menace d'une intervention des forces de l'ordre. Le nombre des victimes de ce mouvement était, samedi, de dix après le décès, samedi matin, d'une femme à la prison de Bayrampasa, à Istanbul. Deux autres détenus étaient morts la veille : une jeune femme de vingt-deux ans, Ayce Idil Erkmen, membre du Parti et Front révolutionnaire de libération populaire (DHKP-C), qui purgeait une peine de prison de trois ans à la prison de Canakkale, dans l'ouest du pays, et celui d'un homme de trente-six ans, Tahsin Yilmaz, membre de l'Union des communistes révolutionnaires de Turquie (TIKB), à la prison de Bayrampasa, à Istanbul *(lire ci-dessous)*.

« C'est mon ultime appel, rendez-nous les grévistes (...), cessez ces exécutions sommaires, ne nous forcez pas à organiser une opération des forces de l'ordre », a déclaré, vendredi, le ministre de la justice au cours d'une conférence de presse à Ankara. *« Nous voulons toujours utiliser la méthode de la persuasion (...), une intervention* [des forces de l'ordre] *pourrait entraîner la mort de 40 à 60 détenus »*, a-t-il indiqué. Le ministre a de nouveau accusé les organisations clandestines d'extrême gauche d'orchestrer le mouvement. Il a réaffirmé que les détenus des prisons de Bayrampasa et Umraniye, à Istanbul, et de Buca, à Izmir, avaient *« transformé ces établissements pénitentiaires en foyers de formation terroriste »*, que les détenus y disposent de fax, de téléphones portables, d'armes. Rejetant l'une des exigences des détenus, il a déclaré qu'aucun détenu ne serait plus transféré dans ces trois prisons.

VIOLENCES EN ALLEMAGNE

Selon le ministère turc de la santé, 2 070 détenus au total participent au mouvement, dont 314 en grève de la faim totale. L'agence pro-kurde DEM, basée à Cologne, en Allemagne, a annoncé que les détenus du mouvement terroriste kurde PKK avaient rejoint le mouvement vendredi, après s'en être un temps distancié. L'aggravation de la situation suscite des réactions d'inquiétude dans les capitales occidentales alors que les sympathisants des mouvements d'extrême gauche et kurdes lançent un peu partout des actions de soutien, surtout dans le nord de l'Europe. Une nouvelle fois les événements en cours en Turquie trouvent un prolongement sur le sol allemand où vit une communauté de quelque deux millions de Turcs. Une série d'attaques, de tentatives d'incendie, ont eu lieu ces derniers jours contre des magasins, des restaurants, des locaux associatifs, nous indique notre correspondant à Cologne, Philippe Ricard. Les mouvements de soutien se succèdent. Mercredi, une trentaine de militants turcs d'extrême gauche avaient occupé pendant plusieurs heures le siège du Parti social-démocrate à Francfort avant d'en être délogés par la police. Le consulat de Turquie à Berlin a été attaqué vendredi par des inconnus. Des manifestations similaires ont eu lieu en Suisse, à Bâle et à Zurich, et en Suède, à Stockholm, où une vingtaine de personnes ont occupé la représentation du Haut Comité pour les réfugiés (HCR).

Les gouvernements occidentaux sont restés jusque-là prudents. Le porte-parole du gouvernement allemand, Peter Haussmann, a appelé Ankara, vendredi, à *« tout faire pour éviter de nouvelles victimes »*. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a écrit à son homologue, Tansu Ciller, pour souligner que Bonn attendait d'Ankara la mise en œuvre rapide de mesures pour améliorer les conditions de vie dans les prisons. Le ministre de l'intérieur, Manfred Kanther, a déploré la façon *« effrayante dont les relations à l'intérieur de la Turquie dégénèrent en violences en Allemagne »*, et estimé que la Turquie *« doit s'atteler plus intensivement à l'amélioration des droits de l'homme »*. A Bruxelles, le commissaire européen chargé des relations extérieures, Hans van den Broek, a lui aussi fait part de sa *« profonde préoccupation »*. La pression monte au Parlement européen, où certains responsables menaçent de remettre en cause l'aide apportée à la Turquie si aucune solution n'est apportée.

La visite du docteur Sener à la maison d'arrêt de Bayrampasa

ISTANBUL
de notre envoyée spéciale

Le docteur Hatati Sener, un radio-anesthésiste de renom à Istanbul, est entré, vendredi midi 26 juillet, avec dix-sept autres spécialistes, à la maison d'arrêt de Bayrampasa, à la lisière de la capitale. Il en est ressorti vers 18 heures. Pour la première fois les grévistes de la faim, membres d'organisations d'extrême gauche en lutte contre les menaces de transferts lointains et de mises à l'isolement, ont accepté de parler à ce *« comité de bonnes volontés »*, mais aucun d'entre eux n'a accepté de soins ni même un examen médical complet, *« qui serait déjà une entorse au sérieux de notre détermination »*.

Encore sous le choc, le docteur Sener a gagné le siège de la chambre des médecins dont il est membre et qui avait pris cette initiative de *« la dernière heure »*. Durant la visite de la prison, un gréviste est décédé : Tahsin Yilmaz, trente-six ans. Un médecin légiste du comité constate la mort sur place.

Le docteur Sener assure d'emblée : *« On nous avait mis en garde contre le risque d'être retenus en otage. Il n'en a rien été, le dialogue a été très bon. Moi-même j'avais des soupçons sur le libre choix des grévistes* [par rapport à la direction de leurs organisations politiques]. *Mes conversations m'ont convaincu. Les déclarations officielles ont menti. Chacun s'est librement engagé dans l'épreuve. Tous veulent en sortir, mais pas avant d'avoir obtenu le retour à la situation d'avant le 5 mai »* [date du décret ministériel prévoyant transferts et isolement].

Puis le docteur prend ses quelques notes griffonnées dans la prison, pour ne pas oublier de dire l'essentiel. Un état des lieux en quelque sorte. *« Après les procédures de notre entrée autorisée, au bout de huit jours de démarches, et l'intervention du bâtonnier d'Istanbul, Turgut Kazan,* explique-t-il, *les représentants des grévistes nous ont dit qu'ils acceptaient notre visite. Nous avons vu les détenus séparément. Quarante-sept sont en grève de la faim totale depuis soixante-huit jours, ne prenant qu'un peu d'eau et, encore, au goutte-à-goutte, avec de grandes difficultés. »*

RESPECTER LEUR VOLONTÉ

« Dix-sept détenus, dont sept jeunes femmes, sont dans un état très grave, précise le docteur Sener. *D'ici quelques jours, ils seront perdus s'ils continuent. La plupart risquent une mort rapide pour cause de reins bloqués, poumons infectés ou hépatite. Trois, enfin, sont à l'agonie, privés de conscience, réflexes morts, la vue éteinte de façon irréversible. Beaucoup ont les yeux bandés, car ils ne supportent plus la lumière. Par ailleurs, vingt-deux autres personnes sont en grève de la faim depuis cinquante-cinq jours, mais pas totale : elles absorbent de l'eau avec un peu de citron, de sucre ou de sel, ou du thé, ou du tilleul. Dans cette deuxième équipe, comme ils l'appellent, trois sont très mal, proches de l'agonie, et l'un vient de mourir sous nos yeux. Enfin, vingt-neuf autres font une grève tournante, rejoints jour après jour par de nouveaux grévistes. Si le mouvement se poursuit, il faut s'attendre à une vingtaine de morts dans les tout prochains jours. »*

Le docteur Sener rassemble ses feuillets épars. *« Nous sommes toujours prêts à les aider. Mais notre déontologie, conforme aux déclarations humanitaires de Tokyo et de Malte, nous oblige à respecter leur volonté de n'accepter aucun soin. Tous sont conscients, à part trois. Tous nous ont déclaré refuser tout traitement. »*

Alors que le comité s'apprêtait à quitter la prison, des détenus ont fait la toilette de leur camarade Tahsin avant de le veiller la nuit. La dépouille devait quitter Bayrampasa samedi 27. La veille, sur la rive asiatique du Bosphore, un curieux enterrement avait eu lieu. Celui d'un autre gréviste décédé dans une prison d'Ankara, qui s'est déroulé sous l'œil de policiers et des rares parents dont la présence avait été tolérée, et dans un tout autre cimetière que celui choisi par la famille. Avant cette mise en terre, voisins et proches avaient été sérieusement malmenés et les journalistes refoulés. Toute la journée, des hélicoptères volaient dans le ciel d'Istanbul où de nombreux contrôles routiers avaient bloqué la circulation.

A Ankara, la tension était encore montée d'un cran lorsqu'on a appris que des policiers en uniforme défilaient aux cris de *« nous défendons la patrie contre les divisions »* tandis que, dans l'après-midi, la télévision retransmettait en direct le discours du ministre de la justice, Sevket Kazan (islamiste), qui lançait un *« dernier avertissement (aux grévistes de la fin) avant l'intervention en force dans les prisons »*.

Danielle Rouard

Domingo Cavallo, l'artisan du « miracle économique » argentin, a été limogé par le président Carlos Menem

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Ministre argentin de l'économie depuis plus de cinq ans, Domingo Cavallo a été limogé par le président Carlos Menem, vendredi 26 juillet. Il a été aussitôt remplacé par le président de la Banque centrale, Roque Fernandez. Depuis des semaines, Domingo Cavallo, qui avait pris plusieurs mesures impopulaires pour faire face à l'importante dette de l'Argentine et mettre en œuvre le programme économique négocié avec le FMI, était devenu la bête noire des syndicats. Il se sentait aussi de plus en plus isolé au sein du gouvernement qu'il percevait peu solidaire des décisions qu'il prenait en son nom.

Agé de quarante-neuf ans, Domingo Cavallo avait pourtant réussi à devenir l'un des ministres de l'économie les plus respectés dans le monde. Il était considéré comme l'*« artisan du miracle économique argentin »*, l'homme qui avait terrassé l'inflation, imposé la stabilité, rétabli la crédibilité de son pays sur les marchés financiers internationaux. Début mars, Warren Christopher, secrétaire d'Etat américain de passage à Buenos Aires, avait qualifié M. Cavallo de *« héros »* pour le travail accompli. Cet éloge avait déplu à Carlos Menem qui s'est toujours montré fort jaloux du prestige dont jouit à l'étranger M. Cavallo.

Les spéculations sur un départ précipité de M. Cavallo alimentaient depuis longtemps les conversations de salon à Buenos Aires, faisant régulièrement trembler la Bourse. Le tandem Menem-Cavallo reposait sur un mariage de raison. Caudillo populiste converti au libéralisme, M. Menem affirmait que M. Cavallo était *« le meilleur ministre de l'économie qu'ait connu l'Argentine »*. Le style imprévisible et tapageur d'un président qui inquiétait les investisseurs étrangers était compensé par l'allure discrète et l'efficacité de M. Cavallo. Les succès macro-économiques obtenus expliquent en partie la réélection de M. Menem lors des présidentielles du 16 mai 1995.

ACCUSATIONS

Après avoir été ministre des affaires étrangères du gouvernement Menem, M. Cavallo avait accepté avec joie, le 31 janvier 1991, le portefeuille de l'économie. Professeur d'université, formé à Harvard, il avait fait un bref passage à la tête de la Banque centrale en 1982, à la fin de la dictature militaire. Pour imposer les règles du FMI et sa politique d'austérité, ce technicien avait besoin d'un aval politique que lui apporta le président Menem, habile tacticien qui sut liquider l'héritage du général Peron et une longue tradition de protectionnisme. Car, en politique, M. Cavallo faisait figure de dilettante au milieu des intrigues qui se trament dans les couloirs de la Casa Rosada, le palais présidentiel. Homme de conviction, irascible, le ministre de l'économie avait des rapports difficiles avec les parlementaires.

Après cinq ans de collaboration, la lutte sans merci entre des ambitions et des intérêts divergents a fini par éclater au grand jour. En août 1995, devant le Congrès, M. Cavallo dénonçait l'existence de *« mafias »* dans l'entourage du président Menem et une corruption généralisée au sein des institutions qui l'empêchait de mener à bien sa mission. La gravité des accusations provoqua la colère des hommes du président et fit craindre la rupture. Le ministre de l'économie réussit à sauver sa tête grâce à l'intervention personnelle de l'ambassadeur américain à Buenos Aires, James Cheek, et à la pression des milieux d'affaires internationaux.

Mais, peu à peu, les rapports de force avait changé. Au cours des huit derniers mois, le président Menem avait réduit les pouvoirs de son ministre de l'économie, dont quatre des plus proches collaborateurs, impliqués dans des affaires de corruption par une justice dépendant étroitement du pouvoir politique, avaient été écartés. Même si le départ de M. Cavallo risque de raviver la méfiance des investisseurs, le président Menem, apparemment, ne craignait plus rien d'un homme rendu responsable de la récession, d'un taux de chômage record et de l'absence de dynamisme économique qui frappent aujourd'hui l'Argentine.

Christine Legrand

Le gouvernement indonésien musèle la dissidence de la fille de Sukarno

Des accrochages entre fidèles de Megawati Sukarnoputri, fille du père de l'indépendance, et forces de l'ordre ont fait plusieurs dizaines de blessés à Djakarta

Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées – certaines grièvement –, samedi 27 juillet, à Djakarta, lors d'affrontements entre fidèles de Megawati Sukarnoputri, fille du père de l'indépendance, et des unités de la police et de l'armée. Les incidents ont éclaté après qu'une tendance pro-gouvernementale du Parti démocrate indonésien (PDI), soutenue par les forces de l'ordre, a pris d'assaut le siège du parti occupé par des fidèles de Megawati, qui contestent la récente éviction de cette dernière de la direction du mouvement. Des accrochages opposaient, en milieu de matinée, quelques milliers de manifestants aux forces de l'ordre. Les autorités ont choisi la fin de la réunion annuelle de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (Asean) pour lancer cette offensive. Si Megawati Sukarnoputri semble aujourd'hui privée de levier politique, cette crise trahit néanmoins un malaise qui affecte un système très verrouillé alors que le président Suharto n'a toujours pas désigné de successeur.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Un conflit entre deux factions rivales du Parti démocrate indonésien (PDI) – un des trois partis autorisés par la Constitution – a dégénéré, samedi 27 juillet, dans le centre de Djakarta, en batailles rangées qui ont fait plusieurs dizaines de blessés. Les affrontements ont éclaté lorsque les adversaires de Megawati Sukarnoputri – fille du père l'indépendance Sukarno, récemment destituée de la direction du mouvement – ont pris d'assaut, en début de matinée, le quartier général du parti, jusque-là occupé par les militants loyaux à l'ancienne équipe dirigeante.

Appuyés par un impressionnant déploiement d'unités de la police et de l'armée, plusieurs dizaines de partisans de Suryadi, élu, le 21 juin, président du PDI et chef de la faction pro-gouvernementale du parti, ont encerclé et lapidé les locaux tenus par les amis de Megawati Sukarnoputri, qui jugent « *illégale* » l'élection du nouveau président. Les heurts ont fait plusieurs dizaines de blessés, certains apparemment grièvement. Huit personnes inanimées ont été chargées à bord de véhicules militaires. L'atmosphère restait très tendue, à la mi-journée, devant le siège du PDI, où quelques milliers de sympathisants de Megawati Sukarnoputri harcelaient les policiers en tenue anti-émeutes. La foule scandait « *militaires assassins* » et « *Megawati vaincra* ».

UNE ÉLITE INQUIÈTE

Une audience accordée, jeudi, par le président Suharto à Suyardi, les mises en garde de l'armée et une interdiction officielle, signifiée par la police, avaient laissé entendre que l'opération pourrait avoir lieu dès le départ de Djakarta des nombreuses délégations qui ont participé, jusqu'à jeudi en milieu de journée, aux rencontres annuelles de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (Asean). En effet, depuis le début du règne de Suharto, en 1966, la capitale indonésienne n'avait jamais été le théâtre de manifestations d'une ampleur équivalente à celles que les partisans de Megawati y ont organisées depuis six semaines. Le 20 juin, la dispersion par les forces de l'ordre d'un défilé de ces derniers dans le centre-ville avait fait une centaine de blessés.

Dans l'immédiat, la fille aînée de Sukarno se retrouve sur la touche. Son seul recours est celui de poursuites en justice contre les circonstances de l'élection de son successeur par un Congrès du PDI réuni à Médan (Sumatra) avec l'aval du gouvernement et des forces armées et auquel Megawati n'avait pas participé. La justice doit commencer à examiner, dès le 1er août, les nombreuses plaintes déposées par ses avocats mais on ignore le temps qu'il lui faudra pour se prononcer.



D'un autre côté, seuls les candidats qui auront l'aval de Suyardi seront autorisés à se présenter aux élections prévues pendant le premier semestre de 1997 pour renouveler 425 des 500 membres du Parlement, les 75 derniers sièges étant réservés aux forces armées. A moins que Suyardi – ce qui ne peut être entièrement exclu – manœuvre pour réintégrer une partie au moins des partisans de Megawati, cette dernière risque donc de se retrouver, en 1997, à l'écart d'un système politique qui n'autorise que trois partis – le Golkar, progouvernemental, le PPP ou Parti du développement uni, d'obédience islamiste, et le PDI – et réfute toute notion d'opposition.

La crise ainsi ouverte alors que Suharto, âgé de soixante-quinze ans, pourrait être candidat à un septième mandat présidentiel en 1998, n'est peut-être pas pour autant refermée.

Megawati Sukarnoputri, dont l'élection à la présidence du PDI s'était réalisée à l'arraché en décembre 1993 et n'avait jamais plu aux autorités, a pris la précaution, jusqu'à maintenant, d'afficher la plus grande prudence, de manière à ne pas se couper de la fraction de l'élite indonésienne qui souhaite une libéralisation du régime ou, du moins, commence à s'inquiéter de son inadaptation à une société qui a changé en l'espace d'une génération, notamment parce que l'Indonésie, sous Suharto, a réussi son décollage économique.

D'une certaine manière, Megawati se retrouvera « en réserve de la République », pour peu qu'elle continue de donner des assurances sur sa modération aux principaux bénéficiaires du système que sont la classe politico-militaire et les milieux d'affaires. En outre, elle s'affiche comme une partisane convaincue du libéralisme économique et ne revendique, pour le PDI, qu'une vocation à « *l'indépendance* ».

Voilà quelques années encore, cette affaire aurait été probablement rapidement étouffée. Mais, aujourd'hui, les autorités semblent avoir été surprises par la persistance, après l'élection de Suryadi, d'une fronde inhabituelle. Les appuis à Megawati se sont multipliés, à telle enseigne qu'elle représente maintenant un large éventail d'opinions. Même si elle finit par se résorber, la crise actuelle est révélatrice d'un malaise qui affecte une partie au moins de l'*establishment*, alors que Suharto, au pouvoir depuis 1966, n'a toujours pas désigné d'héritier politique.

Jean-Claude Pomonti

Megawati, femme discrète mais résolue

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

PORTRAIT

Elle avait un nom, fille aînée de Sukarno, père de l'indépendance. Elle a désormais un prénom, Megawati, « *fille des nuages de l'orage* », car elle est née, le 23 janvier 1947, par une nuit de tempête. « *Chaque fois que le pouvoir la harcèle, elle rebondit* », remarque un observateur local. Elle-même ne cache pas que les autorités lui ont fait une sérieuse publicité en appuyant la manœuvre qui l'a évincée, le 21 juin, de la présidence du Parti démocratique indonésien (PDI), qui représentait à l'origine un amalgame de nationalistes et de chrétiens. Megawati a l'allure d'une dame discrète de cette bonne société javanaise qui domine la vie politique et sociale de l'Indonésie depuis l'indépendance. Elle n'a pas, jusqu'à maintenant, manifesté le charisme qui était un des atouts de son père, grand r   emueur de foules. Ses adversaires répètent qu'elle n'existe que parce qu'elle est la fille de son père. Ils ont dû déchanter.

Megawati a su exploiter les faiblesses de la « démocratie à l'indonésienne », système rigide mis sur pied pour éviter l'éclatement d'un archipel riche de 13 000 îles et de dizaines d'ethnies. Prudente, elle ne se prononce pas sur un régime politique qui tient de la monarchie semi-élective et fait une place, dans la Constitution, aux forces armées, gardiennes à la fois des frontières et de la paix civile. Sa modération a été payante. Aux yeux de l'*establishment*, elle ne fait pas figure d'épouvantail. Elle est ainsi devenue le point de ralliement de ceux qui souhaitent une déréglementation plus rapide de l'économie comme de ceux qui, notamment parmi les jeunes, n'ont pas vécu le traumatisme de la vaste répression de 1965-1966 et aspirent à une bouffée d'oxygène. Megawati traduit les ressentiments à l'encontre d'un régime qui sut sortir l'Indonésie de la pauvreté sans pour autant s'adapter aux changements qu'il a lui-même engendrés.

Veuve très jeune, Megawati a été brièvement la femme d'un Egyptien, avant d'épouser, en 1973, Taufik Kiemas, un homme d'affaires indonésien. Le pouvoir souhaiterait que la presse locale la cite selon le nom de son époux et non, comme c'est le cas, selon le nom de Megawati Sukarnoputri, à la résonance très forte dans un pays dont Sukarno a fait l'unité avant de le mener au bord d'une banqueroute dont l'a relevé M. Suharto.

Megawati n'a fait une discrète entrée en politique que dans les années 80 en devenant député du PDI. Au lendemain des élections générales de 1993, elle a posé sa candidature à la présidence du parti, sans susciter l'enthousiasme du pouvoir. Son élection, lors d'un congrès extraordinaire réuni à Surabaya en 1993, a néanmoins reçu l'aval de M. Suharto. Elle a alors introduit un système d'élection directe au sein du PDI, jusqu'alors habitué à recevoir les ordres d'en haut.

Ainsi s'est profilée une candidature – que Megawati n'a jamais confirmée – à l'élection présidentielle de 1998. Hypothèse sans précédent, puisque la réélection de M. Suharto, par un Congrès de mille délégués, n'a jamais été contestée. L'idée de confier la direction du PDI à des mains plus sages a donc fait surface et, en avril, quinze des vingt-six membres du bureau exécutif du PDI ont, en l'absence de leur présidente, décidé de convoquer un Congrès extraordinaire qui s'est conclu par le limogeage de Megawati. Aujourd'hui marginalisée, elle n'en est pas moins devenue un recours pour le jour où la succession de M. Suharto s'ouvrira. A moins que le conflit tourne à l'aigre et qu'elle se départisse de sa modération, Megawati a désormais un pied solidement ancré dans le panorama politique indonésien.

J.-C. P.

Les pays asiatiques s'efforcent de sortir du schéma d'une « croissance par transpiration »

HONGKONG
correspondance

Le miracle asiatique repose-t-il sur la sueur des enfants, l'absence de retraites et de soins pour tous, et la capacité à faire trimer des mains misérables pour une bouchée de pain ? C'est sans doute le cas, si l'on en juge par la vigueur de la réaction des sept pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean, qui regroupe Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam), rejetant la demande américaine de lier les questions de droit à celles de la libéralisation des échanges. Ils savent que c'est d'abord à leurs bras et à leurs petites mains qu'ils doivent le décollage de leurs économies et de leur niveaux de vie, même s'ils doutent parfois de la pérennité du système.

Un économiste américain de l'université Stanford, Paul Krugman, a récemment perturbé les certitudes sur le « *miracle asiatique* » en décrétant que lorsque ces économies auront pleinement utilisé leur main-d'œuvre bon marché pour la payer au prix fort, leur croissance tombera comme un soufflet. L'Asie est, en somme, condamnée à un modèle de « *croissance par transpiration, et non par innovation* », laquelle serait vouée à se mettre au diapason des pays industrialisés, quand le stock de travail au rabais serait épuisé.

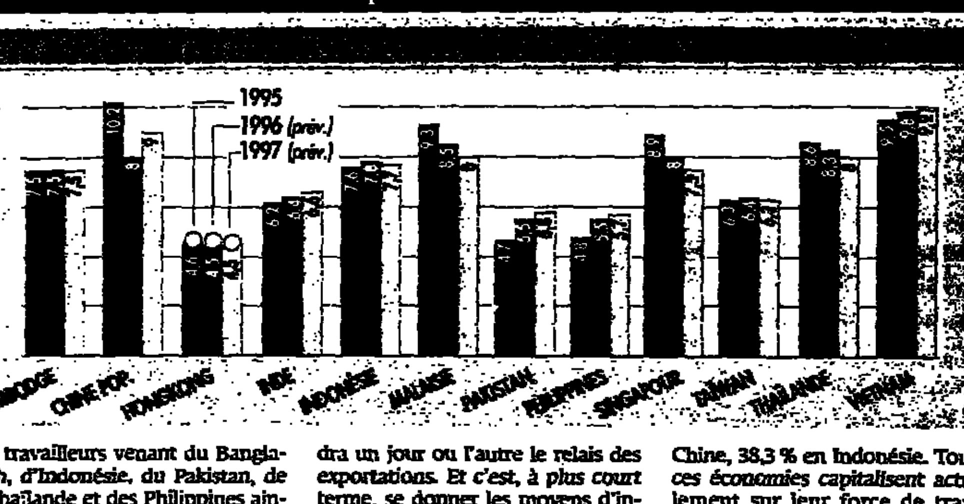
Il est un fait que le ralentissement récent des exportations du Sud-Est asiatique est quelque peu troublant, même s'il fait suite à une année 1995 exceptionnelle, avec une hausse de 17 % des exportations pour l'ensemble de la zone. D'autant que les Etats-Unis et le Japon, les deux gros clients de ces économies, sont en phase d'accélération de leur croissance.

Certes, la chute du prix des composants et des produits finis électroniques explique en partie le fort ralentissement des exportations de Singapour, de la Malaisie, de la Corée du Sud et de Taïwan. Mais la loi des cycles n'explique pas tout. Le rythme de croissance des exportations thaïlandaises a été divisé par quatre, passant de 24 % en 1995, à 6 % sur le premier semestre de l'année, alors que les prévisions officielles tablaient sur une augmentation d'environ 17 %. Cette dramatique révision à la baisse relève, semble-t-il, de raisons plus structurelles : une part importante des exportations de la Thaïlande provient d'industries à fort contenu de main-d'oeuvre, qui subissent depuis peu la concurrence directe du Vietnam, du Bangladesh et des Philippines, aux salaires encore plus bas.

Pour la première fois depuis 1986, le produit national brut (PNB) de la Thaïlande va probablement croître de moins de 8 % cette année, prenant la pente du ralentissement. La compétitivité relative de la Thaïlande s'amoindrit dans une zone où les cartes sont rebattues par la libéralisation et l'ouverture récentes de certaines économies, comme le Vietnam et, depuis peu, les Philippines.

La Malaisie, après huit années de croissance à plus de 8 % l'an tirée par ses exportations, fait face aujourd'hui à une terrible pénurie de main-d'oeuvre, avec un chômage qui ne dépasse pas 2,8 % de la population active, soit en deçà du « *chômage frictionnel* ». Les entreprises n'arrivent pas à conserver leur personnel, le coût du travail flambe, et plusieurs grands groupes étrangers d'électronique, qui disposaient d'usines à Penang, viennent d'annoncer leur départ ces derniers jours. Aussi, pour stopper l'hémorragie, le gouvernement malais vient-il d'annoncer à la fois l'ouverture des frontières aux travailleurs venant du Bangladesh, d'Indonésie, du Pakistan, de la Thaïlande et des Philippines ainsi que la légalisation des clandestins présents en Malaisie et travaillant hors du secteur des plantations. Il a également confirmé qu'il sélectionnait rigoureusement les investissements étrangers, en privilégiant ceux qui étaient fortement capitalistiques sur les ateliers de main-d'oeuvre.

Une activité qui continue à faire des envieux



Lorsqu'on sera arrivé au terme de la course aux mains les plus pauvres, le miracle va-t-il se transformer en mirage ? Faisant écho à l'optimisme général qui prévaut dans la région, les économistes de la Banque asiatique de développement (BAD) n'y croient guère. L'exemple de la mutation de Hongkong, de Singapour et de Taïwan révèle que ces pays savent sortir de ce schéma. Le modèle de développement des économies asiatiques ne se réduit pas au « *pays-atelier* ». L'atelier est une étape du développement : il permet d'exporter. Or exporter le fruit du travail des hommes, c'est, à moyen terme, créer un marché intérieur qui prendra un jour ou l'autre le relais des exportations. Et c'est, à plus court terme, se donner les moyens d'investir, pour réaliser des gains de productivité et accroître la valeur ajoutée de ses exportations.

L'atelier est une étape du développement : il permet d'exporter puis de créer un marché intérieur qui prendra le relais des exportations

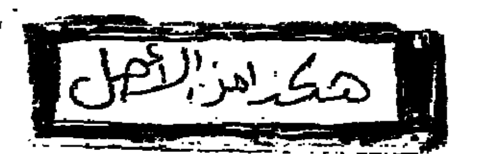
Les économistes de la BAD relèvent que l'investissement joue clairement un rôle décisif dans le développement de ces pays : jusqu'à 40,6 % du PIB en Malaisie, 40 % en Thaïlande, 39,5 % en Chine, 38,3 % en Indonésie. Toutes ces économies capitalisent actuellement sur leur force de travail d'aujourd'hui pour construire leur compétitivité de demain, d'autant qu'elles s'avèrent de plus en plus exigeantes sur le contenu technologique des investissements.

Il y aura peut-être toutefois quelques passages délicats dans la belle dynamique du développement asiatique. Tant que le marché intérieur n'a pas la taille suffisante pour relayer les exportations, tout l'équilibre de ces économies, et le rythme de leur modernisation, reposent sur le maintien d'exportations élevées, qui limitent les déficits de paiements courants. Or avant qu'une économie comme celle de la Thaïlande parvienne à exporter des produits de plus forte valeur ajoutée prenant le relais des produits « *pauvres* », il faudra un temps d'ajustement pendant lequel le déficit de la balance des paiements courants va continuer à se creuser.

« *Le temps de rééquilibrage des paiements courants de la Thaïlande sera plus long qu'on ne l'imaginait il y a six mois* », reconnaît Rajan Pal, économiste chez Jardine Fleming Broking, à Hongkong. De fait, le déficit devrait atteindre cette année 8 % du PIB (7,8 % selon les prévisions nouvellement révisées de la Banque of Thaïlande), contre 7,5 % en 1995, et 5,9 % en 1994, soit un taux proche de celui atteint par le Mexique à la veille de la « crise tequila », qui, en janvier 1995, avait suivi d'un mois la dévaluation de 40 % du peso face au dollar. Va-t-on vers une crise monétaire du même ordre dans cette région du monde ? « *La Thaïlande est dans un cas de figure très différent du Mexique en 1995* », estime Scott Christensen, économiste de Jardine Fleming à Bangkok. La Banque de Thaïlande a pris depuis un an de nombreuses mesures pour ralentir le niveau d'investissement et de consommation du pays, notamment par une hausse des taux d'intérêt, qui sont toujours de 13,5 %, explique-t-il. Le seul problème est que les investisseurs commencent à s'impatienter.

Même si la banque centrale ne publie pas de statistiques sur les flux de capitaux courts, on voit sur les marchés que les fonds investis à court terme quittent le pays. Mais ce n'est pas l'essentiel du financement de la balance des paiements, qui repose d'abord sur les investissements directs étrangers, et les emprunts à long terme des banques commerciales. Pour les spécialistes, il n'y a aucun risque de voir le baht, la monnaie locale, se décrocher du dollar. Mais tant que l'épargne domestique de ces économies, pour élevée qu'elle soit, n'égalera pas le niveau de leurs investissements, la nature du financement de leur modernisation restera une source possible de fragilité.

Valérie Brunschwig



RÉGIONS Jean-Claude Gaudin a obtenu de la Commission de Bruxelles une augmentation de 1,5 milliard de francs des aides européennes aux reconversions industrielles, en France, pour la période 1997-1999. Les régions dites « périphériques » (Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Provence) seront les mieux servies, ce qui ne manquera pas de faire réagir l'Alsace, la Lorraine ou le Nord-Pas-de-Calais. ● LA RESTRUCTURATION des armées et des industries de défense va bénéficier, elle aussi, d'aides communautaires, venant s'ajouter à l'effort budgétaire national, dont le ministère de la défense refuse de préciser la répartition. ● À STRASBOURG, l'arrivée d'une entreprise de fret express, qui utilisera les installations abandonnées par l'armée de l'air à Entzheim, provoque les protestations des riverains de l'aéroport, inquiets des nuisances sonores nocturnes.

Les aides européennes à la France augmenteront pour 1997-1999

La Commission de Bruxelles s'est rendue aux arguments de Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, en faveur des zones « périphériques » et de celles affectées par les restructurations militaires. La politique de la ville sera, elle aussi, soutenue

ALORS QUE LES RUMEURS les plus pessimistes circulent avec insistance sur les sacrifices qui seront imposés par Bercy, en 1997, au budget de l'aménagement du territoire, Jean-Claude Gaudin peut se flatter d'avoir remporté une petite victoire européenne. En effet, après des discussions serrées avec le commissaire concerné, Monika Wulf-Mathies, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration vient d'annoncer que les crédits communautaires dont bénéficiera la France, sur la période 1997-1999, pour appuyer des politiques liées aux nécessités de la reconversion industrielle, atteindront 2 059 millions d'écus (13 milliards de francs) au lieu de 1 765 millions d'écus (11,5 milliards de francs) entre 1994 et 1996.

Les préfets de région ont eu communication, le 25 juillet, des enveloppes dont ils bénéficieront au titre de ce que les experts de la mécanique bruxelloise connaissent sous la formule « aides des fonds européens de l'objectif 2 ». Ils ont deux mois pour élaborer, en partenariat avec les collectivités locales, des programmes d'action dont le détail et les modalités (les crédits européens ne peuvent être que *complémentaires de financements nationaux*) seront ensuite négociés entre le gouvernement et les autorités de Bruxelles.

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Pour obtenir ces crédits, la France a fait valoir plusieurs arguments : la restructuration des industries de défense et la fermeture de nombreux régiments vont exiger des efforts considérables, de même que le lancement de la politique de la ville et de reconquête des banlieues. D'autre part, une bonne partie des régions de l'Arc atlantique, dont l'ardent défenseur est Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME et président de Poitou-Charentes, sont éloignées de l'axe majeur de développement Londres-Francfort-Milan. Elles sont fondées, par conséquent, à *bénéficier d'une sorte de solidarité* territoriale au sein d'une Europe des Quinze qui a tendance à privilégier sa position géostratégique continentale (qu'accentuera l'entrée de pays d'Europe de l'Est) par rapport à sa périphérie. La Bretagne, avec une enveloppe de 109 millions d'écus, voit sa dotation au titre de l'objectif 2 progresser de 21 %, le Poitou-Charentes (62 millions d'écus) de près de 17 %, l'Aquitaine (123 millions d'écus) de 15 % alors que l'Alsace ne bénéficie que d'une hausse de 11 % et Rhône-Alpes de 13 % par exemple. Les zones de la façade méditerranéenne – *Languedoc-Roussillon* et Provence-Alpes-Côte d'Azur – sont, elles aussi, bien servies, alors que les grandes régions traditionnelles de conversion industrielle *telles que la Lorraine et le* Nord-Pas-de-Calais, même si leurs enveloppes restent très volumineuses, enregistrent une majoration relativement moindre que les autres, *l'ère charbonnière et sidérurgique* commençant à s'estomper sensiblement.

Les « tirelires » européennes étant nombreuses, le gouvernement a cherché aussi à émarger à des programmes *ad hoc* décidés par la seule Commission et appelés programmes d'initiative communautaire (PIC). Au titre de Konver (reconversion des sites industriels militaires) notamment, décidé en 1993, Paris a obtenu 100 millions de francs supplémentaires (560 millions au lieu des 460 millions prévus), sur l'ensemble de la période 1994-1999, l'essentiel de cette somme devant être dépensé à partir de 1997.

NOUVELLE CARTE

En outre, le gouvernement va demander à Bruxelles une révision de la carte des régions (dix-sept actuellement) susceptibles de bénéficier des crédits Konver : la vallée de l'Ubaye et le bassin de Barcelonnette dans les Hautes-Alpes, la zone de Toul et de Nancy en Lorraine, Quimper (Finistère), Apt (Vaucluse) et le plateau d'Albion s'ajouteront aux bassins dejà reconnus de Nîmes, Bourges-Vierzon, Pau-Tarbes, Bordeaux, Lorient et Brest, Cherbourg, Amiens, Verdun, Mulhouse, Massy et Nanterre en Ile-de-France.

Le ministère de la défense se refuse, pour le moment, à préciser les enveloppes régionales des fonds spécifiques qui serviront à la restructuration des installations militaires, mais l'on sait, par exemple, *que l'Ile-de-France recevra au titre* de Konver au moins 52 millions de francs et que la Bretagne – où était il y a quelques jours le délégué interministériel aux restructurations militaires, *Thierry Klinger* – sera l'une des régions les mieux servies. Le maire de Brest, Pierre Maille (PS), vient d'engager comme conseiller l'ingénieur général de l'armement *Jacques Grossi*, ancien « patron » de la direction des constructions navales.

Enfin, la politique de la ville sera elle aussi soutenue par Bruxelles au titre, *d'abord*, de la reconversion industrielle dans une quinzaine de zones franches, avec 30 millions de francs par site sur trois ans.

Sont retenus, par exemple, Belfort, *Marseille*, *Le Havre*, *Le Mans*, Calais ou Saint-Dizier (Haute-Marne). Ensuite, pour le programme européen dénommé Urban (*rénovation urbaine dans* les quartiers difficiles) doté de 160 millions de francs sur trois ans, cinq agglomérations ont été sélectionnées par le gouvernement : Bastia, *Chalon-sur-Saône*, Clichy-Montfermeil, Mantes-la-Jolie et Saint-Etienne.

Le dispositif territorial et financier semblant à peu près « cadré » *pour les restructurations militaires* et la politique de la ville, il reste à M. Gaudin et au gouvernement à arrêter le troisième volet de la politique d'aménagement du territoire : *le soutien au monde rural.* Un plan détaillé est prêt depuis trois mois, mais Alain Juppé n'a pas encore jugé opportun de le rendre public, estimant qu'*« il faut afficher des mesures à la fois spectaculaires, peu coûteuses et bien ciblées géographiquement »*. Une réunion d'arbitrage est prévue à ce sujet, à l'hôtel Matignon, dans les premiers jours d'août.

F. Gr.

Polémique sur l'implantation d'une société de fret à Strasbourg

UN SUCCÈS en termes d'aménagement du territoire peut ne pas faire que des heureux et peut, même, déclencher des polémiques. C'est le cas avec l'annonce, le 22 juillet, par la société DHL, l'un des spécialistes mondiaux du fret aérien express, qu'elle va installer un centre de regroupement et de distribution de grande envergure à Strasbourg, sur l'aéroport d'Entzheim. Celui-ci dispose de terrains et d'installations inoccupés depuis le départ de la base militaire 124. *Cependant*, la perspective de voir et, surtout, d'entendre des avions décoller et atterrir pendant la nuit provoque des protestations chez les riverains.

DHL, dont l'activité progresse de 25 % par an, est déjà installé sur six plate-formes européennes (Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne et Danemark). Le choix de Strasbourg constitue un *« nouvel atout dans la compétition mondiale et permettra, dans un premier temps, la création de trois cent cinquante emplois dans les trois ans. A terme, ce sont mille sept cents emplois et 740 millions de francs d'investissements qui sont envisagés »*, ont indiqué la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), le conseil général du Bas-Rhin, le conseil régional d'Alsace et la chambre de commerce, gestionnaire de l'aéroport.

Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, estime que cette implantation *« est le signe encourageant de la compétitivité de notre économie, en termes de coût du travail, de fiscalité, et de réglementation du transport aérien »* et *« conforte Strasbourg dans son rôle de grande métropole de l'est de la France »*. On précise toutefois, à la Datar, qu'aucune aide d'Etat à la localisation d'activités en province n'est prévue, dans ce cas précis, la zone de Strasbourg et les entreprises *aériennes n'étant pas concernées par la prime* d'aménagement du territoire.

La base aérienne occupait environ 280 hectares, qui sont libres depuis septembre 1994. DHL va prendre possession, dans un premier temps, d'un hangar que l'armée utilisait pour l'entretien et la réparation de ses avions.

PÉTITIONS ET PLAINTE À VENIR

Tout le monde, en Alsace, ne partage pas l'enthousiasme des élus strasbourgeois. *« C'est une révolution qui se prépare. Nous irons jusqu'au bout »*, tempête André Stoeffler, maire de Holtzheim, l'une des soixante communes concernées par le survol des avions. Selon certaines sources, une centaine de milliers de personnes pourraient subir les nuisances sonores liées aux vols nocturnes. DHL a d'ailleurs, actuellement, des démêlés avec la justice belge à ce propos. *« Nous déposerons plainte le moment venu »*, a ajouté M. Stoeffler, qui a précisé : *« Toutes les nuits, les trois mille lits de l'hôpital de Strasbourg vont être survolés par les appareils de DHL. »*

Des pétitions circulent, et les maires des communes situées près de l'aéroport sont assaillis par les appels téléphoniques de leurs concitoyens. *« Il est inadmissible que j'aie été informé par la presse du projet DHL alors que je siège à la commission consultative de l'environnement de l'aéroport »*, proteste Constant Reibel, maire de Duttlenheim.

Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg et présidente de la CUS, va réunir, lundi 29 juillet, les maires des communes concernées, afin de leur fournir une information complète. De son côté, l'association Alsace-Nature, qui a pris la tête de la *« défense d'une population déjà touchée par de nombreuses nuisances »*, estime *« fallacieux »* d'opposer protection de l'environnement et création d'emplois. Pour les écologistes alsaciens, *« les mesures qui détruisent les emplois sont souvent les mêmes qui détruisent la nature »*, et ils affirment que *« le projet DHL n'est qu'un des symptômes du mode de fonctionnement à flux tendus qui met les stocks des entreprises sur les routes et dans les airs »*.

François Grosrichard et Marcel Scotto

Alain Juppé a réservé une surprise à Laon

LAON
de notre correspondant

Une lettre signée d'Alain Juppé et adressée au *maire de Laon*, Jean-Claude Lamant, député (RPR) de l'Aisne, suscite bien des interrogations parmi les autorités militaires et administratives dans *le département de l'Aisne*. Datée du 17 juillet, le jour même où le gouvernement a présenté son plan d'adaptation des armées et annoncé son intention de créer neuf centres du service national à Auch (Gers), Châteaulin (Finistère), Compiègne (Oise), Limoges (Haute-Vienne), Lyon-Sathonay (Rhône), Montbéliard (Doubs), Nîmes (Gard), Orléans (Loiret) et Toul (Meurthe-et-Moselle), cette lettre indique : *« Le gouvernement a décidé que Laon serait retenu comme site d'implantation d'un des centres du service national dont la création sera proposée à l'automne au Parlement dans le cadre de la refonte du service national. »*

Or ce projet ne figure pas dans la liste des sites officiellement désignés jusque-là. Les autorités militaires, qui ont appris la nouvelle *en consultant* la presse locale, cachent mal leur embarras.

A la préfecture, personne ne semble avoir été avisé de la décision du gouvernement. Des collaborateurs du représentant de l'Etat se bornent à déclarer qu'il n'est pas rare que les premiers ministres informent les élus de leurs intentions avant de passer par la voie administrative...

Le seul à ne pas se montrer étonné par le contenu de la missive du premier ministre est son destinataire. M. Lamant a pris connaissance le 23 juillet seulement de ce courrier qui avait été adressé à sa permanence de député. *« J'ai tellement fait le "forcing" auprès des différents ministères !* reconnaît le maire. *Alain Juppé a eu la délicatesse de me livrer la primeur de l'information. »*

M. Lamant ajoute : *« Je ne m'attendais pas à ce résultat, mais j'avais l'engagement de l'Elysée et de collaborateurs du premier ministre que Laon ne serait pas oubliée. Nous avions déjà beaucoup souffert lors du précédent plan de restructuration militaire et il me fallait un signe tangible. »*

ÉCOLE NATIONALE DE POLICE

Pour remplacer les militaires du 67e régiment d'infanterie, dissous en juillet 1993, la ville de Soissons devrait, elle, recevoir des gardiens de la paix et des policiers auxiliaires désireux d'effectuer un service civil. Une Ecole nationale de police sera implantée dans l'ancienne caserne Gouraud à la fin de 1998. A cette date, elle pourrait accueillir six cents élèves ; *à terme*, cent quarante cadres et mille cent stagiaires, qui suivront une scolarité de quatre semaines. Les travaux de réhabilitation de ces 13 hectares sont estimés à 120 millions de francs.

Entre 1992 et 1995, les communes de Laon et Soissons avaient déjà été touchées par la mise en place du plan armée 2000, qui avaient entraîné une chute des effectifs militaires et civils de neuf mille cinq cent à deux mille neuf cents personnes dans ce département.

Selon une évaluation faite par le conseil général, le plan armée 2000 représentait une perte de 91 millions de francs pour l'activité économique de l'Aisne.

Thierry de Lestang-Parade

Tollé contre la réduction de l'allocation de rentrée scolaire

LA DÉCISION du premier ministre de réduire l'allocation de rentrée scolaire (ARS) versée en septembre de 1 500 francs en 1994 et 1995 à 1 000 francs cette année (*Le Monde* du 27 juillet) a suscité de nombreuses protestations. *Toutes les associations critiquent la baisse du* pouvoir d'achat qui en résultera. La Confédération nationale des associations familiales catholiques estime que cette diminution de l'ARS *« contribue à marginaliser les familles les plus modestes »*. L'Union nationale des associations familiales en conclut que *« la crédibilité du processus engagé par le gouvernement pour établir les bases d'une politique familiale ambitieuse est mise à mal »*. La Fédération familles de France estime qu'il *« manquera 3 milliards de francs aux familles au titre de l'ARS »*. La Confédération syndicale des familles ironise sur la transformation de l'ARS en *« allocation de recul social »*, et la CFDT parle de *« non-sens »*.

Le Parti socialiste, de son côté, voit dans le choix de M. Juppé *« une nouvelle décision à contresens, qui, en pénalisant les familles, hypothéquera un peu plus les chances de notre économie »*. Le Parti communiste dénonce *« une iniquité et une injustice rarement atteintes »*. Le Front national estime que *« ce n'est pas en réduisant les aides scolaires que l'on encouragera la natalité dans notre pays »*. Il n'y a guère que *Bruno Bourg-Broc (RPR), président de la commission des affaires* culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, pour trouver qu'il *« s'agit d'un compromis intelligent entre la nécessaire rigueur budgétaire et l'aide aux familles modestes »*.

DÉPÊCHES

■ **CHOISY-LE-ROI : Daniel Davisse** a été élu maire de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), jeudi 25 juillet, par le conseil municipal, réuni pour *désigner le successeur de Louis Luc (PCF), décédé le 11 juillet.* Proche de la mouvance refondatrice animée au sein du PCF par Guy Hermier, M. Davisse, âgé de cinquante-huit ans, était adjoint au maire depuis 1986 et premier adjoint depuis 1995. Attaché d'administration au ministère de l'équipement, il avait occupé, en 1981, le poste de chef du cabinet de Charles Fiterman, alors ministre des transports.

■ **AGRICULTURE : les compléments de primes attribués aux éleveurs de bovins mâles** (304 francs par animal), conformément aux *décisions prises par les Quinze les 24, 25 et 26 juin*, devaient être versés samedi 27 juillet, a annoncé le ministère de l'agriculture. L'autre complément de prime (aux vaches allaitantes) sera payé début août.

Jean-Claude Gaudin et Eric Raoult inaugurent à Marseille les emplois de ville

MARSEILLE
de notre correspondant

Six mois après la présentation par *Alain Juppé du pacte de relance* pour la ville, à Marseille, le 18 janvier, Jean-Claude Gaudin et Eric Raoult, les deux ministres en charge de la politique de la ville, sont revenus *sur place*, *vendredi 26 juillet*, pour présenter l'état d'avancement de cette initiative, qui se traduit notamment par le projet de loi en cours de discussion créant quarante-quatre « zones franches urbaines ». Ils ont visité le lycée de *l'Estaque*, *qui accueille des jeunes* pendant les vacances dans le cadre de l'opération « Ecole ouverte », et l'unité de prévention urbaine de la police nationale.

Le temps fort de la journée a été la signature des premiers contrats d'emplois de ville, présentés par le gouvernement comme une mesure phare du pacte de relance. Il est prévu de signer, en quatre ans, cent mille de ces contrats avec des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans d'un *niveau de qualification* pouvant atteindre le baccalauréat et résidant dans l'une des sept cents zones urbaines sensibles répertoriées.

Leur salaire peut atteindre 120 % du SMIC horaire pour trente heures de travail hebdomadaire et dix *heures de formation professionnelle*. Le retard pris par le projet ne devrait permettre que dix mille emplois à la fin de l'année, mais les ministres attendent du coup d'envoi marseillais un effet d'entraînement.

Rachid, Rani, Mohamed et *trente-trois autres Marseillais vivant* dans des quartiers en difficulté ont été recrutés pour cinq ans par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) *et l'Office du tourisme de Marseille*. A partir du 1er août, ils seront animateurs-médiateurs dans les piscines et les équipements sportifs de leur cité, ou agents d'accueil des touristes dans le quartier du Panier. Titulaire d'un BEP de climatisation, *Rachid*, *vingt-cinq* ans, ne boude pas son plaisir. *« Je suis le plus heureux des hommes*, dit-il. *J'étais "CES"* (contrat emploi-solidarité) *et, maintenant, j'ai un boulot stable pour cinq ans avec le meilleur salaire que j'ai jamais eu. »*

TRENTE-SIX BÉNÉFICIAIRES

Les trente-six premiers bénéficiaires d'un emploi de ville ont été proposés par les animateurs du conseil communal de prévention de la *délinquance et par une entreprise* d'insertion. Outre la subvention de l'Etat (55 % du salaire), les associations créatrices de ces emplois recevront du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, que préside M. Gaudin, une aide pouvant atteindre 30 % du salaire. Déjà, quatorze régions et plusieurs conseils généraux se sont engagés à participer au financement, mais certains élus *critiquent* une *mesure* qu'ils jugent trop coûteuse pour leurs budgets.

Retrouvant sa « casquette » de *maire de Marseille*, M. Gaudin a prévu la création par la municipalité de deux cents emplois de ville d'ici à la fin de l'année et d'un millier en quatre ans. Ils concerneront de *nouveaux petits métiers* comme « agent d'ambiance » sur les lignes de bus sensibles, agent d'accueil et d'orientation des passagers de la gare maritime, gardiens et hommes d'entretien au service *des offices* d'HLM ou, encore, « assistant du littoral ». Cette dernière activité de surveillance et de préservation des sites littoraux apparaît assez floue pour l'heure. M. Gaudin n'exclut pas d'inclure dans le dispositif des *« entreprises qui réalisent des prestations pour la ville, comme la restauration »*.

Thilo Firchow, *sous-préfet à la ville*, compte sur *« l'esprit créateur des associations »* pour atteindre l'objectif de mille cinq cents contrats par an dans les neuf communes des Bouches-du-Rhône, dont vingt-sept quartiers sont classés zones urbaines sensibles. L'obstination des ministres à *répéter qu'il* ne s'agit pas de rebaptiser « emplois de ville » les contrats emploi-solidarité, mais de *« créer de nouvelles activités »*, atteste le risque de substitution d'une aide à l'emploi par une autre.

Luc Leroux

Sélectionner ou orienter

par Martin Andler

UNE fois de plus, un ministre de l'éducation nationale, voulant faire une grande réforme de l'enseignement supérieur, et en particulier s'attaquer au problème de l'échec en premier cycle universitaire, a déclaré qu'un *préalable absolu de sa réforme* serait le refus de la sélection. Sélection non, orientation oui !

Si les mesures proposées dans la réforme Bayrou vont dans le bon sens (comme la réduction du nombre des DEUG, le semestre d'orientation…), elles ne résoudront rien au fond, et ce pour une raison fondamentale.

La coexistence, dans notre système, entre un secteur non sélectif à l'entrée, celui des universités, et les trois secteurs sélectifs que sont l'ensemble classes préparatoires-grandes écoles, les IUT et les STS fait que, presque obligatoirement, les étudiants les moins bien préparés vont à l'université suivre les formations qui sont, au moins en principe, les plus ambitieuses sur le plan intellectuel, les seules à s'appuyer sur la recherche, et où l'on attend d'eux la plus grande initiative personnelle.

Car lorsque leur destin personnel est en jeu, les étudiants, pourtant en principe opposés à la sélection, votent avec leurs pieds en se dirigeant en priorité vers les filières sélectives. Les conditions de l'échec dans les premiers cycles universitaires sont réunies au départ.

Qu'on s'en réjouisse ou pas, l'arrivée dans l'enseignement supérieur d'une grande proportion de chaque classe d'âge est un fait acquis. La question est donc de savoir comment orienter les étudiants vers des formations qui répondent le mieux à leurs attentes et à leurs aptitudes. Aujourd'hui, la seule orientation qu'on accepte à l'université est : par l'échec.

La généralisation de la sélection serait un bien meilleur mécanisme d'orientation possible.

Ecole polytechnique oblige, les concours d'entrée aux grandes écoles scientifiques sont associés dans tous les esprits à un mécanisme impitoyable d'élimination et de production des élites. Mais, malgré tous ses défauts, le système réalise de manière plutôt efficace une véritable orientation des candidats : la quasi-totalité des élèves de mathématiques spéciales sont reçus à une école au moins – et ce pour une raison arithmétique : le *nombre de places dans les écoles* est à peine inférieur au nombre total de candidats. Ce qui est, pour une école donnée, une procédure de sélection est globalement un mécanisme d'orientation.

Imaginons un instant que l'on passe brutalement à une situation où les établissements d'enseignement supérieur ont le droit de sélectionner leurs étudiants à l'entrée de chaque cycle.

L'an I du nouveau système, l'université de Z…, comme beaucoup d'établissements comparables, adopte des critères trop exigeants. Bien des bacheliers restent sur le carreau, mais les premiers cycles à Z… restent désespérément vides d'étudiants ! Le ministère de tutelle, *constatant que l'université de* Z… n'accueille plus que 150 étudiants en première année, contre 1 000 l'année précédente, diminue d'autant ses crédits de fonctionnement et *surtout* son *effectif* d'enseignants-chercheurs. De facto elle est menacée de disparition.

L'an II, l'université de Z… adopte des critères plus réalistes. Elle est *aussi naturellement poussée* à adapter ses cursus et sa pédagogie aux étudiants qu'elle a effectivement acceptés. En somme, le système possède des capacités d'auto-*régulation qu'il ne faut pas* sous-estimer.

On est trop focalisé sur la sélection comme l'instrument élitiste et malthusien qu'elle n'est pas seule*ment, et, en fait, pas nécessaire*ment. Car elle est surtout l'expression d'un *contrat* passé entre un *étudiant et une institution* : l'étudiant, en effectuant la démarche volontaire de faire acte de candidature à tel cursus de telle université, affirme son intention de suivre le cursus. *L'institution, en acceptant* l'étudiant, dit qu'il est en effet en mesure de suivre l'enseignement qui lui sera dispensé.

La situation présente est très différente. Aujourd'hui, les universitaires ne se sentent nullement engagés vis-à-vis d'étudiants dont ils *n'ont jamais pu dire si, oui ou non,* ils étaient aptes à suivre leur enseignement. Et les étudiants, arrivés là par hasard, sont autant spectateurs qu'acteurs d'une partie qui *ne les concerne que de loin*.

La généralisation de la sélection serait un bien meilleur mécanisme d'orientation possible

La critique plus justifiée à l'en*contre de la sélection* à la française, telle qu'elle est pratiquée à l'entrée des écoles les plus prestigieuses, est de figer les situations pour toujours. Qui n'est pas polytechnicien (ou HEC, *énarque*…) à vingt ou vingt-cinq ans n'aura jamais accès aux postes les plus élevés. C'est donner aux plus précoces (et aux plus scolaires) une rente de situation peu acceptable.

La sélection généralisée, au contraire, dans les filières de masse comme celles d'élite, permettrait de donner à chacun une chance véritable (*puis une deuxième chance*) de monter l'escalier social.

Naturellement, la sélection à l'entrée des filières de masse ne pourrait se faire que sur dossier. *Elle devrait tenir compte* essentiellement des mérites académiques du candidat, mais aussi de sa motivation et de ses activités professionnelles éventuelles.

Nous proposons donc la généralisation de la sélection, non pas comme processus d'exclusion, *mais comme instrument d'orientation*. Il va de soi que cette proposition n'est acceptable que si des précautions et garde-fous sont mis en place, car les capacités d'autorégulation du système ne sont pas des garanties suffisantes. La mesure ne doit pas être malthusienne. *Il faut* inscrire dans la loi le maintien des capacités globales d'accueil. La France ne veut pas s'engager dans une hiérarchisation trop poussée des universités et autres *établissements d'enseignement* supérieur. Inscrivons aussi dans la loi que les capacités d'accueil des établissements sont fixées dans des contrats passés avec l'Etat, et que *ces contrats ne se limiteront* pas à des données globales, mais prévoiront l'admission de quotas d'étudiants *a priori* moins bien préparés.

Si les premiers cycles universitaires sont aujourd'hui relativement bien répartis géographiquement, il n'en va pas de même des deuxièmes et troisièmes cycles ou des grandes écoles. Il est indispensable que les cycles supérieurs, dans les universités ou les écoles, soient accessibles équitablement par les étudiants en fonction de leur mérite et non de leur provenance de tel ou tel établissement. Là encore, la loi doit fournir les garanties voulues.

Un nombre record de bacheliers viennent de fêter leur succès. Dans six mois, une grande majorité d'entre eux seront, comme leurs aînés, en situation d'échec (programmé), faute d'avoir été orientés convenablement. N'est-il pas *temps d'en finir* avec ce gâchis lamentable, et d'adopter enfin un discours de vérité ?

Martin Andler *est mathématicien, professeur à l'université de Versailles-Saint-Quentin.*

Manger rassurés est un devoir civique !

par Germain Latour

SOUS la plume paradoxale d'un inspecteur général des affaires sociales – ancien secré*taire d'Etat à la recherche* – *nous* était donnée à lire (*Le Monde* du 23 juillet) une bien étrange approche du bien public dans sa forme la plus sensible : la santé publique. Au prix d'un grand écart dialectique on pouvait lire que l'affaire du sang contaminé se résumait à *« une confusion entre absence de signification statistique et une absence de responsabilité »*. Réécrire l'histoire et les faits dit certainement concourir au progrès *de la recherche et de son éthique*. La démonstration nous en était infligée à propos de l'ESB, la « vache folle ».

Postuler l'absence de risque nul *de vivre – laquelle n'appelle ni justification* ni réfutation tant elle est un postulat non pertinent et inutile – ne doit pas pour autant servir de camouflage ni d'absolution des *erreurs évidentes* et *choquantes* dans la gestion sanitaire et politique (gestion de la cité) et encore moins de soumission docile à ce fléau qu'est l'ESB.

Qu'un nouveau risque soit l'occasion d'investissements scientifiques de premier ordre, personne n'en doute ni ne l'ignore. Mais à ce stade, la science ne fait que rem*plir son rôle social. Pour antant,* oser écrire qu'il nous faut réduire la *« sacralisation de nos phobies »* pour ne pas laisser nos concurrents d'Asie (ah ! le péril jaune !) *prendre de l'avance et être plus* puissants que nous, relève du cynisme.

Et pourquoi ne pas lancer cette politique novatrice et mobilisatrice : *pousser à la consommation* accrue de produits, tissus ou organes suspects. A n'en pas douter, l'étude statistique s'en trouverait alors plus fiable et renforcée par le *simple nombre* de personnes désormais exposées et donc touchées par le risque connu…, mais à ce jour exagéré et mal maîtrisé en raison de son actuelle infinitésimale prédiction ! Comment peut-on sérieusement soutenir que le risque de contamination à l'homme n'est pas un risque grave ?

Faire dans le même élan référence à des épidémies ou des pandémies plus vastes sur d'autres régions de la planète pour appeler à une modération de nos phobies est une figure de style inattendue quoiqu'éloquente, surtout quand on imagine les extrapolations qu'elle autorise. La misère à Goa, dans les favellas de Rio ou les faubourgs de Manille est sans commune mesure avec celle de nos SDF. Alors, que ceux-ci et leurs défenseurs restent décents, et surtout loin du centre de nos villes, car nous ne sommes tout de même pas au Brésil ni en Inde !

En matière d'ESB il nous est de*mandé de reconnaître* que les mesures prises sont les bonnes puisqu'elles sont prises. Ah ! la tautologie, cet art suprême du mépris du néophyte-citoyen.

Rappelons au passage les termes du rapport sur le traitement des déchets nucléaires de La Hague dont les conclusions ne sont pas alarmantes, mais seulement honnêtes et sévères : en l'état actuel, la sécurité requise en la matière n'est pas acquise. Qui se souvient des procès d'intention faits à ceux qui s'inquiétaient et tonnaient contre cette absence avérée de maîtrise réelle des risques ? Il fallait les faire taire au nom des enjeux économiques qui pouvaient être mis en péril (et par ricochet notre économie nationale) en raison et au nom des marchés que nous allions gagner. Les autres pays ont *préféré nous déléguer définitive*ment – et pour cause – la gestion de ces risques en vraisemblables irresponsables qu'ils étaient au regard de leurs propres citoyens.

Tout ceci pour dire qu'il est grave d'avoir à constater – eu égard à la qualité déclarée du signataire – l'existence de tels propos sur notre exagération phobique. Il est grave que notre démocratie et sa société civile continuent ainsi d'être tenues dans une infantilisation et une culpabilisation indécentes. A l'angoisse existentielle de l'absence de risque nul de vivre, il nous faudrait ajouter le devoir civique et citoyen de manger rassurés !

On ne peut à la fois prêcher, devant les déficits des comptes de la Nation, la fin de l'Etat-providence, et s'émouvoir, pour ne pas dire s'emporter, quand les citoyens exigent le droit de savoir et une réelle transparence des choses dans cette confusion qui tient moins de l'ignorance scientifique que du poids des groupes de pression agroalimentaires… qui concourent à notre balance commerciale.

L'art du politique peut être l'art de mentir vrai, mais l'avenir ne saurait dépendre de la seule qualité du bluff. Oui il y a eu défaillance dans le contrôle des produits, dans la maîtrise de l'information et dans la volonté d'affronter ce qui était une calamité nationale. Ceci oblige à autre chose qu'à une calamiteuse tranquillité d'âme.

L'ESB est un péril réel et sa gravité est à la mesure de la fausse tranquillité avec laquelle on traite le citoyen-consommateur qui voit néanmoins régulièrement s'allonger la liste des produits ou animaux prohibés. Certainement sans raison ou au nom d'une infinitésimale nécessité de santé publique…

A force de dire qu'il n'y a rien à voir, on cause des attroupements et des mouvements d'humeur longs à se dissiper, dont on reste comptable. Si la vérité est toujours une vertu, il ne faut pas oublier que l'autorité finit toujours déshabillée *ou démasquée quand elle* singe la sécurité. Pasteur, qui a combattu tant de fléaux, qui nous donne le juste mot de la fin : *« Il n'y a pas pire dérèglement de l'esprit que de croire aux choses parce que l'on veut qu'elles soient »*.

Germain Latour *est avocat au barreau de Paris.*

L'Europe en panne de fédéralisme efficace

par Maurice Baslé

BEAUCOUP croient *que la mauvaise* conjoncture européenne est transitoire et que, une fois payés les ajustements nécessaires à la création de l'euro, tout ira bien : la force de la monnaie de l'Union européenne assurerait un avenir plus radieux après 1999.

Sans disposer c'est vrai du modèle dynamique des économies d'Europe continentale d'ici cette échéance, on peut cependant manifester quelque inquiétude sur le romantisme d'une telle anticipation. Les raisons en sont assez simples et seront ici présentées de manière plutôt intuitive. Les Etats-Unis disposent déjà et disposeront encore en 1999 de beaucoup plus d'instruments libres pour asseoir et renforcer le bien-être des Américains. Ils ont, de plus, l'habitude de s'en servir de manière beaucoup plus pragmatique, beaucoup moins doctrinale que l'Allemagne et la France. Leur politique économique est donc plus efficace au plan réel et au plan monétaire et financier.

Considérons les instruments de la politique macro-économique des Etats-Unis. L'instrument fédéral budgétaire entre les mains de l'administration Clinton représente 13 % du produit intérieur brut américain. L'Europe n'a pratiquement pas d'instrument budgétaire « fédéral ». Le budget communautaire ne fait que 1,14 % du PIB européen, dont environ 50 % pour la politique agricole. *Grands travaux*, infrastructures, défense… : tout cela reste décidé au niveau des Etats nationaux.

Le déficit du budget fédéral américain est en 1996 d'environ 150 milliards, les dettes nettes des administrations publiques représentent environ 50 % du PIB mais ces chiffres ne semblent pas effrayer les marchés obligataires puisque les taux d'intérêt à long terme sont de 6,6 % aux Etats-Unis contre 6,9 % en Allemagne et 7,7 % en France. Ces deux derniers pays ont les mains ligotées par les promesses de respect des critères de Maastricht.

Les Etats-Unis se servent des taux d'intérêt à court terme comme d'une arme à usage interne, en les abaissant pour relancer la croissance. *Sur cette question*, pas de dogmatisme : les taux d'intérêt sur les fonds fédéraux ont été abaissés à 3 % en 1992-1993 et sont actuellement de l'ordre de 5 %. *L'Allemagne, la France (et le* Benelux) se privent au contraire de l'instrument monétaire au plan interne et l'utilisent à des fins purement externes : il s'agit de rassurer doublement les capitaux internationaux les plus mobiles en *offrant des rendements* nominaux intéressants et en annonçant que les devises européennes se veulent fortes et cherchent l'appréciation. Pour rendre cette attitude crédible, on donne tous les signes d'une très grande surveillance de toute velléité d'une quelconque relance de l'inflation, fût-elle minime.

Une nécessité : faire l'Europe de façon pragmatique sans se laisser influencer seulement par les groupes de pression qui ont un intérêt et un seul : l'euro trop fort

Les conséquences en France de cette stratégie Trichet depuis 1990 (gouvernement Bérégovoy) sont bien visibles : ceux qui veulent emprunter payent de lourdes *charges. Ainsi*, l'Etat supporte encore un taux réel d'intérêt supérieur à 5 % en 1995 sur ses emprunts à long terme alors que le taux de croissance réel du PIB est de l'ordre de 2 %.

Aux Etats-Unis, le taux de change du dollar vis-à-vis des autres devises est un instrument libre. Le dollar a valu 9 F en 1985 ; il n'en vaut plus que 5. Le dollar a valu près de 3 DM en 1985 ; il n'en vaut plus que 1,5. Il en a été de même avec le yen (240 yens en 1985, 100 aujourd'hui). Au contraire, l'Allemagne, la France (et les Pays-Bas) ont adopté une stratégie de devise stable si pos*sible et surtout de plus en plus* forte par rapport au dollar.

L'Allemagne et la France ont un potentiel d'investissement international, mais elles ne l'utilisent *guère. Les inconvénients commerciaux* sont bien réels. Il ne faut pas seulement regarder les excédents nominaux de balances. Les volumes d'exportation sont freinés par l'*appréciation monétaire* et l'on observe des réductions de leur part dans les exportations mondiales. Même exprimée en valeur, celle-ci passe de 12,2 % à 9,8 % de 1987 à 1996 pour l'Allemagne, et de 5,9 % à 5,4 % pour la France.

Le dernier instrument que l'on peut comparer concerne l'efficience du marché du travail, c'est-à-dire sa capacité à faire en sorte que le *« right man »* soit à sa *« right place ». Les Etats-Unis ont* 126 millions d'emplois, l'Union européenne 146 mais le nombre de chômeurs est de 7,3 là-bas et de 18,9 millions en Europe. Beaucoup pensent donc que la raison du contraste est dans le manque de flexibilité de la main-d'œuvre en Europe. Soyons clair sur ce point.

Tout d'abord, en France, selon la source OCDE de juin 1996, les coûts unitaires de main-d'œuvre (ceux qui intègrent *l'influence* des différences de productivité des travailleurs) croissent constamment moins vite que ceux des grands pays de l'OCDE. En*suite, les coûts unitaires relatifs* de main-d'œuvre (ceux qui intègrent la compétitivité à l'exportation et à l'importation) sont inférieurs en 1996 de 20 % à ceux du Japon et de 15 % à ceux de l'Allemagne et ils sont exactement les mêmes *qu'en… Corée. Enfin*, en France tout particulièrement, des marges de flexibilité de diverses natures ont déjà été utilisées et on ne peut plus compter sur elles pour faire *« mieux »* que les Américains. La flexibilité interne (durée du travail dans l'année ou dans la semaine, travail en équipes, contrats temporaires…) s'est accrue.

La gravité de la situation économique est telle depuis 1991 qu'il serait nécessaire de faire l'Europe, *de lui donner des aspects fédéraux*, mais surtout de la faire de façon pragmatique sans se laisser influencer seulement par les groupes de pression qui ont un in*térêt et un seul : l'euro trop fort.* D'ici à 1999, il y a plusieurs chemins efficients. Tous ne seront pas également politiquement soutenables.

Maurice Baslé *est professeur à la faculté des sciences économiques de l'université Rennes-I.*

HORIZONS

PORTRAIT

Leo Kirch, marchand d'images

Disposant d'une banque de programmes exceptionnelle, cet homme secret ne cesse d'étendre son empire médiatique outre-Rhin. Dimanche 28 juillet, il engage la « bataille » du numérique avec son nouveau bouquet de chaînes thématiques à péage

FRANÇOIS MICHELIN avait coutume de dire que *« l'automobile est l'accessoire du pneu »*. *« La télévision est l'accessoire de l'image »*, pourrait ajouter Leo Kirch. Si cet industriel allemand, bientôt âgé de soixante-dix ans, est aujourd'hui l'un des personnages les plus actifs et influents sur le marché européen de la télévision, c'est qu'il a su constituer, en quarante ans de carrière, une banque de programmes exceptionnellement riche. Les 15 000 films et 50 000 heures de séries et documentaires qui reposent dans les caves du groupe Kirch à Ismaning, près de Munich, sont un trésor de guerre irremplaçable. Aucune chaîne de télévision germanophone ne peut se passer d'une telle réserve, qui rapporte chaque année près de 3,5 milliards de francs au groupe Kirch. Fort de ce patrimoine qui en fait l'un des principaux propriétaires en Europe de droits de diffusion de films et séries télévisées – notamment américaines –, Leo Kirch n'a plus qu'une ambition : occuper une position-clé sur le marché de la diffusion télévisée de demain.

Personnage hors du commun que ce Leo Kirch ! Avec une approche des affaires qui rappelle en tous points celle de certains capitaines d'industrie français du XIXe siècle (culte du secret, stratégie familiale, respect de la tradition et des valeurs chrétiennes, ce qui n'exclut pas l'audace...), ce fils de vigneron de Franconie a mis sur pied un véritable empire médiatique à l'échelle de l'Europe germanophone. Essentiellement marchand d'images, Leo Kirch n'a pas cessé depuis quarante ans de remonter la filière du petit écran jusqu'à devenir un puissant propriétaire de médias. Comme un fabricant de pneumatiques qui se serait mis à fabriquer des voitures.

Leo Kirch est partout et nulle part. L'homme est invisible en public, mais présent là où on ne s'y attend pas. Il étend son pouvoir à l'étranger grâce à une participation au capital de Mediaset, le groupe de son ami Silvio Berlusconi. Il achète et produit des films qu'il revend à ses propres chaînes de télévision, contrôlant à lui seul près de 30 % des parts d'audience télévisuelle en Allemagne. *La Bild Zeitung*, du groupe Springer, fait partie de son empire : seul quotidien allemand de masse comparable aux tabloïds britanniques avec ses 4 millions d'exemplaires, il s'agit d'un levier d'opinion sans équivalent dans le pays.

Un jour récent, on apprenait qu'il venait d'acheter pour un montant de 2,2 milliards de dollars les droits de retransmission dans le monde entier (hormis les Etats-Unis) des Coupes du monde de football de 2002 et de 2006. Un autre jour tout aussi récent, on apprenait qu'il venait de s'allier avec le géant australien Rupert Murdoch pour développer la télévision numérique en Allemagne et ouvrir à l'Europe un accès privilégié aux productions des studios de la 20th Century Fox. Toujours cette année, Leo Kirch a dépensé 3 milliards de dollars pour se fournir en programmes d'Hollywood, auprès de Viacom et de la Columbia. Rien ne semble arrêter cette boulimie.

A la manière d'un Robert Hersant, Leo Kirch gère un ensemble complexe de cinquante entreprises dont on ignore la composition exacte du capital et dont il se répartit la propriété avec son fils, Thomas Kirch, qui pourrait lui succéder un jour. Si les finances du groupe sont si obscures, c'est qu'il s'agit d'une société à responsabilité limitée, qui n'a pas d'actionnaires. *« Leo Kirch ne joue qu'avec son argent, ce qui lui permet d'être entièrement libre »*, disent ses proches collaborateurs. Tant d'ombres suscitent évidemment les rumeurs. C'est ainsi qu'on murmure qu'Otto Beisheim, patron suisse du puissant groupe de distribution Metro, est son financier le plus fidèle et le plus secret.

Aujourd'hui tout-puissant, Leo Kirch est parti de rien. Enfant, il vendait des salades sur le marché de Würzburg afin de pouvoir se payer une paire de chaussures de football. Après des études d'économie, il comprend vite l'importance de l'image et de la télévision dans la société de l'après-guerre. Sa première idée d'entrepreneur, Leo Kirch l'a eue en 1956, en rendant visite à Fellini, en Italie. Il achète les droits de diffusion de *La Strada*, puis du *Voleur de bicyclette* de Vittorio De Sica. Depuis cette équipée mémorable au volant de sa petite voiture personnelle, Leo Kirch est devenu propriétaire de plusieurs chaînes de télévision en Allemagne – Sat1, Pro7, DSF... –, et a constitué un pôle de presse très important, à travers le groupe Springer, dont il contrôle 40 % des parts.

> « Leo Kirch ne joue qu'avec son argent, ce qui lui permet d'être entièrement libre », disent ses proches collaborateurs

Aventurier ou froid calculateur ? Leo Kirch s'est mis en tête le projet fou de contrôler le marché de la télévision du futur. Dans un premier temps, il s'agit pour lui de consolider sa présence sur le marché allemand, voire germanophone. Mais l'enjeu est plus vaste. *« Leo Kirch a un grand dessein européen »*, entend-on dire dans son entourage. Il s'agit de savoir qui contrôlera la technologie du numérique, clé de tout le développement à venir de l'industrie télévisuelle. Quel groupe, quelles alliances ? Le numérique permet, grâce à la compression des images diffusées, de multiplier l'offre de programmes et de faire entrer le téléspectateur dans l'ère du multimédia. Muni d'un décodeur, ce dernier concevra lui-même sa grille de programmes, ne dépendra plus d'horaires d'émissions fixées à l'avance et bénéficiera d'une qualité d'images exceptionnelle.

LA « guerre du numérique » fait rage entre les grands groupes de communication européens. Ses enjeux financiers sont astronomiques. Le géant allemand Bertelsmann, troisième groupe mondial de communication, et la compagnie luxembourgeoise CLT, récemment alliés, affûtent leurs armes dans l'ombre. Mais de manière tout à fait surprenante, c'est la petite équipe de Leo Kirch, à Munich, qui paraît disposer aujourd'hui des meilleures munitions. Le groupe Kirch (950 salariés) est le premier à lancer en Allemagne, à partir du dimanche 28 juillet, un bouquet de chaînes de télévision diffusées selon la technologie numérique. Ces images pourraient être accessibles si le décodeur développé à grands frais par Leo Kirch depuis deux ans, la D-Box, était disponible dans les grandes surfaces. Le groupe Kirch s'emploie à corriger ce retard d'ordre technique.

Le 28 juillet, le paysage télévisuel allemand devrait s'enrichir de quatorze nouvelles chaînes thématiques s'adressant à des publics bien ciblés : enfants, amateurs de sport, amateurs de westerns, de films d'actions, de films romantiques, etc. La nouvelle entité du groupe Kirch, baptisée DF1, devait démarrer ses activités en diffusant à l'intention des amateurs de sport automobile les images du Grand Prix d'Allemagne de Formule 1 à Hockenheim. A partir de l'automne, les décodeurs Kirch devraient être accessibles dans le commerce et tenteront de conquérir un public dont on ne connaît pas encore les réflexes ni les attentes, mais dont Leo Kirch estime qu'il pourrait atteindre 9,8 millions de personnes (30 % de tous les foyers allemands) à l'horizon de l'an 2000.

Leo Kirch, considéré par ses concurrents comme *« un joueur exceptionnel »*, a toujours aimé réaliser des coups de poker. S'il réussit celui-ci, il contrôlera la filière de la télévision numérique en Allemagne et imposera sa norme à tous les retardataires, à commencer par Bertelsmann. Mais cette fois-ci, le pari est très risqué. En annonçant il y a quelques mois qu'il développerait son propre décodeur en solitaire, il avait fait sourire ses concurrents. *« C'est son dernier combat »*, entendait-on dire du côté de ses concurrents, ou bien encore : *« Il s'agit d'un coup de bluff qui n'aboutira pas. »*

Nul ne peut prévoir si son bouquet de nouvelles chaînes payantes sera apprécié par les téléspectateurs allemands, déjà saturés de multiples programmes grâce au très bon développement du câble dans le pays (la moitié des foyers allemands sont câblés). La D-Box de Leo Kirch coûte cher, plus de 3 000 francs à l'achat. Si la France, avec Canal Plus, a une longueur d'avance sur l'Allemagne en matière de télévision à péage, l'expérience de Première, jusqu'ici seule chaîne à péage outre-Rhin, a montré qu'il fallait disposer d'infiniment de patience, et donc de solides réserves financières, pour s'imposer sur un marché allemand particulièrement difficile.

Tout plaide donc, à commencer par l'ampleur des investissements financiers nécessaires pour développer la télévision du futur, pour une « paix des braves ». Un observateur parle de *« Yalta »* entre les principaux concurrents de la télévision européenne, qui rendront leurs décodeurs accessibles aux programmes de la concurrence pour éviter aux téléspectateurs d'entasser les décodeurs à leur domicile. Tel était le sens de l'accord intervenu *in extremis*, le 26 juillet, entre Leo Kirch et le groupe Bertelsmann.

« Une grande victoire pour Leo Kirch », annoncent ses proches. Car désormais, les candidats au contrôle du marché de la télévision numérique en Allemagne doivent négocier aux conditions de Leo Kirch pour parvenir à réaliser leurs projets. L'enjeu est très important pour les industriels français, qui avaient l'ambition de conquérir le marché allemand avec un modèle de décodeur déjà rodé dans l'Hexagone (la Mediabox, inspirée du système développé par SECA pour Canal Plus), et grâce à une alliance de poids avec Bertelsmann et Deutsche Telekom, propriétaire du réseau câblé allemand.

DANS la « bataille du numérique », Leo Kirch a gagné une manche importante. Il avait reçu le soutien de son ami le chancelier Kohl au nom de la défense de l'industrie allemande. Mais, s'il occupe désormais une position importante sur le marché allemand, c'est grâce à une technologie que ses équipes ont développée en commun avec... des industriels sud-africains et finlandais (Irdeto et Nokia).

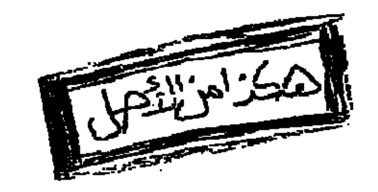
« Leo Kirch, un danger pour la démocratie », soulignent régulièrement certains de ses compatriotes, inquiets de cette montée en puissance que rien n'arrête. Rien, pas même la récente loi sur la limitation de la concentration dans les médias qui entérine la position exceptionnellement forte de Leo Kirch et de Bertelsmann sur le marché allemand de la télévision (les deux groupes privés pourront contrôler jusqu'à 30 % de parts d'audience, le reste allant au secteur public).

Certains voient en lui, du coup, une sorte de « Berlusconi allemand ». Mais c'est sans doute à tort. Car Leo Kirch, qui a cessé depuis plusieurs années d'accorder la moindre interview à la presse, n'a jamais eu l'intention de placer les activités de son groupe au service d'une ambition politique personnelle. D'autres le comparent à Hugenberg, un personnage comparable à Citizen Kane dans l'Allemagne des années 20, qui contrôlait un empire de presse au service d'une idéologie nationale dont devaient profiter les nazis. Là encore, la comparaison pèche par l'excès.

Certes conservateur, bavarois, catholique, très proche du chancelier Kohl qui le tutoie, Kirch occupe dans son pays une position dominante dans le débat public. On se souvient qu'il avait cherché à faire démissionner le rédacteur en chef de *Die Welt* (du groupe Springer) après la parution d'un éditorial favorable au retrait des crucifix des salles de classe en Bavière. Mais la tentative a échoué, et le rédacteur en chef est toujours en place.

Si Leo Kirch, en bon fils de vigneron, tient avant tout à faire fructifier son argent, il s'apprête néanmoins à transformer de fond en comble le paysage télévisuel allemand, qui risque, selon les observateurs les plus critiques, de transformer de grands événements populaires – comme le sport – en privilège réservé aux heureux propriétaires de décodeurs.

Lucas Delattre
Dessin : Pancho



Les Jeux d'Atlanta

Le Monde

de nos envoyés spéciaux

UNE EXPLOSION s'est produite samedi 27 juillet à 1 heure 15 du matin (7 h 15, heure française) dans le parc olympique aménagé près du centre d'Atlanta. L'engin se trouvait placé au pied d'une tour d'amplificateurs utilisée pour des concerts gratuits. La tour a été partiellement détruite par l'explosion, sans tomber toutefois.

LES PREMIERS SECOURS ont été portés par des spectateurs et les forces de sécurité présentes sur place. Le premier bilan diffusé par les pompiers de la ville évoquait plus d'une centaine de victimes dont plusieurs personnes décédées.

UN BOUCLAGE de toute la zone a rapidement été mis en place par la police afin de faciliter l'arrivée des ambulances. (Photos Jo Traver, Oleg Popov et John Kuntz, Reuter.)

Lire nos informations en pages 2 et 22.







DIMANCHE 28 - LUNDI 29 JUILLET 1996

Quatre as pour un 100 m endeuillé

Athlétisme. L'explosion qui a frappé Atlanta n'empêchera pas l'épreuve-reine des Jeux

LE 100 M MASCULIN devait constituer, samedi, un rendez-vous majeur, l'épreuve-reine des Jeux. C'est la plus courte des distances de l'athlétisme, sans doute la plus prestigieuse, en tout cas la plus courue. Il y avait cent-neuf concurrents inscrits, vendredi 26 juillet, sur la ligne de départ des séries du 100 m olympique. Qui succédera au Britannique Linford Christie au palmarès de l'épreuve reine des Jeux ? Après avoir longtemps hésité à défendre son titre, l'Anglais est finalement venu, pour prouver, à trente-six ans, qu'un sprinteur peut encore être après avoir été. Le défi est son moteur ; l'orgueil, additionné de révolte, son carburant. En réalisant 10 s 03 en série (son meilleur temps de la saison), le vieux lion a fait preuve d'un appétit retrouvé. A l'issue des deux premiers tours, et en attendant les demi-finales et la finale, programmées samedi 27 juillet, il a repris rang parmi les favoris. Il a rappelé que l'expérience reste une des qualités à même de porter un champion. Mais le sprint fait aussi grand cas d'autres vertus.

Il y a la technique de course, telle celle de Frankie Fredericks, le coureur transformé. Le Namibien au si doux sourire a bien changé depuis 1992. A Barcelone, il avait fini deuxième, dans le sillage de son ami Linford Christie. Il n'avait pas paru en prendre ombrage. Champion du monde du 200 m à Stuttgart en 1993, il collectionnait les places d'honneur sans la moindre amertume. Toujours disponible et d'humeur égale, il était, discret, aux antipodes de ces athlètes qui martèlent la piste pour prendre une revanche sur la vie. Jamais un mot plus haut que l'autre, ni la moindre déclaration fanfaronne ou provocatrice.

Mais soudain, le gentil Fredericks s'est métamorphosé. Pas dans la vie, sur la piste. A vingt-huit ans, il révèle, cet hiver, une nature de fauve. Il court, comme en apnée, sous les dix secondes pendant toute la saison ; flirte avec le record du monde (9 s 86 à Lausanne au mois de mai) ; inflige à Michael Johnson sa première défaite sur 200 m depuis deux ans, lors du meeting de Stockholm. Il est le meilleur, mais ne s'en vante pas. Son chrono de 9 s 93, réalisé vendredi en série, sans effort particulier, a encore parlé pour lui.

La puissance reste une autre qualité première parmi les hommes du sprint court. Sur ce plan, nul ne peut contester l'élan d'Ato Boldon. Il a vingt-deux ans, et il ne doute de rien. Il a l'ambition des jeunes gens pressés. Alors, il brûle les étapes avec ardeur. L'an dernier, il a pénétré avec fracas dans l'élite du sprint en chapardant la médaille de bronze des championnats du monde de Göteborg à la barbe de Frankie Fredericks.

Son ascension est celle d'une fusée. Il ne connaissait rien à l'athlétisme lorsqu'il a quitté Trinité-et-Tobago avec sa mère, pour New York, à l'âge de quatorze ans. C'est dans le football américain qu'il rêvait de faire carrière. Mais ses qualités de vitesse l'ont fait dévier de sa trajectoire. Aujourd'hui étudiant-ingénieur à Los Angeles (UCLA), il est sous la coupe de John Smith, l'entraîneur de Marie-José Pérec.

Le Trinidadien court à perdre haleine. Il a fait toute la saison universitaire américaine, avec, à la clef, un titre sur 100 m et sur 200 m. Il a multiplié les meetings en Europe, réalisant 9 s 94 et 19 s 85, le même soir à Lausanne. Sa débauche d'efforts ne semblent pas avoir laissé de traces, puisqu'il a bouclé son deuxième 100 m de la journée de vendredi en 9 s 95.

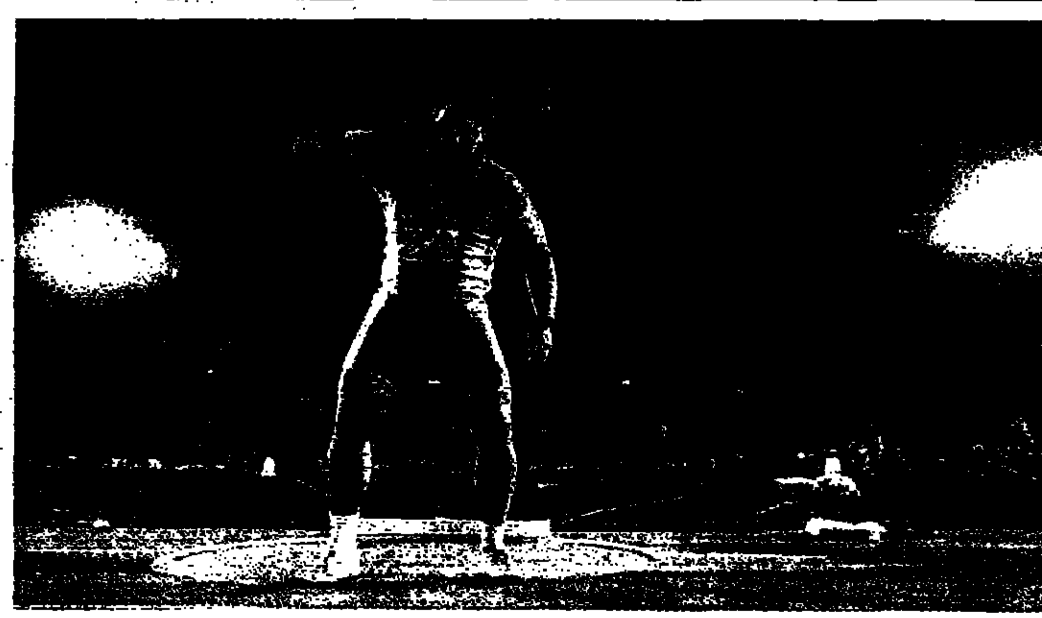
A tout le moins, sa mise en action était impeccable. C'est essentiel, car le statut de « bon partant » reste une autre vertu cardinale. Et en ce domaine, nul ne l'emporte sur Bruny Surin. Il n'a terminé son quart de finale que deuxième, derrière Linford Christie, en 10 s 05. Jamais pourtant le Canadien ne pourra prendre un départ plus catastrophique. Inacceptable même pour celui qui détient le record du monde du 50 m en salle depuis le mois de février (5 s 56). Il est le champion du monde en titre du 100 m : à Göteborg, il avait été le seul sous les 10 s, peu après avoir réussi 9 s 91, le meilleur temps de 1995.

Plus discret en meetings cette année, l'explosif sprinteur retrouve le goût de la bagarre à l'approche des grandes compétitions. Pour ses premiers Jeux olympiques, il a, dans un coin de sa mémoire le souvenir de son idole de naguère, Ben Johnson, un Jamaïcain émigré comme lui au Canada.

Reste la dernière vertu, celle qui n'est pas partagée à l'identique : appartenir aux Etats-Unis, le pays qui domine presque toujours la spécialité. Mais, curieusement, le sprint court américain a perdu tout leader avec le déclin de Carl Lewis. Dennis Mitchell, aujourd'hui, est sur la même ligne que Mike Marsh et Jon Drummond. Vainqueur des sélections américaines en juin, il n'a pas confirmé sur le circuit européen. En 1994, sa foulée énergique et sans grâce particulière lui avait permis de courir cinq fois sous les 10 s en six semaines. On avait cru alors que la carrière de ce trentenaire décollait. Mais en 1995, une blessure en séries le priva de la finale des championnats du monde.

La victoire en finale du 100 m aux Jeux est, bien sûr, réservée à celui qui additionne le plus grand nombre de ces vertus.

Jean-Jacques Bozonnet



Le dernier essai de Randy Barnes

La première soirée d'athlétisme a couronné le lanceur de poids américain Randy Barnes. Le recordman du monde de la discipline a attendu son dernier essai pour prendre la tête du concours, avec un jet de 21,62 m, en devançant son compatriote John Godina et l'Ukrainien Alexandre Bagach. Dans un stade où le public semblait acquis à sa cause, l'athlète américain, après une saison décevante, a brusquement retrouvé la virtuosité du lancer en rotation. (Wolfgang Rattay, Reuter.)

Les nageurs américains maîtres dans leur piscine

Bilan. Les Etats-Unis ont obtenu près de la moitié des titres olympiques

A FORCE de se répéter à un rythme presque mécanique, la scène menaçait de devenir monotone. Ou, pis, ennuyeuse. A chaque descente du podium, les nageurs américains accrochent sur leur visage un même sourire éclatant de santé, tellement parfait qu'on le croirait emprunté à une affiche publicitaire. Puis ils s'offrent invariablement le même crochet par les premiers rangs du public, où ils embrassent père, mère et parfois fiancée ou compagnon. Ils n'oublient jamais de saluer les caméras de télévision et savent éclater de rire au bon moment. Ils sont beaux. Ils sont grands. L'Amérique est fière d'eux et le leur prouve en les noyant généreusement sous les applaudissements.

Au dernier soir des épreuves de natation, vendredi 26 juillet, cette scène attendue et toujours identique s'est encore répétée. Amy Van Dyken, une solide jeune fille dont les épaules déforment la coupe pourtant ample de son survêtement, l'a jouée à la perfection après sa victoire – la quatrième – sur 50 m. Brad Bridgewater et Tripp Schwenk, classés dans cet ordre à l'arrivée du 200 m dos, l'ont suivie de peu. Moins d'une heure plus tard, les relayeurs du 4 × 100 m 4 nages ont repris le refrain à quatre voix. Jeff Rouse, Jeremy Lynn, Mark Henderson et Gary Hall Jr. ont posé leurs pas dans les traces laissées plus tôt par leurs équipiers en bonnet de bain. Ils l'ont fait la tête haute, fiers d'avoir bouclé cette semaine aquatique par un record du monde. Et pas n'importe lequel, leur performance collective effaçant de plus de deux secondes (3 min 34 s 84, contre 3 min 36 s 93) la marque établie par leurs aînés aux Jeux de Barcelone.

Puis la musique s'est tue. Et il n'est plus resté alors que l'écho lancinant de ce triomphe olympique de la natation américaine. A eux seuls, les Etats-Unis ont remporté plus du quart des médailles (26 sur 96). Et ils ont enfoui dans leurs poches près de la moitié des titres olympiques (13 sur 32). Amy Van Dyken a décroché quatre médailles d'or de ce mat de cocagne, autant que Janet Evans dans toute sa carrière. Angel Martino, une vieille figure des bassins dont la rumeur s'était persuadée que l'insuccès finirait par la renvoyer chez elle, a chargé ses malles de deux titres et deux places de troisième. Beth Botsford, une dossiste de quinze ans dont l'immaturité semblait la condamner à un rôle d'observatrice, a accroché à son cou deux lourdes médailles d'or. Jeff Rouse, un « vieux » de vingt-six ans assez obstiné pour prolonger de quatre ans son rêve olympique après un échec à Barcelone, en a fait autant. Une razzia, donc, éclatante et pourtant improbable.

ODEUR DE DÉFAITE

A la veille du premier jour, une courte visite à la piscine d'entraînement avait suffit à percevoir dans l'air une odeur de défaite. « *Nous allons nous battre car nous jouons à domicile, mais la partie s'annonce délicate* », expliquait Richard Quick, l'entraîneur en chef de l'équipe féminine. « *Les Chinoises ne me font pas peur* », pérorait Amy Van Dyken devant les caméras. Avant de baisser le ton, en coulisse, avouant dans un soupir ne pas avoir la moindre idée de la façon dont elle pourrait percer cette imprenable muraille de Chine. Entraîneurs et nageurs avaient beau évoquer l'avantage du terrain, le soutien du public et la vue d'un drapeau étoilé flottant au-dessus des eaux, la confiance américaine semblait dangereusement s'effilocher.

Par quel miracle cette équipe présumée borgne et claudicante a-t-elle si rapidement guéri de ses maux ? Si la question leur avait été posée pour un autre pays, les Américains auraient sûrement pris de grands airs méfiants et avancé sans retenue l'argument du dopage. Là, pourtant, l'explication leur semble forcément plus naturelle. « *Nous n'étions pas favoris*, raconte Amy Van Dyken. *Et cette position inhabituelle a eu sur nous un effet incroyable. Nous avons choisi de compenser notre retard chronométrique par une solidarité plus forte que jamais. L'équipe s'est soudée autour de ce projet commun. Les gars sont venus encourager les filles. Les entraîneurs ont travaillé main dans la main. En dix ans de carrière, je n'avais jamais vu cela.* »

Richard Quick, lui, ose une théorie nettement plus pragmatique. A en croire son analyse, le prodige américain ne serait que le résultat d'une judicieuse planification et de quelques outils soigneusement utilisés. « *Nous avons programmé les sélections olympiques au mois de mars*, dit-il. *Ce qui nous a laissé plus de trois mois, soit la longueur d'un cycle complet d'entraînement, pour préparer les nageurs. Une fois l'équipe connue, nous avons souvent réuni ses membres pour des stages de quelques jours. Ils ont appris à se connaître. Et nous avons fait appel à des spécialistes de la préparation psychologique pour les mettre en condition.* » La recette semblait modeste et eux-mêmes n'en espérait aucun miracle. Il faut croire qu'ils se trompaient.

Alain Mercier

RÉSULTATS

Vendredi 26 juillet

ATHLÉTISME

Messieurs

● Poids. 1. R. Barnes (EU), 21,62 m ; 2. J. Godina (EU), 20,79 ; 3. A. Bagach (Ukr.), 20,75 ; 4. P. Dal Soglio (It.), 20,74 ; 5. O.-S. Buder (All.), 20,51 ; 6. R. Virastiouk (Ukr.), 20,45 ; 7. C. J. Hunter (EU), 20,39 ; 8. D. Peric (Youg.), 20,07.

● 20 km marche. 1. J. Perez (Eq.), 1 h 20 mn 07 ; 2. I. Markov (Rus.), 1 h 20 mn 16 ; 3. B. Segura (Mex.), 1 h 20 mn 23 ; 4. N. A'Hern (Austr.), 1 h 20 mn 31 ; 5. R. Shafikov (Rus.), 1 h 20 mn 41 ; 6. A. Fadejevs (Lett.), 1 h 20 mn 47 ; 7. M. Shchennikov (Rus.), 1 h 21 mn 09 ; 8. R. Korzeniowski (Pol.), 1 h 21 mn 13.

BASKET-BALL

Messieurs

● Groupe A. Etats-Unis b. Chine 133-70 ; Croatie b. Argentine 90-75 ; Lituanie b. Angola 85-49.

Classement : 1. Etats-Unis, 8 pts ; 2. Croatie, 7 ; 3. Lituanie et Chine, 6 ; 5. Argentine, 5 ; 6. Angola, 4.

● Groupe B. Australie b. Porto-Rico 101-96 ; Yougoslavie b. Brésil 101-82 ; Grèce b. Corée du Sud 108-88.

Classement : 1. Yougoslavie, 8 pts ; 2. Grèce et Australie, 7 ; 4. Brésil et Porto-Rico, 5 ; 6. Corée du Sud, 4.

CYCLISME (PISTE)

Dames

● Vitesse. Demi-finales : M. Ferris (Austr.) b. I. Haringa (PB) 2 manches à 0 ; F. Ballanger (Fr.) b. A. Neumann (All.) 2 manches à 0.

HALTÉROPHILIE

● 83 kg. 1. P. Dimas (Grè.), 392,5 kg [record du monde] ; 2. M. Huster (All.), 382,5 ; 3. A. Cofalik (Pol.), 372,5 ; 4. K. Kounev (Austr.), 370 ; 5. V. Vacarciuc (Mold.), 367,5 ; 6. S. Chakhoian (Arm.), 365 ; 7. D. Sevino (Turq.), 362,5 ; 8. K. Milev (Bulg.), 360.

Le Grec Pyrros Dimas a battu ses deux records du monde à l'arraché avec 180 kg (ancien record : 177,5 kg) et au total olympique avec 392,5 kg (ancien record : 387,5 kg). L'Allemand Marc Huster a battu le record du monde de l'épaulé-jeté avec 213 kg. (Quelques minutes plus tôt, Dimas avait porté son record du monde de 212,5 à 213 kg).

HANDBALL

Dames

● Groupe A. Danemark b. Etats-Unis 29-19 ; Hongrie b. Chine 29-19.

● Groupe B. Corée du Sud b. Allemagne 33-20 ; Norvège b. Angola 30-18.

HOCKEY

Messieurs

● Groupe A. Espagne b. Etats-Unis 7-1 ; Pakistan et Inde 0-0 ; Allemagne b. Argentine 3-0.

Classement : 1. Espagne, 8 pts ; 2. Allemagne, 5 ; 3. Inde et Argentine, 4 ; 5. Pakistan, 3 ; 6. Etats-Unis, 0.

Dames

Australie b. Grande-Bretagne 1-0 ; Etats-Unis et Allemagne 1-1.

Classement : 1. Australie, 9 pts ; 2. Corée du Sud et Allemagne, 5 ; 4. Pays-Bas, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Argentine, 4 ; 8. Espagne, 1.

JUDO

Messieurs

● 60 kg. Finale : T. Nomura (Jap.) b. G. Giovinazzo (It.), ippon.

Pour la 3e place : R. Trautman (All.) b. N. Oyegin (Rus.), ippon ; D. Narmandakh (Mong.) b. N. Bagirov (Biél.), ippon.

Dames

● 48 kg. Finale : S.-H. Kye (Cor. N.) b. R. Tamura (Jap.).

Pour la 3e place : Y. Soler (Esp.) b. S. Souakri (Alg.) A. Savon (Cuba) b. S. Nichilo (Fr.), waza ari.

NATATION

Messieurs

● 200 m dos. 1. B. Bridgewater (EU), 1 mn 58 s 54 ; 2. T. Schwenk (EU), 1 mn 58 s 99 ; 3. E. Merisi (It.), 1 mn 59 s 18 ; 4. B. Sikora (Pol.), 2 mn 0 s 05 ; 5. H. Itoi (Jap.), 2 mn 0 s 10 ; 6. M. Lopez-Zubero (Esp.), 2 mn 0 s 74 ; 7. M. Mazzari (It.), 2 mn 1 s 27 ; 8. R. Falcon Cabrera (Cuba), 2 mn 6 s 14.

● Relais 4x100 m 4 nages. 1. Etats-Unis 3 mn 34 s 84 [rec. du monde; ancien rec. : 3 mn 36 s 93 par les Américains aux Jeux de Séoul en 1988] ; 2. Russie 3 mn 37 s 55 ; 3. Australie 3 mn 39 s 56 ; 4. Allemagne 3 mn 39 s 64 ; 5. Japon 3 mn 40 s 51 ; 6. Hongrie 3 mn 40 s 84 ; 7. Pologne 3 mn 41 s 94 ; 8. Israël 3 mn 42 s 90.

Dames

● 200 m papillon. 1. S. O'Neill (Austr.), 2 mn 7 s 76 ; 2. P. Thomas (Austr.), 2 mn 9 s 82 ; 3. M. Smith (Irl.), 2 mn 9 s 91 ; 4. Y. Qu (Chine), 2 mn 10 s 26 ; 5. L. Liu (Chine), 2 mn 10 s 70 ; 6. J. Degiau (Can.), 2 mn 11 s 40 ; 7. M. Hanuna (Jap.), 2 mn 11 s 93 ; 8. T. Jackson (EU), 2 mn 11 s 98.

● 50 m libre. 1. A. Van Dyken (EU), 24 s 87 ; 2. J. Le (Chine), 24 s 90 ; 3. S. Volker (All.), 25 s 14 ; 4. A. Martino (EU), 25 s 31 ; 5. L. Martindale (Barb.), 25 s 49 ; 6. L. Olofsson (Suè), 25 s 63 ; 7. Y. Shan (Chine), 25 s 70 ; 8. N. Meshcheryakova (Rus.), 25 s 88.

● Relais 4x100 m 4 nages. 1. K. Perkins (Austr.), 14 mn 56 s 40 ; 2. D. Kowalski (Austr.), 15 mn 2 s 43 ; 3. G. Smith (GB), 15 mn 2 s 48 ; 4. E. Brembilla (It.), 15 mn 8 s 58 ; 5. R. Neethling (Af. S.), 15 mn 14 s 63 ; 6. M. Hirano (Jap.), 15 mn 17 s 28 ; 7. J. Hoffmann (All.), 15 mn 18 s 86 ; 8. A. Akatiev (Rus.), 15 mn 21 s 68.

SOFTBALL

Chine b. Taïwan 1-0 ; Canada b. Pays-Bas 4-1 ; Australie b. Etats-Unis 2-1 ; Japon b. Porto-Rico 8-1.

SPORTS EQUESTRES

● Concours complet individuel. 1. B. Tait (N-Z/*Ready Teddy*), 56,80 pts ; 2. S. Clark (N-Z/*Squirrel Hill*), 60,40 ; 3. K. Millikin (EU/*Out and About*), 67,20 ; 4. J. Teulère (Fr./*Rodosto*), 73,70 ; 5. D. O'Connor (EU/*Custom Made*), 77,20 ; 6. M. Depuy (EU/*Hopper*), 80,15 ; 7. H. Von Paepcke (All/*Amadeus 189*), 85 ; 8. C. Van Rijckvors (Bel./*Otis*), 87,20.

TENNIS

Simple messieurs

● Seizièmes de finale. G. Rusedski (GB) b. M. Gustafsson (Suè.) 6-7 (4-7), 7-6 (7-4), 6-3 ; K. Carlsen (Dan.) b. J. Stoltenberg (Aust.) 6-2, 3-6, 6-3 ; F. Meligeni (Bré.) b. A. Costa (Esp-6) 7-6 (7-5), 6-4 ; S. Bruguera (Esp.) b. A. Boetsch (Fr.) 7-6 (9-7), 4-6, 6-2 ; A. Olhovskyi (Rus.) b. D. Vacek (Rep. Tch.) 6-3, 7-6 (7-1) ; M. Philippoussis (Austr.) b. W. Black (Zimb.) 6-4, 6-2 ; M. Washington (EU) b. O. Ogorodov (Ouz.) 6-3, 6-4.

Simple dames

● Seizièmes de finale. I. Gorrochategui (Arg.) b. M. Pierce (Fr.) 6-4, 1-6, 7-5 ; K. Habsudova (Slov.) b. L. Courtois (Bel.) 7-5, 6-2 ; C. Martinez (Esp.) b. R. Zrubakova (Slova.) 6-1, 6-4 ; I. Majoli (Cro.) b. V. Ruano-Pascual (Esp.) 7-5, 6-3 ; M. J. Fernandez (EU) b. S.-T. Weng (Taï.) 7-6 (7-4), 2-6, 6-1 ; N. Zvereva (Biél.) b. A. Coetzer (Af. S) 6-1, 4-6, 6-2 ; L. Davenport (EU) b. N. Sawamatsu (Jap.) 6-2, 6-2.

TIR

Messieurs

● Cible mobile 10 m 1. L. Yang (Chine), 685 pts ; 2. J. Xiao (Chine), 679 ; 3. M. Janus (Rép. Tch.), 678 ; 4. J. Sike (Hongr.), 677 ; 5. D. Lykine (Rus.), 676 ; 6. K. Holmberg (Fin.), 672 ; 7. J. Zimmermann (All.), 672 ; 8. A. Sotil (Guat.), 667.

Dames

● Pistolet sport 25 m. 1. D. Li (Chine), 687 pts ; 2. D. Yorgova (Bulg.), 684barrage ; 3. M. Logvinenko (Rus.), 684barrage ; 4. S.-H. Boo (CoR. S.), 683 ; 5. G. Oiryad (Mong.), 681 ; 6. J. Sekaric (Youg.), 680 ; 7. N. Salukvadze (Géor.), 677 ; 8. J. Macur (Pol.), 677.

VOLLEY-BALL

Dames

● Groupe A. Etats-Unis b. Japon 3-0 ; Chine b. Ukraine 3-0 ; Pays-Bas b. Corée du Sud 3-1.

Classement : 1. Chine, 8 pts ; 2. Etats-Unis, 7 ; 3. Corée du Sud et Pays-Bas, 6 ; 5. Japon, 5 ; 6. Ukraine, 4.

● Groupe B. Brésil b. Canada 3-0 ; Cuba b. Allemagne 3-0 ; Russie b. Pérou 3-0.

Classement : 1. Brésil, 8 pts ; 2. Cuba et Russie, 7 ; 4. Allemagne, 6 ; 5. Canada et Pérou, 4.

WATER POLO

Quarts de finale : Italie b. Russie 11-9 ; Espagne b. Etats-Unis 5-4 ; Croatie b. Yougoslavie 8-6 ; Hongrie b. Grèce 12-8.

Demi-finales : Hongrie-Espagne et Croatie-Italie.

DESSINÉ POUR LES JEUX

AUX JEUX, il ne suffit pas d'investir pour être sponsor, il faut encore le faire savoir. La multinationale McDonald's, qui est un des partenaires du comité d'organisation, décline sa participation, de pays en pays, avec des formules de promotion diverses, souvent élargies par l'appui apporté au Comité olympique national. Ainsi en France, où on trouve dans les restaurants de la chaîne un journal consacré aux Jeux, des cartes postales à remplir afin d'envoyer des messages de soutien aux athlètes et une tombola dont les billets représentent des disciplines.

Dans tous les pays, la compagnie utilise le dessin d'une flamme olympique placée au-dessus de la double arche figurant le « M » de la marque, afin de disposer d'un logo pour exprimer le parrainage. C'est une solution discrète, mais McDonald's se garde de l'utiliser partout de la même façon. Aux Etats-Unis, une icône unique marie ce « M » enflammé et le logo du comité olympique, formé des anneaux et du sigle USA. En France, en revanche, McDonald's ne mélange pas sa marque au dessin du coq et des anneaux du comité olympique. Deux écussons de formats identiques sont placés côte à côte. Mais *« le coq et l'arche ne peuvent être dissociés »*, précise la charte de communication diffusée à l'intérieur de la compagnie. Le parrainage n'a pas la même pudeur, d'une rive à l'autre de l'Atlantique.



Les Français

● **ATHLÉTISME.** Thierry Toutain 10e, Denis Langlois 14e et Jean-Olivier Brosseau 34e du 20 km marche. Odiah Sidibe (11 s 38) qualifiée pour les demi-finales du 100 m féminin. Pascal Théophile (10 s 38) et Needy Guims (10 s 43) éliminés en quarts de finale du 100 m. Marie-José Pérec (51 s 82) qualifiée pour le deuxième tour du 400 m, tout comme Jean-Louis Rapnouil (45 s 93) dans l'épreuve masculine. Patricia Djaté-Taillard (1 mn 58 s 98) et Viviane Dorsile (2 mn 0 s 02) qualifiées pour le deuxième tour du 800 m féminin. Abdellah Behar (abandon) et Mohamed Ezzher (29 mn 55 s 34) éliminés en séries du 10 000 m. Nadine Auzeil éliminée au javelot (52 m 76).

● **AVIRON.** Le quatre de couple (Yves Lamarque, Vincent Lepvraud, Sébastien Vieilledent, Fabrice Leclerc), le quatre sans barreur poids légers (Stéphane Barre, Xavier Dorfmann, Stéphane Guérinot, Henri-Pierre Dall'Acqua) et le deux de couple poids légers dames (Myriam Lamolle, Catherine Muller) dominés en demi-finales et relégués dans les finales B.

● **BADMINTON.** Sandra Dimbour éliminée en 16e de finale par Ji Hyun Kim (Cor. du S.) 11-2, 11-3.

● **CYCLISME.** Félicia Ballanger (12 s 02 puis 12 s 04) qualifiée pour la finale de la vitesse contre Michelle Ferris (Austr.). Florian Rousseau (10 s 82) et Frédéric Magné après repêchage (10 s 97) qualifiés pour les quarts de finale de la vitesse. Marion Clignet (3 mn 36 s 44) qualifiée pour les demi-finales de la poursuite individuelle. Philippe Ermenault, Cyril Bos, Christophe Capelle et Francis Moreau (4 mn 8 s 965) qualifiés pour les demi-finales de la poursuite par équipes.

● **JUDO.** Sarah Nichilo (48 kg) battue en demi-finales de tableau par Sun Kye (Cor. du N.), puis par Amarilis Savon pour la médaille de bronze. Franck Chambily (60 kg) éliminé en quarts de finale par Girolamo Giovinazzo (Ita.), puis en repêchage par Giorgi Vazagshvili (Géorg.).

● **NATATION.** Cécile Jeanson (2 mn 12 s 99), deuxième de la finale B sur 200 m papillon. Eliminés en séries : Casey Legler (26 s 52) sur 50 m libre dames et le relais 4x100 m 4 nages messieurs (Franck Schott, Vladimir Latocha, Franck Esposito, Ludovic Depickère) en 3 mn 42 s 94. Julie Danaux 29e au plongeon de haut vol.

● **SPORTS ÉQUESTRES.** Jean Teulère (*Rodfosto*) 4e et Didier Willefert (*Séducteur Biolay*) 9e du concours complet individuel.

● **TIR.** Franck Durbesson 6e après la première journée des éliminatoires du skeet.

● **TENNIS.** Mary Pierce éliminée au deuxième tour par Ines Gorrochategui (Arg.) 6-4, 1-6, 7-5. Arnaud Boetsch battu au deuxième tour par Sergi Bruguera (Esp.) 7-6 (9-7), 4-6, 6-2 et au deuxième tour du double avec Guillaume Raoux par Todd Woodbridge et Mark Woodforde (Aus.) 6-2, 3-6, 6-3.

● **TENNIS DE TABLE.** Xiao Ming Wang-Drechou battue en poule éliminatoire du simple dames (1 victoire et 2 défaites). En gagnant leurs deux premiers matches en poule, Jean-Philippe Gatien et Patrick Chila ont de bonnes chances de qualification pour les huitièmes de finale.

● **VOILE.** Après huit régates : Guillaume Florent 12e en Laser. Après sept régates : Jean-Max de Chavigny 4e en planche à voile messieurs et Maud Herbert 7e chez les dames ; Philippe Presti 9e en Finn. Après cinq régates : Marc Bouët, Gildas Morvan et Sylvain Chtounder 15es en Soling. Après quatre régates : Frédéric Le Peutrec et Franck Citeau 3es en Tornado, Gwenaël et Jean-François Berthet 4es en 470 messieurs, Florence Le Brun et Annabel Chaulvin 17es en 470 dames.

LE PROGRAMME DES ÉPREUVES (heure française)

SAMEDI 27 JUILLET

Athlétisme. 15.15 : heptathlon (1re journée : 100 m haies) ; 16.00 : 800 m M (premier tour) ; 16.30 : heptathlon (hauteur) ; 17.00 : 400 m D (2e tour) ; 17.30 : marteau (qualifications) ; 23.30 : heptathlon (poids) ; 0.00 : triple saut M (finale) ; 0.15 : 100 m D (demi-finales) ; 0.35 : 100 m M (demi-finales) ; 0.55 : 400 m M (deuxième tour) ; 1.20 : javelot D (finale) ; 1.25 : 800 m D (demi-finales) ; 1.45 : 100 m D (finale) ; 2.00 : 100 m M (finale) ; 2.15 : heptathlon (200 m) ; 2.35 : 10 000 m D (1er tour).

Aviron. Finales B, 15.00 : deux sans barreur M et D, deux de couple M et D, quatre sans barreur M, skiff M et D ; Finales, 16.00 : deux sans barreur M ; 16.20 : deux sans barreur D ; 16.40 : deux de couple M ; 17.00 : deux de couple D ; 17.20 : quatre sans barreur M ; 17.40 : skiff M ; 18.00 : skiff D.

Badminton. Huitièmes de finale. 15.00 : simple D et double M ; 20.00 : double M et double mixte ; 2.00 : double D.

Base-ball. 16.00 : Nicaragua-Japon ; 21.00 : Cuba-Italie ; 2.00 : Etats-Unis - Australie.

Basket-ball. Tournoi féminin. 16.00 : Zaïre-Corée du Sud (gr. B) ; 18.00 : Ukraine-Cuba (gr.B) ; 21.00 : Japon-Italie (gr. A), 23.00 : Chine-Brésil (gr.A) ; 2.00 : Australie - Etats-Unis (gr. B) ; 4.00 : Russie-Canada (gr. A).

Boxe. Poids plume, mi-moyens, superlourds. 19.30/2.00 : deuxième tour.

Canoë-kayak. Slalom. 16.00 : K1 D et C1 M (manches 1 et 2).

Cyclisme. Piste. 17.15 : vitesse M (quarts) ; 17.40 : poursuite individuelle D (demi-finales) ; 17.55 : poursuite par équipes M (demi-finales) ; 18.15 : vitesse D (troisième place et finale) ; 19.35 : vitesse M (demi-finales et matches de classement) ; 2.10 : poursuite par équipes M (finale).

Football. Quarts de finale M 0.00 : France-Portugal ; 1.30 : Espagne-Argentine.

Haltérophilie. 18.30/22.00 : 91 kg.

Handball. Tournoi masculin. 16.00 : Espagne-Algérie (gr. B) ; 17.45 : Suisse-Koweït (gr. A) ; 20.30 : Suède-Russie (gr. A) ; 22.45 ; Allemagne-Egypte (gr. B) ; 1.00 : Croatie - Etats-Unis (gr. A) ; 3.00 ; France-Brésil (gr. B).

Hockey. 15.00 : Malaisie-Australie M ; Espagne-Corée du Sud D ; 17.00 : Pays-Bas - Argentine D ; 23.30 : Afrique du Sud - Grande-Bretagne M ; 2.00 : Pays-Bas - Corée du Sud M.

Plongeon. Tremplin haut-vol D 17.30 : demi-finales ; 4.00 : finale.

Softball. 15.00 : Australie-Canada ; 17.30 : Pays-Bas - Porto Rico ; 0.30 : Etats-Unis - Chine ; 3.00 : Japon-Taïwan.

Sports équestres. 14.30 : dressage par équipes (première journée).

Tennis. 16.00 : simples M et D (troisième tour), double M et D (deuxième tour).

Tennis de table. 16.00 : simple M (éliminatoires), simple D (huitièmes de finale) ; 1.00 : double M (quarts de finale), double D (demi-finales).

Tir. 14.30 : carabine 3 positions 50 m M (éliminatoires) ; 15.00 : skeet M (éliminatoires) ; 18.30 : skeet M (finale) ; 20.30 : carabine 3 positions 50 m (finale).

Voile. 19.00 : 470 M et D, Soling, Tornado, planche à voile M et D, Star, Finn M.

Volley-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Russie-Italie (gr. B); 18.30 : Yougoslavie - Pays-Bas (gr. B) ; 22.00 : Argentine-Cuba (gr. A) ; 0.30: Bulgarie-Pologne (gr. A) ; 1.30 : Brésil - Etats-Unis (gr. A) ; 4.00 : Corée du Sud-Tunisie (gr. B).

Volley-ball de plage. 16.00: 1re demi-finale M, troisième place D ; 20.00: 2e demi-finale M, finale D.

Water-polo. 17.00/21.00/1.00: Allemagne - Pays-Bas ; Roumanie-Ukraine (matches de classement) ; demi-finales.

DIMANCHE 28 JUILLET

Athlétisme. 13.05 : marathon D (finale) ; 16.00 : heptathlon (2e journée : longueur) ; 16.05 : disque D (qualifications) ; 16.45 : 110 m haies (1er tour) ; 17.30 : 400 m haies D (1er tour) ; 21.45 : marteau (finale) : 23.15 : longueur M (qualifications) ; 0.00 : hauteur M (finale) ; 0.25 : heptathlon (javelot) ; 0.30 : 110 m haies (2e tour) ; 1.15 : 800 m M (2e tour) ; 1.55 : 400 m D (demi-finales) ; 2.20 : 400 m M (demi-finales) ; 2.45 : 5 000 m D (finale) ; 3.15 : heptathlon (800 m).

Aviron. Finales B, 15.00 : deux de couple poids légers M et D, quatre de couple poids légers M, quatre de couple M et D, huit M et D. Finales. 16.00 : deux de couple poids légers M ; 16.20 : deux de couple poids légers D ; 16.40 : quatre de couple poids légers M ; 17.00 : quatre de couple D ; 17.40 : huit D ; 18.00 : huit M.

Badminton. Quarts de finale. 15.00/2.00 : doubles M et D ; simples M et D.

Base-ball. 16.00 : Corée du Sud-Pays-Bas ; 21.00 : Etats-Unis-Cuba ; 2.00 : Nicaragua-Australie

Basket-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Chine-Lituanie ; 18.00 : Australie-Grèce ; 23.00 : Yougoslavie-Porto Rico ; 1.00 : Croatie-Etats-Unis ; 2.30 : Brésil-Corée du Sud ; 4.30 : Argentine-Angola.

Boxe. Mouche, super-légers, mi-lourds. 19.30/2.00 : deuxième tour.

Canoë-kayak. Slalom. 16.00 : C2 et K1 M (1er et 2e tours)

Cyclisme. Piste. 17.15 : course aux points M (finale) ; 18.15 : vitesse M ; 18.30 : poursuite individuelle D (finale) ; 18.45 : vitesse M (troisième place) ; 19.30 : course aux points D (finale).

Football. Demi-finales D 21.00 : Chine-Brésil ; Norvège-Etats-Unis ; quarts de finale M. 22.00 : Mexique-Nigeria ; 0.00 : Brésil-Ghana.

Gymnastique. Finales par appareils. 3.40 : sol M ; 4.05 : saut de cheval D ; 4.30 : cheval d'arçons ; 5.00 : barres asymétriques D ; 5.20 : anneaux.

Haltérophilie. 18.30/22.00 : 99 kg

Handball. Tournoi féminin. 16.00 : Angola-Corée du Sud ; 17.45 : Chine-Danemark ; 20.30 : Etats-Unis-Hongrie ; 22.15 : Allemagne-Norvège.

Hockey. Tournoi masculin. 15.00 : Pakistan-Argentine M ; Allemagne-Grande-Bretagne D ; 17.00 : Australie-Etats-Unis D ; 23.30 : Allemagne-Etats-Unis M ; Espagne-Pays-Bas D ; 2.00 : Espagne-Inde M ; Argentine-Corée du Sud D.

Plongeon. 2.00 : tremplin M (éliminatoires).

Sports équestres. 14.30 : dressage par équipes (finale).

Tennis. 16.00 : simple M (3e tour) ; double M et D (2e tour).

Tennis de table. 16.00 : simple M (huitièmes de finale).

Tir à l'arc. 15.00 : Tir de classement D ; 20.00 : Tir de classement M.

Voile. 19.00 : Planche à voile M et D, 470 M et D, Soling et Tornado.

Volley-ball. Tournoi féminin. 16.00 : Japon-Chine (gr. A) ; 18.30 : Brésil-Allemagne (gr. B) ; 19.00 : 21.30 : Ukraine-Pays-Bas (gr. A) ; 1.30 : Corée du Sud-Etats-Unis (gr. A) ; 1.30 : Cuba-Russie (gr. B) ; 4.00 : Pérou-Canada (gr. B).

Volley-ball de plage. 17.30 : troisième place et finale M.

Water-polo. 14.00/17.30 : Pays-Bas-Ukraine ; Allemagne-Roumanie (matches de classement) ; 21.00 : troisième place et finale.

LUNDI 29 JUILLET

Athlétisme. 14.30 : 10 km marche D (finale) ; 15.30 : disque M (qualifications) ; 15.45 : 100 m haies (1er tour) ; 16.30 : triple saut D (qualifications) ; 16.45 : 1 500 m M (1er tour) ; 17.45 : 400 m haies M (1er tour) ; 23.45 : 100 m haies (2e tour) ; 0.20 : 110 m haies (demi-finales) ; 0.45 : disque D (finale) ; 0.45 : 200 m M (demi-finales) ; 1.10 : longueur M (finale) ; 1.15 : 800 m D (finale) ; 1.35 : 400 m D (finale) ; 1.55 : 400 m M (finale) ; 2.15 : 110 m haies (finale) ; 2.35 : 3 000 m steeple (1er tour) ; 3.30 : 400 m haies D, (demi-finales) ; 4.00 : 10 000 m M (finale)

Badminton. 15.00 : double mixte (quarts de finale) ; double D (demi-finales) ; 2.00 : doubles M et D (demi-finales).

Base-ball. 16.00 : Italie - Pays-Bas ; 21.00 : Cuba-Nicaragua ; 2.00 : Japon-Corée du Sud.

Basket-ball. Tournoi féminin. 16.00 : Ukraine-Australie (gr. B) ; Russie-Chine (gr. A) ; 21.00 : Corée du Sud - Etats-Unis (gr. B) ; Italie-Brésil (gr. A) ; 2.00 : Canada-Japon (gr. A) ; Cuba-Zaïre (gr. B).

Gymnastique. Finales par appareils. 2.30 : Sol D ; saut de cheval M ; barre fixe ; barres asymétriques ; barres parallèles ; poutre.

Handball. Tournoi masculin. 16.00 : France-Egypte (gr. B) ; 18.00 : Koweït-Suède (gr. A) ; 20.30 : Algérie-Allemagne (gr. B) ; 22.30 : Croatie-Russie (gr. A) ; 23.00 : Brésil-Espagne (gr. B) ; 3.00 : Etats-Unis-Suisse (gr. A)

Haltérophilie. 18.30/22.00 : 108 kg.

Hockey. Tournoi masculin. 15.00 : Grande-Bretagne - Australie ; 3.30 : Malaisie-Corée du Sud ; 2.00 : Pays-Bas - Afrique du Sud.

Plongeon. Tremplin M. 17.30 : demi-finales ; 4.00 : finale.

Softball. 0.30 : demi-finales.

Sports équestres. 14.30 : Saut d'obstacles individuel (épreuve de qualification).

Tennis. 17.00 : simple D et double M (quarts de finale).

Tennis de table. 19.00 : double D (finale) ; 1.00 : simple D (quarts de finale) ; double M (demi-finales).

Tir à l'arc. Epreuve individuelle D. 15.00 : trente-deuxièmes de finale; 20.00 : seizièmes de finale.

Voile. 19.00 : Laser, Europe, Star, Finn.

Volley-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Pologne-Argentine (gr. A) ; 18.30 : Italie-Yougoslavie (gr. B) ; 22.00 : Tunisie-Russie (gr. B) ; 0.30 : Pays-Bas - Corée du Sud (gr. B) ; 1.30 : Etats-Unis - Bulgarie (gr. A) ; 4.00 : Cuba-Brésil (gr. A).

Un vertige de haut vol

Plongeon. Quand les Américaines ne sont pas perturbées, elles font jeu égal avec les Chinoises

ON LES APPELLE les *« plongeuses de haut vol »* et on les voit gravir l'interminable escalier. Fu Mingxia, la plus jeune médaillée d'or de sa discipline lors des Jeux de Barcelone, est parmi les adolescentes qui sautillent dans les marches, s'arrêtent tout en haut, se sèchent une dernière fois les mains, les pieds, avant de jeter la serviette par-dessus bord.

Aujourd'hui, Fu Mingxia a dix-sept ans. Elle se concentre sur la plate-forme. Avec elle, Jingjing Guo, nouvel espoir du plongeon chinois, n'a que quatorze ans. Toutes les deux ont des visages fins, des muscles saillants, un côté garçon manqué. Elles ont été recrutées dans l'une des dix-sept écoles de plongeon de haut niveau que compte la Chine. Elles savent qu'elles peuvent être remplacées à tout moment, le pays n'a que l'embarras du choix.

Chez les garçons, par exemple, les deux grands favoris donnés gagnants par le magazine américain *Sports Illustrated* ne font pas partie de la sélection olympique : on a trouvé meilleurs qu'eux. Elles, en tout cas, elles sont encore là, les bras en croix, le corps au ciel, se tenant en équilibre sur de malheureux doigts de pieds. Parfois, elles se nichent au fond du plongeoir et courent à dix mètres de hauteur avant de s'envoler dans de quadruples sauts périlleux appliqués, le corps totalement plié en deux, avant de se redresser et entrer dans l'eau comme une lame. Un seul bruit, un *« pchchuit »*, et c'est l'indice, le son d'un plongeon parfait.



Dans l'épreuve du plongeon de haut vol, la Chinoise Fu Mingxia mène la compétition à l'issue des éliminatoires. (Mark Baker, Reuter.)

Souvent, les plongeuses racontent qu'à force d'entraînement elles ne savent plus où donner de la tête. L'air, l'eau, où est le bas, où est le haut. En quelques secondes, les corps vrillent, se perdent en pirouettes et saltos. Les corps tombent mais auparavant se hissent, s'impriment de formidables poussées. Le ciel et la piscine, la chute et l'ascension, ce corps qui après les contorsions doit trouver l'absolue verticalité.

Il faut garder ses repères. Parfois, on les perd. Mary Ellen Clark, par exemple, a été paralysée l'année dernière par des crises de vertige. Médaille de bronze à Barcelone, l'Américaine n'a pas pu s'entraîner pendant de longs mois. Elle a consulté sophrologues et psychologues, elle a posé nue pour une photo mémorable publiée par le magazine *Life* en compagnie de Carl Lewis et de dix-sept athlètes. Et la voici aujourd'hui, prête à recommencer, le corps incroyablement body-buildé. Mary Ellen Clark a sauvé sa qualification de justesse au cinquième tour en se jetant, cette fois, sans hésiter, pour réaliser une entrée dans l'eau impeccable.

UN AUTRE PHÉNOMÈNE

Agée de trente-trois ans, celle qui fut à Barcelone la plus sérieuse menace pour les Chinoises, regarde avec tendresse un autre phénomène, sa compatriote Becky Rhuel, dix-huit ans, tout aussi dangereuse pour les Chinoises. *« Elle est incroyable. On dirait qu'elle appuie sur un bouton et, après, tout est parfait »*, admire l'aînée. Et c'est vrai que l'enfant de l'Amérique ne connaît aucun problème de synchronisation.

L'équipe américaine voudrait bien renouer avec la tradition. Avant l'arrivée de la Chine, dans les années 80, le plongeon était américain par excellence, le sport où les Etats-Unis étaient les meilleurs... depuis 1904, la première médaille d'or de plongeon (remportée par George Sheldon). Avec la parfaite « mécanique » de Becky Ruel, deuxième en qualification, derrière Fu Mingxia – Guo Jingjing arrive en quatrième position –, le duel sino-américain s'annonce serré.

Le coach de l'équipe des Etats-Unis, Ron O'Brien, n'a pas hésité à dénoncer à l'avance la logique de l'école chinoise, véritable usine à plongeuses : recrutement à l'âge de sept ans, entraînements inhumains qui, selon ce qui lui aurait été rapporté, pourraient dépasser les soixante heures hebdomadaires. La presse américaine suspecte les athlètes chinoises de dopage, mais ne dit mot sur l'étonnante musculature de leurs championnes.

Les Chinois, eux, démentent l'usage de stéroïdes, confirment que les athlètes travaillent d'abord pendant trois ans au sol avant de pouvoir plonger et, sur le reste, gardent le silence. Fu Mingxia et Guo Jingjing restent invisibles. Elles se préparent pour la finale et savent qu'elles sont rivales. A une journaliste de Hongkong, elles ont seulement récité que *« ce n'était pas important de savoir qui des deux allait gagner l'or, l'important était que la Chine gagne »*.

Dominique Le Guilledoux

L'Inde et le Pakistan se sabordent

Hockey. Les deux nations-phares sont éliminées après leur match nul

ASHWIN SABNEKAR a mis treize heures pour rejoindre Atlanta depuis Fayetteville, en Arkansas, avec neuf de ses copains de l'université d'Arkansas, d'origine indienne comme lui. Ce vendredi 26 juillet est pour lui le jour le plus important des Jeux olympiques : l'Inde rencontre le Pakistan dans le cadre d'un match de poule comptant pour le tournoi de hockey sur gazon.

Aux quatre coins des tribunes du stade du Morris Brown College, les saris des femmes, les turbans des Sikhs et les drapeaux indiens fleurissent et s'agitent. La communauté indienne installée aux Etats-Unis s'est mobilisée pour l'événement. De Caroline du Nord, du Tennessee voisin ou même de Californie, ils sont venus, en voiture, en avion et souvent en famille.

Les rares Pakistanais perdus dans cette foule bigarrée agitent eux aussi leurs petits drapeaux. Nulle animosité apparente entre ces deux camps séparés par l'histoire et la religion. Sur le terrain, le match reste d'ailleurs très correct. Pour les centaines d'Indiens présents, une défaite contre le Pakistan aurait pourtant valeur d'humiliation. Alors la foule encourage ses favoris, reprend en chœur le slogan lancé par Ashwin Sabnekar : *« Bharat Mata Ki Jai »*, scandent les spectateurs. *« Cela signifie : "Victoire pour notre mère l'Inde"*, explique l'étudiant de Fayetteville. *Pour nous, les matchs contre le Pakistan sont très spéciaux, car ce sont nos rivaux par excellence. Le Pakistan va à l'encontre de la volonté du peuple, le Pakistan ment sur la réalité au Cachemire. Et les sportifs sont concernés comme n'importe quels citoyens. C'est pour cela que nous voulons que l'Inde gagne tous ses matches contre le Pakistan, en hockey comme en cricket. »*

Mais au bout des soixante-dix minutes de jeu, et après deux buts refusés aux Indiens, les deux équipes se séparent sur un score nul et vierge. Les adversaires se serrent la main le plus normalement du monde. Après un début de tournoi difficile (une seule victoire en trois rencontres chacun), Pakistanais et Indiens savaient pourtant que ce match nul mettait un terme à leurs derniers espoirs de qualification pour les demi-finales du tournoi olympique. Mais qu'importe.

PLACES D'HONNEUR

Depuis la partition, survenue en 1947, la rivalité entre les équipes d'Inde et du Pakistan n'a pas cessé. Mais alors que, pendant vingt ans, les deux pays se disputaient la suprématie mondiale en hockey, ils ne luttent plus aujourd'hui que pour des questions et des places d'honneur. L'Allemagne, tenante du titre olympique, les Pays-Bas et l'Australie sont devenus les meilleures équipes du monde. Bloquées dans le schéma de jeu du temps de leur splendeur, insuffisamment préparées physiquement, déchirées par les rivalités internes et comptant en leur sein trop d'individualités refusant de se plier à la loi de la collectivité, les deux équipes asiatiques ne font plus peur à personne.

Le plus fameux des Inde-Pakistan, celui qui vit la victoire des Indiens aux tirs au but en finale des Jeux olympiques de Tokyo, en 1964, appartient aujourd'hui à l'histoire. Le dernier titre olympique des Pakistanais remonte à 1960, celui des Indiens à 1980, mais dans un tournoi largement dévalorisé par le boycott des Jeux de Moscou. Cela ne fait rien. Pour les supporteurs indiens et pakistanais, les rencontres opposant leurs deux pays gardent le même parfum de soufre. L'an dernier, en finale des Jeux d'Asie du Sud-Est, l'Inde avait infligé au Pakistan sa plus nette défaite depuis des lustres (5-2). Les rues de Madras, où eut lieu la rencontre, se souviennent encore des manifestations de joie qui suivirent ce triomphe. *« S'il n'y a qu'un match à gagner dans l'année, c'est celui-là »*, assurait Sunil Khaunte, étudiant indien à l'université Georgia Tech d'Atlanta, en quittant le stade du Morris Brown College. Vendredi, pourtant, il n'y a pas eu de vainqueur. Seulement deux perdants.

Gilles Van Kote

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les silences de M. Nétanyahou

Suite de la première page

Après tout, ses prédécesseurs travaillistes tenaient le même discours. La vraie question est de savoir si, comme ces derniers, il acceptera de discuter quand même du sort de la Ville sainte, comme de ceux des réfugiés palestiniens et des implantations, conformément aux accords israélo-palestiniens signés, en septembre 1993, à Washington.

Et d'abord, quelles sont les intentions de M. Nétanyahou en matière de colonies de peuplement ? Y en aura-t-il de nouvelles – et si oui, où ? –, ou étendra-t-il « seulement » – et c'est déjà un énorme problème – celles qui existent déjà ? Il s'est contenté de dire jusqu'à maintenant qu'il ne pouvait pas *« faire moins »* que les travaillistes, sous le mandat desquels la population des implantations a augmenté de moitié.

Quid aussi du *« redéploiement »* de l'armée israélienne dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie, à propos duquel M. Nétanyahou s'est bien gardé de livrer ses intentions, y compris à l'état-major de Tsahal ?. Rien n'a été dit non plus sur la reprise des négociations sur le statut définitif des territoires occupés, commencées en mai.

Les choix que fera le premier ministre devront tenir compte des acquis de cinq ans de pourparlers de paix avec les Arabes

Américains, Français et Arabes se félicitent de l'acceptation – qui était loin d'être acquise – par M. Nétanyahou des termes de l'accord de cessez-le-feu conclu, le 27 avril, au Liban. Pour débloquer les négociations avec la Syrie, il aurait proposé à celle-ci une transaction sur le pays du Cèdre et une rencontre entre les chefs de la diplomatie israélienne et syrienne. Mais M. Nétanyahou sait très bien que des propositions similaires avaient été faites par ses prédécesseurs et qu'elles ne conviennent pas à Damas. Ce que le président Hafez El Assad réclame, c'est un engagement sur le retrait des forces israéliennes du plateau du Golan, occupé en 1967, engagement que M. Nétanyahou refuse.

Oubliant presque l'Iran, sur lequel Shimon Pérès rejetait la responsabilité de la quasi-totalité des maux du Proche-Orient – le nouveau ministre de la défense est même allé jusqu'à remercier Téhéran pour le récent échange de prisonniers et de dépouilles au Liban –, M. Nétanyahou focalise ses critiques sur la Syrie. Ce qui ne fait qu'accroître les tensions avec Damas.

Le premier ministre israélien affirme avoir sa propre interprétation du principe de l'échange de la terre contre la paix, qui est à la base du processus de paix israélo-arabe, lancé, en octobre 1991, à Madrid. Mais il n'a pas encore dit en quoi consistait cette lecture. Reprend-il à son propre compte la thèse classique du Likoud selon laquelle l'Etat juif, en se retirant du Sinaï égyptien, a déjà « concédé » 90 % des territoires qu'il a occupés en juin 1967 ? En plaçant la barre très haut avec la Syrie, dit-il son dernier mot ou se donne-t-il de la marge pour pouvoir l'abaisser graduellement en fonction de la réaction de Damas ?

Et d'abord, le premier ministre israélien a-t-il lui-même les idées claires sur ce qu'il veut, ou procède-t-il par ajustements ? Cette seconde hypothèse, si elle permet d'espérer certains infléchissements de ses positions intransigeantes de candidat, risque en revanche de ralentir un processus de paix qui aurait besoin d'un coup de pouce. Un éventuel attentat terroriste risquerait de tout remettre en cause et de justifier l'obsession *« sécuritaire »* de M. Nétanyahou, et surtout des « faucons » qui l'entourent. Sur nombre de questions, ces caciques du Likoud, Ariel Sharon et Rafael Eytan, ne pousseront certainement pas dans le sens de la modération.

Quoi qu'il en soit, estime un observateur israélien, les choix que fera le premier ministre devront tenir compte des acquis de cinq ans de pourparlers de paix avec les Arabes. Et pour Israël, ils furent nombreux, tant pour ce qui concerne ses relations diplomatiques avec de très nombreux Etats que pour la décrispation avec certains pays arabes, sans parler des investissements étrangers. M. Nétanyahou devra aussi tenir compte, ajoute cet observateur, d'un état d'esprit qui s'est installé en Israël, notamment au sein de la jeunesse. *« Il est hors de question de dire à nouveau aux jeunes d'aller faire leur période de réserve dans les territoires occupés ! La majorité des Israéliens ne croient plus non plus aujourd'hui que la sécurité d'Israël tient à certaines frontières. »*

Pour l'heure, tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, estiment pouvoir aider M. Nétanyahou à infléchir sa politique s'y emploient. *« Il est important de ne pas mettre M. Nétanyahou au ban de la communauté internationale sous le prétexte qu'il est extrémiste »*, explique un diplomate européen, qui ajoute : *« Qu'il plaise ou non, il a été élu pour quatre ans et c'est lui qui gouvernera Israël. »* Ce dont chacun veut en tout cas se convaincre, c'est que le nouveau premier ministre n'est pas un idéologue mais un politique, par ailleurs *« très soucieux de sa carrière »*. *« Il a donc tout intérêt à écouter*, estime le même diplomate. *Ce qu'il a entendu jusqu'à présent, du sommet européen de Florence en juin à la récente visite du chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, en passant par le sommet du G7 à Lyon et par ses propres visites aux Etats-Unis et en Egypte, va dans le même sens : il faut que le processus de paix continue sur les mêmes bases. »*

C'est dans cette optique qu'il a été invité par Jacques Chirac à se rendre en France, où il sera précédé, dès le début du mois de septembre, par M. Lévy. Contrairement à la rivalité à peine feutrée qui s'était engagée, en avril, entre Washington et Paris pour régler la crise du Liban, les Etats-Unis voient aujourd'hui d'un bon œil les efforts de la diplomatie française. L'administration américaine, dont l'amitié pour Israël est source de problèmes de plus en plus graves dans les pays arabes, ne veut pas assister à l'échec du processus de paix qu'elle parraine. Tout effort visant à le sauver est donc le bienvenu.

Mouna Naïm

RECTIFICATIF

LÉGION D'HONNEUR

Jean-Pierre Gaume, nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur (*Le Monde* du 17 juillet), nous demande de préciser qu'il n'est pas fondateur du Musée international de la Croix-Rouge (Suisse). Le fondateur de ce musée, ouvert à Genève en 1988, est Laurent Marti. A titre de documentaliste puis de conservateur, Jean-Pierre Gaume a assisté Laurent Marti pour la réalisation et le lancement du Musée.

Le Monde

ÉDITORIAL

Banques : les fautes de l'Etat

ON connaissait la nationalisation-fer de lance, faite par la gauche en 1981 au nom de la relance des entreprises elles-mêmes et de l'économie en général. Le gouvernement de M. Chirac vient d'inventer la nationalisation-disparition. L'Etat reprend le Crédit foncier de France (CFF), jusque-là privé, pour le liquider.

Après les quasi-faillites du Comptoir des entrepreneurs et du Crédit lyonnais, c'est le troisième grand établissement de crédit sous contrôle de la puissance publique qui plonge dans le désastre. Les personnels sont les premiers à en faire les frais. Le contribuable aussi, puisque l'Etat va débourser 2,6 milliards de francs pour racheter les actions (le CCF sera repris dans un premier temps par la Caisse des dépôts) et qu'il devra inévitablement combler les futures pertes, malgré les promesses peu crédibles du ministre des finances.

Le secteur bancaire français est malade et plus particulièrement les institutions financières spécialisées. Les déréglementations décidées dans les années 80 ont privé ces dernières de leurs chasses gardées – comme le prêt immobilier aidé pour le Crédit foncier – et les ont plongées sans préparation dans le grand vent de la concurrence. Les dirigeants du CFF ont réagi en s'égarant dans une politique de diversification mal contrôlée qui s'est révélée catastrophique. L'établissement a enregistré 10,8 milliards de francs de pertes en 1995. Une histoire similaire à celles survenues au Comptoir des entrepreneurs, aux Sociétés de développement régional et autres Crédit d'équipement des PME, qui ont accumulé les risques pour survivre.

La solution radicale choisie pour le Crédit foncier a le mérite de la clarté. La gestion d'une partie des prêts du passé sera reprise par le Crédit immobilier. Mais au-delà, la vérité oblige à reconnaître que l'établissement n'avait plus d'avenir seul. Et, dans sa *situation financière et dans* le paysage bancaire français actuellement en surcapacité, sans doute plus d'avenir du tout. Pour éviter d'en être réduit à cette extrémité pour d'autres établissements, l'Etat ferait bien d'admettre ses deux fautes : il intervient trop tard et sans vision générale. Trop tard parce qu'il aurait dû, dès les années 80, tirer les conséquences de la déréglementation sur la structure du secteur. Et supprimer en particulier les scories d'une économie mixte malsaine qui voulait que le CFF ait un actionnariat entièrement privé mais que l'Etat nomme les dirigeants. Les bénéfices, quand il y en a eu, ont été privés et les pertes sont aujourd'hui nationalisées.

Sans vision parce que les interventions publiques ont toujours été faites en catastrophe, sans réflexion sur la recomposition nécessaire du paysage bancaire. Les conditions concurrentielles et les statuts sociaux sont dépassés. Les erreurs de gestion – voire pis – n'ont *pas été sanctionnées*. Elles ont souvent été dissimulées. Pour préserver l'image de la place financière de Paris, les gouvernements successifs ont minimisé l'ampleur de la crise bancaire. Stratégie ratée puisque les déboires en chaîne ont *d'ores et déjà flétri, et pour longtemps*, ladite image.

AU COURRIER DU « MONDE »



Plusieurs lecteurs se sont dits choqués par la publication, dans notre page Horizons-Analyses, du 9 au 19 juillet, des *« hommages irrespectueux »* du dessinateur André François à *« quelques maîtres illustres »*. Celui du 18 juillet, intitulé *Courbet : l'origine du monde « Au commencement était la parole »*, a suscité une indignation particulière. Nous publions certaines de ces réactions, représentatives du courrier reçu. André François, dessinateur de renommée mondiale, collabore régulièrement au *Monde*. Ses dessins peuvent parfois être jugés provocateurs, mais il n'était évidemment pas question pour nous de lui imposer la moindre forme de censure dès lors que nous l'avions invité à s'exprimer librement dans notre journal.

L'IMMONDE

Le Monde, pour son édition datée du 18 juillet, page 12, a donc choisi l'immonde. Le tableau de Courbet ne faisait que choquer la pudibonderie traditionnelle, mais il n'était pas destructeur, mettant en valeur le rôle du corps de la femme dans la transmission de la vie. Au contraire, vous êtes pervers, en dénigrant – et avec quel ostensible mauvais goût – la première phrase de l'Evangile selon saint Jean, qui est au cœur même de toute la composante chrétienne de notre civilisation. Il ne s'agit pas de bigoterie, mais de l'essence même du christianisme. (...) Faut-il que *Le Monde* soit tombé bien bas pour avoir besoin, lui aussi, de faire rire bêtement, comme c'est la mode, en cassant nos propres valeurs ! Oseriez-vous une telle grossièreté à propos d'une phrase-clé du Coran ? Je ne vous mets pas au défi de le faire, mais je crois bien que vous ne le feriez pas. Les musulmans, eux, savent qu'il y a des limites à respecter.

Jean Barbaud
Versailles

OBSCÉNITÉS

Lectrice fidèle, depuis longtemps, du *Monde* et de la Bible, les *« hommages irrespectueux »* d'André François me déçoivent et me navrent. Je n'apprécie pas la dérision, même au service de l'art. Pourquoi publier, dans votre journal, de telles obscénités ? Je ne suis pourtant pas une lectrice « bégueule », mais il me semble difficile de se passer du respect et de la décence. Notre siècle en meurt.

Berthe Bruschi
Marseille

INDIGNATION

Lectrice du *Monde* depuis plusieurs années, faisant partie de la Société des lecteurs, je me permets de traduire toute l'indignation que provoque en moi André François dans son *« hommage irrespectueux »* à Courbet. C'est là un hommage irrespectueux et surtout pornographique, et, en le publiant, vous manquez au respect le plus élémentaire dû à vos lecteurs. Où en est notre *Monde*, notre pauvre *Monde*, pour se faire le complice d'une telle vulgarité, au risque de compromettre sa réputation, alors que l'on conseille la lecture de votre journal à nos enfants de première et de terminale, et ce pour compléter leurs connaissances ?

Mme David
Saint-Gervais (Haute-Savoie)

IGNOBLE

Non, non et non à l'ignoble et à la porno, Monsieur le Directeur. Ça suffit ! Votre sens artistique rejoint la poubelle ! Si vous prenez vos lecteurs pour des « voyeurs », nous vous laisserons tomber !

Pierre Glen
Orléans

SALETÉS

Lecteurs du *Monde* depuis plusieurs dizaines d'années, nous avons beaucoup de peine à comprendre le choix des illustrations que votre journal fait depuis quelque temps : les hommages de cet André François ne sont pas *« irrespectueux »*, ils sont grossiers et bêtes ! Comment la rédaction du *Monde* en est-elle arrivée là et pourquoi ? Il va être nécessaire de faire très attention à ne pas laisser traîner ces saletés... !

Jean Piat
Vendôme (Loir-et-Cher)

VULGARITÉ

Je tiens à vous dire ma stupéfaction devant la vulgarité des dessins d'André François. Certes, ils sont *« irrespectueux »*, mais en les voyant je pense surtout que c'est « dommage » que votre journal les publie ! En tout cas, ce n'est pas pour me voir imposer ce genre de dessins que je me suis abonné au *Monde* depuis près de trente ans.

Paul Castelnau
Die (Drôme)

PAYER POUR L'AMIANTE

Le coût du retrait de l'amiante de l'université Jussieu est actuellement estimé à 1 milliard de francs. J'ose espérer que, conformément à la règle du « pollueur-payeur », il sera demandé une participation aux entreprises qui ont, ces dernières années, engrangé de substantiels bénéfices en vendant, sciemment, ce produit dont l'utilisation était bannie depuis longtemps dans maints pays et qui ont, entre autres, incité notre gouvernement à ne pas signer la « convention 162 » adoptée, le 24 juin 1986, par vingt Etats industrialisés (dont cinq Européens) de l'Organisation internationale du travail demandant son interdiction ?

Jean Espichel
Antony

QUEL DÉFILÉ ?

Le défilé militaire du 14 juillet reste pour les Français le symbole de la nation en armes, rempart de la République, même si les soldats appelés ne forment plus qu'une partie des troupes qui défilent.

Qu'en sera-t-il lorsque l'armée française ne sera plus composée que de militaires de métier ? Nous pouvons aussi nous demander si les paroles de *La Marseillaise* auront encore un sens lorsqu'on n'appellera plus l'ensemble des citoyens aux armes.

Jean Vassal
Montpellier

POUR L'INDÉPENDANCE DU TIBET

Votre éditorial, « Tibet : Pékin inflexible », paru dans *Le Monde* du 28 juin, m'a profondément peinée. Oserai-je, pour commencer, vous parler du « droit naturel des peuples à l'autodétermination » ? Vous recourez à la triste pratique juridique qui consiste à renvoyer les adversaires dos à dos – aux « torts partagés » – après avoir déplacé la vérité pour n'avoir plus à statuer que sur une « vérité » artificielle mais commode que vous énoncez ainsi : *« Les Tibétains indépendantistes tendent, quant à eux, à tronquer certains éléments du dossier pour mieux affirmer leurs arguments. »* Comme s'ils en avaient besoin ! Cette assertion gratuite sert, bien évidemment, à jeter un doute sur ce qui fut la réelle indépendance du Tibet et à mettre en question la légitime aspiration à l'indépendance des Tibétains. (...) Enfin, vous insistez sur la position modérée du dalaï-lama pour fustiger une fois de plus l'*« utopie indépendantiste probablement suicidaire »* et engager la communauté internationale à pousser les dirigeants chinois à la table de négociation. (...) Les déclarations du dalaï-lama ne doivent pas servir de prétexte pour occulter ce qui reste certainement son rêve. (...) On ne peut ignorer l'aspiration tibétaine à l'indépendance retrouvée, quand bien même on l'appellerait « autonomie ». Mais tandis que l'Occident se paye de mots pour justifier son coupable attentisme, le dalaï-lama [illegible] un adversaire redoutable qui, par le déséquilibre écologique qu'il a infligé au Toit du monde, menace la vie de la moitié de l'humanité.

Liliane Abdoul-Mellek
Paris

A CHACUN SA VILLE ?

Quelques livres interdits à la bibliothèque d'Orange ? C'est bien peu de chose, vraiment. Prenons cela avec détachement et rions. Nous sommes en 1996, après tout. Plus à l'époque du nazisme ou du stalinisme. Et nous sommes en France. Pas dans une République bananière dirigée par un petit sergent monté en graine. Se mobiliser contre l'initiative d'un membre trop zélé du Front national, c'est certainement lui faire trop d'honneur et céder à la provocation.

Oui, mais. Mais l'« affaire d'Orange » pose des problèmes plus graves. Elle révèle au grand jour certaines limites de la décentralisation, et laisse entrevoir un risque de repolitisation sauvage de la culture et de dérive communautariste. (...) *« Dans un pays où le PC fait 10 % des voix, et où le FN et Philippe de Villiers font 20 %, dans toutes les bibliothèques, il n'y en a que pour la gauche et l'extrême gauche »*, estime le maire d'Orange. Nul doute qu'il faudra à l'avenir garnir (ou dégarnir) les rayons des bibliothèques en fonction des résultats des élections... et peut-être à terme choisir sa ville en fonction de la majorité du moment.

Car, après des années d'évidente dictature culturelle *« gauchiste »* et *« cosmopolite »*, certains bons esprits, à l'évidence soucieux du pluralisme, ne manqueront pas de s'occuper aussi des librairies, des cinémas, des théâtres, des salles de concert et, bien sûr, un jour ou l'autre, des écoles et des universités. Alors, chacun vivra dans son coin, lira les livres qui le caressent dans le sens du poil, et plus personne ne sera troublé par une musique qui ne lui revient pas. A chacun ses goûts, à chacun ses valeurs et ses idées, à chacun sa ville.

Ce qui est en jeu, dans cette affaire, c'est bien sûr la liberté d'expression et d'accès à la culture, dans toutes ses formes et dans sa diversité. A cet égard, pas de discussion, pas de concession, pas d'hésitation. C'est également la possibilité pour tous les citoyens de notre pays de former encore « une » collectivité, « une » communauté et non un archipel de groupes, de tribus, de clans refermés sur leurs différences idéologiques et politiques. Il y va de nos libertés fondamentales, et aussi (et surtout ?) de notre « vivre ensemble ».

Jean-Luc Fidel
éditeur (Bayard éditions)

RESTITUER LE FICHIER JUIF AUX FAMILLES

A propos du rapport Rémond sur le fichier juif, je m'étonne que seules deux destinations aient été envisagée pour ce document : les Archives nationales et le Centre de documentation juive contemporaine. Ma réaction immédiate a été autre : le fichier, quelle qu'en soit la date exacte de création, contient des fiches « personnalisées » ; il me semblerait naturel que ces fiches soient tout simplement restituées aux familles concernées, sur leur demande.

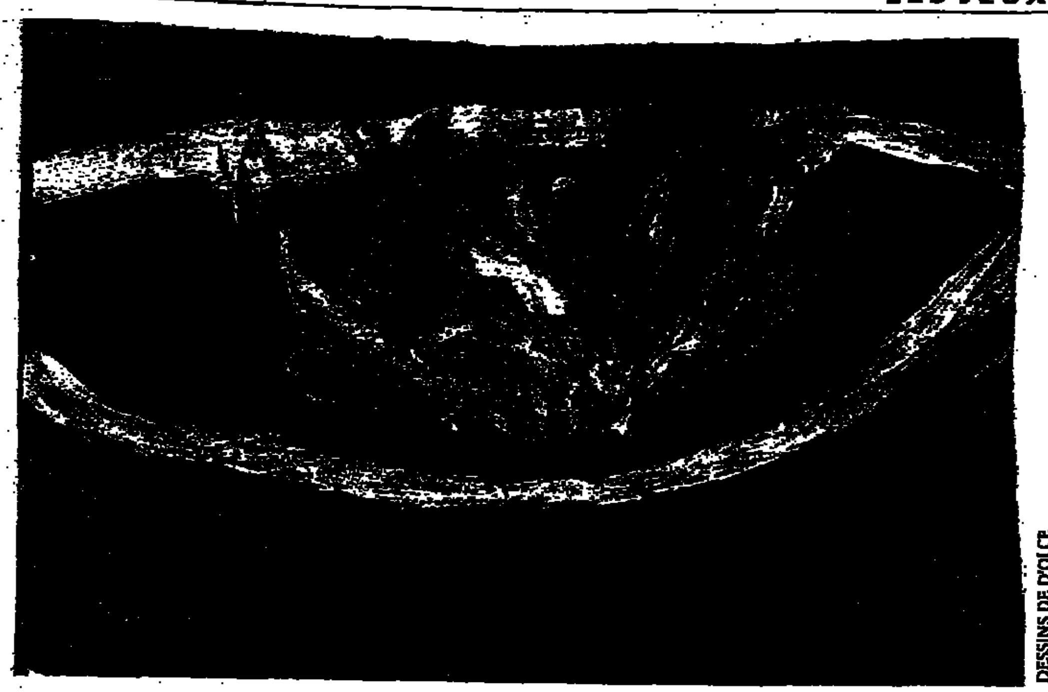
C'est à elles, et non à l'Etat ou à la communauté juive, d'en disposer à titre de témoignage, et de les conserver dans leurs archives personnelles si elles le désirent. Ainsi seraient – bien partiellement – restaurées l'identité et la mémoire des victimes françaises d'une des plus sinistres « chasses à l'homme » de l'histoire. Certes, les historiens objecteront que le fichier, par son intégrité, constitue un document incomparable. Cet argument est important ; mon propos n'a pour objectif que d'ouvrir davantage le débat.

Martine Boucher-Kahn
Paris

A LA MÉMOIRE D'ETIENNE DINET

Dans l'article intitulé « Un homosexuel à Paris », paru dans *Le Monde* du 22 juin, l'auteur insinue que des liens d'homosexualité ont existé entre le peintre orientaliste Etienne Dinet (1861-1929) et mon oncle maternel Slimane Ben Ibrahim (1870-1953). En tant que proche du premier et parce que j'ai été élevé par le second qui me considérait comme son fils adoptif, il est de mon devoir de réfuter cette affirmation mensongère. En 1914, Slimane, marié depuis plus de vingt ans, m'a recueilli avec ma mère, à la mort de mon père. J'avais un an. J'ai vécu dans la maison familiale avec, selon les époques, la mère de Slimane, son épouse, ses sœurs, ses neveux et nièces. Etienne Dinet, que j'appelais grand-père, faisait partie de la famille depuis 1893, année au cours de laquelle mon oncle lui sauva la vie au péril de la sienne. Pour illustrer l'unité de la cellule centrale de cette famille, Dinet, qui était l'objet du respect de nous tous, fit construire un mausolée en 1926, avec toutes les autorisations officielles. Y étaient aménagées quatre tombes, destinées à Dinet, Slimane, l'épouse de celui-ci et moi-même. Les trois premiers ne sont plus de ce monde. La vie de Dinet et de Slimane a été toute de compréhension, de fraternité et d'affection mutuelle.

Messaoud Benhaïdeche
Boulogne (Hauts-de-Seine)



DESSINS DE D'OLCE

Talent à l'économie

Lui qui rêve de gagner deux médailles d'or, c'est avec des sandales de la couleur du plus précieux des métaux qu'il a entamé sa course à la gloire : ce doublé improbable 400 m-200 m. Mais ce n'est pas pour autant que Michael Johnson a forcé son talent : il a laissé au Sri-Lankais Sugath Thilakaratne le plaisir éphémère de le passer sur le fil à l'arrivée de la première série éliminatoire du 400 m.

UN JOUR AUX JEUX

Le Texan, auquel le public a réservé une formidable ovation, a manifestement terminé à l'économie. Sans doute par souci de ne pas trop puiser dans des réserves qui seront rudement mises à l'épreuve. Sans doute aussi pour ne pas risquer la blessure sur une piste réputée dangereuse pour les muscles et les tendons. Dans les deux cas, sa prudence ne pouvait qu'être justifiée par ce que les premières séries éliminatoires disputées samedi ont donné à voir : une avalanche d'abandons sur blessures.

Le plus frappant a été celui de la Britannique Diane Modahl. Victime d'une contracture à la cuisse, elle a coupé net son effort dans la dernière ligne droite de la deuxième série du 800 m alors qu'elle avait bouclé le premier tour en tête. L'Anglaise, qui avait des prétentions à faire valoir sur cette distance dominée par la Mozambicaine Maria Mutola et la Cubaine Ana Fidelia Quirot, a surtout été l'héroïne d'une complexe affaire de dopage. Suspendue en 1994, elle avait mené un long combat pour obtenir une réhabilitation finalement accordée par la Fédération internationale en mars. Mais la véritable réhabilitation, celle que seule la victoire en compétition aurait pu lui apporter, s'est dérobée au moment où elle était à la lutte pour entrer directement en demi-finale.

D'autres rêves olympiques se sont brisés, samedi, sur la piste à records du stade flambant neuf d'Atlanta : sur 800 m, deux autres concurrentes et un homme ont été stoppés net dans leur effort. Sur 400 m, Marie-José Pérec a vu une de ses rivales potentielles, la Colombienne Ximena Restrepo, finir à cloche-pied. Tout comme une Sri-Lankaise, Susanthika Jayasinghe, en quarts de finale du 100 m. Sur le 100 m masculin, dix-sept courses en séries, il n'y a eu aucun abandon à déplorer. Mais, de toute façon, des 109 concurrents engagés vendredi matin, il ne devait en rester que 16 pour briguer le titre samedi. Dure loi des séries !

Alain Giraudo

Kye Sun, en l'honneur du Chef suprême

Judo. Totalement inconnue, une Nord-Coréenne de seize ans terrasse l'idole des enfants japonais

LE SCÉNARIO semblait écrit d'avance. Dans la catégorie des super-légères (– 48 kg), la championne olympique devait s'appeler Riokyo Tamura, un petit bout de femme qui a réinventé la vitesse. Pourtant, sans prévenir, l'histoire a pris un tour inattendu.

Kye Sun, une citoyenne de la République populaire de Corée, un exemplaire presque unique dans le tournoi féminin, a renversé l'idole des Japonais. A elle seule, elle a mis en berne les banderoles et les dizaines de drapeaux nippons qui avaient pris d'assaut les tribunes du World Congress Center. Riokyo Tamura est une star en son pays, l'inspiratrice d'une bande dessinée télévisuelle adorée des enfants, presque un phénomène de société. Bien plus populaire en tout cas que n'importe lequel des membres de la délégation masculine.

D'une attaque bien portée, Kye a balayé tout ça. Elle s'est offert la tête de celle qui n'avait pas été battue depuis quatre ans. Et le combat n'eut rien de douteux. Tamura avait perdu. Comme à Barcelone en 1992, face à la Française Cécile Nowak. Sans rien à y redire. La justice des tatamis avait rendu un verdict incontestable appuyé sur les deux avantages marqués par Kye. La championne, c'était bien elle, une gamine de seize ans, qui a bien du mal à faire plus que son âge, une inconnue au bataillon du judo international.

SÉRÉNITÉ

Kye l'admettait en toute simplicité : ces Jeux olympiques d'Atlanta, c'était la première grande compétition qu'elle disputait hors de son pays. Et encore, pour ce faire, dut-elle bénéficier d'une *wild card*, d'une invitation accordée par la Fédération internationale de judo au Comité olympique nord-coréen.

On comprend mieux pourquoi sa réputation et ses qualités – notamment la force de ses bras ainsi qu'une science étonnante du combat – n'avaient encore jamais franchi les frontières. C'était à se demander pourquoi. Lors de la conférence de presse, elle bafouilla cette étonnante explication pour s'excuser de la rareté de ses sorties : *« Il est plus difficile de remporter notre championnat national, où nous nous connaissons toutes, que de gagner aux Jeux olympiques. »* Elle a alors dédié cette époustouflante victoire au président Kim Jong-il, chef suprême de tous les Coréens, pour peu qu'ils soient du Nord. Tout ce qu'elle avait réussi en ce vendredi 26 juillet était en son honneur, et en celui de son pays. En ce solennel exercice d'expression directe, Kye ne fut pas seule. La jeune combattante était encadrée par deux officiels de son pays qui n'hésitaient pas à lui dicter à l'oreille certaines de ses réponses. Elle s'y pliait de bonne grâce, esquissant à peine un air d'étonnement lorsque l'un de ses accompagnateurs eut à coeur de répondre à sa place, pour annoncer son âge et son palmarès. Le même, un peu plus tard, décida de couper court au débat.

On avait juste eu le temps de comprendre que M[lle] Kye, sans conteste la plus grande surprise du judo à Atlanta, avait revêtu son premier kimono à dix ans. Qu'elle remporta par trois fois le titre de championne de Corée du Nord. Que chez elle, chacun s'entraîne un peu comme il veut. Que l'important, c'est de travailler. Qu'elle n'avait jamais vu Tamura, à peine entendu parler des trésors d'énergie que recèle la petite Japonaise de 1,45 mètre. Et, que, enfin, elle l'avait observée pour la première fois à la télévision, le jour même de la compétition. Elle ne nourrissait donc aucunement le complexe entretenu par les autres adversaires de la double championne du monde. D'où sans doute cette sérénité pour obtenir et offrir au pays et à son dirigeant suprême une première médaille d'or.

Pascal Ceaux



Kye Sun offre à la Corée du Nord sa première médaille. (Kimisama Mayama, Reuter.)

Les trois grandes puissances

Les équipes de France masculine et féminine, quatorze judokas au total, ont obtenu trois médailles d'or et trois médailles de bronze. Un excellent rapport. D'autant que le judo tricolore n'avait jamais eu autant de champions olympiques en une seule fois. Jean-Luc Rougé, directeur technique national, et Fabien Canu, directeur du haut niveau, se sont déclarés satisfaits de ce résultat qui entérine, selon eux, l'efficacité du système fédéral. *« L'important pour nous est d'amener nos judokas à un niveau qui leur permette de viser de la première à la cinquième place,* explique Jean-Luc Rougé. *Après, leur talent et leur motivation font la différence entre une médaille et rien du tout. »* Pour la première fois, la France fait jeu égal avec le Japon au nombre des médailles d'or. Le pays créateur du judo a également obtenu quatre médailles d'argent et une médaille de bronze. Les deux nations font désormais figure de grandes puissances avec la Corée du Sud (2 médailles d'or, 4 d'argent, 2 de bronze). L'ex-Union soviétique pâtit de son statut d'empire éclaté. Plusieurs pays nés de l'URSS se partagent les médailles (Géorgie, Ouzbékistan, Russie).

L'Empire contre-attaque

Tennis de table. Jean-Philippe Gatien espère l'or. Mais la concurrence sera rude avec, notamment, le retour en force des Chinois

LE GEORGIA WORLD CENTER s'est transformé en carrefour de sports, un peu comme si une frange des Jeux se passait au Parc des expositions de la porte de Versailles. D'une porte l'autre, on passe du coq à l'âne, de l'haltérophilie au judo ou, il y a quelques jours encore, à la gréco-romaine. Le tennis de table s'y est niché, comme en catimini. Les Américains, qui découvrent ce sport, trouvent cela sympathique et amusant.

Le tennis de table s'apprête à vivre un tournoi palpitant qui, sans nul doute, fera date. *« Pour six ou huit prétendants au podium il y a quatre ans, il y en a le double cette année »*, explique le Français Jean-Philippe Gatien, vice-champion olympique à Barcelone. Avant ? *« Il faut se méfier de toutes les embuscades, même dans les préliminaires »*, déclare le Suédois Jan-Ove Waldner, champion olympique en titre.

PRISE « MARTEAU »

Car les joueurs orientaux sont de retour au plus haut niveau. Ils avaient été dominateurs pendant des années grâce à leur prise « porte-plume » et à leurs nerfs. Puis ils s'étaient, peu à peu, laissé engloutir par les Européens qui avaient imposé la prise « marteau » et « appris » le sang-froid. Ces derniers, emmenés par les Suédois, avaient suffisamment observé l'art de leurs vainqueurs pour l'annihiler, en inventant un jeu bien à eux et en s'assurant un monopole basé sur l'indispensable triptyque de la table : effet, placement, vitesse.

Depuis les championnats du monde, en 1995, les Européens savent que la fête est finie. Ils sont trop souvent battus par les Chinois pour ignorer que leur suprématie ne vaut plus. Les Asiatiques ont tiré les leçons de leurs faiblesses du début des années 90. *« Ce qui a changé,* note l'un des entraîneurs de l'équipe chinoise, *c'est que nous avons, nous aussi, accepté de comprendre le jeu occidental. Nous étions restés comme en autarcie quand les autres tiraient des leçons de notre jeu pour mieux nous battre. Pendant longtemps, nous avons considéré qu'il suffisait de rentrer dans le désir de l'autre en dictant ses coups, en lui donnant des balles pleines d'effets. Nous avons aussi appris à nos joueurs à imposer leur jeu en se méfiant des effets que pouvaient leur envoyer leurs adversaires. »*

Deux Chinois, Linghui Kong et Tao Wang, sont aujourd'hui aux deux premières places du classement mondial occupées, il n'y a pas si longtemps, par le Suédois Jan-Ove Waldner et par le Belge Jean-Michel Saive. Mais si les joueurs asiatiques sont de retour, le jeu, en revanche, n'a pas changé. Ni plus puissant ni plus dur. On se retrouve à armes égales, avec, pour juge de ce nouveau rapport des forces, le tournoi olympique.

Les ambitions semblent être inverses dans le tournoi féminin. Les Européennes, si longtemps laissées pour compte et souvent découragées par les secrets des joueuses asiatiques, espèrent que les Jeux seront la première étape d'une reconnaissance de leur tennis de table. Elles souhaitent tirer le bénéfice d'une préparation plus solide. *« Les Françaises ont compris que la seule façon de concurrencer les Chinoises consistait à travailler les effets, ce que nous avions tendance à oublier,* explique Emmanuelle Coubat, engagée en double. *Ainsi, le jeu entre garçons et filles se rapproche. Aussi, il était dans notre culture de considérer que le service était moins important pour les femmes. Aujourd'hui, nous le développons pour commander notre système de jeu. C'est ainsi que nous pouvons brusquer les Chinoises. Nous avons encore beaucoup de travail. »* En effet, les classements sont têtus : en 1996, les dix meilleures joueuses du monde sont d'origine asiatique.

Bénédicte Mathieu

DISPARITION

Howard Vernon

Une vedette du cinéma fantastique

L'ACTEUR suisse Howard Vernon est mort mercredi 24 juillet dans un hôpital parisien. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né en 1914 à Baden (Suisse), il est d'abord danseur de claquettes et débute au cinéma en 1945, dans *Boule-de-Suif*, de Christian-Jaque. Il interprète alors essentiellement des rôles d'officier allemand, parmi lesquels l'inoubliable Werner, dans le film adapté de Vercors par Jean-Pierre Melville, *Le Silence de la mer* (1947). Il retrouve Melville pour *Bob le Flambeur* (1956) et *Léon Morin prêtre* (1962), tourne avec Sacha Guitry (*Le Diable boiteux*) et Fritz Lang (*Le Diabolique Docteur Mabuse*, 1960), apparaît dans de nombreux films policiers et d'aventures, mais semble condamné à demeurer l'homme d'un seul grand rôle. En créant le personnage d'un médecin prêt à tout pour rendre sa beauté à sa fille défigurée, dans *L'Horrible Docteur Orloff* (Jess Franco, 1961), il trouve un nouveau public, celui du fantastique, du « cinéma bis », pour lequel il devient une vedette. Il interprète en effet tous ces rôles dans des productions de seconde zone avec humour, mais surtout avec un étrange mélange de sincérité et de détachement. Il apparaît dans *Quoi de neuf Pussycat ?* (Clive Donner, 1965), joue toujours les officiers allemands (*Le Train*, de John Frankenheimer, *La Nuit des généraux*, d'Anatole Litvak) et multiplie les films avec Jess Franco, fantastiques (Dracula et Frankenstein y passent) ou érotiques.

Jean-Luc Godard a aussi fait appel à lui (*Alphaville*, 1965), preuve qu'il a réussi à ne pas se laisser enfermer. Cette preuve, les cinéastes français de deux générations vont lui permettre de la rééditer tout au long des vingt dernières années de sa carrière : Benoît Jacquot (*L'Assassin musicien*), Jean-Marie Straub et Danielle Huillet (*La Mort d'Empédocle*) et, surtout, Jean-Claude Biette, qui avait fait de lui son acteur fétiche (*Le Champignon des Carpathes*, *Le Théâtre des matières* et, en 1996, *Le Complexe de Toulon*, le dernier film dans lequel on l'ait vu, juste après un premier film d'un réalisateur français, *Le Rocher d'Acapulco*).

Pascal Mérigeau

NOMINATION

SANTÉ

Claude Griscelli, professeur des universités, a été nommé, lors du conseil des ministres du 24 juillet, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

[Né le 2 mars 1936 à Rabat (Maroc), Claude Griscelli a fait ses études à Rabat puis à l'Université Paris V-René Descartes à Paris. Professeur de pédiatrie et de génétique médicale au centre hospitalier universitaire Necker-Enfants malades de 1972 à 1977, il a ensuite dirigé l'unité de recherche 132 (développement normal et pathologique du système immunitaire) de l'Inserm jusqu'en 1992. Nommé chef de service hospitalier à l'Hôpital Necker en 1978, il en dirigeait, jusqu'à sa nomination à la tête de l'Inserm, le service d'hématologie et d'immunologie pédiatrique, dans lequel sont pris en charge les enfants atteints de sida. En 1990, le professeur Griscelli avait été nommé président du conseil scientifique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. En 1993, il est devenu président du conseil d'administration du Centre international de l'enfance, et conseiller de François Fillon, alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le professeur Griscelli est adjoint au maire de Paris, chargé de la santé.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 25 juillet sont publiés :

● **Fonction publique** : un décret relatif au Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat. Ce texte modifie, sur la forme, les *conditions de* la représentativité syndicale. Il prévoit que *« chaque organisation dont la représentativité s'étend à un nombre important de ministères et de professions exercées par des fonctionnaires de l'Etat »* dispose d'un siège (*Le Monde* du 11 juillet).

● **Logement** : un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation en ce qui concerne les conventions conclues entre l'Etat et les bailleurs de logement.

● **Zones dangereuses** : plusieurs arrêtés portant suppression, ou création de zones dangereuses. Il s'agit d'espaces aériens.

● **Centres de loisirs** : un arrêté réglementant les centres de loisirs sans hébergement.

● **Privatisation** : un décret relatif au transfert du secteur public au secteur privé de la participation majoritaire directement détenue par l'Etat dans la Compagnie française de navigation rhénane.

Au *Journal officiel* du vendredi 26 juillet sont publiés :

● **Contournement du Marais-Poitevin** : un décret déclarant d'utilité publique et urgents les travaux de construction de la section Oulmes-A 10 de l'autoroute A 83 Nantes-Niort, dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres, et portant mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Nieul-sur-l'Autise, Benet, dans le département de la Vendée, Villiers-en-Plaine, Echiré, Saint-Gelais, Chauray, François, La Crèche, Fressines, dans le département des Deux-Sèvres.

● **Conseil constitutionnel** : des observations du Conseil constitutionnel relatives aux élections sénatoriales du 24 septembre 1995. Le contentieux procédait de treize requêtes ayant mis en évidence *« des irrégularités d'une indéniable gravité concernant trois d'entre elles »*.

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 31 mai 1996.

CONCOURS

Agrégations

Anglais

Marie-Françoise Afonso (138e ex ae.), Sabine Aji (152e ex ae.), Karine Andy (158e ex ae.), Agnès Ardission (126e), Ophélie Balles (115e), Sharon Baptiste (82e ex ae.), Emmanuelle Barron (35e), Samuel Baudry (127e ex ae.), Anne Baurain (182e), Anne Beauvallet (185e ex ae.), Chloé Beccaria (124e), Sylvie Bergeneau (175e ex ae.), Mikel Berdier (11e), Clarisse Berthezene (26e ex ae.), Laurence Berthou (123e), Cécile Bianchi (138e ex ae.), Stéphanie Bin (86e ex ae.), Maryvonne Blanchard (107e ex ae.), Nina Blanchard (140e), Aline Blondot (177e ex ae.), Françoise Boban (61e ex ae.), Sylvie Botzariga (155e ex ae.), Marianne Bousch (71e), Catherine Bouthet du Rivault (179e), Claude Bremond (57e ex ae.), Florence Breyne (32e), Victoria Bridger (104e ex ae.), Jérôme Brillaud (138e ex ae.), Virginie Buhl (34e), André Calmein (107e ex ae.), Marie Cam (151e), Philippe Camarena (106e), Michel Camus (2e), Anne-Yvonne Cathou (79e ex ae.), Pierre Ceppetelli (183e ex ae.), Alain Chabriel (51e ex ae.), Anne-Marie Chalandon (31e), Christophe Chambost (70e), Valérie Chanlot (169e ex ae.), Miriam Chapon (63e ex ae.), Delphine Cheron (129e), Joris Chomilier (84e ex ae.), Alexis Chommeloux (1er), Guillaume Coatalen (3e ex ae.), Nathalie Colle (20e ex ae.), Alexandre Collier (101e), Geneviève Colmache (132e), Didier Combeau (55e ex ae.), Tony Cordonier (127e ex ae.), Isabelle Cordonnier (141), Laurence Couvreur (73e), Brett Dawson (14e ex ae.), Cécile Decouais (51e ex ae.), Christel Delacour (36e), Henri Delorme (113e ex ae.), Ariane Demeure (142e ex ae.), Dominique Desmoulins (175e ex ae.), Monique Dieudonné (152e ex ae.), Laili Dor (17e), Jacqueline Dormeau (53e), Christel Dubrouillet-Deslignes (145e), Séverine Ducat (164e ex ae.), Claire Dufranc (134e ex ae.), Anne Dunan (113e ex ae.), Eulalia Duocastella Pla (136e ex ae.), Sandrine Durieu (146e ex ae.), Catherine Durieux (49e), Olivier Esteves (164e ex ae.), Isabelle Fernandes (78e ex ae.), Emmanuelle Floc'h (57e ex ae.), Valérie Franceschi (75e ex ae.), Joëlle François (86e ex ae.), Joanne Frost (50e), Carole Fuchs (18e ex ae.), Danielle Gavinet (91e ex ae.), David Gendre (48e), Odile Gignoux (96e), Anne Gillard (163e), François Gille (81e), Didier Girard (164e ex ae.), Florence Giraud (162e), Florence Gombert (14e ex ae.), Victoria Griffin (3e ex ae.), Claire Grimaud (111e ex ae.), Claire Gueron (12e), Christiane Guest (91e ex ae.), Thomas Hayter (116e), Sophie Heliot (185e ex ae.), Agnès Hemon (60e), Jeanne Herr (37e), Lynn Hetherington (152e ex ae.), Karine Hildenbrand (47e), Lars Holzinger (38e), Mireille Huber (160e ex ae.), Pascal Jacquelin (10e), Aurelia Jauffret (117e), Arnaud Jérome (131e), Hélène Josse (98e ex ae.), Caroline Jouve (82e ex ae.), Alain Herberve (72e), Joëlle Kiciak (28e ex ae.), Matthieu Kolb (187e), Françoise Kral (155e ex ae.), Catherine Kroievetzky (20e ex ae.), Stephan Kujawski (160e ex ae.), Catherine Labatut (169e ex ae.), Valérie Lafitte (173e ex ae.), Anne Lagadec (180e), Denis Lagae (33e), Sylvie Lampo (74e), Marie Launay (134e ex ae.), Pauline Lavagne (54e), Françoise Laveille (139e), Linda Lawrance (68e), Michaël Lawson (142e ex ae.), Marie Le Bihan (118e ex ae.), Séverine Lefèvre (80e), Lionnel Léger (57e ex ae.), Viviane Lellièvre (7e), Anne-Françoise Lemetayer (148e ex ae.), Christelle Lerouilly (109e ex ae.), Maxime Leroy (177e ex ae.), Stéphanie Levet (61e ex ae.), Frédérique Lombardi (130e), Sarah Loom (9e), Brian Ludden (97e), Laurence Lux (142e ex ae.), Judith Maillard (39e), Jean-Claude Malet (122e), Gérard Manent (22e), Laurent Marc (94e ex ae.), Caroline Marie (104e ex ae.), Suzana Matvejevic (28e ex ae.), Stéphanie Memeteau (158e ex ae.), Nadège Menassier (28e ex ae.), Florence Meyeres (100e), Peggy Michalski (42e ex ae.), Baudoin Millet (25e), Delphine Millot (75e ex ae.), Cécile Montarou (67e), Steven Moore (118e ex ae.), Lucie Morel (146e ex ae.), Jennifer Murray (65e ex ae.), Cliona Ní Ríordáin (41e), Sophia Papakonstantinou (8e), Vincent Perfettini (90e), Florence Pinard (102e), Daphné Pleindoux (181e), Flore Pouech (148e ex ae.), Cécile Prévost (118e ex ae.), Patricia Prieur (188e), Hélène Quanquin (91e ex ae.), Chantal Remaury (148e ex ae.), Pierre Remond (6e), Hélène Richard (183e ex ae.), Jeanne Richon (173e ex ae.), Antonia Rigaud (171e ex ae.), Sylvie Rosette (98e ex ae.), Cécile Roudeau (42e ex ae.), Anne Rouhette (13e), John Ryan (46e), Catherine Sabbag (118e ex ae.), Sylvie Sachet (23e ex ae.), Ghislaine Saison (63e ex ae.), Chiraz Sakatni (55e ex ae.), Ludovic Sauvage (164e ex ae.), Aurélia Segatti (78e ex ae.), Eva Sibony (30e), Aude Sigrist (18e ex ae.), Cécile Szelag (125e), Jean Szlamowicz (45e), Nathalie Tabouret (89e), Laurence Talairach (94e ex ae.), Christina Tessier (69e), Yann Tholoniat (84e ex ae.), Jean Thomas (65e ex ae.), Sylvie Thomas (103e), Yannick Tonnerre (109e ex ae.), Aline Urvoy (86e ex ae.), Isabelle Vercaigne (111e ex ae.), Jean-Michel Verdim (155e ex ae.), Marie-Laurence Verger (164e ex ae.), Ninon Vinsonneau (5e), Beth Visser (171e ex ae.), Simone Vogler (44e), Séverine Wallgunda (189e), James Walker (40e), Michel Weber (23e ex ae.), Nathalie Zimpfer (16e).

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Saint-Cyr

Lettres et sciences humaines

Marc Didio, Thibault Granier, Arnaud Lafolie, Fabrice Ars, Grégoire Michel, Marc Vatel, Pierre Gobinet, Catherine Busch, Christina Angelidis, Jérôme Bernede, François Roussel, Laurent Philipona, Marc Besson, Philippe Gennequin, Pierre Prod'Homme, Jean-François Calvez, François Bouffand, Luis Horta, Bertrand Roehrig, Thibaut Kossahl, Pierre Desquesses, Sébastien Jacot, Raphaël Duchon, Olivier Minvielle, Ludovic de La Touche, Olivier Alary, Christophe Soriano, Vincent Ayzac, Loïc Morice, Jérémy West, Christian Cachat, Fabrice Wucher, Gaël Fontaine, Ludovic Danigo, Claire Clément, Olivier Zajec, Nicolas Meunier, Sébastien Rivas, Thomas Pleau, Lionel Pechera, Cyrille Hoëz, Fabrice Butruille, Erwan Rumen, Arnaud Guerry, Xavier Braun, Christophe Archirel, Tim Chardin, Nicolas Lemal, Olivier Carron, Jean Chanard, Laurent Laporte, Stanislas de Valence de Minardière, Pierre Bernard, Marc Razafindranaly, Benoît Estour.

Sciences

Jean Angler, Jean-Baptiste Allard, Pierre-François Gouret, Stéphanie Sauvaget, Benoît Drier de Laforte, Sébastien Lextrait, Jérôme Villepreux, Nicolas Grangier, Antoine Vibert, Ludovic Mallez, Julien Chaussy, Benoît Armange, Alban-Théodose Morel, Ghislain Moreau, Vincent Lemonnier, Sébastien Ibert, Nicolas Koudinoff, Bertrand Le Saux, Guillaume Rouet, Cédric Corbinand, Manuel Martins Cambao, Franck Chosson, Pierre Bourboulon, Véronique Sandahl, Gaëtan Boiteau, Fabrice Beyer, Nordine Bennand, Romain Cazal, Barnabé Watin-Augouard, Julien Lalanne de Saint-Quentin, Jean-Philippe Garcia, Romain Lallement, Xavier Bourreau, Jean-Philippe Vautier, Anthony Jean, Philippe Salavert, Nicolas Ambrosi, Nicolas Bertrand, Thierry Aldebert, Marjolaine Pillet-Bernard, David Beausoleil, Ronald Oliver, Damien Lopez, Régis Patinec, Jérôme Conty, Jean-Paul Gautier, Aymeric Menagier, Raoul de Villardi de Montlaur, Laurent Rigal, Didier Chastel, Thibaut Capdeville, Marc d'Oria, Mathieu Longuet, Cyprien Comte, Alexandre Deloffre, Hugues Vallette, Ronan Chastanet, Mathieu Picard, Victor Le Bihan, Jean Duval, Patrice Gil, Hervé Salaun, Gilles Sabatier, Sébastien Fournier-Bidoz, Laurent Guimet, Ferdinand Vermillard, Mienandi N'Zoutani, Philippe Chazelle, Jean-Philippe Genieys, Ariel Walker, Abdou Fofana (admis à titre d'étranger).

Sciences économiques

Aymeric du Peloux, Olivier Sillard, Guillaume Polge, Jacques Roussel, Alexandre Merlin d'Estreux de Beaugrenier, Alexandre Malo, Hubert Brunel-Jouan, Charles-Henri Gruel, Ludovic Samanos, Florent Gauthier, Geoffroi Legat, Nicolas Philippotin, Jérôme Lamoureux, Eric Talleu, Hervé Roque d'Orbcastel, Pierre Pillebout, Mathias Azaïs de Vergeron, Nicolas de Fontanges, Antoine de Labretoigne du Mazel, Yann Barbara de Labelotterie de Boisseson.

Ecole normale supérieure de Cachan

Section : A1-Mathématiques

Ery Aras (27e), Jacques Barbier (10e), Julien Barre (28e), Fabrice Baudoin (17e), Xavier Blanc (22e), Jean-François Bobier (16e), Olivier Brinon (26e), Bruno Caminade (25e), Olivier Chapelle (8e), Stefan de Fay (21e), Benoît Dumortier (19e), Stéphane Fischler (4e), Stéphane Gasser (12e), Christophe Giraud (11e), Olivier Grunelard (9e), Thierry Gullle (5e), Olivier Guyon (18e), Peter Horval (7e, admis à titre d'étranger), Régis Lachaume (20e), Magali Lavandier (14e), Charles-Henri Levaillant (7e), David Madore (1er), François Marion (6e), Jean Marot (2e), Fabrice Orgogozo (15e), Yan Pautrat (24e), Gabrielle Petron (13e), Paul Simondon (3e), Benjamin Texier (23e).

Section : A2-Physique-Chimie-Physique appliquée

Anne Anthore (8e), Quentin Anzoux (15e), Xavier Aymonod (28e), Nicolas Bacaer (4e), Nicolas Biais (26e), Sylvestre Bonnet (13e), Yannick Bouvin (35e), Nicolas Bouley (11e), Salah Boussen (19e), Laurent Bringel (24e), Olivier Castany (30e), Julien Chave (31e), Sylvain Colson (5e), Cécile Cottin-Bizonne (18e), Nicolas Couchoud (14e), Jean-Marie Dorbon (22e), Dominique Gennet (16e), Cédric Grange (6e), Sonia Gridel (10e), Laurent Hubard (9e), Jean Isaia (2e), Damien Jurine (17e), Claire Lamotte (23e), Julien Leclaire (3e), Matthieu Lengaigne (7e), Jason Lenoble (29e), Yannick Malevergne (25e), Gilles Martinoty (21e), Raphaële Millot (1re), Harold Ollivier (32e), Simon Patarin (27e), Jean-Pierre Pelicier (20e), Mickaël Profeta (36e), Anne Vidal (34e), Franck Vidal (33e), Valérie Vidal (12e). [illegible]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Claude LOT,
Alphonse TRUONG,
et Raphaëlle,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean Baptiste Van Vy,

le 23 juillet 1996.

Anniversaires de naissance

– Pour le bonheur de tes parents,
Patricia et Patrick MAURIN,

Aurélia,

tu souffleras, ce samedi 27 juillet, ta première bougie.

Très heureux anniversaire, petite-fille adorée.

Catherine,

seize ans déjà, dis-tu.

Mariages

– Papa et maman se marient le 27 juillet à Cahus (Lot).
Damien, Guillaume, Rémi.

François FAUGERE.
Marie-Hélène KRAFT.

Décès

– Mme Annick Bouille,
son épouse,
Ses enfants
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Michel BOUILLE,
chevalier dans l'ordre
national du Mérite,
chevalier dans l'ordre
des Arts et des Lettres,

brutalement survenu, le mardi 23 juillet 1996, dans sa soixante-cinquième année.

Un dernier hommage lui sera rendu lors de la levée du corps, qui aura lieu au funérarium, 110, rue de Châtenay, à Antony (Hauts-de-Seine), le mardi 30 juillet, à 9 h 45.

L'inhumation aura lieu, dans le caveau de famille au cimetière de Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales), le mercredi 31, à 14 heures.

4, boulevard de la Bastille,
75012 Paris.

– Mme Denise Boussira,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Partouche, Cohen, *Boushira et Toledano,*
ont la douleur de faire part du décès de

Simon BOUSSIRA,

survenu le 25 juillet 1996, en Israël.

28 Wolson,
Naharia.

– Mme Alexis Déjou,
M. et Mme Yves Déjou,
M. et Mme Michel Déjou,
M. et Mme Jacques Tostain,
M. et Mme Jean-Pierre Déjou,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 23 juillet 1996, de

Alexis DÉJOU,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
ancien délégué général d'EDF,
ancien président
du conseil d'administration
de l'Ecole polytechnique,
ancien président du Comité de direction
de l'Ecole supérieure d'électricité,
ancien président du conseil
pour les applications de l'Académie
des sciences (Cadas).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 26 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chez le professeur et Mme Tostain,
Les Cèdres, 9 A, chemin du Puy-Blanc,
42170 Saint-Just/Saint-Rambert.

– Electricité de France,
Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Et l'ensemble de l'équipe dirigeante,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alexis DÉJOU,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
ancien délégué général d'EDF,
ancien président du comité de direction
de l'Ecole supérieure d'électricité,
ancien président du conseil
pour les applications de l'Académie
des sciences (Cadas),

survenu le 23 juillet 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 26 juillet.

– Françoise, Jean François, Elisabeth, Jean Pierre et Frédéric,
ses enfants,
Julie, Louisiane et Bruno,
ses petits-enfants,
ont l'immense peine de faire part du décès accidentel de

M. Jean Baptiste HATCHONDO,

survenu le 21 juillet 1996.

Il fut inhumé le 23 juillet et repose désormais parmi ses parents dans son village natal de Camou-Cihigue (Pyrénées-Atlantiques).

– Mme Claude Levy, née Marmonier,
son épouse,
M. Serge Gauthron et Mme, née Muriel Levy,
sa fille,
Julien et Emmanuel Levy,
ses petits-enfants,
Mme Jacqueline Levy,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger LEVY,
ingénieur des Travaux publics,
chevalier de la Légion d'honneur,
maire de Lurs
(Alpes-de-Haute-Provence)
de 1967 à 1977,

survenu, le 26 juillet 1996, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu au crématorium du cimetière Saint-Pierre à Marseille, le jeudi 1er août, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

122, rue du Commandant-Rolland,
La Calenelle,
Le Cheverny III,
13008 Marseille.

– M. et Mme Jacques Weber,
M. et Mme Jean-Luc Mazet,
M. et Mme Pierre Godburge,
Mme *Dominique Mazet,*
ses enfants,
ses petits-enfants,
Les familles Boucher, Rabinel et Rouif,
ont la douleur de faire part du décès de

Huguette MAZET,
née COLIN,
agrégée de l'Université,

survenu le 13 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu le mardi 16 juillet, au cimetière de Subligny (Yonne), dans l'intimité.

38, rue Madeleine-Crenon,
92330 Sceaux.

– Mme Bernard de Montalivet,
son épouse,
Christine et Jean-François,
Patrick et Catherine,
Bruno et Marie-Noëlle,
ses enfants,
Julien, Raphaële, Sarah, Théophile, Julie, Emmanuel, Vincent, Alice, Etienne, Marc,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard de MONTALIVET,

survenu le 25 juillet 1996, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le même jour dans le caveau de famille, au cimetière de Villedieu-sur-Indre (Pyrénées-Atlantiques).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Michelet,
75006 Paris.

– Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup-FSU)
a la douleur de faire part du décès,
survenu le 24 juillet 1996, de

M. Yves SIMON,
enseignant à l'IUT A de Bordeaux,
membre du bureau national
et secrétaire académique de Bordeaux.

– Les familles de Peter Lippert, Garielle Vetsch-Lippert, Christian Lippert, Ingeborg Siegfried-Lippert,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Howard
VERNON-LIPPERT,

survenu, le 25 juillet 1996, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Les obsèques auront lieu en Suisse dans l'intimité familiale.

Hadlaubstr. 111,
8006 Zürich (Suisse).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Jean-Paul et Jeanne-Marie Vieillard-Baron,
leurs enfants et petite-fille,
François et Claude Chanut,
leurs enfants et petit-fils,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paul VIEILLARD-BARON,
née Madeleine SORET,

survenu, le 26 juillet 1996, à Thizy (Yonne), dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La *cérémonie religieuse aura lieu*, en l'église de Guillon (Yonne), le lundi 29 juillet, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière d'Autun (Saône-et-Loire), dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Pancy, Angely,
89440 L'Isle-sur-Serein,
Tronçois,
89420 Guillon.

– La famille de

Moshè WALDMAN,
poète yiddish,

décédé le 19 juillet 1996,

profondément touchée par les témoignages d'amitié et de soutien qui lui ont *été adressés, remercie tous ceux qui se* sont associés à sa peine.

Son épouse,
Rywa Waldman,
Ses enfants et leurs familles,
Aron et Andrée Waldman
et leurs enfants,
David, Muriel et Daniel
et leur fils Léonard,
Rachel et Marcel Ertel
et leurs enfants,
Emmanuelle et David,
Judith et Thierry
et *leurs enfants, Léa et Raphaël,*
Myriam et Albert Klaperman
et leurs enfants, Yaël et Benjamin,
Ses frères Gedalia et Aaron Waldman
et leurs familles.

Condoléances

– L'Association des étudiants du DESS développement et coopération
s'associe à la douleur de la famille de

M. Abdouramane BA,
historien,
chargé de cours
à l'université de la Sorbonne.

– Irène Sokologorsky, présidente de l'université Paris-VIII,
Marie-Claire Ropars, directeur des Presses universitaires de Vincennes,
Ses amis,
Ses étudiants,
expriment leur profonde douleur devant la disparition de

Jean DEVISSE,

survenue le 17 juillet 1996, à La Verrière.

Ils adressent à sa famille, ses amis et ses proches leurs très vives condoléances.

Anniversaires de décès

– Des pensées,

Alix COMTE,

28 juillet 1994.

– Il y a deux cent deux ans, le 28 juillet 1794, mouraient,

Georges COUTHON,
Joseph LE BAS,
Augustin ROBESPIERRE,
Maximilien ROBESPIERRE,
Louis-Antoine SAINT-JUST,

« Tous les hommes nés et domiciliés
en France sont membres
de la société politique
qu'on appelle la nation française :
c'est-à-dire citoyens français. »

Robespierre.

– 27 juillet 1994 - 27 juillet 1996.
Deux ans déjà.

Robert SILBER.

Souvenez-vous.

Communications diverses

– Il reste quelques places en première année de classes préparatoires aux grandes écoles (scientifiques) MPSI et PCSI.

Lycée Paul-Eluard,
93200 Saint-Denis.

Pour tous renseignements : 08-[illegible]-60.

FINANCE Le Crédit foncier de France, institution plus que centenaire spécialisée dans le financement de l'immobilier, va disparaître dans une dizaine d'années après l'application du plan annoncé vendredi 26 juillet par les pouvoirs publics. ● DANS UN PREMIER TEMPS, le Crédit foncier va faire l'objet d'une OPA lancée par la Caisse des dépôts et consignations, qui le cédera ensuite à un établissement public nouvellement créé et baptisé Caisse centrale du Crédit foncier. ● UNE PARTIE des activités commerciales et le réseau d'agences du Foncier devraient être repris par le Crédit immobilier de France (CIF). Le CIF appartient au mouvement HLM. Il est spécialisé dans les prêts au logement pour les ménages modestes. ● PLUSIEURS CENTAINES de salariés du Crédit foncier se sont mis en grève et ont manifesté dans Paris. *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

Le gouvernement décide de faire disparaître le Crédit foncier de France

L'Etat va racheter l'institution financière par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations puis d'un établissement public spécialement créé. Il gérera ensuite la fin progressive des activités du CFF. Une partie des 3 600 emplois est menacée

L'OPÉRATION n'a pas de précédent. L'Etat va nationaliser une institution financière pour pouvoir éponger ses dettes et la faire disparaître. Voilà comment va se conclure la triste affaire du Crédit foncier de France (CFF), le troisième exemple consécutif, après ceux du Comptoir des entrepreneurs et du Crédit lyonnais, de la quasi-faillite d'un grand établissement de crédit sous contrôle de la puissance publique.

Un désastre dont le contribuable, d'un coté, et les personnels, de l'autre, sont les principales victimes. Quant aux responsables, anciens dirigeants incompétents et organes de contrôle (Commission bancaire) et de tutelle (Trésor) aveugles, ils peuvent se réfugier derrière les traditionnelles solidarités de castes et la dilution des responsabilités. L'ouverture d'une enquête parlementaire a été demandée par 86 députés.

Les pouvoirs publics étaient de toute façon condamnés à éviter la faillite du Crédit foncier compte tenu à la fois de son statut d'institution financière spécialisée – dont le capital est privé mais les dirigeants nommés par le gouvernement – et de l'importance de sa dette obligataire. Le CFF était le premier émetteur privé d'obligations (270 milliards de francs). Après l'échec des recherches et autres pressions amicales menées depuis le 29 avril pour trouver un partenaire privé acceptable et capable de reprendre l'établissement, l'Etat a dû se résoudre à intervenir directement en nationalisant le Crédit foncier pour le faire disparaître progressivement et surtout sans risque financier.

SÉCURITÉ DE LA DETTE

Dans un premier temps, l'établissement va faire l'objet d'une OPA (offre publique d'achat) lancée par la Caisse des dépôts et consignations (*Le Monde* du 27 juillet). Elle aura lieu *« dans les prochaines semaines »* et devrait coûter environ 2,6 milliards à la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui sert d'intermédiaire, sur la base d'un prix de 70 francs par titre. A l'issue de l'OPA, le gouvernement proposera au Parlement de créer un établissement public baptisé « Caisse nationale du Crédit foncier », qui reprendra l'ensemble des actions du CFF acquises par la Caisse des dépôts.

Placée sous la direction de Jérôme Meyssonnier, actuel gouverneur du CFF, la Caisse nationale du Crédit foncier assurera pour le compte de l'Etat la sécurité de la dette obligataire et veillera au recouvrement des créances et à la vente du patrimoine immobilier. Cet ensemble sera amené à s'éteindre progressivement, d'ici une dizaine d'années, quand la dette obligataire sera entièrement remboursée et quand le patrimoine immobilier aura été cédé en totalité. La Caisse nationale du Crédit foncier aura aussi pour fonction de prendre à son compte les pertes que le Foncier ne peut pas assumer seul aujourd'hui.

Le coût de l'OPA, 2,6 milliards de francs, sera supporté par l'Etat sous forme de dotations en capital à l'établissement public nouvellement créé, et n'affectera ni le budget ni le bilan de la Caisse des dépôts, a affirmé Jean Arthuis, le ministre de l'économie et des finances. Il est pourtant à craindre que, dans les prochaines années, le budget de l'Etat soit mis à contribution pour permettre à la Caisse centrale du Crédit foncier de faire face aux pertes inéluctables liées à la gestion des encours à risques qui ont conduit le CFF à la faillite.

Une partie du Crédit foncier devrait survivre, puisque le Crédit immobilier de France (CIF) va reprendre le réseau commercial (environ 150 agences), 1 500 salariés et les encours sur les prêts aidés au logement (110 milliards de francs). Le CIF est un établissement spécialisé lui aussi dans les prêts à l'accession à la propriété.

Le sort des quelque 2 000 salariés du Crédit foncier de France qui ne seront pas repris par le Crédit immobilier de France reste à déterminer, mais *« on ne pourra pas échapper à l'application du plan social »* élaboré fin mai et qui prévoit 970 suppressions d'emploi, a indiqué M. Arthuis.

Une partie du personnel restera au Crédit foncier de France et travaillera également dans le nouvel établissement public, mais pas la totalité, a reconnu le ministre, qui n'a pas démenti la possibilité de recourir à des licenciements secs. Il a toutefois cherché à être rassurant, en rappelant que l'Etat *« sera particulièrement attentif à la situation du personnel et favorisera toute forme de reclassement des salariés non repris par le Crédit immobilier »*.

La solution présentée par le gouvernement pour sceller l'avenir du Crédit foncier a été accueillie avec colère par les salariés et très diversement par les actionnaires et les investisseurs. Le marché obligataire a manifesté son soulagement. La rémunération des emprunts obligataires du CFF ne dépassait plus celle des emprunts d'Etat correspondants que de 0,60 % lors des transactions effectuées vendredi. La différence atteignait 1,10 % il y a une quinzaine de jours et s'est progressivement réduite.

Le prix de 70 francs par action retenu pour le rachat du Crédit foncier de France par la Caisse des dépôts, jugé *« équitable »* par les pouvoirs publics, a suscité peu d'enthousiasme. Il faut dire que le cours de l'action Crédit foncier, longtemps présentée comme un placement de « père de famille », atteignait encore 400 francs il y a deux ans.

Une partie des 60 000 petits porteurs du Foncier regroupés au sein de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM) a émis des réserves. Mais l'ADAM n'a pas encore donné de consignes à ses membres pour apporter ou non leurs titres à l'OPA.

La cotation des actions CFF, suspendue jeudi 25 juillet à 30,20 francs, reprendra lundi 29 juillet au prix de 70 francs par titre.

Eric Leser

Amertume et manifestation des salariés

A l'annonce du plan du gouvernement, plusieurs centaines de salariés du Crédit foncier se sont mis en grève et ont manifesté vendredi dans Paris, lors d'un défilé qui s'est achevé dans le calme après avoir failli dégénérer. Les manifestants (300 à 400 selon la police, près d'un millier selon les syndicats), partis du siège social, rue des Capucines (1er arrondissement), ont débordé les forces de l'ordre place de la Concorde, lors d'un face-à-face tendu, avant de remonter dans le calme les Champs-Elysées, d'occuper brièvement l'Hôtel Royal Monceau et de revenir au siège. Le siège social est le plus touché par les suppressions d'emplois, puisque le Crédit immobilier reprendrait surtout le réseau d'agences (1 000 personnes) et seulement 500 des 2 400 salariés des services centraux parisiens, selon les représentants de l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, SNA-autonome). *« C'est la pire des solutions qui pouvait arriver, en fait c'est la mort du Foncier »*, répétaient les salariés.

Le Crédit immobilier de France en bonne santé

Le Crédit immobilier de France (CIF), candidat à la reprise du réseau commercial du Crédit foncier, appartient au mouvement HLM. Il est spécialisé dans les prêts au logement pour les ménages de revenus modestes. Alors que de grandes banques essuient de lourdes pertes résultant de la spéculation immobilière et que les banques spécialisées dans les prêts au logement connaissent toutes de graves difficultés, le CIF affiche une bonne santé dans un créneau dont il n'a jamais voulu sortir : les prêts aux ménages gagnant moins de trois fois le SMIC (15 000 francs par mois).

Le résultat net de la banque immobilière, dont le PDG était jusqu'en 1995 l'actuel ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol, a progressé de 7,4 % en 1995, à 881 millions de francs (contre 820 millions de francs en 1994).

General Motors s'offre une nouvelle conduite

DÉSORMAIS, quand un membre de General Motors accepte une invitation à déjeuner de l'un des fournisseurs du groupe, il paye sa part. Finis les repas aux frais d'un Allied Signal ou d'un Motorola. Depuis le printemps, les salariés du constructeur automobiles ne peuvent plus accepter les cadeaux, les invitations à une partie de golf ou à un match de football. Le nouveau code de déontologie qui régit les relations des salariés du groupe avec les équipementiers automobiles l'interdit.

GM a décidé de s'attaquer à la corruption de manière systématique et ordonnée. L'élément détonateur de cette nouvelle politique fut curieusement de nature interne. General Motors possède le premier équipementier mondial, Delphi, qui offraient aux acheteurs de General Motors d'importants avantages. Le scandale qu'a connu la filiale européenne du constructeur, Opel, l'été dernier lui aura servi de leçon. En juillet 1995, le parquet de Darmstadt ouvrait une enquête pour faits de corruption impliquant quelque 240 personnes et 40 sociétés. La justice soupçonne 65 collaborateurs d'Opel, dont deux membres du conseil de surveillance, de s'être laissés corrompre par des entreprises qui, en échange de marchés d'équipements, auraient réalisé des travaux chez eux ou payé des dessous de table.

Pendant plusieurs mois, General Motors a analysé les codes de déontologie d'une vingtaine d'autres groupes. Il a décidé d'adopter un réglement simple, avec le moins d'exceptions possibles, proche de celui de Procter & Gamble, réputé pour être l'un des plus drastiques au monde. Un cadre du lessivier américain raconte : *« Nous devons renvoyer tous les cadeaux que nous recevons. Pour les invitations, la règle est la suivante. Si je reçois une invitation pour Rolland-Garros et que je souhaite y assister pour des raisons professionnelles, je renvoie un chèque du montant du prix du billet à l'entreprise qui m'a invité. Si je suis invité dans une loge, par exemple, pour laquelle les billets ne sont pas à vendre, je dois en évaluer le montant et faire le don de cette somme à une organisation caritative, opération qui doit ensuite être enregistrée par l'audit interne de chez Procter & Gamble. »*

Le nouveau règlement de General Motors est le plus sévère qui existe dans le secteur automobile. Les liens de plus en plus étroits entre constructeurs et équipementiers, qui représentent aujourd'hui plus de 60 % de la valeur ajoutée d'une voiture, exigent une surveillance accrue de leurs relations. Chez Ford ou Chrysler, les règles sont plus souples, même si les cadeaux restent interdits. Ainsi, les salariés du premier sont autorisés à accepter des invitations à des évènements sportifs s'ils sont amenés à y parler affaires. Ceux du second peuvent accepter deux invitations de ce type par an et se faire offrir un dîner une fois par mois.

FLOU EN EUROPE

En Europe, le flou règne. La majorité des constructeurs ont des codes de déontologie qui sont remis à chaque nouveau salarié du groupe et qui résument les grands principes que doit respecter la profession : respect de la confidentialité ou encore protection de l'image du groupe. Les cas de conflit d'intérêt y sont abordés sans qu'un règlement aussi précis que celui des « Big Three » soit arrêté.

Il appartient au salarié *« de se déterminer en toute conscience, eu égard au devoir de loyauté qu'il a à l'égard du groupe et en cas de doute de consulter sa hiérarchie »*, peut-on lire dans celui de Renault. Pour les cadeaux, la plupart des marques européennes stipulent que leurs salariés ne doivent pas recevoir de cadeaux d'une valeur anormalement élevée. Seule exception, Renault qui envoie chaque année une lettre à ses fournisseurs leur demandant de ne pas faire parvenir de cadeaux à ses représentants. Une missive parfois interprétée comme un rappel à les envoyer... à leur adresse personnelle.

Dans ce contexte, c'est aux acheteurs des groupes européens d'estimer si une invitation à déjeuner chez Lucas Carton ou à assister à la finale de Roland-Garros aura ou non une influence sur son processus de décision. Les constructeurs européens estiment que leurs procédures d'appels d'offres, l'efficacité de leur audit interne ainsi que la rotation de leurs acheteurs les mettent à l'abri de la corruption. L'exemple d'Opel montre l'inverse. Chez PSA, on reconnaît avoir déjà licencié des cadres qui tiraient de leurs fonctions des avantages en nature.

Virginie Malingre

La volaille française profite (un peu) de la crise de la « vache folle »

LA FILIÈRE FRANÇAISE de la volaille est l'un des rares bénéficiaires de l'épizootie de la « vache folle », qui perturbe le marché européen de la viande depuis la fin du mois de mars. En réduisant leur consommation de boeuf, les Français se sont reportés en partie sur les volailles. Illustration symptomatique, les clients de Mc Donald's consommaient jusqu'en mars trois fois plus de hamburgers que de poulets. Cette proportion est aujourd'hui réduite à 2,5 fois.

Mais la consommation semble évoluer au gré des nouvelles : fin avril début mai, la vente de volailles a augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente, avant de retomber le mois suivant. Les prix, qui sont plus stables, ont augmenté de près de 5,7 %.

Cette hausse de la consommation apporte à la filière volaille française une bouffée d'oxygène salutaire, car ce retournement de conjoncture intervient après une année 1995 très difficile. Sur le marché intérieur, les éleveurs devaient faire face à des surcapacités qui avaient entraîné une baisse des prix de l'ordre de 6 à 7 %. En Europe, les producteurs français continuaient de souffrir de la surévaluation du franc. *« Les marchés espagnols et britanniques étaient devenus très peu rémunérateurs pour nous. En conséquence, une partie de l'offre s'est reportée sur l'Allemagne et a provoqué là aussi une baisse des prix de vente aux consommateurs »*, explique Pierre Le Strat, directeur général d'Unicopa, qui a réalisé dans la volaille 1,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995 et a affiché un résultat déficitaire. Enfin, hors de l'Union européenne, les producteurs de volaille ont dû faire face à l'entrée en vigueur des accords du GATT, qui limite les restitutions à l'export dont bénéficient les producteurs de poulets.

BOUFFÉE D'AIR FRAIS

L'année 1996 s'annonçait encore plus mal : l'envolée des cours des matières premières (céréales, tourteaux de soja) qui composent l'alimentation des volailles et représentent 70 % de son coût de revient, menaçait les éleveurs. Mais *« la crise de la « vache folle » nous a permis de faire accepter aux distributeurs les augmentations de prix qu'ils refusaient auparavant »*, explique Pierre Le Strat.

L'épizootie est une aubaine pour Bourgoin, deuxième producteur français derrière Doux avec 6,5 milliards de francs de chiffre d'affaires. *« Bourgoin va être sauvé par la "vache folle" »*, note un spécialiste du secteur. *« Face à l'envolée de la demande, nous ne fournissons plus les pays du sud de l'Europe, peu rentables, mais le marché britannique devenu très rémunérateur »*, explique Corinne Bourgoin, PDG de Bourgoin, qui prévoit en 1996 une hausse de plus de 20 % sur le marché britannique de son chiffre d'affaires, à 550 millions de francs.

Endetté de 780 millions et pénalisé par les 82 millions de francs de pertes enregistrées en 1995 par sa filiale France Volailles, rachetée en 1995, Bourgoin doit toutefois se restructurer. Le groupe prévoit de lancer une augmentation de capital de 200 à 300 millions de francs à l'automne. Après un mauvais exercice 1995, le leader du secteur, Doux, devrait lui aussi afficher de meilleurs performances.

Les actionnaires de la société LDC, leader français des poulets vendus sous label (Loué, Bresse, Landes), qui offrent des garanties de qualité, se frottent les mains. La société a vu son chiffre d'affaires progresser de 22,5 % au cours des mois de mars, avril et mai. La direction du groupe chiffre l'effet « vache folle » à 8 à 10 % du chiffre d'affaire. Soucieux de consommer des produits plus naturels, les Français se rabattent sur les produits labellisés, alors que la consommation de ces produits était stable depuis quelques années. L'action LDC, seule du secteur cotée, a progressé de plus de 30 % depuis qu'a éclaté l'affaire. Elle a presque doublé depuis son introduction en bourse en novembre 1995.

PRUDENCE QUAND MÊME

Il n'y aura toutefois pas d'explosion immédiate de la filière volaille, ni de construction de nouvelles unités de production. *« Il faut deux ans pour construire une ferme avicole »*, explique Corinne Bourgoin, PDG du groupe Bourgoin. *« Nous devons former les éleveurs à qui nous confions les poulets à élever, obtenir les permis de construire et les autorisations d'épandage »*, poursuit Corinne Bourgoin. Pour l'heure, la crise permet surtout à une filière fragile de se refaire une santé et de mieux utiliser l'outil de production : les fermes avicoles et les abbatoirs. Mais une reprise progressive de la consommation de vente bovine est toujours possible. Il n'est pas sûr que l'effet « vache folle » dure jusqu'à l'année prochaine.

Arnaud Leparmentier

Réorganisation dans le secteur de l'assurance en Allemagne

LES GROUPES ALLEMANDS Munich Ré et Allianz ont annoncé, vendredi 26 juillet, un accord d'échange de participations qui leur permet de se partager le secteur de l'assurance en Allemagne et de se mettre en conformité avec les réglements anti-trust. Le premier réassureur mondial Munich Ré rachète à l'assureur Allianz ses 51 % de la société allemande DKV (Deutsche Krankenversicherung AG), numéro un de l'assurance-maladie privée en Allemagne. Munich Ré, qui détenait déjà 49 % de DKV, porte sa participation à 100 %. Allianz, en échange, reprend différentes participations de Munich Ré, dont le contrôle de la Vereinte Krankenversicherung AG, challenger de DKV. Il se renforce dans les secteurs de l'assurance-crédit, du dommage et de la vie. La Commission européenne avait donné jusqu'en 1997 pour qu'Allianz abandonne les positions anti-concurrentielles obtenues après le rachat de la société suisse de Réassurance en 1994.

DÉPÊCHES

■ **CFRN : La Fédération FO de l'équipement** a contesté, vendredi 26 juillet, la décision de privatisation de la Compagnie française rhénane de navigation (CFRN) en y voyant *« une nouvelle étape de l'abandon du rôle de l'Etat en matière de navigation fluviale »*. Le gouvernement a décidé de céder au secteur privé, de gré à gré, sa participation majoritaire dans cette entreprise qui assure la navigation sur le Rhin, la Moselle, le Rhône et une partie du Danube.

■ **RENAULT : Louis Schweitzer a été confirmé**, vendredi 26 juillet, comme prévu, à son poste de PDG du groupe automobile privatisé Renault, jusqu'en mai 1999, lors d'un conseil d'administration qui a suivi une assemblée générale des actionnaires.

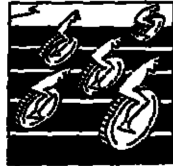
■ **AMSTRAD : le fabricant britannique d'ordinateurs de poche Psion** a annoncé vendredi 26 juillet qu'il renonçait à racheter le groupe informatique Amstrad après un mois de négociations, faute d'entente sur le prix. Amstrad a enregistré une perte avant impôt de 5,4 millions de livres au deuxième semestre de 1995.

La Bundesbank s'accroche à sa doctrine et déçoit les marchés

Affecté jeudi par la décision prise par la banque centrale allemande de ne pas baisser ses taux, le dollar est passé sous les 1,48 deutschemark et sous les 5 francs avant de se reprendre vendredi. Le franc faiblit face à la devise allemande

La Bundesbank a créé la surprise jeudi en décidant de laisser l'ensemble de ses taux d'intérêt directeurs inchangés à l'issue de la réunion de son dernier conseil central avant la pause estivale. Le taux d'escompte reste à 2,50 %, le lombard à 4,50 % et le taux de prise en pension (troisième taux directeur officieux) à 3,30 % pour les quatre semaines à venir. La décision de la banque centrale a déçu les marchés, principalement des changes. La Bundesbank a également décidé de maintenir son objectif de croissance 1996 pour la masse monétaire M 3, compris dans une fourchette de 4 % à 7 %. Le dollar est tombé jeudi sous le seuil de 1,48 deutschemark et des 5 francs, avant de se reprendre vendredi. Le franc français a commencé à souffrir du renforcement du mark et a franchi le seuil de 3,39 francs pour un deutschemark.

D'UN CÔTÉ de l'Atlantique, la Réserve fédérale a décidé de privilégier avant tout la croissance, de *ne pas toucher à ses taux directeurs* et de faire mine d'ignorer les craintes de surchauffe de l'économie américaine après cinq années de croissance ininterrompue. De l'autre, la Bundesbank s'est encore abstenue de baisser ses taux en dépit du risque de récession en Allemagne parce que la croissance de la masse monétaire M 3 est *jugée trop importante* outre-Rhin. Il est difficile d'imaginer politiques monétaires plus contradictoires. Pas étonnant *dans ce contexte que les tensions* soient de retour sur les marchés de change. Le dollar à recommencé à perdre du terrain, même si la fin de *la semaine a permis de limiter* les écarts.



TAUX ET DEVISES

Le dernier conseil central de la Bundesbank avant la trêve estivale, *réuni jeudi 25 juillet*, a *donc décidé* de s'en tenir au *statu quo*. Le taux d'escompte, le taux lombard et le taux des prises en pension sont *restés inchangés à respectivement* 2,50 %, 4,50 % et 3,30 %. Une mauvaise surprise pour les marchés qui pariaient plutôt sur une réduction de 0,05 point à 0,20 point du taux des prises en pension, figé à 3,30 % depuis début février. *« L'attitude conservatrice et peu courageuse de la Bundesbank n'est pas une bonne nouvelle pour l'Europe et pourrait présager de nouveaux chahuts sur les marchés »* et *« un décrochage du dollar »*, estimait Jean-Baptiste Pons, de Smith Barney.

Petit repli du franc



La principale victime de la décision allemande a été le billet vert. Il est tombé jeudi sous le seuil de 1,48 deutschmark et des 5 francs. Il est même descendu jusqu'à 1,4720 mark et 4,9930 francs avant de se reprendre en fin de journée et surtout vendredi. Le billet vert s'inscrivait vendredi 26 juillet à 1,4818 mark, 5,0295 francs et 108,34 yens. Le franc français a pour sa part commencé à souffrir du renforcement du mark. Après avoir franchi, jeudi, le seuil de 3,39 francs pour un mark, il a continué à perdre un peu de terrain pour terminer vendredi à 3,3943 francs pour un deutschemark.

La Bundesbank justifie son immobilisme par le gonflement de la masse monétaire M 3 au-delà du plafond fixé. Otmar Issing, le chef économiste de la banque centrale, a indiqué que M 3 *« cause moins de souci qu'au début de l'année »*, mais qu'il faut continuer *« à la prendre au sérieux »*. *« En avril, nous avons baissé les taux malgré une très forte croissance de la masse monétaire, c'est un geste que nous ne pouvons renouveler à volonté »*, a-t-il ajouté. L'agrégat M 3, qui détecte, selon la Bundesbank, les signes d'inflation à moyen terme, est le principal indicateur qu'elle utilise pour déterminer sa politique monétaire. La Bundesbank s'est fixé un objectif de croissance de M 3 en 1996, compris entre 4 % et 7 %. M 3 a enregistré une progression de 9,6 % en juin en rythme annuel, après 10,5 % *en mai*. Soufflant le chaud après le froid, M. Issing envisage pourtant une baisse *« à moyen terme »* des taux directeurs allemands. *« Personne ne pense à relever les taux : à moyen terme, les réflexions portent sur le point de savoir si les taux seront baissés une nouvelle fois et, si oui, quand et de combien »*, a-t-il déclaré.

Reste à savoir si la Banque de France va tenter de se démarquer de son homologue allemande. Elle l'a fait depuis le début du mois de février, puisque, en dépit du maintien du taux de prise en pension allemand (REPO), la Banque de France a réduit par petites touches son taux d'appel d'offres (l'équivalent du REPO), de 4,05 % à 3,55 %. Mais le petit accès de faiblesse du franc face au mark devrait l'inciter à modérer ses velléités d'indépendance. La parité franc-mark reste le critère le plus important dont l'institut d'émission français se sert pour déterminer le niveau de ses taux. Ce ne sont pas les déclarations cette semaine de Jean Arthuis, le ministre français des finances, appelant à la poursuite de la *détente monétaire*, qui pourraient changer la pratique et la doctrine du conseil de la politique monétaire. Pourtant, l'économie française en aurait toujours bien besoin. En dépit d'un rebond au mois de juin, la consommation de produits manufacturés par les ménages français a baissé de 1,6 % au deuxième trimestre par rapport au précédent. Elle est au même niveau qu'au début de l'année 1990.

REGARDER DU CÔTÉ DE LA FED

Dans ce contexte, les marchés obligataires européens se sont plutôt bien tenus au cours de la semaine. Les taux des obligations d'Etat à dix ans en Europe ont baissé de 6,40 % à 6,36 % outre-Rhin et de 6,44 % à 6,39 % en France. Mais c'est avant tout parce que la décision de la Bundesbank risque de brider la croissance européenne, *notamment* à cause de ses effets sur le dollar. Outre-Atlantique, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est remonté à 7,02 %, contre 6,97 % une semaine plus tôt.

Dans les jours qui viennent, les marchés devraient plutôt regarder du côté de la Réserve fédérale américaine (Fed). Elle pourrait relever ses taux directeurs et ainsi soutenir le dollar, si les chiffres de l'emploi qui doivent être annoncés vendredi reflètent à nouveau une surchauffe de l'économie américaine. Mais la Fed doit aussi tenir compte de l'extrême nervosité de Wall Street.

Eric Leser

La Banque d'Italie à l'offensive

La Banque d'Italie a décidé mardi de réduire de trois quarts de point, de 9 % à 8,25 %, son taux d'escompte. La dernière intervention de la Banque d'Italie remontait au 29 mai 1995 et avait consisté en une hausse du taux d'escompte, passé de 8,25 % à 9 %. Cette mesure avait alors eu pour but d'enrayer la chute de la lire et de mettre un frein à l'inflation. Le taux d'escompte est revenu à son niveau en vigueur entre le 22 février et le 29 mai 1995. Le plus bas niveau atteint par l'escompte remonte au 12 mai 1994, lorsque la Banque d'Italie l'avait réduit de 7,5 % à 7 %. La baisse du taux d'escompte de la Banque centrale était très attendue des investisseurs et des marchés financiers. Ils l'avaient déjà espérée en juin après la publication des statistiques de l'inflation, qui, pour la première fois, mettaient en évidence une hausse des prix inférieure à 4 % sur un an (3,9 %).

MATIÈRES PREMIÈRES

La chute du cafe



LA FIN DE L'HIVER brésilien approche et la vague de gel, attendue par *les spéculateurs* et parfois annoncée par les météorologues, n'est pas survenue. La récolte sera bonne. Le dernier *rapport du département américain* à l'agriculture (USDA) l'estime à 27,5 millions de sacs de 60 kilos, soit 10,7 millions de sacs *de plus que lors de la campagne* 1995-1996. Alors qu'en juin et juillet 1994 des gelées avaient réduit de moitié la récolte du premier *producteur mondial et fait flamber* les prix, le beau temps a, cette année, provoqué une baisse des cours, même une chute.

Les spéculateurs ont préféré se défaire de leurs couvertures à terme, et cet afflux de contrats sur un marché déjà saturé a amené, *le 25 juillet*, les *prix de référence* à 1 505 dollars par tonne pour le robusta coté à Londres et à 102,95 cents par livre pour l'arabica à New York. *On rappellera* pour mémoire que le premier s'affichait au-dessus de 1 800 dollars et le second de 120 cents en *avril dernier.*

Curieusement, c'est ce moment qu'a choisi le gouvernement brésilien pour procéder à la vente d'une partie de son stock de *café*. Ce sont sûrement des raisons internes qui l'auront poussé à mettre aux enchères près de 200 000 *tonnes par mois d'ici* à la fin de l'année. Les professionnels s'interrogent pourtant sur les motivations de Brasilia et, comme le *note l'un d'entre eux, décidément* peu optimiste : *« Sur le marché du café, la seule chose de notoire, c'est la baisse des prix continuelle depuis un an. »* Certains se *demandent* même si les cours ne vont pas atteindre les niveaux de 1992, année où les producteurs n'avaient pas été *rémunérés de leur travail*.

De son côté, l'Organisation internationale du café a indiqué que les exportations mondiales ont progressé de 4,8 % en mai par rapport au même mois de 1995, avec 5,62 millions de sacs. Entre juin 1995 et mai 1996, ces exportations ont totalisé 69,098 millions de sacs, contre 67,694 lors de la campagne précédente.

Carole Petit

Marché international des capitaux : France Télécom, un emprunteur très attendu

FRANCE TÉLÉCOM s'apprête à contracter un emprunt international de l'ordre de 400 à 600 millions de dollars, dont le lancement *ne dépend guère que de deux éléments* : la situation du marché et l'appréciation des investisseurs sur son changement de statut juridique, qui au début de 1997 la *transformera en une entreprise de droit privé*. L'affaire aurait déjà vu le jour si le consensus s'était fait sur le second point. Les avis divergeaient trop la semaine passée pour *autoriser son émission*, qui est maintenant prévue pour le mois de septembre.

On mesure le coût d'un emprunt par rapport au rendement que procurent les fonds *d'Etat du pays dans la monnaie duquel* l'opération sera libellée. Or, il y a huit jours, certains estimaient que la société française pourrait se contenter *d'offrir* 0,16 point de *pourcentage de plus que le rendement des bonds* du Trésor des Etats-Unis, d'une durée de cinq ans. D'autres disaient qu'il lui faudrait proposer 0,25 point de plus que les titres du gouvernement américain. L'écart s'est un peu resserré depuis, mais il demeurait encore trop grand ces derniers jours, *montrant que les investisseurs n'avaient pas* tous évalué avec précision la situation nouvelle de l'entreprise.

Contrairement à beaucoup d'autres débiteurs européens *qui* lèvent des fonds en dollars, France Télécom entend conserver le produit de son opération dans cette monnaie, *car elle désire financer une acquisition* faite aux Etats-Unis, celle de sa participation de 10 % dans le capital de la société Sprint, qui, en tout, lui a coûté 1,8 milliard de dollars. Il ne s'agit donc pas d'une de ces opérations opportunistes dont la réalisation *dépend des décalages momentanés qui* peuvent exister entre les différents marchés, et dont les emprunteurs tirent parti pour conclure des contrats d'échange qui leur *permettent de déboucher dans une autre* devise. N'ayant aucune contrainte de ce genre, la société française est donc libre de choisir le moment de son apparition.

Dans les milieux financiers, on attache une grande importance à ce projet, qui marquera le retour d'un emprunteur devenu très rare ces derniers temps, mais qui est appelé *à revenir plus souvent. Aucun calendrier précis* n'a encore été fixé, mais France Télécom devra bientôt commencer à se procurer des ressources supplémentaires pour *faire face aux engagements pris sur le plan* social.

LA SNCF EN YENS ET EN PESETAS

L'Etat a *résolu* la question des retraites de son personnel, mais, en compensation, l'entreprise devra lui verser une soulte de *37,5 milliards de francs, et, pour cela, il lui* sera nécessaire de faire appel au marché.Un autre emprunteur français est actuellement très en vue, la SNCF, qui vient de se présenter *sur plusieurs fronts*. Elle a *commencé* par lever 20 milliards de yens pour une durée de dix ans en deux opérations *complexes destinées à des souscripteurs japonais*, et qui étaient dirigées par Nomura (la plus grande maison de titres du Japon).

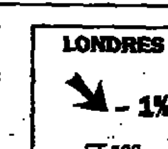
Le montant de ces emprunts a rapidement été augmenté de 5 milliards chacun. La SNCF s'est ensuite annoncée dans le *compartiment de la devise espagnole, où* elle a émis pour 100 milliards de pesetas d'obligations à très long terme, par l'intermédiaire de la banque Argentaria et de la BNP. *Les titres viendront à échéance dans* vingt-cinq ans, et leur taux d'intérêt annuel est de 8,50 %.

Par ailleurs, le marché de l'écu a continué *de retenir l'attention des opérateurs*. C'est depuis plusieurs semaines une des sources de financement les plus économiques, qui permet aux emprunteurs de conclure des *contrats d'échange à d'excellentes conditions*. La Banque européenne de reconstruction et de développement a émis, par l'intermédiaire du Crédit Agricole, pour 150 *millions* d'écus *d'obligations d'une durée* de cinq ans, en proposant aux souscripteurs une rémunération annuelle de 5,625 % l'an. *Elle en a échangé le produit contre* des dollars américains. Pour assurer le succès de tels emprunts en écus, il faut assurer les souscripteurs que leur remboursement se fera en euros, *la future monnaie européenne*, et préciser que le taux de conversion prévu est bien de un pour un. Bien peu d'emprunteurs veulent inclure cette clause aussi longtemps que *l'unanimité n'aura pas été faite* à ce sujet. C'est une des grandes questions de cet été sur le marché international des capitaux, *qui préoccupe tous les spécialistes.*

Christophe Vetter

La nervosité de la Bourse américaine a pesé sur l'ensemble des places internationales

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ – 1,64%	↗ + 0,85%	↘ – 1,50%	↘ – 1%	↘ – 1,98%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30



UNE FOIS ENCORE, l'influence qu'exerce la première place mondiale sur l'ensemble des Bourses internationales ne s'est pas démentie : le rhume de Wall Street n'a pas l'air guéri et l'on a encore éternué partout sur la planète. Les *reculs vont de 1 % à Londres, en* passant par 1,50 % à Paris, 1,64 % à Tokyo pour finir à 1,98 % à Francfort. Pourtant, toutes ces performances *négatives ne sont pas justifiées* par la situation économique des pays européens, différente de celle des Etats-Unis (pas de risque d'inflation, pas de révision en *baisse des résultats par action*), soulignent les économistes de la Caisse des dépôts et consignations.

Bien qu'ayant *gagné 0,85 % en* cinq séances, Wall Street se retrouve pratiquement à son plus bas niveau depuis près de six mois. Et, paradoxalement, ce recul s'effectue *en dépit d'une série de résultats* d'entreprises américaines plutôt meilleurs qu'attendu. Ainsi Microsoft a annoncé avoir réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 46 % pour son exercice achevé au mois de juin. Mais la simple idée qu'une telle performance ne pourrait pas se renouveler a entraîné Wall Street à la baisse. Et cet *exemple n'est pas le seul* : US Robotics, fabricant de modems, a vu son chiffre d'affaires progresser de 130 % et son cours baisser de 18,2 %... *Signe que les investisseurs* restent *préoccupés* par la performance future des valeurs de haute technologie.

On ne peut pas évoquer la semaine américaine sans parler des propos tenus par Elaine Garzarelli. L'analyste, qui avait prédit le krach de 1987, a estimé que l'indice Standard and Poor's, *qui regroupe* les plus grandes entreprises américaines, pourrait chuter de 15 % à 25 %. Ses prévisions sont basées sur un modèle mathématique qui reflète l'évolution de *quatorze* variables fondamentales influençant la Bourse (bénéfices des sociétés, courbe des taux, masse monétaire, ratio de capitalisation des bénéfices...). Il y a juste huit jours, Byron Wien, analyste chez Morgan Stanley, estimait que la remontée de Wall Street n'avait rien de convaincant, jugeant notamment que la *conjoncture économique* américaine était plus solide qu'elle n'apparaissait, que l'inflation allait s'accélérer et que les taux d'intérêt *allaient repartir* à la hausse. Selon lui, l'ensemble de ces facteurs allait entraîner une poursuite de la correction de la Bourse new-yorkaise. Il semble que les cinq séances de cette semaine lui donnent raison.

Dans le sillage des secousses de Wall Street, toutes les places ont souffert à des degrés divers. Paris, par exemple, termine la semaine sur un recul de 1,5 %, l'indice CAC 40 affichant 1 962,86 points, vendredi en clôture. Mais, mise à *part l'influence américaine, la faiblesse* du dollar – qui pénalise les valeurs liées a l'exportation – a également inquiété les investisseurs. Il devrait en être de même la semaine prochaine alors que d'importants indicateurs américains sont attendus. Les opérateurs, qui ne croient ni à une reprise de la Bourse de New York ni à une appréciation du dollar, ne voient pas leur horizon se dégager.

« PURGE » SALUTAIRE

Pour *Jacques-Antoine* Bretteil, de la société de Bourse Leven, le marché parisien se situe actuellement entre deux vagues de baisse. L'indice CAC 40 pourrait rebondir jusqu'à 2 020 ou 2 030 points, avant de replonger. *« Ce n'est ni plus ni moins qu'une rémission, et, au plus bas, les valeurs françaises pourraient se retrouver aux alentours de 1 880 ou 1 900 points. Et ce qui c'est passé cette semaine est bien plus qu'une alerte »*, estime-t-il. Selon lui, l'enchaînement de plusieurs semaines chahutées est annonciateur d'une fin de cycle : *« On a eu les mêmes secousses en octobre 1987, en 1989 et en 1990. »* Reste que l'analyste de Leven estime qu'une *« purge »* de la Bourse américaine pourrait être salutaire pour l'ensemble des places et *« bénéficier à l'ensemble des marchés européens dès que les grands fonds américains procéderont à une réallocation de leurs actifs. C'est ce qui pourrait arriver de meilleur »*.

Notons encore pour cette semaine à Paris que la liquidation intervenue mercredi a été *perdante* de 6,24 %, soit le plus mauvais terme boursier depuis septembre 1995. Au plus haut de l'année, le 30 avril, les valeurs françaises gagnaient 14,7 % sur l'année. Vendredi, en clôture, leur gain n'était plus que de 4,86 %.

La Bourse de Londres abandonne 1 % alors qu'elle avait mieux résisté huit jours auparavant. Comme les autres places, la Bourse britannique a accompagné Wall Street à la baisse sans jamais profiter des reprises de la place américaine. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a continué de souffrir de la faiblesse du dollar cette semaine, répercutant les secousses baissières envoyées par Wall Street, même si elle s'est reprise vendredi dans le sillage du marché américain. L'indice DAX a cédé 1,98 % sur la semaine. La faiblesse persistante du dollar a conduit à des prises de bénéfice parmi les valeurs cycliques ayant bénéficié jusque-là d'une situation favorable, note la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire.

Les valeurs japonaises ont chuté à leur plus bas niveau depuis quatre mois cette semaine dans un marché *déprimé* par une vague de liquidations par les investisseurs étrangers, mais ont été quelque peu revigorées en fin de semaine par une chasse aux bonnes affaires. L'indice Nikkei a finalement perdu 1,64 % à 21 124,90 points, après avoir abandonné 0,83 % huit jours plus tôt.

François Bostnavaron

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

TÉLÉVISION Les groupes allemands Kirch et Bertelsmann, qui tentent chacun de dominer le marché allemand de la télévision numérique payante, ont conclu, vendredi 26 juillet, un accord sur le décodeur donnant accès à leurs futures chaînes, qui sera commercialisé par les sociétés Primus et Vebacom. ● RUPERT MURDOCH, patron de la chaîne britannique BSkyB, deviendra actionnaire de la chaîne cryptée Première à égalité avec Kirch, Bertelsmann et Canal Plus. Le magnat australo-américain vient de s'allier avec Leo Kirch après avoir passé – et rompu – des accords avec la CLT, puis Bertelsmann et Canal Plus. ● LEO KIRCH a pris une longueur d'avance et devait lancer, dimanche 28 juillet, son bouquet numérique DF1. La plate-forme de Bertelsmann, Club-RTL, réalisée avec la CLT et Canal Plus, ne sera lancée qu'à l'automne. *(Lire aussi, page 8, le portrait de Leo Kirch.)*

Kirch et Bertelsmann vont développer ensemble un décodeur numérique

Le groupe de communication du géant allemand Leo Kirch a profité du lancement de son bouquet de chaînes thématiques payantes pour annoncer un accord avec son principal concurrent

HOCKENHEIM
correspondance

Le Grand Prix d'Allemagne de formule 1 aura permis au groupe audiovisuel Kirch de réussir une belle opération de promotion. Son bouquet numérique lancé dimanche 28 juillet devait retransmettre la course et le sursaut tant espéré de Michael Schumacher, l'enfant du pays adulé par le public. Vendredi 26 juillet, la firme a, en outre, dévoilé les modalités d'un accord avec son principal concurrent, Bertelsmann.

Depuis des mois, les deux rivaux avaient multiplié pourparlers, effets d'annonce, accords et autres « trahisons » (*Le Monde* du 26 juillet). Le compromis présenté lors d'une conférence de presse commune à Hockenheim, alors que les bolides multipliaient les tours de piste, semble confirmer l'avantage de Kirch sur la grille de départ du numérique allemand, un marché qui sera le plus important d'Europe. Parti seul contre l'alliance Bertelsmann-Canal Plus, les Munichois et leur stock de programmes font figure de partenaires incontournables au moment où le rapprochement amorcé avec l'empire multimédia du nord de l'Allemagne clot, de l'avis général, une période d'incertitude.

Les deux groupes souhaitent développer un décodeur commun et règlent ainsi, sous réserve d'un nouveau coup de théâtre, une question qui les a divisés ces derniers mois puisque chacun dispose de son propre appareil : la d-box pour Kirch et la Mediabox/Seca, développée par Canal Plus, pour Bertelsmann. Le décodeur devrait être achevé à la fin de l'année prochaine. En attendant, les deux partenaires pourront continuer de commercialiser leur système équipé d'un logiciel (Simulcrypt) qui les rend compatibles. Les deux compétiteurs se sont réjouis, vendredi, de *« déplacer la concurrence de la technique au niveau des programmes »*.

UN ALLIÉ DU GROUPE

Sur ce plan, le groupe Kirch, qui lance ce week-end son bouquet DF1, disposera d'une longueur d'avance même si son offre reste, pour l'instant, modeste et peu accessible car les décodeurs sont à peine disponibles à la vente. La société vise les 200 000 abonnés avant la fin de l'année, tandis que Bertelsmann ne commencera à offrir son bouquet, baptisé Club RTL, qu'en automne. De plus, selon ce qui a été annoncé vendredi, ces programmes pourront être commercialisés par DF1. Ne s'associant pas au capital de DF1, Bertelsmann semble *« tenir à ses propres projets »*, selon Rolf Schmidt-Holz, membre du directoire, qui reconnaît cependant que son groupe *« agira avec plus de prudence, sur le long terme, car le marché n'évoluera pas aussi vite qu'on le croit »*.

Rupert Murdoch, considéré désormais comme un allié du groupe Kirch, entre dans le tour de table de la seule chaîne payante allemande (à hauteur de 25 %), Premiere, spécialisée dans les films et les matches de football du championnat allemand (1,2 million d'abonnés). Cette information, diffusée ces derniers jours, a été confirmée à Hockenheim. Bertelsmann et Canal Plus, qui détiennent tous deux 37,5 % de Premiere, en céderont chacun 12,5 % à la chaîne britannique BSkyB, propriété de Rupert Murdoch.

Les quatre associés disposeront désormais d'un quart du programme crypté, après une longue course-poursuite où Kirch avait d'abord fermé la porte au magnat australo-américain quand ce dernier avait tenté de prendre une participation dans la chaîne avec le soutien de Bertelsmann et de Canal Plus, ses « alliés » du mois de mars. En outre, Premiere *« sera distribuée numériquement de façon autonome et via la plate-forme DF1 »*, a indiqué Gottfried Zmeck, le gérant de DF1, qui ne cache pas que ce programme permettra de dynamiser la diffusion de son bouquet.

Autre indice du coup de frein porté aux ambitions de Bertelsmann, la commercialisation des décodeurs sera confiée à la société Primus, détenue en commun par le géant de la grande distribution Metro et Vebacom, filiale de Veba dans les télécommunications, qui gère pour l'instant la d-box de Kirch. Bertelsmann doit s'associer au capital de cette société et une participation sera proposée à Deutsche Telekom. Les observateurs se demandent quel sera désormais le rôle de la MMBG, la société créée pour diffuser l'actuel décodeur de Bertelsmann.

Dans le même temps, Kirch, détenteur d'un catalogue bien supérieur à celui de son « frère ennemi », a augmenté son avantage en matière de droit de diffusion. Annoncé jeudi, le contrat avec la compagnie américaine Warner Bros International Television permet au groupe de compléter son offre.

Le groupe Kirch dispose ainsi d'une partie de la production de six des sept plus gros studios américains. Son bouquet numérique accessible pour 20 marks par mois (environ 70 francs) regroupe pour l'instant 17 programmes dont ceux de sports produits par la DSF, la chaîne allemande spécialisée dans les événements sportifs. Il permet aussi d'avoir accès au Cinedom, un service original où le téléspectateur commande le film de son choix selon le principe du paiement à la séance (environ 20 F par film). Les courses de formule 1, dont celle du dimanche 28 juillet, doivent être transmises sur cinq canaux, le téléspectateur pouvant passer de l'un à l'autre pour varier les angles de vue (plan général de la course, vue des stands, caméra de cockpit du pilote, tableau des résultats, etc.).

Pourtant les innovations du numérique ne séduisent pas vraiment les Allemands. Selon un sondage de l'hebdomadaire *Die Woche*, qui titre d'ailleurs en première page : *« Peut-on encore stopper Kirch ? »*, à peine 2 % des personnes interrogées envisagent d'acheter *« probablement »* un décodeur au prix actuel (890 DM pour la d-box). Neuf sur dix ne sont pas prêtes à franchir le pas. Une indifférence relative qui incite sans doute les deux concurrents à *« ne plus vouloir se disputer comme par le passé »*, selon le chef de DF1.

Philippe Ricard

De la presse au petit écran

L'éditeur du premier quotidien économique allemand *Handelsblatt* a pris une participation de 25 % dans la chaîne allemande d'information en continu N-TV. L'éditeur-filiale du groupe de presse allemand Holtzbrink, nouveau propriétaire de *Die Zeit*, devient ainsi le second actionnaire de N-TV. CNN a désormais 25,52 % du capital et Time Warner 24,27 %. La fusion de Time Warner et Turner/CNN permet au nouveau géant américain de posséder une participation de près de 50 % dans la chaîne allemande créée en 1992. Le reste du capital est réparti entre la famille allemande Nixdorf (17 %) et divers autres partenaires. Holtzbrinck est l'un des principaux groupes de presse allemands, avec un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de deutschemarks (environ 9 milliards de francs). Il édite des quotidiens à Berlin et dans la Sarre et possède les prestigieuses maisons d'édition Rowohlt et Fischer et Macmillan en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

LOISIRS

Le retour à la confiance d'un torero

Cesar Rincon, le Colombien, a renoué avec le succès à Mont-de-Marsan, mardi 23 juillet, après trois mois de blessures

TOUT semblait joué quand le cinquième taureau est entré. Il est de robe blanche, sur l'arrière éclaboussée de taches noires. Il tranche sur le lot de l'après-midi, ces *torrestrella* d'Alvaro Domecq, qu'il a fallu traiter avec des précautions de garde-malade. Il entre dans l'arène avec un air qui fait rugir le public du Plumaçon (la place de Mont-de-Marsan). Lequel rugit à chaque taureau, fougueux ou patraque. Cesar Rincon, opposé à Joselito en *mano a mano*, joue le tout pour le tout. Pour ses deux autres taureaux de l'après-midi, il a dû composer avec la faiblesse et le manque de chance. Il ne va pas laisser passer celui-ci. Il se met à genoux, ce qui n'est pas son genre, et l'accueille de deux *largas afaroladas*, comme les jeunes gens qui veulent se faire repérer.

Le plus dur dans la blessure, ce n'est pas la douleur, c'est le doute : tout ce temps allongé après l'opération, à se demander si ça reviendra, quand ça reviendra, comment on sortira du tunnel. Dans les longs moments où il est bien en face de lui-même et des taureaux, on dit d'un torero qu'il est dans le *sitio*. Il peut perdre le *sitio* et parfois le perdre à tout jamais. On ne retrouve pas le *sitio* par la seule force de sa volonté. Cesar Rincon, l'Indien de Colombie, partage également sa vie entre le courage, les triomphes et les coups durs.

Il sort de trois mois d'empêchement à la suite d'une méchante blessure à l'entraînement. Son début de saison est gâché. Ce *mano a mano* avec Joselito a plusieurs sens : celui du grand retour ou du signe fatal ; celui de l'affrontement ; celui, enfin, de la vérité secrète : Joselito et Rincon représentent une conception complète du torero, avec avantage à Joselito. L'autre couple de l'année, qui s'est assuré force *mano a mano* comme on monte une tournée, c'est Manzanares, qui se retire cette saison, et Enrique Ponce.

Le taureau de neige et de taches noires est là pour ça. Jusque-là on s'ennuie pas mal. On ferme les yeux sur la faiblesse du groupe, les sabots perdus du premier de l'après-midi, la touffeur de l'air. Joselito a pris un avantage au deuxième, par un traitement dominateur, élégant, avec cette posture inimitable qui fait que l'on peut suivre toute une *faena* de sa part en se fixant sur l'autre main, la main vacante et inutile, la main qui ne tient pas la muleta. La main qui ne torée pas chez Joselito est d'une placidité, d'une science, d'une expressivité muette qui renvoie tous les autres à leurs maladresses.

UN SIGNE DU DESTIN

Au cinquième taureau, Rincon n'a plus droit à l'erreur. C'est le dernier de son après-midi. Le taureau est tacheté. Le taureau noir est un mythe. On dit qu'il a été généralisé pour dramatiser le combat par le premier Joselito, le fondateur de la tauromachie moderne mort en 1920. Un taureau qui n'est pas noir suscite une tension particulière. Rincon décline toute l'anthologie de ses savoirs : avec cette dose de volontarisme que l'on met à forcer le destin.

Belle sortie de piques à la cape, changements de main au cordeau, circulaires dans un mouchoir, alanguissements du rythme, le tout pour conclure à l'ancienne, sans bouger, d'une estocade *a recibir* qui est définitive. Tuer *a recibir*, immobile, cependant que le taureau charge sous l'épée, c'est plusieurs fois tenter le diable. Cela suppose un concours de tant de miracles simultanés que ce n'est pas la peine d'y aller un jour de retour dans le monde des toreros vivants. Ça passe, ça casse ou ça lasse. Quand ça passe, évidemment, c'est à la fois un monument et un signe du destin. Rincon est de retour.

Francis Marmande

Audiences télévisées en demi-teinte pour les Jeux olympiques

LE RÉFLEXE Jeux olympiques existe. Les études Médiamat sont là pour le prouver : dès la fin du film ou de l'émission de variété, le téléspectateur moyen cherche la natation, la gymnastique ou le judo. Peu importe la chaîne. France 2, qui bénéficie presque quotidiennement de ce réflexe, n'en est pas encore revenu. Jeudi 25 juillet au soir, la deuxième chaîne a littéralement pulvérisé ses records. Non pas avec la série américaine « Urgences » (28 et 25 % de part de marché pour chacun des deux épisodes (battus en brèche par « Navarro » et ses 42 %), mais avec les images sportives.

A partir de 22 h 30, France 2 a fusé jusqu'à des 40 % de parts de marché, sans jamais retomber en dessous, sauf au moment de la météo. Sur TF 1, les épreuves d'après minuit n'ont obtenu que 14 % de parts de marché, alors qu'ils restaient à un niveau élevé sur la 2. Lors de la retransmission de la cérémonie d'ouverture, qui avait lieu en France en différé, le samedi 20 juillet au matin, France 3 a largement battu TF 1 avec 40,4 % de part de marché contre 38 % pour la Une. Le fait que la Trois ait commencé sa diffusion quelques minutes avant la Une explique sans doute que le public soit demeuré fidèle à cette chaîne.

Reste l'évidence : les J.O. ne bouleversent pas réellement les mesures d'audience Médiamat. Alors que chaque étape du Tour de France accaparait des parts de marché supérieures aux 50 % et pulvérisait « Dallas » l'après-midi sur la Une, les Jeux se sont cantonnés, pendant la première semaine, aux standards de la chaîne. Et n'ont jamais débordé. Même aux heures de forte écoute, les audiences (toutes chaînes confondues) sont restées conformes aux parts de marché habituelles : à 20 h 40, le journal des Jeux de TF 1 oscille entre 37 et 40 % de part de marché ; sur France 2, à la même heure, le même récapitulatif divague entre 25 et 30 % de part de marché.

FRANCE TÉLÉVISION EN TÊTE

Première constatation, toutefois : entre les Jeux de Barcelone, il y a quatre ans, et ceux d'Atlanta, l'audience globale de la télévision n'a pas décru. Elle est resté stable, ce qui est méritoire... compte tenu du décalage horaire. Le différé aurait pu gêner le téléspectateur, mais celui-ci semble vouloir l'ignorer. A moins que les médailles françaises ne soient venues compenser la retransmission le plus souvent en différé. Comme toutes les retransmissions télévisées – et la France n'a pas fait exception –, les J.O. sont vus d'abord sous un angle strictement national.

Deuxième constatation, le succès des Jeux est relatif selon les chaînes. France 2 et France 3 semblent apparemment tirer leur épingle du jeu mieux que TF 1, voire même Canal Plus. La retransmission sur la 2 vers 18 h 20 se révèle rentable puisque la deuxième chaîne fait souvent jeu égal avec TF 1, et même la dépasse régulièrement. Les audiences sont faibles (entre 2,7 et 4 % d'audience, soit 1,8 à 2 millions de téléspectateurs) mais les parts de marché (supérieures à 20 %) ne sont pas négligeables.

Troisième constatation : les retransmissions nocturnes sont peu suivies. Toutes chaînes confondues, il n'y a guère plus de 500 000 à 700 000 téléspectateurs après minuit.

Enfin, TF 1, qui n'a pas voulu casser sa grille, et Canal Plus, qui l'a entièrement réordonnée, chacun à cause de l'événement, semblent en payer le prix. Les audiences de l'une et de l'autre ne sont pas à la hauteur des intentions. Canal obtient des scores qui sont inférieurs aux standards de la chaîne, mais qui ne nuisent pas forcément à son image. La chaîne des événements audiovisuels a logiquement joué la carte du rendez-vous sportif d'audience mondiale. TF 1, en revanche, qui a voulu demeurer prudente, paraît en payer le prix en faisant jeu souvent égal avec la concurrence. Et même en abandonnant parfois sa suprématie.

Les chaînes à effet J.O. positif sont doublement bénéficiaires. Non seulement les téléspectateurs sont plus nombreux, mais ils sont aussi plus jeunes, plus motivés. Les audiences du Tour de France ont été dues à des gens âgés. Le public des Jeux, en revanche, est plus diversifié dans les classes d'âge et plus mélangé entre hommes et femmes.

Yves Mamou

■ **RADIO : Europe 1 a décidé de se séparer de quatre journalistes de la station,** deux rédacteurs en chef, Olivier de Rincquesen et Jean-François Rabilloud, le chef du service politique, Bruno Seznec, et un membre du service des sports, Pascal Boulanger. Selon le directeur de la rédaction, Gilles Schneider, ces départs s'inscrivent *« dans le cadre de la réorganisation de la rédaction »* avant la mise en place du nouveau projet d'Europe 1 à la rentrée. L'annonce de ces départs intervient dix jours après l'arrivée de Jérôme Bellay, nommé directeur général de l'antenne. La Société des rédacteurs dénonce *« la brutalité de ces licenciements »*, qui suscitent une grande émotion au sein de la rédaction au moment où la radio s'apprête à un renouvellement complet de sa grille de programmes pour devenir une radio de débats centrés sur l'actualité (*Le Monde* du 17 juillet).

Lire également nos articles consacrés à Europe 1 dans le supplément Télévision-Radio-Multimédia.

Des nuages et quelques orages

DIMANCHE MATIN, les nuages deviendront nombreux en Bretagne. Des Pays de la Loire au Centre, jusqu'au Poitou, à l'Ile-de-France et à la région Nord, les nuages et les éclaircies alterneront. Le ciel sera très nuageux sur le Nord-Est, avec quelques ondées sur le relief. En Aquitaine, des nuages élevés voileront par moment le ciel. Dans les Pyrénées, le Languedoc-Roussillon et le Massif Central, les nuages seront abondants, avec quelques pluies, localement modérées. Des Alpes à la Corse, le temps sera couvert, avec des orages localements forts, accompagnés parfois de grêle et de rafales de vent.

L'après-midi, les nuages gagneront de la Bretagne aux Pays de la Loire jusqu'à la Normandie et au Nord - Pas-de-Calais. Quelques pluies faibles se produiront sur les côtes bretonnes en fin de journée ou dans la soirée. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales sur les côtes de la Manche en fin d'après-midi. Dans les Pyrénées, le ciel restera encombré de nuages avec encore quelques pluies locales. De l'est du Massif Central aux Alpes jusqu'au Sud-Est et en Corse, le temps restera très nuageux ou couvert, avec encore quelques orages ou quelques ondées. En Franche-Comté et dans le Lyonnais, quelques ondées isolées sont possibles en début d'après-midi, puis les éclaircies reviendront en fin de journée. Dans le Languedoc-Roussillon, le soleil fera de belles apparitions, avec une tramontane modérée. Dans le reste du pays, les nuages et les éclaircies alterneront.

Les températures minimales iront de 13 à 16 degrés au nord, et de 17 à 22 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 22 à 25 degrés près des côtes de la Manche, 26 à 30 degrés au nord, et 28 à 31 degrés sur les régions sud.

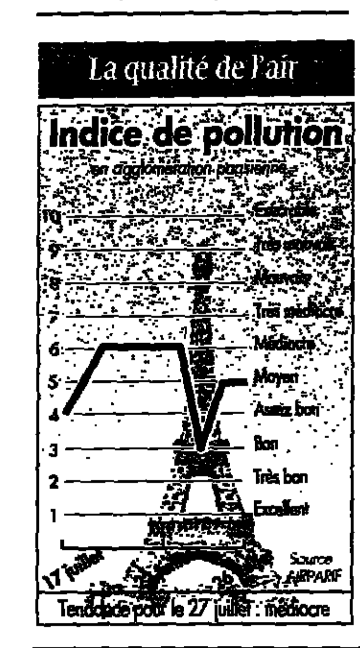
Lundi matin, le ciel sera chargé dans les régions situées au nord de la Loire, avec quelques pluies ou ondées. Plus au sud, le soleil sera plus généreux. L'après-midi, en Midi-Pyrénées, sur la côte méditerranéenne et dans les Alpes du Sud, les éclaircies seront encore belles avec un risque d'orage au sud-est. Ailleurs les nuages seront nombreux avec quelques orages à l'est et des averses par le nord-ouest. Les températures maximales iront de 26 à 30 degrés du nord au sud du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 28 juillet vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 27 juillet : médiocre



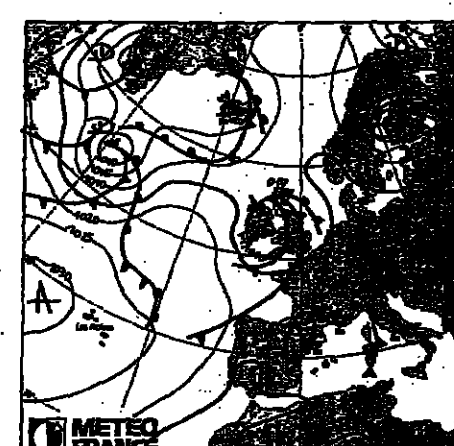




TEMPÉRATURES du 26 juillet maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	30/24
BIARRITZ	22/19
BORDEAUX	30/19
BOURGES	28/16
BREST	24/15
CAEN	25/11
CHERBOURG	26/10
CLERMONT-F.	28/15
DIJON	27/17
FORT-DE-FR.	28/24
GRENOBLE	29/17
LILLE	25/13
LIMOGES	29/17
LYON	27/17
MARSEILLE	33/24
NANCY	26/12
NANTES	29/16
NICE	28/25
PARIS	28/17
PAU	24/17
PERPIGNAN	30/23
POINTE-À-PIT.	29/25
RENNES	28/14
ST-DENIS-RÉUNION	24/16
ST-ÉTIENNE	27/14
STRASBOURG	25/13
TOULOUSE	31/19
TOURS	29/14
ÉTRANGER	
ALGER	35/22
AMSTERDAM	23/14
ATHÈNES	35/23
BANGKOK	33/26
BARCELONE	29/21
BELGRADE	26/13
BERLIN	16/11
BOMBAY	30/24
BRASILIA	27/16
BRUXELLES	24/11
BUCAREST	27/12
BUDAPEST	24/13
BUENOS AIRES	14/- 3
CARACAS	31/23
CHICAGO	27/16
COPENHAGUE	23/14
DAKAR	32/26
DJAKARTA	32/23
DUBAI	44/33
DUBLIN	20/8
FRANCFORT	23/12
GENÈVE	26/15
HANOÏ	35/27
HELSINKI	21/13
HONGKONG	34/27
ISTANBUL	27/19
JÉRUSALEM	34/28
KIEV	19/14
KINSHASA	29/18
LE CAIRE	33/22
LIMA	18/14
LISBONNE	24/18
LONDRES	29/16
LOS ANGELES	26/20
LUXEMBOURG	26/14
MADRID	27/16
MARRAKECH	33/18
MEXICO	26/15
MILAN	29/19
MONTRÉAL	27/18
MOSCOU	24/14
MUNICH	22/10
NAIROBI	22/12
NEW DELHI	36/26
NEW YORK	27/21
PALMA DE M.	31/22
PÉKIN	33/25
PRAGUE	19/8
PRETORIA	12/8
RABAT	26/20
RIO DE JAN.	26/14
ROME	30/17
SAN FRANC.	17/12
SANTIAGO	16/3
SÉVILLE	30/19
ST-PÉTERS.	22/16
STOCKHOLM	27/16
SYDNEY	18/10
TENERIFE	29/22
TOKYO	32/26
TUNIS	36/22
VARSOVIE	25/13
VENISE	30/18
VIENNE	23/11

Situation le 27 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 29 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'augmentation des salaires

AU COURS de la conférence de presse qu'il a donnée hier après-midi au ministère du travail, M. Ambroise Croizat a indiqué qu'il travaillait, avec MM. Robert Schumann, François de Menthon et Tanguy-Prigent, à l'élaboration d'un projet d'arrêté relatif à l'augmentation des salaires. Ce projet sera étudié dès lundi par la commission nationale des salaires.

Alors que l'an dernier la remise en ordre des salaires avait fait l'objet d'arrêtés propres à chaque branche industrielle, le ministre du travail prendra cette fois un arrêté unique valable pour toutes les professions, les cas d'espèce devant être examinés ultérieurement. Ce texte, a-t-il confirmé, prendra effet rétroactivement à partir du 1er juillet. Il pourrait être promulgué incessamment, a estimé M. Ambroise Croizat, qui est partisan personnellement de faire vite.

Encore faut-il qu'auparavant les quatre ministres intéressés se soient mis d'accord sur un tel texte. Tel est l'objet des réunions interministérielles qui se déroulent dans la journée au Quai d'Orsay, M. Georges Bidault étant appelé à départager ses ministres, entre lesquels les divergences de vues se sont accusées publiquement. M. Ambroise Croizat, dans sa conférence de presse, n'a pas laissé en effet cessé d'exposer une thèse différente en plus d'un point de celle que M. François de Menthon avait définie mercredi dernier par la même voie. Le ministre du travail s'est appuyé sur les conclusions générales de la conférence économique pour estimer que l'augmentation proposée par celle-ci devait être adoptée par le gouvernement et soutenir qu'elle ne devait pas entraîner la hausse du coût de la vie.

(28-29 juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6874

HORIZONTALEMENT

I. Est parfois à la clé. Qui ne pensent qu'à la bagatelle. – II. L'habitude de manger sur le pouce. Un métal bon conducteur. – III. Le prix du pain. Un homme à la hauteur. – IV. Des traces dans une forêt. Evoque une classe à la hauteur. – V. Chaîne. Peut être blanc quand il est cultivé. Brute avant d'être élaborée. – VI. Possessif. Se noie dans un verre d'eau. Comme un chien qui apporte un peu de lumière. – VII. Participe. Son évêque est honoré comme un prince. Pas appréciée par le buveur. Quelque chose de sale. – VIII. Pris dans un sac. Eut un comportement très attachant. Descendant. – IX. Pour faire l'appel. Rayonne quand elle n'est pas naturelle. En France. Points opposés. – X. Donne un bon conseil. En Allemagne. Qui a le caractère de la peste. – XI. Causerions un préjudice. Un métal inoxydable. – XII. Pronom. Un dimanche de printemps. – XIII. Marque l'égalité d'une façon familière. Utilisé quand on a déjà doublé. « Couvert » pour les Indiens. – XIV. A des temps vraiment secs. Va droit au choeur. – XV. Dieu. Pas nettes. Nous prive d'un plaisir.

VERTICALEMENT

1. Homme de couleurs. C'est à l'inspiration que l'on doit de la retrouver. – 2. Pronom. Moment où l'on apportait la salade. – 3. L'adversaire des Trente. Bout de bois. Langue ancienne. – 4. Leur herbe, c'est la nummulaire. Note. De mer pour une pipe. – 5. Renoncer à manger comme à faire travailler. – 6. Etre à la remorque. Qui s'expriment sous forme de maximes. – 7. Peut être destinée à l'artiste. Le fondateur du lettrisme. Dieu. – 8. Outil de tailleur. Port du Brésil. – 9. Très suffisant. Langue iranienne. – 10. En Savoie. Qui ne fait pas plaisir à voir. Ancien agent de transmission. – 11. Du pied à la tête. D'un auxiliaire. Haut de gamme. – 12. Coule à l'Est. Partie d'une addition. – 13. Pas nés d'hier. On en met une pour adoucir. – 14. Peuvent être cueillies sur des buissons. Comme un billet non daté. – 15. On y trouve des mers. Paya cher son repas. Terme de jeu. Une ancienne capitale spirituelle.

SOLUTION DU N° 6873

HORIZONTALEMENT

I. Exhérédés. – II. Lie-de-vin. – III. Eprises. – IV. Chott. Tau. – V. Ton. Abris. – VI. Neural. – VII. Ote. Raies. – VIII. Gravait. – IX. Eau. Edo. – X. Ni. Stases. – XI. Enlisa. Ré.

VERTICALEMENT

1. Electrogène. – 2. Xipho. Train. – 3. Héronneau. – 4. Edit. Si. – 5. Restaurants. – 6. Eve. Brai. Aa. – 7. Distraites. – 8. En. Aile. Der. – 9. Muses. Osé.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 30 juillet

■ **L'ILE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LA RUE SAINT-DENIS**, les cours des miracles et les traboules du Sentier (55 F), 10 h 30, sortie du métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard Edgar-Quinet (Ville de Paris).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Renoir, 14 h 30 ; visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **NOTRE-DAME** : symbolique et alchimie (55 F), 14 h 30, devant le portail central de la cathédrale (Claudine Besinet).

■ **LES PASSAGES COUVERTS DU SENTIER**, 2e parcours (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **PLACE DES VOSGES** : de Mme de Sévigné à Victor Hugo (40 F), 14 h 30, 1, place des Vosges (Sauvegarde du Paris historique).

■ **DU DROUANT AU GRAND VÉFOUR** : intérieurs de restaurants célèbres (55 F), 14 h 40, sortie du métro 4-Septembre (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Monuments historiques).

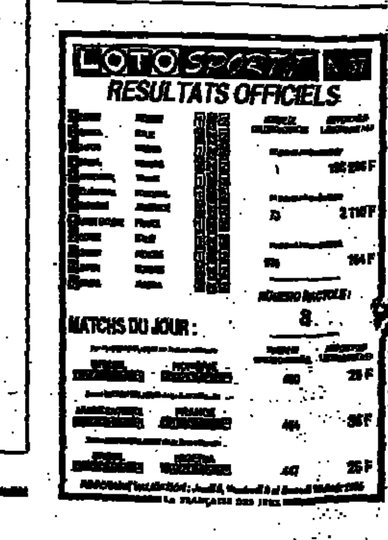
■ **LA CITÉ UNIVERSITAIRE** (37 F), 15 heures, à la sortie du RER Cité-Universitaire (Monuments historiques).

■ **DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** au temple de l'oratoire : circuit protestant (37 F + prix d'entrée), 15 heures, sur le parvis de l'église, 3, place Saint-Germain-des-Prés (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LES MYSTÈRES DE LA RUE MOUFFETARD** (55 F), 15 heures, devant le portail de Saint-Médard, 141, rue Mouffetard (Paris et son histoire).

JEUX



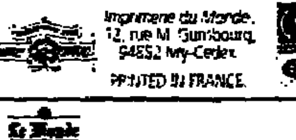
LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet	GO LEMONDE http://www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

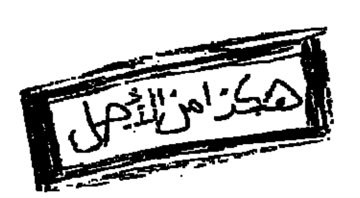
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CINÉMA Le réalisateur américain Oliver Stone est traîné en justice par la victime d'une agression qui l'a laissée paralysée. Les criminels, auteurs d'un autre assassinat, avaient cité parmi leurs films préférés celui de Stone, *Tueurs nés*, récit ultra-réaliste de la dérive sanglante d'un jeune couple. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS, l'auteur d'une œuvre est juridiquement accusé pour son influence supposée sur les actes d'autrui. Un précédent au moment où se poursuit la campagne de la droite américaine contre la violence des productions hollywoodiennes. ● L'INFLUENCE du film sur des meurtriers a été citée dans deux faits divers français : la tuerie provoquée par Florence Rey et Audry Maupin en octobre 1994 à Paris, et l'assassinat d'un jeune homme par une mineure et son ami, à Gournay-sur-Marne, en mars 1996.

Oliver Stone poursuivi devant la justice américaine pour son film « Tueurs-nés »

La victime d'une agression attaque le réalisateur et le producteur du film controversé. Premier procès du genre, au moment où se développe aux Etats-Unis la campagne contre la violence au cinéma, il pose le problème de la banalisation de l'image via la télévision et la vidéo

LOS ANGELES
correspondance

Le réalisateur Oliver Stone ainsi que le studio Warner et le groupe Time Warner ont été assignés en justice au début du mois de juillet par la caissière d'une épicerie, Patsy Byers, paralysée à vie après avoir été agressée, en mars 1995, en Louisiane, par deux jeunes gens qui avaient assassiné un homme, quelques jours plus tôt dans le Mississipi. Si l'influence du film *Tueurs-nés* (*Natural Born Killers*, 1994) a déjà été évoquée à plusieurs reprises à propos de diverses tueries, la procédure est la première à être intentée contre ses auteurs. La plainte souligne que les accusés *« savaient ou auraient dû savoir que le film risquerait de pousser des gens à commettre des crimes... »* Stone et la Warner sont donc poursuivis pour avoir mis sur le marché un *« produit nocif »*.

L'affaire a éclaté au cours de l'hiver 1995, dans un petit tribunal de Louisiane, lors d'une audience préliminaire où la fille d'un magistrat, Sarah, dix-neuf ans, qui avait tiré sur la caissière, a évoqué la fascination qu'elle partageait avec son petit ami, Ben, dix-huit ans, pour le film d'Oliver Stone, que le couple revisionnait sans cesse, y compris la veille du meurtre, sous l'influence de LSD. L'affaire en serait sans doute restée là si John Grisham, célèbre auteur de best-sellers, qui connaissait l'une des victimes, n'avait publié au printemps un réquisitoire sans merci contre Stone dans une revue littéraire. *« Oliver Stone a dit que* Natural Born Killers *était conçu comme une satire contre l'appétit de notre culture et le désir insatiable des médias pour la violence,* écrivait l'ancien avocat. *Mais une satire est supposée se moquer de ce qu'elle attaque. Or il n'y a aucun humour dans* Natural Born Killers. *C'est une histoire impitoyablement sanglante faite pour nous choquer et nous insensibiliser encore plus face à l'absurdité des meurtres commis avec une pareille insouciance. Certes le film n'a pas été fait avec l'intention d'encourager des gens moralement dépravés à commettre les mêmes crimes, mais qu'il obtienne ce résultat n'est pas vraiment une surprise. »*

« LOIN DE LA CALIFORNIE »

Et Grisham propose de traîner Oliver Stone devant la justice : *« Le dernier espoir d'imposer un certain sens de la responsabilité à Hollywood viendra de cette grande tradition américaine, le procès. Il faudra un verdict écrasant contre Oliver Stone et ses semblables, sa compagnie de production, peut-être son scénariste* [Quentin Tarantino] *et le studio, et fini la rigolade. Et ce verdict viendra de l'Amérique profonde, loin de la Californie du Sud, dans un petit tribunal sans caméras. Un jury dira finalement : trop, c'est trop. »* Dans un pays où un client de BMW a obtenu des millions de dollars de dédommagement parce que sa voiture avait été mal peinte, où les fumeurs tentent de faire condamner l'industrie du tabac et les femmes victimes de séquelles médicales se font indemniser par les marchands d'implants au silicone, Oliver Stone et son producteur seraient donc passibles du même type de poursuites judiciaires, pour avoir mis sur le marché un produit qui « pousse au crime ».

« Chasse aux sorcières, rétorque Stone, *Shakespeare nous rappelle que les artistes n'inventent pas la nature mais la reflètent dans un miroir. » « Votre père a-t-il été brutalisé ?* ajoute le réalisateur de *Platoon* et de *JFK*. *Assignez Œdipe en justice et appelez Hamlet comme témoin. Vous détestez votre mère ? Accusez Médée et Joan Crawford. Et votre avocat de mari est infidèle ? Portez donc plainte contre John Grisham, car, après tout, c'est lui qui a écrit* La Firme. » *« De leurs propres aveux, Ben et Sarah étaient des jeunes très perturbés avec un passé de drogues, d'alcool et de traitements psychiatriques,* poursuit Oliver Stone. *Ben et Sarah avaient déjà fait du mal à leurs familles et à eux-mêmes* [Sarah avait coutume de se mutiler]. *Qu'ils aient vu* Tueurs nés *ou* Les Bérets verts *ou un* Tom et Jerry *la veille de leur crime, ils auraient agi de la même façon... Le responsable, c'est une éducation négligente ou abusive, combinée avec des problèmes psychiques. »*

Stone rejette l'idée de sa responsabilité tout en offrant de la partager : *« N'est-il pas possible que les mille cinq cents heures* [la moyenne nationale annuelle de présence devant le petit écran] *de télévision souvent violente aient eu plus d'impact sur ces jeunes que deux heures de* Natural Born Killers *? »* Et le réalisateur, faisant référence à la stratégie de défense de Dan White, l'assassin, le 27 novembre 1978, du maire de San Francisco et de son adjoint (une consommation abusive de confiseries – il se gavait de Twinkies – aurait induit un déséquilibre métabolique qui l'aurait poussé au double meurtre !), d'ajouter : *« C'était la faute des Twinkies. Et maintenant, c'est la faute d'un film ! »* Le réalisateur refuse que son cinéma soit utilisé comme circonstance atténuante par les jeunes assassins. Hélas pour lui, le jury de San Francisco, très impressionné par cette histoire de *junk food*, a pourtant condamné Dan White à une peine minimale.

PREMIER AMENDEMENT

La causalité est ardue à prouver sur le terrain juridique, même quand il s'agit de produits au sens littéral (silicone, nicotine, pesticides). Mais des jurés peuvent-ils mesurer l'impact des images et des mots sur le psychisme ? La situation est mûre aux Etats-Unis pour une condamnation de la violence produite par Hollywood, d'autant que Washington s'est embarqué dans cette croisade auprès de l'opinion publique, le candidat à l'investiture républicaine, Bob Dole, en tête.

Et jamais un film n'a été à ce point « revendiqué » par de jeunes criminels qui se sont fortement identifiés à l'appellation et à la notoriété des « tueurs nés » interprétés par Woody Harrelson et Juliette Lewis, au point de les imiter. Avec son cinéma provocateur, Oliver Stone est une proie facile, voire un bouc émissaire tout désigné.

Robert Marshall, l'avocat du réalisateur, appuiera sa défense sur le premier amendement de la Constitution américaine, qui protège la liberté d'expression : *« C'est un coup de pub de la part des avocats. Franchement, leur théorie est un peu mince et, dans le même ordre d'idées, le dernier film basé sur un livre de John Grisham,* A Time to Kill, *pourrait être accusé d'inciter les gens à faire leur propre justice. »* *A Time to Kill*, qui sort actuellement aux Etats-Unis, raconte l'histoire d'un père qui assassine les violeurs de sa fille, et est acquitté.

Si Stanley Kubrick et Warner avaient retiré *Orange mécanique* des salles britanniques après une série de viols et de meurtres copiés sur certaines scènes du film, Oliver Stone est, lui, bien décidé à défendre vigoureusement sa liberté artistique.

Sarah sera peut-être le meilleur témoin à décharge. La référence au film était-elle présente dans son esprit et celui de son compagnon juste avant les meurtres, a demandé un reporter de *Vanity Fair* à la jeune fille, incarcérée dans une prison de la Louisiane ? *« J'aimerais bien dire que oui. J'aimerais montrer Hollywood du doigt, mais ce ne serait pas honnête. »*

L'avocat de Patsy Byers, qui a déjà obtenu 12 millions de dollars (60 millions de francs environ) de dédommagements contre une société pharmaceutique qui avait négligé d'indiquer sur ses boîtes d'Aspirine un risque très rare, est sûr de son dossier : *« On va avoir cette femme paralysée dans le tribunal, on va montrer le film. L'addition va être très lourde. »* De 20 à 30 millions de dollars, estime-t-il, d'autant que Stone pourrait pâtir d'une loi propre à la Louisiane, qui permet de punir, parmi les « responsables » même accessoires, le plus nanti.

Un verdict condamnant Oliver Stone aboutirait à interdire certaines formes artistiques, à justifier certaines censures, et constituerait, selon les mots de son avocat, un *« terrible précédent »*.

Claudine Mulard

COMMENTAIRE

INFLUENCES

Qu'un film soit accusé d'être à l'origine d'un fait-divers sanglant n'est pas nouveau. La relation de connivence qu'il établit entre les personnages et les spectateurs, notamment en réduisant la distance qui les sépare et en jouant sur l'impression de réalité, a fréquemment placé le cinéma en première ligne depuis un siècle. Ainsi, dans les années 60, *Bonnie and Clyde*, le film d'Arthur Penn (1966), que certains distinguèrent comme un des détonateurs de l'explosion de mai 68. Pour la première fois cependant, un film est cité en justice, et ses auteurs sont mis en cause. Pas n'importe quel film, *Tueurs-nés* ayant été, depuis sa présentation au Festival de Venise, en septembre 1994, montré du doigt à plusieurs reprises, au point que son interdiction fut demandée dans différents pays, et obtenue parfois (en Irlande).

Histoire de la dérive sanglante d'un jeune couple, le film d'Oliver Stone prétend tirer à boulets rouges sur la médiatisation à outrance dont la violence fait l'objet. Le réalisateur n'a pas hésité à forcer constamment le trait, notamment en interdisant toute identification du spectateur aux victimes, désignées comme grotesques et nocives. Il a surtout procédé à des manipulations d'images propres à provoquer une relation de type pratiquement hypnotique. Cette relation, que la nature du spectacle cinématographique limite dans l'espace (la salle) et dans le temps (la séance), la télévision la banalise, et l'utilisation du magnétoscope permet de la répéter à l'infini, de l'approfondir, de la cultiver jusqu'à la nausée ou jusqu'au vertige. La vraie question que pose « l'affaire *Tueurs-nés* » est sans doute là, dans cette banalisation de l'image qu'a créée la télévision et que la vidéo a accentuée, cette familiarité avec une violence dont la représentation a cessé de constituer un enjeu artistique et moral.

Pascal Mérigeau

A Avignon, la voix de Salman Rushdie domine la danse de François Raffinot

SCANDAL POINT, de François Raffinot/Centre chorégraphique du Havre/Haute-Normandie. The Rolling Stones (musique). Salman Rushdie (voix). Françoise Michel (lumières). Hermès-Paris (costumes). Marie-Hélène Rebois (images). Cloître des Célestins, jusqu'au 30 juillet, 22 heures. Tél. : 90-14-14-14.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Danser le corps de Salman Rushdie, privé de liberté depuis le 14 février 1989, depuis la fatwa lancée par l'imam Khomeiny contre l'écrivain des *Versets sataniques*. Incarner sur scène ce corps réduit à n'être plus qu'une voix, une écriture. Comment réussir à faire exister cet homme à travers les gestes de sept danseurs, sept ans après qu'il a été condamné à mort ? C'est le nouveau pari du chorégraphe François Raffinot. Il a appelé sa création *Scandal Point*, le nom de la maison de Saladin Chamcha, héros du livre banni. Le Festival d'Avignon montre que la danse, peut-être plus que le théâtre, est préoccupée par le monde où nous vivons, injuste, odieux aux pauvres, menacé par tous les fanatismes.

Danse bizarre, inattendue ! Ce n'est évidemment pas le corps de l'écrivain qui est reconstitué en scène. Ce corps-là a résisté à toute tentative de « manipulation ». C'est à l'Inde, pays natal de Salman Rushdie, que le chorégraphe doit se confronter. L'Inde, ses couleurs, sa danse ornementée... Point de départ de *Scandal Point* : l'émotion ressentie par François Raffinot quand il a entendu pour la première fois la voix de l'écrivain. C'est cette voix de conteur qui domine la pièce, structure la bande-son, en même temps que *Sympathy for the Devil* des Rolling Stones – dans *Les Versets sataniques*, cette chanson sert de signe de ralliement ironique. Cette voix des Mille et Une Nuits, cette voix orientale, troublante par son accent si parfaitement *british*, a transporté, comme sur un tapis volant, le chorégraphe en Inde, pays des émotions.

La danse de Raffinot prend des couleurs de *bharata natyam*, alors que le chorégraphe n'a jamais mis les pieds en Inde. Et pourtant, c'est ce continent qu'on voit se dessiner dans *Scandal Point*. Comme si rendre à Rushdie ses racines, le pays qui l'a rejeté, était le seul moyen de lui redonner un corps libre.

L'INDE ET LE BAROQUE

Le sol du Cloître des Célestins est nappé d'une lumière rose sari. Au fond de la scène, les deux arches sont obstruées par des écrans géants sur lesquels les visages des danseurs sont projetés, filmés par des *optiques* déformantes. Ce rétrécissement de l'espace évoque celui qui vit, par obligation, « cloîtré ». Avignon, ville papale. Raffinot n'a jamais craint le paradoxe.

Que la pièce commence ! *Sympathy for the Devil* des Stones résonne. Foule hurlante. Est-ce l'Inde qui fête son Indépendance ? Ces hurlements appartiennent aux spectateurs du concert d'Altmont au cours duquel, en 1969, un homme est poignardé par les Hell's Angels. Quand François Raffinot s'en tient à son projet initial – faire apparaître le corps de l'écrivain banni – sa danse prend le risque d'une expressivité trop grande : duo où les danseurs se masquent mutuellement les yeux ; grimaces du visage à la Francis Bacon. En revanche, la chorégraphie devient stupéfiante quand l'Inde fait irruption : doigts en éventail, mains en lotus, flexibilité des genoux, des hanches...

Raffinot, expert passionné des codes et ornementations de la danse et de la musique baroques retrouve avec la danse indienne d'autres codes. Il s'en amuse d'autant plus qu'il les invente. *Scandal Point*, construction intellectuelle à la matière trop riche, prouve néanmoins qu'il est possible de créer dans la culture de l'autre, sans nécessairement la connaître, poussé seulement par la sympathie pour un personnage. C'est troublant. De l'ordre de la transmission de pensée. Le furieux solo de l'Eurasienne Emmanuelle Vo-Dinh éclate comme une menace. Il dit combien le corps parfois se sent fragilisé *d'appartenir à plusieurs cultures.*

Dominique Frétard

Connexions hip hop débute à Châteauvallon dans une ambiance tendue

CHÂTEAUVALLON
de notre envoyée spéciale

Vendredi 26 juillet, la manifestation Connexions hip hop débutait à Châteauvallon à 19 heures. Beaucoup de jeunes, des familles, des enfants, des bébés aussi. Personne n'est pressé de rentrer dans le Théâtre couvert tant il fait chaud, tant le site qui surplombe la mer est étonnant. *« Je ne pensais pas qu'il pouvait exister un endroit aussi beau »*, dit un rappeur descendu tout exprès de Roubaix soutenir le groupe Aktuel Force, la compagnie de Gabin Nussier, basée à Saint-Denis. Les danseurs blonds et danois de Out of Control, trouvent l'endroit *« lovely »*.

Sur cette soirée d'ouverture pesait, toutefois, une certaine tension née du conflit qui oppose le directeur de Châteauvallon, Gérard Paquet, au maire Front national de Toulon. Prévu pour cette soirée d'ouverture, le groupe NTM avait été déprogrammé après l'intervention et les menaces du préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, de retirer toute subvention à la manifestation si le groupe restait à l'affiche.

GUERRE DES NERFS

Gérard Paquet ne l'a pas remplacé. Mais, inquiet, il explique : *« Le 24 juillet, j'ai reçu par téléphone des informations selon lesquelles des hommes seraient recrutés dans le but d'organiser une opération de déstabilisation, de décrédibilisation de Châteauvallon. Le 25 juillet, j'envoyais une lettre au procureur de la République, le mettant au courant, avec photocopie au directeur de la sûreté de Toulon. J'espère que le nécessaire a été fait. »* On parle d'une provocation, d'une vente massive de drogues nécessitant l'intervention de la police. Gérard Paquet a fait appel à un service d'ordre expérimenté. Ces rumeurs ajoutent à la guerre des nerfs.

Connexions hip hop a un budget de 700 000 F. On est étonné d'apprendre que Coolio vient pour 100 000F seulement. Sylvain Besse, qui dirige l'association Aspect, organisatrice de concerts de *world music*, a également refusé les subventions de la ville de Toulon, aux lendemains de l'arrivée du Front national à la mairie. Il est le responsable de la programmation musicale de ces Connexions hip hop : *« Avec Coolio, on négocie, on explique la situation de Châteauvallon. Ça m'a fait mal de déprogrammer NTM. On a dit que Sages Poètes de la rue s'est décommandé par solidarité. C'est faux. Un musicien du groupe est parti à l'armée. Il s'agit d'une première édition. 50 % de la programmation est du rap pur et dur. 50 % est du rap croisé avec l'acid jazz, le trip hop, le funk. En première partie, j'ai choisi trois groupes ayant sorti un premier album remarqué en 1995-1996 : Moloko, Ruby et Positive Black Soul. Deux groupes anglais, un sénégalais. »* Keziah Jones, Galliano et Coolio sont les têtes d'affiche.

Tous les rappeurs présents à Châteauvallon attendent Storm, le meilleur d'entre eux tous, et son groupe Total Konfusion. Malika Zgaren, niçoise, défendra l'honneur des femmes, souvent malmené par les rappeurs masculins, avec son groupe No Bitch.

D. F.



Cataclysme vocal à Avignon

Au piano ou a capella, Haïm Isaacs fait résonner les voix

CHANTEUR depuis une vingtaine d'années, Haïm Isaacs a franchi le pas : il est aussi devenu compositeur. Dans la fraîcheur – relative – du soir à Avignon, il propose un spectacle de ses chansons, qu'il interprète avec Jean-Marc Colet et Hans Savard. De son apprentissage avec le Roy Hart Theatre, il a retenu une belle souplesse vocale, nageant avec délices du grave à l'aigu. *Ses chansons aussi naviguent du comique (il ironise sur les recherches naïves de racines authentiques) au tendre* (les printemps de l'amour). Seul devant son piano ou chantant a capella avec ses deux complices, il danse et fait chanter le public. Les trois interprètes de ce cataclysme vocal seront les invités du Festival vocal du Théâtre du Tourtour, à Paris, du 10 au 21 septembre.

★ Haïm Isaacs, Le Moulin à paroles, 76, rue Guillaume-Puy, 84000 Avignon. Tél. : 90-82-99-46. Jusqu'au 3 août, sauf lundi, à 22 h 15. 60 F (45 F avec la carte Festival Off).

UNE SOIRÉE À PARIS

Traversée des musiques juives
Peu connues, et très diverses car provenant d'un peu partout tant dans le temps que dans l'espace, les musiques juives vont faire vibrer le parc de La Villette pendant trois jours d'affilée, dans le cadre de Paris, quartier d'été. Les musiciens vont se succéder – comme dans les fêtes populaires organisées par la Cité de la musique – dans la nuit du samedi 27 juillet, le lendemain dimanche 28 après-midi, concert gratuit dans le parc, et tout cela se terminera – en beauté – le lundi soir à la Grande Halle.
Cité de la musique, le 27, de 22 heures à l'aube. De 80 à 120 F. Parc de La Villette, le 28 de 17 h 30 à 21 h 30, concert gratuit. Grande Halle de La Villette, le 29, de 19 heures à 1 heure du matin. De 80 à 120 F. 211, avenue Jean-Jaurès, Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 44-83-64-40.

Granmoun Lélé
Figure de proue du maloya traditionnel, Granmoun Lélé, malicieux et vaillant guerrier, entouré de toute sa famille, fait tourner la musique de la Réunion sur toutes les routes du monde. Les voici dans les jardins parisiens en conclusion d'une large tournée européenne. Chœurs ondoyants et percussions féroces sèment de joyeuses turbulences.
Prochains concerts, dans le cadre de Paris quartier d'été, le 28 à 19 heures au square Léon, Mº Chateau-Rouge ; le 29 à 19 heures au parc de Belleville, Mº Couronne. Tél. : 44-83-64-40.

Hal Singer Quartet
Installé à Nanterre depuis plusieurs années, c'est en proche voisin que le saxophoniste ténor Hal Singer, né à Tulsa (Oklahoma) en 1919, se rend dans les clubs parisiens : il y a ses habitudes et un public fidèle. Le jazz de Hal Singer s'inscrit dans la tradition des années 30 à 50, souvent marqué par le blues et le rhythm'n'blues. Avec lui une rythmique qui pousse au jeu, Alain Jean-Marie (piano), Alby Cullaz (contrebasse) et Bob Demeo (batterie).
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 27. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DANGEREUSE ALLIANCE (*)
Film américain d'Andrew Fleming
VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10). VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

LE GRAND TOURNOI
Film américain de Jean-Claude Van Damme
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10). VF : Rex (le Grand Rex), 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

GUANTANAMERA
Film cubain de Tomas Gutierrez Alea
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MONTREUR DE BOXE
Film français de Dominique Ladoge
UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).

THE FALLS
Film britannique de Peter Greenaway
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS À MON PÉRISCOPE
Film américain de David S. Ward
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e . VF : UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10);.

VENGEANCE FROIDE
Film américain de Phil Joanou
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) . VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; res. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

ACE VENTURA EN AFRIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (39-17-10-00) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
L'ÂGE DES POSSIBLES (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
AGENT ZÉRO ZÉRO (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; . VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
AME CORSAIRE (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES APPRENTIS (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
L'ARMÉE DES 12 SINGES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
BABE LE COCHON DEVENU BERGER (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78).
BALTO CHIEN-LOUP, HÉROS DES NEIGES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BARB WIRE (*) (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) . VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10).
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
BEAUTÉ VOLÉE (Fr.-A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
CAFÉ SOCIETY (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CASINO (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
CERTAINS L'AIMENT COURT (Fr.-Bel.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ (Fr.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
COURS-Y VITE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
CRASH (**) (Can., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) . VF : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
DEAD MAN (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
DELPHINE : 1, YVAN : 0 (Fr.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DES NOUVELLES DU BON DIEU (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
DIABOLIQUE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e.
DINGO ET MAX (A., v.f.) : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, 8e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
DOUBLE DRAGON (A., v.f.) : Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
EMPIRE RECORDS (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; George-V, 8e.
LE FACTEUR (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e. VF : Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
FRESA Y CHOCOLATE (Cub., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GABBEH (Ira., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GIRL 6 (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA HAINE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
HEAVENLY CREATURES (néo-zél., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
LE HUITIÈME JOUR (Fr.-Bel.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LA HUITIÈME NUIT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY, PREMIER PROGRAMME (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY, DEUXIÈME PROGRAMME (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
JANE EYRE (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10). VF : Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA JURÉE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e. VF : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).
LAME DE FOND (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.
LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LÉON (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-20-10).
LOCH NESS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
MACHAHO (Fr.-Alg., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
MAN TROUBLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MEURTRE EN SUSPENS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10). VF : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
MONDO (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
NICO ICON (All., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PAPA, J'AI UNE MAMAN POUR TOI (A., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
PÉDALE DOUCE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Normandie, 8e. VF : UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
PEUR PRIMALE (A., v.o.) : George-V, 8e.
PLANÈTE HURLANTE (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10). VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
PULP FICTION (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
RICHARD III (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10).
RIDICULE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
SEVEN (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
SH'CHUR (Isr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
THE SUBSTITUTE (*) (A., v.o.) : George-V, 8e. VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TOY STORY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LES TROIS FRÈRES (Fr.) : George-V, 8e ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT (Fr.-Esp.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UN ANIMAL, DES ANIMAUX (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UN HÉROS TRÈS DISCRET (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
UNDERGROUND (Eur., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
UNE NUIT EN ENFER (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; George-V, 8e. VF : Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
DRAGON, L'HISTOIRE DE BRUCE LEE (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (47-70-21-71).
FORBIDDEN (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LA GRANDE COURSE AUTOUR DU MONDE (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
JANE EYRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
KES (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
QUAND L'INSPECTEUR S'EMMÊLE (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TIMECOP (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (47-70-21-71).
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

FESTIVALS

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Le Grand Alibi, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Main au collet, dim. 13 h 05, 14 h 50, 16 h 35, 18 h 25, 20 h 15, 22 h 05 ; Mr and Mrs Smith, lun. 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 18 h 45, 20 h 30, 22 h 15 ; Mais qui a tué Harry ?, mar. 13 h 10, 15 h, 16 h 50, 18 h 40, 20 h 30, 22 h 20.
ARNAUD DESPLECHIN CINÉASTE DE NOTRE TEMPS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Vie des morts, dim. 19 h 30, mar. 12 h 15 ; La Sentinelle, dim. 20 h 45.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h ; Tristana, lun. 12 h.
BUSTER KEATON, CHORÉGRAPHE DU RIRE, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Le Mécano de la General, sam. 16 h 15 ; Les Fiancées en folie, dim. 16 h 15 ; La Croisière du Navigator, lun. 16 h 15 ; Le Figurant, mar. 16 h 15.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Scarface, dim. 11 h.
LE CINÉMA CHINOIS, DE LA TRADITION À LA MODERNITÉ (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Le Maître de Tai-chi, sam. 16 h 20, 20 h 15 ; L'Eunuque impérial, sam. 18 h 15, 22 h 15 ; Opération dragon, dim. 11 h 30, 13 h 15, 16 h 55, 18 h 40, 22 h 20 ; Poussières dans le vent, dim. 15 h, 20 h 25 ; Vive l'amour, lun. 12 h 15, 16 h 15, 20 h 15 ; Garçon d'honneur, lun. 14 h 25, 18 h 25, 20 h 20 ; L'Auberge du printemps, mar. 12 h, 16 h 05, 20 h 10 ; Salé sucré, mar. 13 h 55, 18 h, 22 h 05.
LA FEKS, LA FABRIQUE DE L'ACTEUR EXCENTRIQUE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Nouvelle Babylone, mar. 16 h 45 ; Les Faubourgs de Vyborg, lun. 21 h 45, mar. 21 h 45 ; Don Quichotte, dim. 16 h 30, mar. 18 h 15 ; Hamlet, lun. 17 h, mar. 14 h ; Le Roi Lear, dim. 14 h, lun. 14 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Bianca, lun. 12 h 05.
GÉNÉRATION 90, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Les Gens normaux n'ont rien d'exceptionnel, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Petits Arrangements avec les morts, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Nord, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Bar des rails, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
JAMES BOND (v.o.), Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14). Opération Tonnerre, sam. 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15 ; On ne vit que deux fois, dim. 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15 ; Les diamants sont éternels, lun. 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15 ; Casino Royale, mar. 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.
LIAISONS DANGEREUSES (v.o.), Parc de la Villette. Prairie du triangle, 19e (40-03-75-03). Blade Runner, sam. 22 h ; Taxi Driver, dim. 22 h ; Sunset Boulevard, mar. 22 h.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Chercheurs d'or, dim. 11 h 35 ; Un jour au cirque, lun. 11 h 50 ; Les Marx au grand magasin, mar. 11 h 35.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). L'Intendant Sansho, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Les Musiciens de Gion, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Cigogne en papier, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Amour de l'actrice Sumako, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
MODÈLES DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). To be or not to be, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Tueurs de dames, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Noblesse oblige, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ma femme est une sorcière, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PANORAMA DU CINÉMA IRANIEN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Contrainte, lun. 17 h.
REGARDS SUR LE CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Le Roman de Genji, dim. 14 h, mar. 14 h ; L'Ange ivre, lun. 14 h.
RÉTROSPECTIVE DAVID CRONENBERG, JOHN CARPENTER (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Nuit des masques, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Scanners, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Mouche, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Christine, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Riff Raff, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Regards et Sourires, dim. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55 ; Ladybird, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Kes, mar. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). L'amour est plus froid que la mort, mar. 15 h 10.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Les Ailes du désir, sam. 19 h ; Alice dans les villes, lun. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; L'Etat des choses, mar. 16 h 40 ; Paris, Texas, mar. 19 h.
WOODY ALLEN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Tombe les filles et tais-toi, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Bananas, sam. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Guerre et Amour, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Révisons nos classiques : Senso (1954, v.o. s. t. f.), de Luchino Visconti, 16 h 30 ; Naissance d'une nation (1915), de David W. Griffith, 19 h.

SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Exotismes : La Croisière noire (1925), de Léon Poirier, 17 h ; African Queen (1951, v.o. s. t. f.), de John Huston, 19 h 30 ; Chasseur blanc, cœur noir (1989, v.o. s. t. f.), de Clint Eastwood, 21 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache. Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Le Film fleuve de Fassbinder : Berlin Alexander Platz (1980, v.o. s. t. f.), de Rainer Werner Fassbinder, 14 h 30.
MARDI
Portraits de Berlin : Le Voyageur noir (1992, v.o. s. t. f.), de Pape Danquart ; Berlin, Harlem (1974, v.o. s. t. f.), de Lothar Lambert, 14 h 30 ; Summer in the City (1971, v.o. s. t. f.), de Wim Wenders, 16 h 30 ; Personnalité réduite de toutes parts (1977, v.o. s. t. f.), d'Helke Sander, 19 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Enigma de Jean Rouch, 17 h.
MARDI
Yenendi, les hommes qui font la pluie de Jean Rouch, 18 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 27 JUILLET

TF 1

20.50

MAYRIG
Téléfilm d'Henri Verneuil, avec Claudia Cardinale, Omar Sharif (150 min). 7025283
L'histoire d'Azad Zacharian (Henri Verneuil) et de sa famille qui débarquent à Marseille après avoir échappé au génocide du peuple arménien.

23.20

LES DESSOUS DE PALM BEACH
Téléfilm. Duel de femmes, de Brian Trenchard-Smith, avec Mitzi Kapture, Rob Estes (55 min). 8904973

0.15 Formule F1. Spécial Grand Prix d'Allemagne : analyse des essais.
0.50 La Nuit olympique. En direct : Athlétisme : finales triple saut M et D ; demi-finale 800 m D ; finales 100 m D et M ; Handball : France-Cuba ; Football : quarts de finale. En différé : Athlétisme : 400 m D et M (250 min). 13210854
5.00 Histoires naturelles.

France 2

20.55

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. L'équipe des cavaliers. Avec Jean-Lou Bigot, Roger-Yves Bost, Hubert Bourdy, Rodrigo Pessoa, Fiona Célin. Au profit de l'association Handi-cheval (100 min). 1488379

22.35

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Basket-ball ; Canoë-kayak ; Haltérophilie ; Handball ; Hockey sur gazon ; Softball ; Tennis ; Voile ; Volley ball ; Water-polo ; Athlétisme ; Badminton ; Basket-ball ; Beach-volley ; Equitation ; Football (120 min). 2283350

0.35 Journal, Météo.
0.45 J.O. d'Atlanta. En direct. Athlétisme ; Heptathlon ; Badminon ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Football ; Handball ; Hockey sur gazon ; Plongeon ; Softball ; Tennis de table ; Volley-ball ; Water-polo...

France 3

20.50

L'AVOCATE
Série.
Droit de visite, de Michel Wyn, avec Corinne Dacla, Philippe Léotard (80 min). 988263
Laura Moretti accepte de défendre le dossier d'un homme accusé par son ex-femme du meurtre de son fils.

22.10

LES BROUCHES
Téléfilm d'Alain Tasma, avec Henri Marteau, Jacques Gamblin (85 min). 4087718
L'aîné des fils d'un agriculteur farouchement attaché à son exploitation de haute montagne épouse une jeune fille de la banlieue parisienne de passage pour un stage d'élevage.

23.35 Journal, Météo.
0.00 La Bayadère. Ballet en trois actes. Musique de Ludwig Minkus, chorégraphie et mise en scène de Rodolf Noureev avec Isabelle Guérin, Laurent Hilaire, Elisabeth Platel (135 min). 2241867

Arte

20.45

LA FEMME DE TA VIE
Série. [2/7] La femme porte-poisse, d'Imanol Uribe, avec Emma Suarez (50 min). 7148737
Un moniteur d'auto-école tombe amoureux de sa nouvelle élève. Mais la jeune fille attire le malheur sur les hommes qui succombent à ses charmes.

21.35 Metropolis. Magazine. Les Fils de l'amertume ; l'acteur et la marionnette ; etc. (60 min). 5200824

22.35

MUSIC PLANET
Magazine. Lost in Music. Electronic Jam, de Christoph Dreher (60 min). 2162873
Du label Warp à Sheffield à l'Atom Heart de Francfort, portrait de jeunes gens qui s'acharnent à déconstruire les sons et qui constituent la nouvelle génération techno.

23.35 La Clé. Téléfilm de Pavel Tchoukhraï, avec Anatoli Kousnetsov (58 min). 828873
En février 1917, un riche banquier est retrouvé mort dans l'appartement où il organisait des orgies.

0.30 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [8/12]. 1.00 Jean de la Lune ■■ Film français de Jean Choux avec Madeleine Renaud, Michel Simon (1931, N., 78 min). 8895206 2.20 Collection Hollywood 1950. Le témoin. Court métrage de Robert Aldrich avec Charles Bronson, Dick Powell (24 min, rediff.). 2.45 La Sainte Famille. Court métrage allemand d'Ulrich Weis (1994, v. o., 10 min, rediff.).

M 6

20.45

LA PLANÈTE DES SINGES
Téléfilm, avec Ron Harper, Roddy McDowall.
[4/5] A la recherche de la liberté, d'Arnold Laven et Alf Kjellin (90 min). 421737
[5/5] L'adieu, de Don McDougall et John Meredith Lucas (90 min). 8703027
Galen tente de persuader son ancienne fiancée, médecin à l'hôpital de Central City, d'opérer l'un des astronautes, blessé par un policier. Elle refuse, arguant de ne rien connaître à l'anatomie des humains. Le seul moyen de la convaincre est de s'introduire dans la bibliothèque du haut responsable de la ville afin d'y dérober un ouvrage médical, vieux de deux mille ans...

0.05 Murder One, l'affaire Jessica. Série, avec Daniel Benzali. Chapitre 13 (55 min). 3223490
1.00 Best of Dance.

2.30 Broadway Magazine. Documentaire. 3.20 Culture pub. 3.50 E = M 6. 4.15 Hot Forme. 4.40 Tahiti et ses îles de rêve. Documentaire. 5.40 Boulevard des clips.

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
20.10 Cyclisme. Finale poursuite par équipe sur piste M, sprint M.
20.30 Handball. Tir : finale du 50 m carabine libre trois positions M ; Voile : Mistral D et M, 470 D et M (30 min). 178
21.00 Badminton. Base-ball ; Basket-ball D ; Equitation : open dressage par équipes ; Voile ; Beach-volley : par équipes D ; Canoë-kayak : finale slalom canoë simple M C1 (45 min). 398737
22.00 Haltérophilie. Finales du groupe A des 91 kg ; Volley-ball M ; Handball ; Water-polo.
23.00 Basket-ball ; Athlétisme ; Hockey sur gazon ; Football ; Softball ; Volley-ball.
1.00 Handball ; Tennis de table ; Water-polo ; Badmington ; Base-ball ; Boxe.
2.45 Handball. France-Cuba, M ; Softball...

Radio

France-Culture

19.35 Fiction. Phèdre, de Jean Racine.
22.35 Musique : La musique country. 1. La country.

0.05 Sélection prix. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (Rediff.). Claude Duneton avec Renaud (2) ; 1.55, Le journal de Kafka (2) ; 3.03, Athalie, de Jean Racine ; 5.37, Pierre Mac Orlan : chansons documentaires ; 5.57, Pierre Mac Orlan (2).

France-Musique

17.55 France-Musique l'été. Festival de Bayreuth. Opéra donné en direct de Bayreuth, par le Chœur et l'Orchestre du festival de Bayreuth, dir. James Levine : L'Or du Rhin, de Wagner, John Tomlinson (Wotan), Falk Struckmann (Donner).
22.30 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné le 16 juillet à l'Opéra Berlioz-le-Corum, par Alfred Brendel, piano : Œuvres de Beethoven : Sonate no 30 op. 109 ; Sonate n° 31 op. 110 ; Sonate n° 32 op. 111.

0.05 Musique pluriel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Woody Allen et la musique. Rhapsodie in Blue, de Gershwin, par l'Orchestre Columbia, dir. Léonard Bernstein ; Potato Head Blues, de Armstrong ; Symphonie n° 41, de Mozart, par l'Orchestre Columbia, dir. Walter ; Concerto n° 2, de Mendelssohn, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Ormandy, Serkin, piano ; Le Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn, par la Philarmonie de New York, dir. Toscanini ; Concerto n° 5, de Bach, par l'Orchestre Columbia, Gould, piano ; La Bataille sur la glace, de Prokoviev, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Chailly, Gymnopédie n° 1, de Satie, par l'Orchestre de l'Utah, dir. Abravanel ; Bilbao Song, de Weill, par la Sinfonietta de la RIAS de Berlin, Ute Lemper ; La Cumparsita, de Tango, par le Quinteto Buenos Aires, le Royal Philarmonic Orchestra, dir. Stratta.

22.45 Da Capo. Œuvres de Sir Georg Solti, Kodaly, Mozart, Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Le Château des Oliviers.
21.30 Reportages.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta.
22.35 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Lettre des Rhodopes.
21.30 Les Plus Beaux Jardins du monde. [11/12] Les racines du changement.
21.50 Les Sept Vies de l'écureuil.
22.45 L'homme qui marche debout.
23.45 Ferias du Nouveau Monde. Equateur (55 min).

Paris Première

20.30 Master Karting Indoor 1995.
22.30 Concert : Miguel Bosé Live (60 min). 9232398
23.30 Paris dernière.
0.25 Concert : Richard Galliano & Birell Lagrene. Enregistré en juillet 1994 (60 min). 8577884

France Supervision

19.20 et 4.25 J.O. : Volley-ball.
21.25 et 23.30 J.O. : Athlétisme.
22.00 et 6.00 J.O. : Basket-ball (90 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Charles Gassot.
22.05 Gangsters à l'écran. De John McNaughton. [2/2].
23.00 Clive of India. Film de Richard Boleslawski (1935, N., v.o., 90 min) 1132824
0.30 Madison Avenue ■ Film de H. B. Humberstone (1962, N., v.o., 95 min) 49194428

Ciné Cinémas

20.45 L'Appel du devoir. Téléfilm de Stephen Surjik (1993, 95 min) 6349486
22.20 Martin Scorsese. De Joel Sucher et Steven Fishler.
23.00 Une famille formidable ■ Film de Mario Monicelli (1992, 100 min) 81702992

Série Club

20.45 Miami Vice. Les souvenirs.
22.15 Mission impossible.
23.00 Les Têtes brûlées.
23.45 Hong Kong Connection.
0.30 D'Artagnan amoureux.

Canal Jimmy

20.00 Earth Two.
20.50 Friends.
21.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
21.25 Batman.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Nonante.
23.20 L'Adieu aux as.

Eurosport

16.00 J.O. : Aviron. En direct. Finales (135 min). 6191805
18.15 J.O. : Cyclisme. En direct. Finales : sur piste, poursuite et vitesse D et M (135 min). 2213640
20.30 J.O. : Boxe. En direct. Préliminaires : 2e série.
21.00 et 1.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Athlétisme.
22.15 J.O. : Handball. En direct. Eliminatoires M : Allemagne - Egypte (75 min). 574737
22.30 J.O. : Haltérophilie.
0.15 J.O. : Athlétisme. D : Heptathlon (poids et 200 m) ; demi-finales et finale du 100 m. Finale du javelot ; demi-finales du 800 m ; séries du 10 000 m. M : Demi-finales et finale du 100 m ; 800 m (2e tour, 90 min). 358843
1.30 J.O. : Athlétisme. (45 min). 6192454

Les films sur les chaînes européennes

TSR

22.05 Jour de fête. Film en version colorisée de Jacques Tati (1949) Avec Jacques Tati. *Comédie.*
OU 22.05 Le Tombeur de ces dames. Film de Jerry Lewis (1961). Avec Jerry Lewis. *Comédie.*
OU 22.05 La vie est un long fleuve tranquille. Film d'Etienne Chatiliez (1987, 95 min). Avec André Wilms. *Comédie.*
23.55 Le Portrait maléfique. Film de Roy Ward Baker (1987, 85 min). Avec Peter Cushing. *Suspense.*

DIMANCHE 28 JUILLET

TF 1

...Journal, Météo, Trafic info.
F1 à la une. En direct. Grand Prix d'Allemagne, Hockenheim. 14.00, départ la course ; 15.25, podium ...5 min). 5014799
...gue de toi. ...semaine prochaine, ...e heure. Série.
...Dessous ...lm Beach. ...ur en jugement. Série.
...y Parade. ...illions ...ains. ...à Malibu. ...ière chance. Série.
...al, le journal ..., Tiercé, Météo.

...VERSÉE ...IS
...de Autant-Lara (1956, ... 290119
...ne nouvelle de Marcel ...e chronique réaliste ...t sans complaisance. ...eusement en version ...e.
...iné dimanche.

...ISONNIÈRES
...de Charlotte Silvera avec ...e-Christine Barrault ...8, 100 min). 3883799
...vie dans une prison de ...mmes en province, sous la ...ule d'une surveillante-chef ...i ne connaît que le ...lement.

...15 La Nuit olympique. En direct. Athlétisme : finale hauteur M, longueur M, demi-finales 400 m D et M ; Gymnastique : finales appareil individuel D et M. En différé : Cyclisme ; Canoë-kayak : finales en rivière M ; Planche à voile : finales D et M :

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.20 Marrakech Connection. Téléfilm de William Cole (105 min). 8973585
15.05 Tiercé. En direct d'Enghien.
15.20 L'Amour Foot. Pièce de et avec Robert Lamoureux, mise en scène de Francis Joffo (110 min). 1972935
17.10 Le Feu de la Terre. Etna, sur les traces d'Empédocle.
18.15 J.O. d'Atlanta. (35 min). 854898
18.50 Stade 2.
19.25 J.O. d'Atlanta. (34 min). 869393
19.59 Journal, Journal des Jeux, A cheval, Météo.

20.40

UN MOMENT D'ÉGAREMENT ■
Film de Claude Berri (1977, 85 min). 230886
Deux quadragénaires, Pierre et Jacques, amis d'enfance, sont en vacances avec leurs filles respectives. La fille de Jacques s'éprend de Pierre...

22.17

LA COUR DES COMÉDIENS D'AVIGNON
En direct d'Avignon.
Mise en scène de Georges Lavaudant, chorégraphie de Jean-Claude Gallotta (133 min). 208161598
Des troupes de théâtre convergent vers un lieu mystérieux. Les haltes sont l'occasion de rejouer des fragments de l'histoire théâtrale.

0.30 Journal, Météo.
0.40 J.O. d'Atlanta. Athlétisme ; Badminton ; Base-ball ; Basket-ball ; Beach volley ; Boxe ; Football ; Gymnastique...

France 3

12.40 Journal, Météo des plages.
13.05 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires. Les requins.
14.05 Matlock. Série.
14.55 J.O. d'Atlanta. En direct. Water-polo : finale par équipes M ; Athlétisme ; Badminton : doubles D et M ; Base-ball ; Basket-ball : Chili - Lituanie et Australie - Grèce ; Cyclisme sur piste ; Hockey sur gazon ; Aviron : finales ; Tennis ; Beach-volley... (205 min). 21284645
18.20 Y a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
19.55 J.O. d'Atlanta.

20.50

UN CAS POUR DEUX
Série. La vraie richesse, de Beat Lottaz, avec Rainer Hunold (60 min). 1460461

21.50 Mourir d'amour. Téléfilm de Richard Ciupka, avec Lydia Andrei (55 min). 8522428

22.45

J.O. D'ATLANTA
En direct. Présentés par Gérard Holtz. Water-polo : or par équipe M ; Athlétisme : finale lancer de marteau M, saut en hauteur M ; Base-ball : Cuba - Etats-Unis. Canoë-kayak : finale slalom M ; Equitation : finale open dressage par équipe ; Football : demi-finales par équipe D, quarts de finale par équipe M, Handball : Etats-Unis - Hongrie et Allemagne - Norvège ; Volley-ball ; Haltérophilie : finale 99 kg (130 min). 890022

0.55 Journal, Météo.
1.05 Madame Bovary ■■ Film de Vincente Minnelli avec Jennifer Jones, Louis Jourdan (1949, N., v. o., 115 min). 6616726

La Cinquième

12.00 L'Esprit du sport. 13.00 Jimbô. 13.30 Teva. Le printemps espéré.
14.30 Autour des festivals. Autour de la photo.
15.30 Les Lumières du music-hall. Bourvil.
16.00 Venise en hiver. Téléfilm [1/2] de Jacques Doniol-Valcroze, avec Yolande Folliot (90 min). 70480
17.30 Oskar Schindler. 18.30 Va savoir.

Arte

19.00 Premiers Comiques. Le Nègre blanc (1910) ; Je vais chercher le pain (1906) ; Patachon et sa belle-mère (1915) ; Gribouille paie ses dette (1909) (30 min). 3003
19.30 Maestro. Magazine. Larry Adler, de Joachim Kreck (60 min). 3225
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES PLUMES DU CRIME

20.46 Les Héritiers de Miss Marple. Documentaire. Le nouveau polar anglais, d'Axel Bornkessel (60 min). 103985480
21.45 La Clé de verre ■■ Film de Stuart Heisler (1942, N., v. o., 85 min). 5467935
Un agent électoral ambitieux soutient la candidature d'un sénateur, pour séduire la fille de celui-ci. Il est compromis dans une affaire criminelle par ses adversaires.
23.05 Les Héritiers de Philip Marlowe. Documentaire de Ralf Quinke (60 min). 4851480
0.05 Débat.
0.10 ▶ Réunion de cellule. Documentaire de Patrick Raynal et Christian Meunier (50 min). 3922243
Rencontre avec des écrivains (Paco Ignacio Taibo II, Césare Battisti, Jean-Patrick Manchette, Rolo Diez Raynal, etc.) qui ont choisi le roman noir comme moyen de régler leurs comptes avec l'ordre établi.

1.00 Metropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Les Fils de l'amertume ; l'acteur et la marionnette ; hommage à Heiner Müller ; L'Œil ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : N comme neurologie [2]. 2.00 Le Canapé rouge. Dialogues burlesques sur canapé. Série.

M 6

12.55 L'Enquête impossible. Téléfilm de Jerry London, avec Charlton Heston, Brad Davis (179 min). 55388480
Le nouveau shérif d'une petite ville des Etats-Unis enquête sur deux meurtres d'adolescents commis à quelques semaines d'intervalle.
16.20 Fréquenstar. Magazine.
17.20 L'Etalon noir, la course contre la montre. Téléfilm de Marianne Filali (84 min). 4957751
18.55 Models Inc. Série.
19.50 Tour de France à la voile. Port-Camargue.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine. Nos cousins les singes.
20.35 et 1.05 Sport 6.

20.45

ZONE INTERDITE
Reportages : Le milliardaire rouge ; Bébés mannequins : des stars au berceau ; Sous le soleil exactement ; Jumeaux : les faux-semblants ; Miami : Les Forteresses du bonheur (135 min). 907206

23.00 Culture pub. Spécial Norvège.

23.30

DÉSIRS SECRETS
Téléfilm de Joe d'Amato, avec Irina Kramer, Nick Nicholson (86 min). 8398157
Un homme d'affaires britannique et son épouse séjournent à Canton chez le fils d'un ami récemment décédé. La jeune femme délaissée par un mari souvent absent cède à la cour assidue que lui fait leur hôte...

1.15 Best of 100% nouveautés.

2.40 Sea, Sex and Sun. Documentaire. 3.35 Les Tribus du Lobi. Documentaire. 4.15 La Croisière rouge. Documentaire. 5.00 Fréquenstar. Magazine. 5.55 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
13.15 Athlétisme. Finale du marathon dames (45 min). 2459596
14.00 Les J.O. d'Atlanta. Water-polo : finale messieurs (30 min). 5751
14.30 Equitation ; Aviron ; Badminton ; Hockey sur gazon ; Tir à l'arc ; Water-polo.
16.00 Athlétisme ; Aviron ; Badminton ; Base-ball ; Basket-ball ; Canoë-kayak ; Handball ; Tennis ; Tennis de table ; Volley-ball ; Hockey sur gazon ; Cyclisme. Athlétisme ; Beach-volley ; Water-polo ; Basket-ball.
▶ *En clair jusqu'à 20.30*
18.30 Georgia. Magazine.
19.25 Flash d'information.
20.00 Tir à l'arc. Individuel M (30 min). 409
20.30 Canoë-kayak. Slalom, finale kayak simple M K1 ; Handball D ; Voile : finale Mistral M, 470 D et M (30 min). 480
21.00 Base-ball. Equitation : finale open dressage par équipes ; Football : Allemagne-Norvège D ; Voile : open Soling, open Tornado ; Water-polo M (30 min). 481
21.30 Volley-ball.
21.45 Athlétisme. Finale marteau M, saut en longueur M (15 min). 2292080
22.00 Haltérophilie.
23.00 Basket-ball.
23.30 Hockey sur gazon.
0.00 Athlétisme. Finale saut en hauteur M ; heptathlon : D groupe A javelot, 110 mètres haies M.
1.00 Basket-ball ; Athlétisme ; Volley-ball ; Athlétisme ; Badminton ; Base-ball ; Boxe ; Hockey sur gazon...

Radio

France-Culture

19.00 Le Bon Plaisir de. (Rediff.). Per-Jakez Helias.
22.00 De bouche à oreille. Goûter le monde ailleurs et ici, saveurs nomades. 2. Le goût dans les mains (les tamouls).
22.35 Le concert. Avignon 96. Chanter les langues françaises : Québec. Louise Forestier, Jean-François Giroult, Peter Kisilenko.

0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Dominique Sampiero. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (Rediff.). Claude Duneton avec Renaud (3) ; 1.30, Robert Sabatier (Le Cygne noir) ; 2.00, Le Journal de Kafka (3) ; 2.57, Marcel Granet, l'homme qui nous fait aimer la Chine (1884-1940) (1) ; 3.56, Julien Gracq ; 6.21, Loup y es-tu ? ; 6.46, Les couleurs de la nuit.

France-Musique

15.55 France-Musique l'été. Festival de Bayreuth. Opéra donné en direct de Bayreuth, par le Chœur et l'Orchestre du festival de Bayreuth, dir. James Levine : La Walkyrie, de Wagner, Poul Elming (Siegmund), Hans Sotin (Hunding), John Tomlinson (Wotan), Tina Kiberg (Sieglinde), Deborah Polaski (Brunnhilde).
22.30 Dans le jardin de... Alain Gaussin.

0.05 Akousma. Koan, de Ross Harris ; Sonic Waters, de Michel Redolfi ; Œuvres de Parmegiani : La Roue Ferris ; Eclectic boléro (création). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Eugène Onéguine, de Tchaïkovski, par les Chœurs et le Staatskappelle de Dresde, dir. Levine, Allen (Eugène Onéguine), Freni (Tatiana), Von Otter (Olga), Shicoff (Lenski).

23.00 Soirée lyrique (Suite). Œuvres de Tchaïkovski. Casse-Noisettes 2 Valses, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Masur ; Eugène Onéguine, extraits, par les Chœurs et l'Orchestre du Bolchoï, dir. Khaikine, Belov (Eugène Onéguine), Vichnievskaia (Tatiana), Lemechev (Lensky) ; La Dame de pique, extrait, par les Chœurs du Fest de Tanglewood et l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Ozawa, Atlantov (Hermann), Freni (Lisa). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

...0 Journal (RTBF).
...0 52 sur la Une.
...0 TéléScope.
...5 Météo des cinq continents.
...0 Journal (France 2).
...0 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta.
...5 Le Grand Pardon ■ Film d'Alexandre Arcady (1981, 130 min) 15783732
...5 Soir 3 (France 3).

Planète

...5 Ferias du Nouveau Monde. Equateur.
...5 Millénium. [4/10] De la nature et de l'esprit.
...0 Les Fous du cirque.
21.55 L'Inde fantôme. [4/7] Réflexions sur un voyage.
22.50 Mémoires d'un lynchage.
23.40 La Rosière de Pessac.

Paris Première

20.30 Premières loges.
21.00 Delicatessen ■■ Film de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet (1990, 95 min). 88979751
22.35 Concert : Sounds of Blackness. Enregistré à Amsterdam en 1991 (55 min). 80370598
23.30 Concert : Jazz à Vienne (30 min). 2928918

France Supervision

19.20 J.O. : Hockey sur gazon.
20.20 J.O. : Volley-ball.
21.45 J.O. : Athlétisme (360 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Madison Avenue ■ Film de H. Bruce Humberstone (1962, N., v.o., 90 min) 5812845
22.00 La Goualeuse ■ Film de Fernand Rivers (1938, N., 95 min) 4056312
23.35 Till the End of Time ■■ Film d'Edward Dmytryk (1946, N., v.o., 105 min) 52259041

Ciné Cinémas

20.40 Croque la vie ■ Film de Jean-Charles Tacchella (1981, 100 min) 3201436
22.20 Meurtres en VHS. Film de Jeff Lieberman (1987, v.o., 90 min) 9345409
23.50 La Liste noire ■ Film d'Irwin Winkler (1991, v.o., 100 min) 89101645

Série Club

19.50 Agence Acapulco. Un coin de paradis.
20.35 Le Club.
20.45 Cimarron Strip.
22.00 Mission impossible.
22.50 Les Têtes brûlées.
23.40 Hong Kong Connection.

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Les clefs.
20.30 Dream On. La chance sourit à Martin.
20.55 Country Box.
21.25 Father Ted.
21.50 et 0.35 La Semaine sur Jimmy.
22.00 New York Police Blues.
22.50 Destination séries.
23.20 Friends.

Eurosport

13.30 Formule 1. En direct d'Hockenheim. Grand Prix d'Allemagne : la course (150 min). 2856119
16.00 J.O. : Aviron. En direct. Finales (135 min). 6188577
18.15 J.O. : Cyclisme. En direct. Sur piste. Finales M et D : course aux points, vitesse, poursuite (75 min). 7122867
19.30 J.O. : Canoë-kayak. En direct. Finale M : slalom canoë double (C2) (30 min). 998026
20.30 J.O. : Beach-volley. En direct. Finale M (30 min). 838790
21.00 et 1.15 Olympic Extra.
22.00 J.O. : Football. En direct de Birmingham. Quarts de finale messieurs (120 min). 841935
0.00 Tennis.
1.35 J.O. : Basket-ball. Etats-Unis-Croatie.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Quelque part dans le temps. Film de Jeannot Szwarc (1980, 105 min). Avec Christopher Reeve. *Fantastique.*
22.15 La Contre-allée. Film d'Isabel Sebastian (1990, 85 min). Avec Jennifer Covillault. *Comédie dramatique.*
23.55 Les Amants du Tage. Film d'Henri Verneuil (1954, N., 110 min). Avec Daniel Gélin. *Drame.*

TMC

20.35 Perfect. Film de James Bridges (1985, 115 min). Avec John Travolta. *Comédie dramatique.*

ATLANTA 96

Le détail et la programmation des épreuves olympiques sont en p. 13

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 28 - LUNDI 29 JUILLET 1996

La victoire en mourant

par Alain Rollat

ET TOI, cher Abdelkader, comment vas-tu depuis ta mort ? La question te paraît incongrue ? Mets-toi à notre place. *Il y a deux* ans, nous pleurons ton assassinat dans une rue d'Oran. L'an passé, nous célébrons ta mémoire en honorant l'une de tes œuvres, *Les Généreux*, présentée dans la Cité des papes. C'était bien le moins que pût faire la République des tréteaux parisiens, qui t'avait jusque-là ignoré et dont tu méprisais les jeux courtisans. Or, cette année, profitant de nos scènes d'Avignon, qui font certes pour la pérennité du théâtre beaucoup plus que les ordinateurs d'Atlanta n'en feront jamais pour la religion du sport, voilà *que toi, Abdelkader Alloula*, le plus populaire des dramaturges algériens, tu ressuscites !

Ne chipote pas ! Nous avons aperçu ton joyeux fantôme, en pleine forme, sous les platanes du cloître des Célestins, où tes amis interprétaient *Les Fils de l'amertume*, la pièce pleine de tendresse mise en scène par Slimane Benaïssa et Jean-Louis Hourdin. Nous avons croisé ton ombre radieuse parmi les cigales qui hantent les frondaisons du Musée Calvet où les micros de France-Culture ont enregistré, pour la diffuser, le lundi 16 septembre à 21 h 30, la traduction inédite du *Voile*, le troisième volet de ton triptyque sur cette Algérie des villes et des champs, celle des djinns aux masques d'arlequin, que tu aimes tant. Nous avons senti ta présence protectrice au Temple Saint-Martial, derrière Farida, Fatiha, Karima, Reda, Mohamed, tous ces jeunes comédiens de la troupe Exil Zéro, en quête de droit d'asile, si désopilants avec le récit de leurs *propres aventures à la poursuite* d'insaisissables cartes de séjour...

De tous les nouveaux personnages de la comédie humaine que nous avons découverts grâce à toi, celui que nous préférons est Berhoum Le Timide, ce bricoleur de génie obligé de fuir la surface des choses pour trouver la paix dans les profondeurs d'un cimetière après avoir été emporté dans la réparation aussi héroïque que clandestine d'une chaudière devenue politiquement explosive... Tu nous devines si bien, sous nos misérables facettes, qu'il ne nous étonnerait pas que *ce Berhoum-là se révèle un jour*, dans ta mise en scène, lointain cousin de notre méchant Khaled Kelkal ou frère cadet du gentil Djamel Bouras, notre nouveau judoka national, dont les profils banlieusards se reflètent comme *pile et face dans notre miroir*...

Que les incrédules, ceux qui doutent de la vie les matins d'attentat, aillent donc voir pleurer le public d'Avignon à la sortie du Big Bang Théâtre où Denise, Linda, Kader et Madjid font un tabac en mêlant tes textes à ceux des autres rêveurs d'éternité que les fadas croient anéantir en les assassinant. Ils comprendront pourquoi, cher Abdelkader, les plus belles victoires contre la barbarie se remportent aujourd'hui en mourant, comme toi, sur un trottoir, ou, comme d'autres innocents, sur le gazon d'Atlanta.

(Cette chronique reprendra le 7 septembre.)

La majorité municipale de Cannes prépare la succession de Michel Mouillot

Maurice Delauney a été confirmé comme maire intérimaire

CANNES
de notre envoyée spéciale

Il n'y aura pas eu de coup de théâtre lors de la réunion du conseil municipal de Cannes, vendredi 26 juillet. Pas d'annonce de démission du maire, Michel Mouillot (UDF-PR), soupçonné d'avoir exigé d'un casino cannois un pot-de-vin de 3 millions de francs et mis en examen le 19 juillet pour *« corruption passive »*, actuellement en détention provisoire à la maison d'arrêt de Draguignan. Ni de démission d'une partie du conseil municipal, qui aurait entraîné des élections municipales. Sans surprise, le premier adjoint au maire, Maurice Delauney (RPR), a été confirmé dans ses fonctions de maire intérimaire. Jusqu'à nouvel ordre, la majorité « mouillotiste » serre les rangs et affiche une belle unité.

CHUCHOTEMENTS

Devant une salle exceptionnellement comble, réclamant tour à tour le maintien de l'équipe en place et sa démission, M. Delauney, soixante-dix-sept ans, s'est employé à affirmer sa toute nouvelle autorité. Rallié dès novembre 1988 au blason Mouillot, le premier adjoint a eu *« une pensée »* pour le maire incarcéré. *« Je le suis depuis sept années et j'apprécie les qualités qu'il déploie pour administrer notre ville, pour la sécuriser et la rendre plus attrayante. Je n'ai aucun état d'âme à lui dire publiquement mon amitié »*, précise-t-il.

Egrenant son *curriculum vitae* comme pour mieux affirmer son *« expérience »* et son *« autorité »*, l'ancien ambassadeur s'est dit *« soutenu par les membres de la majorité municipale qui ont bien voulu resserrer les rangs derrière moi »*. Se faisant le porte-parole des élus de la liste Mouillot, il a coupé court à toute spéculation : il n'y aura pas de démission du conseil municipal avant le terme de son mandat, en juin 2001.

L'opposition ne l'a évidemment pas entendu de cette oreille. Les conseillers RPR et Front national ont réclamé des élections municipales anticipées. Une demande de principe, la composition du conseil municipal – trente-neuf sièges pour la liste Mouillot, six pour la liste RPR de Pierre Lellouche et quatre au Front national – ne leur laissant aucune marge de manœuvre. La situation étant gelée, le conseil municipal est rapidement passé au règlement des affaires courantes.

Le bel ensemble des élus de la majorité cannoise cache pourtant mal leurs interrogations quant à l'avenir. Une remise en liberté de M. Mouillot est toujours possible, qui viendrait à nouveau perturber la donne locale. Dans l'incertitude, on préfère donc rester discret et faire corps derrière le premier adjoint.

Pour beaucoup, cependant, le retour de M. Mouillot à la mairie de Cannes ne pourrait être qu'un sursis. Dans les mois prochains, la Cour de cassation doit rendre sa décision sur sa condamnation à cinq ans d'inéligibilité dans l'affaire Botton. Si cette condamnation était confirmée, le maire de Cannes serait immédiatement déclaré démissionnaire par le préfet.

Cette éventualité a déjà créé des précédents à la mairie de Cannes. Tentant de parer à sa possible déchéance le maire ne cachait pas son intention de placer son fils, Gil Mouillot, aujourd'hui mis en examen, à sa *« succession »*, lui-même se réservant la direction des affaires touristiques. Cette perspective faisait grincer des dents bon nombre d'élus de la majorité cannoise. Depuis plusieurs semaines, et malgré la pression exercée par le maire, des chuchotements se faisaient entendre.

« MOUVEMENTS DE TROUPES »

« M. Mouillot avait un poids terrible, affirme aujourd'hui Gilles Cornu-Gentille (RPR), fils de l'ancien maire de Cannes et aujourd'hui adjoint. *Malgré cela, les élus s'attendaient à une déchéance potentielle. Cela lui pendait au nez. Et si personne ne parlait de son inéligibilité, tout le monde y pensait. »*

De discrets « mouvements de troupes » ont donc eu lieu bien avant la dernière mise en examen du maire. Ils devraient s'amplifier à l'avenir. Des noms circulent pour la reprise de la mairie, dont celui du ministre des transports, Bernard Pons (RPR), mais des ambitions locales pourraient également voir le jour. Vendredi, M. Delauney affirmait, dans un sourire, *« qu'il est encore trop tôt pour dire »* s'il se portera candidat à la mairie. L'après-Mouillot a déjà bel et bien commencé.

Cécile Prieur

Le retour de M. Lellouche

Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise et candidat malheureux à la mairie de Cannes en juin 1995, a organisé, vendredi 26 juillet, une conférence de presse. Agitant l'épouvantail d'une remontée des voix du Front national, M. Lellouche a appelé le conseil municipal à donner sa démission *« pour que le sort de la ville revienne entre les mains des Cannois »*.

Refusant toute légitimité à l'équipe en place, il a annoncé son intention de lancer une pétition auprès des Cannois. Conseiller municipal de Cannes, M. Lellouche n'a participé qu'à une réunion depuis juin 1995. Il explique qu'il n'a pas voulu se prêter à *« une mascarade de démocratie »*.

L'attentat d'Atlanta en quasi-direct sur CNN

L'EXPLOSION du parc olympique s'est produite à quelques centaines de mètres du siège central de la chaîne de télévision américaine CNN, comme ne cessaient de le rappeler les présentateurs de la chaîne d'information continue, dont l'événement avait secoué le professionalisme froid qui les caractérise. Immédiatement, le réseau de Ted Turner s'est mis en position de direct ininterrompu, relayant les images de la télévison locale d'Atlanta, KTLA, qui couvrait la fête. Foule errante ne sachant où aller, ambulances, brancard sortis en toute hâte, une nuit striée de gyrophares et de sirènes stridentes, puis défilé sinistre de la garde nationale en file indienne.

Grâce à la télévision allemande ARD, qui a également prêté ses images a CNN, on a pu vivre le moment exact de l'explosion, alors qu'un reporter interrogeait une jeune femme sur ses impressions de la fête. Explosion. Elle rentre la tête dans les épaules et s'enfuit à toutes jambes, prise de panique.

INTERROGATOIRE

Pendant plus d'une demi-heure, le présentateur de CNN a soumis un technicien du son participant au concert à un interrogatoire serré à propos d'un sac en papier d'allure suspecte qu'il aurait remarqué au pied des amplificateurs.

La religion de CNN semble faite, il s'agit d'un attentat, et CNN va se mettre en mesure de le prouver. Bonnie Anderson, reporter envoyée sur place, fait le bilan du désastre en égrenant simplement une litanie de chiffres : *« C'était la plus grande mobilisation de sécurité qu'ait connue les Etats-unis en temps de paix. 25 000 gardes nationaux, autant de pompiers, quarante chiens dressés à la détection d'explosifs, et voilà le résultat. »*

Une épidémie de schigellose s'est déclarée en région parisienne

UNE ÉPIDÉMIE de shigellose vient d'être identifiée dans le région parisienne où quelques dizaines de cas viennent d'être confirmés après examen bactériologique, indiquait-t-on de source médicale, vendredi 26 juillet. Cette maladie est due à l'infection de l'organisme par des bactéries du genre Schigella et se caractérise, notamment, par des épisodes diarrhéiques. Elle doit être traitée par des antibiotiques adaptés. Le germe pathogène se transmet très aisément de personne à personne au sein de communautés qui ne respectent pas les règles habituelles de l'hygiène. Les crèches et les écoles sont particulièrement concernées. Ce germe peut également être introduit dans une collectivité par voie alimentaire. L'épidémie parisienne se caractérise par un germe pouvant être résistant aux antibiotiques habituellement efficaces. Les spécialistes médicaux craignent, d'autre part, que certains des enfants ou des adultes concernés, aujourd'hui partis en vacances, ne soient à l'origine de nouvelles bouffées épidémiques. Le réseau national de santé publique mène une enquête visant à identifier la cause de l'épidémie et en prévenir l'extension.

■ **EXPLOSION : le bilan définitif de l'explosion qui a ravagé un immeuble de sept étages**, samedi 20 juillet à Marseille, a été arrêté, vendredi 26 juillet, à quatre morts et vingt-six blessés. Les enquêteurs privilégient l'hypothèse selon laquelle une fuite de gaz serait à l'origine de l'explosion. Des témoins affirment qu'une bombe datant de la dernière guerre serait restée fichée dans le mur, ce qui aurait aggravé les dégâts. Cette information n'a, cependant, pas été vérifiée. L'enquête a été confiée à la Sécurité urbaine de Marseille.

■ **MEURTRE : deux personnes sont décédées à la préfecture de Versailles** (Yvelines), vendredi 26 juillet en début de soirée. Une employée aurait tiré à plusieurs reprises sur son chef de service, le blessant mortellement, avant de retourner l'arme contre elle. L'enquête a été confiée à la direction régionale de la police judiciaire de Versailles.

Tirage du *Monde* daté samedi 27 juillet 1996 : 509 376 exemplaires 1 -

Série noire pour le lanceur russe Soyouz

LES EUROPÉENS sont perplexes. La fusée russe Soyouz, dont ils ont récemment acheté les droits, vient de connaître une surprenante série noire. Ce lanceur éprouvé – plus de quinze cents exmplaires ont été lancés – vient en trois mois d'essuyer deux échecs au lancement et deux reports de tir dus à une défaillance de matériel.

Le 14 mai, une fusée Soyouz de type U, lancée depuis le centre spatial de Baïkonour (Kazakhstan) a échoué dans sa tentative de mettre en orbite pour le compte des militaires un satellite Cosmos. Charge utile et débris de l'engin sont, d'ailleurs, retombés en Sibérie. Cinq semaines plus tard, le 20 juin, un lanceur du même type tiré depuis la base de Plessetsk (nord de la Russie) a également échoué à satelliser un autre Cosmos. Pour les responsables du programme spatial russe, ces deux échecs seraient la conséquence d'un défaut de fabrication des coiffes abritant les satellites et plus particulièrement dus à l'utilisation de verrous défectueux servant à assembler les différentes parties de cette coiffe.

Dernier épisode de cette triste série, le tir d'un nouveau Soyouz a dû être reporté deux fois, les lundi 22 et jeudi 25 juillet, en raison du dysfonctionnement d'une valve de sécurité impliquée dans l'alimentation en carburant du premier étage du lanceur. Ce Soyouz devait ravitailler en vivres, eau et carburant l'équipage de la station orbitale Mir à bord de laquelle l'astronaute américaine Shannon Lucid se trouve depuis le 22 mars.

CONTRÔLE DE QUALITÉ

Selon le porte-parole des vols spatiaux russes, Valeri Liguine, interrogé par l'Agence France-Presse, une nouvelle tentative de mise à feu était prévue pour la nuit du samedi 27 au dimanche 28 juillet. Mais, vendredi, les Russes ont décidé de remplacer purement et simplement le lanceur destiné à cette mission. Ce report en entraînera-t-il un autre, celui de la mission à laquelle doit participer, courant août, la cosmonaute française Claudie André-Deshays ? Les Russes, dit-on, se poseraient la question.

Quoi qu'il en soit, les industriels d'Aerospatiale et d'Arianespace, qui ont créé, le 17 juillet, avec les Russes du Centre de Samara et l'Agence spatiale russe la société Starsem pour promouvoir le lanceur Soyouz (*Le Monde* du 19 juillet), sont en droit d'examiner la qualité de construction de l'engin qu'ils ont retenu et dont ils se proposent d'améliorer la qualité et la fiabilité. Certaines journaux et revues russes n'ont pas manqué de s'interroger dans leurs colonnes sur les conséquences qu'auraient des budgets spatiaux considérablement diminués sur le contrôle de qualité de certaines pièces de fusée produites par des sous-traitants.

Interrogé, le responsable en Russie d'Aerospatiale, Patrick Bourreau, a reconnu *« être un peu dans l'expectative »* après cette série d'échecs, mais a ajouté que l'incident de jeudi observé sur le Soyouz semblait *« bénin »* et qu'il avait *« toute confiance »* dans le savoir-faire russe.

Jean-François Augereau

Le tabou de la neutralité s'effrite dans la gauche autrichienne

VIENNE
de notre correspondante

La rapidité avec laquelle les réflexions progressent sur la politique de sécurité commune de l'Union européenne et sur l'élargissement de l'OTAN à l'Est oblige le parti social-démocrate autrichien à s'interroger à son tour sur le bien-fondé d'une politique de neutralité érigée en dogme depuis la fin de la guerre. Après avoir mené à bien l'intégration du pays dans l'Union, sur la base du traité de Maastricht, qui fixe comme objectif la définition d'une politique de défense européenne, le chancelier Vranitzky s'était efforcé de maintenir le flou sur sa position à l'égard de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et de l'OTAN. Mais cette attitude devient de plus en plus difficile à tenir. Le sujet est d'une haute sensibilité à trois mois des premières élections européennes en Autriche, le 13 octobre prochain.

Si les conservateurs font pression, depuis longtemps, pour un abandon de la neutralité, la question était, jusqu'à présent, tabou à gauche. Le chancelier, qui vient de recevoir à Vienne la visite du secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, comptait pour justifier son attentisme que l'Union aurait encore besoin de huit à dix ans pour définir une politique de sécurité. Il a été pris de court par la décision de l'alliance de développer son « pilier européen » en liaison avec l'UEO.

Las des atermoiements de ses amis, Josef Cap, député du Parti social démocrate (SPÖ) et adjoint du président de la commission des affaires étrangères du Parlement, vient de lancer un pavé dans la mare. L'Autriche *« devrait réfléchir sans faire de tabou sur son adhésion à l'UEO et à l'OTAN »*, a-t-il estimé dans une interview à l'hebdomadaire *Profil*. Cette reconversion surprenante de la part de l'ancien leader des Jeunes socialistes, longtemps considéré comme un « enfant terrible », de la gauche, a valu à son auteur une volée de critiques. Le chancelier a pris immédiatement ses distances en précisant que les déclarations de M. Cap *« ne sont pas conformes à la ligne du parti »*.

Les dirigeants du SPÖ défendent que la neutralité n'empêche pas l'Autriche de coopérer à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE, ni de faire preuve de solidarité internationale en participant aux opérations menées sous l'égide de l'ONU. Ils sont accusés par leurs adversaires de vouloir, pour l'Autriche, une *« participation à la carte »* à la défense européenne.

Obligé de louvoyer entre des pressions contradictoires, le gouvernement a procédé jusqu'à présent par petits pas. S'appuyant sur les résolutions de l'ONU, Vienne a autorisé, pendant la guerre du Golfe, le transit de matériel militaire de l'OTAN et a envoyé des troupes dans le cadre de l'opération de paix en Bosnie. Depuis son adhésion à l'UE, début 1995, l'Autriche occupe un siège d'observateur auprès de l'UEO et elle a adhéré en février 1995 au partenariat pour la paix de l'OTAN.

Le tollé provoqué par les propos de M. Cap à peine retombé, un sondage est venu attester que le soutien des Autrichiens à la neutralité s'effrite : de 80 % en février 1995, il est retombé à 63 % en juillet 1996.

Le parti conservateur (ÖVP) s'efforce, pour sa part, d'accélérer le mouvement. Le ministre de la défense, Werner Fasslabend, a établi un impressionnant catalogue pour moderniser l'armée. Le calendrier de l'élargissement de l'OTAN à l'Est, qui donne de bonnes chances à trois pays voisins de l'Autriche, la Hongrie, la République tchèque et la Slovénie, d'être parmi les premiers nouveaux adhérents à l'Alliance atlantique, milite en faveur des partisans du changement.

W. B.

